



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



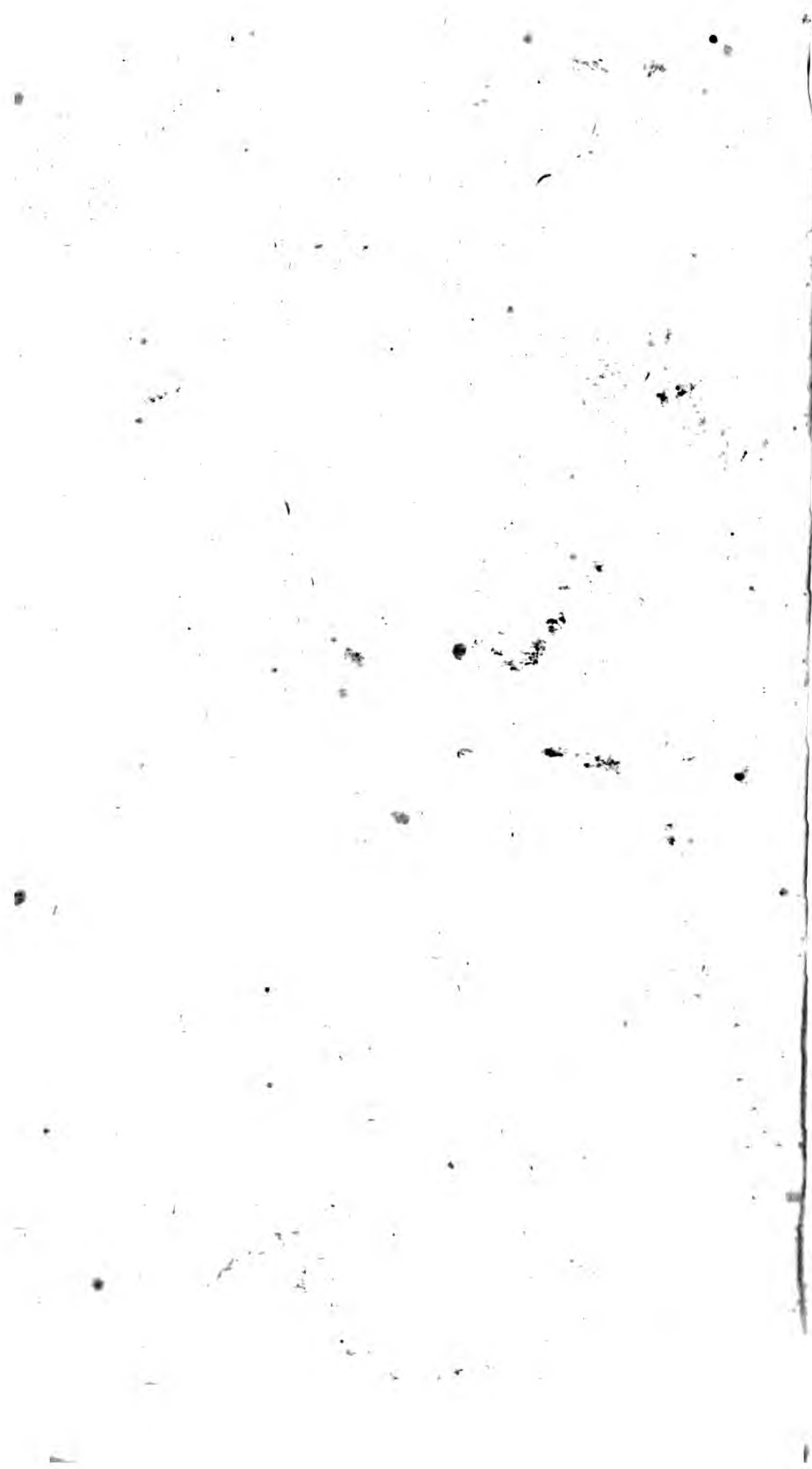
EX LIBRIS  
BIBLIOTHECÆ SEMINARI  
NEMAUSENSIS.

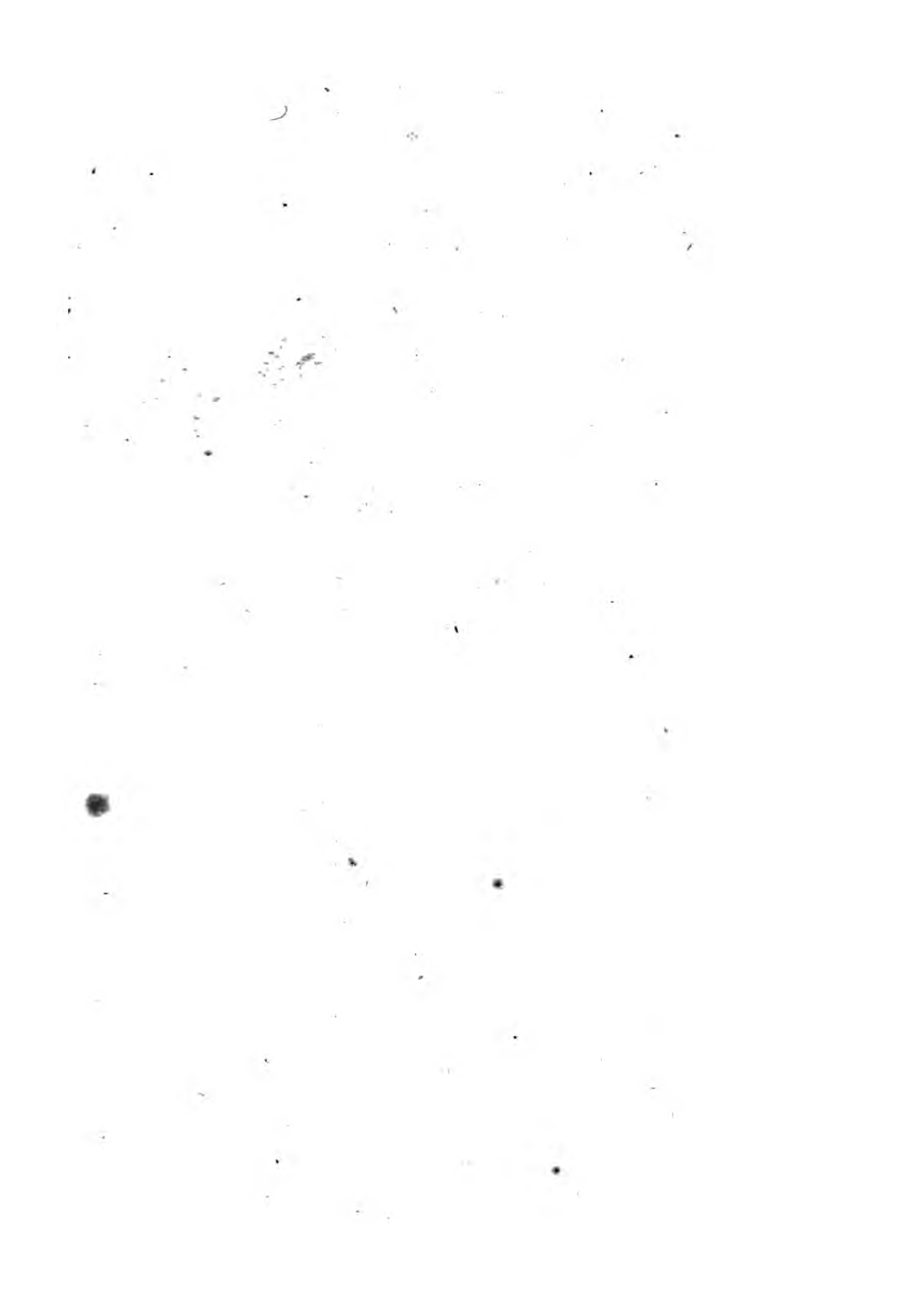


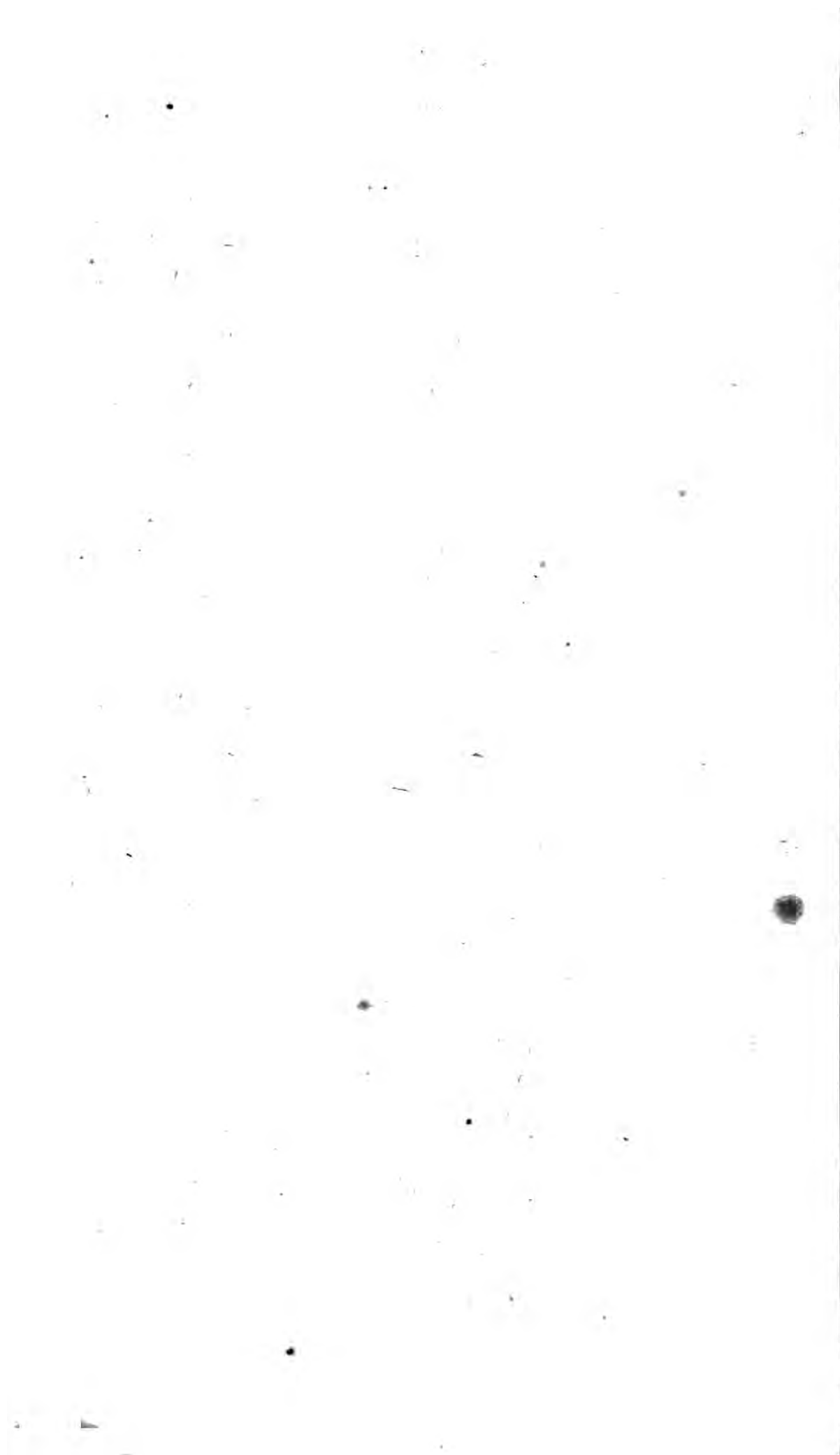
SKIPWORTH  
BEQUEST



*Skipworth B. 43*







LES ŒUVRES  
DE FRANÇOIS  
DE MALHERBE,  
*AVEC*  
LES OBSERVATIONS  
DE M<sup>R</sup> MENAGE,  
ET LES REMARQUES  
DE M<sup>R</sup> CHEVREAU  
SUR LES POESIES.  
TOME TROISIÈME.



A PARIS,

Chez les Freres BARBOU, Libraires, rue Saint  
Jacques, près la Fontaine S. Benoît,  
aux Cigognes.

---

M. D. CC. XXIII.

*AVEC PRIVILEGE DU ROY*





... ..  
... ..



DISCOURS\*  
DE  
MONSIEUR GODEAU  
EVESQUE DE VENCE,  
SUR LES OEUVRES  
DE M. DE MALHERBE.



N remarque d'étranges anti-  
pathies dans la nature ; mais  
je croi que la plus irréconcilia-  
ble est celle qui se trouve en-  
tre les grans esprits & ceux qui ne savent  
ni faire les bones choses, ni les conô-  
tre ; ou qui n'adorant que les ouvrages

\* De routes les Editions des Oeuvres de Mal-  
herbe à la tête desquelles ce Discours se trouve,  
il n'i a que celle de Mr Ménage in 8. 1666. où il  
soit attribué à Mr Godeau. Dans la seconde  
édition in 12. ce Discours n'a point été imprimé.

de leurs mains , pensent qu'on leur dérobe quelque chose , lors qu'en leur présence on donne des louanges à ce qu'ils n'ont pas fait. Ce que la fable a inventé d'Hercule, se peut dire véritablement de la gloire. A peine est-elle née , qu'il faut qu'elle étouffe des serpens ; & si , quand elle arive à un certain point , il ne se présente plus d'ennemis découverts à combattre, elle en a toujours de cachés, qui ne trouvent point d'artifice si noir qu'ils n'emploient hardiment pour la ruiner. Mais si l'envie est jamais cruelle , & l'injustice des jugemens insupportable , c'est sans doute dans les ouvrages, soit de vers, soit de prose , de quelque savante main qu'ils puissent sortir. Les arts les plus mécaniques sont traités avec plus d'honneur : car ceux qui les ignorent ne se mêlent pas d'en juger , ou ils suivent le sentiment des autres qui les entendent. Au contraire en matière de livres , le plus impertinent est le plus hardi critique. Le lecteur ne se fait point prier pour dire son avis , il condâne , il approuve , il se moque , il admire , non pas ce qui est de meilleur , mais ce qui se trouve le plus proportionné à la foiblesse de son jugement , ou à l'extravagance de

son goût. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si beaucoup d'excellens homes aiment mieux paroître oisifs , que de s'exposer à une censure si barbare , & se mettre au hasard de déplaire à mille stupides , pour contenter un honête home. Car come il n'i a point de lieu si saint où les impies ne cométent des sacrilèges , il ne faut pas s'imaginer qu'il se trouve de si excellentes productions d'esprit, qu'elles puissent se sauver des atteintes de la calomnie & de l'ignorance. On trouble tous les jours les cendres de ces illustres anciens , sans qui les sciences se fussent perduës aussi bien que les états dans lesquels ils ont vècu. Et si ces exemples paroissent trop éloignés , Malherbe tout parfait qu'il puisse être , ne court-il pas la même fortune? Quelqu'un doit-il trouver étrange aujourdui d'avoir des envieux , puisque cet home admirable a des persécuteurs? Toutes les oreilles qui ne sont point barbares , sont charmées par la douceur de ses vers. Ce je ne sai quoi qui se trouve sur le visage des belles femmes , que l'on voit & que l'on ne peut exprimer , se rencontre dans toutes ses périodes , que les Muses ont , ce semble, elles-mêmes mesurées. Nean-

moins devant combien de juges n'est-il point condâné ? & quel petit rimailleur ne croit en conscience qu'il écrit beaucoup plus noblement que lui ? Les plus excélens Poëtes de l'antiquité ont u des rivaux, qui n'ont pu suporter leur lumière ; & leur parti, qui étoit le plus juste, n'a pas toujours été le plus fort. Mais la posterité leur a bientôt rendu la justice qu'ils n'avoient pu obtenir de l'ingratitude de leur siècle. Sortant de la vie ils sont entrés dans le temple de la gloire, où persone n'a plus osé leur disputer la place dont ils étoient dignes, & où leurs ennemis mêmes sont venus quelquefois les adorer. Je veux croire que Malherbe aiant souffert une semblable persécution, recevra une même couronne. Toutefois quand cela ne seroit pas, quand la cruauté de ses censeurs iroit jusqu'à violer son sepulcre, il me semble que je ferois tort à son grand courage, & que ses manes m'acuseroient de l'avoir trahi, si je le voulois justifier devant ceux qu'il n'ut jamais reconus pour accusateurs dignes de lui, tant s'en faut qu'il les voulut avouer pour ses juges. Le grand Scipion qui contraignit la fortune d'abandonner Annibal pour se mettre de

son parti, se voiant aculé d'a voir volé les trésors du Roi Antiochus, comparut à l'assignation que les tribuns lui avoient fait doner; mais au lieu de se purger d'un crime si dangereux, il fit souvenir le Peuple Romain que le même jour il avoit gagné une bataille contre les Carthaginois, & pria chacun de le suivre dans le temple où il aloit rendre graces aux Dieux; estimant que son innocence étoit assés forte toute seule, & le mérite de ses actions assés connu, pour se moquer de la calomnie. Je veux imiter le procédé généreux de ce grand home, & sans m'amuser à rendre raison de toutes les choses que l'on blâme dans notre Auteur, proposer seulement ce que contiennent ses œuvres, découvrir la conduite qu'il a observée, & élever ma voix, pour faire ouir à tout le monde ces legitimes éloges.

Malherbe, l'honneur de son siècle, les délices des Rois, l'amour des Muses, & l'un des plus accomplis ché d'œuvres, est l'auteur de ce volume. Retirés - vous profanes, chaque ligne est sacrée, vous n'i pouvés porter la main sans cométre un sacrilége. Orgueilleux esprits qui ne lissés jamais votre humeur critique, &

ce n'est pour lire les ouvrages de votre façon, changés vos injures en louanges; & si vous ne l'honorés pas assés pour consacrer des temples à sa mémoire, au moins respectés ceux que les autres entreprennent de lui bâtir, & ne les empêchés point d'i travailler.

Je ne croi pas que la comparaison de ce grand capitaine dont je me suis servi, puisse être trouvée mauvaise: car il me semble qu'il ne faut faire gueres de différence entre ceux qui gagnent des victoires, & ceux qui savent l'art d'en rendre la mémoire éternèle. Homere n'est pas moins honoré parmi-nous qu'Achille ou qu'Hector, & persone n'a trouvé mauvais jusqu'ici que la fable ait mis Orphée dans le vaisseau des Argonautes. Les Poètes portent une courone de laurier aussi-bien que les conquèrans, & ils ont cet avantage par dessus eux, qu'ils ne sont point obligés de la quitter quand la cérémonie de leur triomfe est passée. J'aurois beaucoup de choses à dire sur cete agréable matière, s'il n'étoit plus-à-propos de traiter du principal sujet de mon discours, où je garderai l'ordre selon lequel on a disposé les matières de ce volume.

Il i a beaucoup de perſones qui croient que la traduction eſt indigne d'un home courageux ; & que come cet ancien Philoſophe ne permétoit d'aler prendre de l'eau chés ſon voiſin , qu'après avoir fouillé ſa terre juſqu'à l'argile , un eſprit ne doit s'adonner à expliquer les autres , que lorsqu'il ſe reconoît incapable de produire quelque choſe de lui-même. Mais je ne ſaurois être de cet avis. Au contraire il me ſemble que pour réuſſir en la verſion d'un excèlent auteur , il ne faut gueres moins de doctrine , de jugement & d'éloquence que dans les ouvrages d'invention. Malherbe , au piſaler , a les plus honètes gens de l'antiquité pour compagnons de ſa foibleſſe , ſi c'eſt en témoigner que de s'amuſer à traduire : & je m'assure qu'il aime mieux être au rang de ces coupables , que parmi les innocens qui le reprènent. La plupart des comedies de Plaute & de Terence , dans leſquèles on trouve toutes les richèſſes & les beautés de la langue latine , ſont de pures traductions Grèques ; & Cicéron , ce grand genie de l'éloquence , après lequel il me ſemble que l'on pouroit faillir impunément , n'a pas cru cete occupation ou inutile , ou indigne de



son divin esprit, aiant fait les livres de Platon, de Xénophon, & d'Aratus, Romains; qui sont de trop longue haleine, pour s'imaginer qu'il n'en attendoit pas de la gloire. Après lui Meffala s'ocupa au même travail, & quelque délicate que fut l'oraison d'Hyperides pour cete fameuse courtisane Phryné, il fit avouer par les graces de sa version, que la copie n'étoit pas moins excellente que l'original. Dans ce siècle il s'est trouvé des homes qui ne pouvant être riches tous seuls, ont fait part des trésors qu'ils avoient découverts dans Athenes, ou dans Rome, à ceux auxquels les affaires, l'âge ou les maladies ne permétoient pas d'aller puiser les sciences jusques dans leurs sources. Que si l'intention des Interprètes, qui n'ont pas hureusement réussi en ce dessein, mérite quelque louange, comme sans doute elle en est digne, quel assés grand honneur pouvons nous rendre aux autres, lesquels come s'ils étoient animés de l'esprit de ceux qu'ils nous expliquent, ne leur dérobent rien de leurs beautés, & les font parler aussi agréablement, que s'ils n'avoient jamais respiré un autre air que celui du Louvre. Le medecin qui découvre la vertu de quel-

que simple inconnu auparavant, est quasi adoré : & on ne fera pas de compte de celui qui renonce à ses plaisirs, néglige le soin de sa santé, oublie ses affaires, & met son esprit à la torture, pour enseigner l'obéissance aux sujets, la modestie aux souverains, & à tous l'art de vivre heureusement par la bouche de ces homes divins du tems passé, dans lesquels la nature a fait tous les efforts dont il semble qu'elle soit capable. Il n'y a que les ignorans qui se puissent imaginer que ce travail n'est aucunement pénible. Car come chaque langue a ses délicatesses particulières, & chaque esprit son caractère différent, ou à raison du climat, ou à cause de l'inégale disposition des organes qui lui servent en ses opérations, ou par la diversité de la nourriture & de l'institution, il est besoin d'une haute suffisance, d'une longue méditation, pour empêcher qu'un auteur ne paroisse ridicule sous des habits qu'il n'a pas acoutumé de porter. Mais s'il y a jamais quelque notable diversité dans la façon d'écrire, elle se trouve sans doute entre la nôtre & celle des Latins, qui n'ont garde d'être si scrupuleux que nous, soit à éviter la répétition des mots, soit dans

x DISCOURS

Le rapport des comparaisons, dans l'observation de la suite, & l'usage des métaphores. Leurs oreilles souffrent un stile ferré, & quelquefois rompu; ce qui nous seroit insupportable. Ils ont des façons de parler ou naturelles, ou imitées du Grec, qu'un traducteur ne peut rendre sans faire un grand tour de paroles, & par conséquent sans afoiblir les pensées, dont la subtilité est souvent renfermée dans les mots, s'il ne se consulte lon-tems soi-même, & n'entend leur langue aussi parfaitement que la siène. C'est pourquoi son principal dessein doit être de rendre le sens avec une exacte fidélité, & ce seroit quelquefois une faute de jugement très-signalée, que de s'amuser à la forme de l'élocution: chaque nation aiant ses goûts diférens pour les graces du stile, & ce qui excite l'admiration en un endroit, courant fortune de n'être pas souffert en un autre. Il ne faut point en chercher de preuves plus éloignées que Sénèque. On peut l'apeler le plus illustre martyr que la Philosophie ait jamais eu, & il semble que cet esprit qui faisoit souffrir aux premiers Crétiens la cruauté des flames & des tortures avec moins d'émotion que n'en a-

voient leurs juges à les regarder , est celui qui prononce par sa bouche ces courageuses exhortations à l'amour de la vertu , & au mépris de la mort. Il n'i a point de passion si véhémence que son entretien ne modere , de tristesse qu'il n'adoucisse , & de doutes dont il ne done la solution. Mais il faut avouer après cet éloge que sa diction se sent beaucoup des vices de son siècle , ou négligeant l'ancienne pureté de la langue , on s'étoit jeté sur les pointes ; qu'il a fort peu de soin du nombre des périodes dans la plupart de ses livres , & qu'elles sont bien souvent détachées ; ce que j'attribuë à cete grande fertilité d'esprit , qui lui fournissoit incessamment de nouvelles matières , & à la sévérité de cete vertu , dont il faisoit profession , qui ne lui permétoit pas , à son avis , de s'arêter avec tant de scrupule aux règles des Orateurs. Mais nos oreilles sont aujourdui si délicates , & les plus puissantes vérités font si peu d'impression sur les esprits , quand on ne les dit pas de bone grace , que jamais ancien n'ut si-tôt lassé ses Lecteurs , que ce divin Philosofe , si Malherbe n'ut hardiment renversé ses périodes , changé ses liaisons pour faire la suite meilleure ,

retranché les mots qui paroissent superflus, ajouté ceux qui étoient nécessaires pour l'éclaircissement du sens, expliqué par circonlocution des choses qui ne sont plus en usage parmi nous, & adouci quelques figures dont la hardiesse fut indubitablement ofensé les Lecteurs. Un autre que lui ne se fut jamais servi avec tant de jugement & de retenue de ces libertés, absolument nécessaires pour bien traduire. Car s'il les prend dans les passages où sans elles il seroit indubitablement obscur, il s'attache ailleurs avec une fidélité si scrupuleuse à sa pensée & à la forme de son stile, que si Sénèque revenoit au monde, je ne doute point qu'il n'ajoutât au nombre des plus illustres Bienfaits dont il parle dans ses Livres, celui qu'il a reçu de Malherbe en une si excélente & si agréable version \* Celle du trente-troisième de Tite-Live, que l'on a mise après, n'est pas moins excellente, & si lui-même n'en avoit fait la Préface, j'en toucherois un mot ensuite de ce que je viens de dire. Mais il a si judicieusement répondu aux

\* On pourra la joindre quelque jour à la présente Edition.

objections que les critiques lui pouvoient faire que ce seroit une témérité d'i vouloir ajouter quelque chose. \*

Je pense que tous ceux qui jettent l'œil sur ces deux excellentes pièces seront de mon opinion , pourvu qu'ils soient raisonnables ; & qu'ils n'admirent pas moins que moi les graces qu'elles ont conservées en changeant de langue. Mais leur ravissement s'augmentera sans doute, quand ils liront la plupart de ces belles Lettres , dont il faut avouer que je suis charmé , & que chacun peut prendre pour de très-parfaits modèles des règles qu'il faut observer en ce genre d'écrire. Ce n'est pas mon dessein de traiter cete matière pleinement , car elle desire un discours à part , & une parfaite connoissance des secrets de la Rétorique , dans lesquels je me confesse très-ignorant. Je ne veux rapporter ici que les maximes les plus communes , pour satisfaire les esprits de ceux qui pouroient s'étonner de l'inégalité des pièces dont la seconde partie de ce Livre est composée , plutôt que pour justi-

\* Voiies aussi l'Avertissement qui est à la fin de la traduction de ce trente-troisième Livre.

fier Malherbe devant les envieux , auxquels il me semble que je ne puis faire de réponse , sans reconnoître tacitement qu'ils sont capables de l'acuser.

Le *Discours* , ou l'*Oraison* par laquelle l'esprit fait entendre ce qu'il a conçu , est de deux sortes ; l'une libre , étendue & come négligée ; l'autre contrainte sous de certaines loix , renfermée dans quelques bornes , & parée avec un soin particulier. Sous la premiere espèce les entretiens familiers & les lettres sont comprises ; sous la seconde les actions publiques , soit qu'elles louent les grans personages , soit qu'elles traitent des affaires d'état qui tombent en délibération , ou qu'elles servent pour défendre & pour acuser. Les maîtres de l'art donnent plusieurs règles pour reconnoître quand cete partie qu'ils apelent *Composition* , est parfaite dans les unes & les autres : mais il me semble que toutes se peuvent rapporter à l'observation de ces trois choses , l'*Ordre* , la *Liaison* , ou la *Suite* , & le *Nombre*. L'*Ordre* ne range pas seulement les mots selon les règles de la Grammaire ; il dispose les matières , done la place aux raisons , selon qu'elles sont ou plus fortes ou plus foi-

bles, & retranche ce qui est superflu, ou ajoute ce qui peut être nécessaire pour l'éclaircissement du sens. *La Liaison* unit toutes les parties du discours, en forme un corps agréable, & fait que celui qui lit ou qui écoute, étant conduit d'un point à l'autre par une méthode facile, imprime si parfaitement les choses dans sa mémoire, qu'elles n'en peuvent plus échaper. *Le Nombre* chatouille les oreilles par la cadence agréable des périodes, lesquels n'étant ni coupées, ni étendues, ni mesurées avec trop de soin, ni tout-à-fait négligées, forment une certaine harmonie, sans laquelle il n'i a point de pensées qui ne dégoutent incontinent. Les deux premières perfections doivent se rencontrer également dans toutes sortes de discours: mais pour ce qui regarde la dernière, elle change selon la nature des sujets qui sont traités, & quiconque n'observe ces différences, ne produira jamais que des monstres. Car come dans les Républiques où la police est exacte, il n'est pas permis aux personnes privées de porter des habits aussi riches que les Magistrats, & que chacun a part aux honneurs selon le degré de sa naissance, ou à proportion de sa vertu; de même



dans l'état de l'éloquence, où il ne faut s'imaginer aucune confusion, toutes les matières ne doivent pas paroître sous des ornemens de pareil éclat. Chacune a son stile, des figures, & des beautés qui lui répondent; & il faut exactement considérer en quèle qualité on parle, quel est le sujet que l'on traite, quèles les personnes qui écoutent, qui délibèrent, ou qui jugent, afin que l'oraison ne soit pas grave quand elle doit être un peu libre, ou véhémènte, quand il faut qu'elle imite plutôt le cours paisible d'une rivière, que la force d'un torrent qui se déborde. Or il n'i a point de doute que cete diversité ne naisse de ce que j'ai apelé *Nombre*. En éfet, selon que les paroles qui commencent ou finissent les périodes sont propres ou métaphoriques, breves ou longues, composées de plusieurs silabes ou de peu, elle est plus basse, ou plus élevée, plus propre à émouvoir ou à instruire, plus remplie d'artifice, ou plus naturelle. Et cete verité a lieu non-seulement dans les trois genres qui marquent ces différences, mais encor dans les Lettres, quoique par la première division que j'ai faite, il semble que je les aie voulu priver de toute sorte d'art & de re-

gles. Les unes sont familières par lesquelles nous avertissons nos amis ou de notre santé, ou de nos affaires, ou de nouvelles qui les touchent, ou de ce qui se passe dans le monde : Et les autres changeant leur nature ordinaire, servent tantôt pour expliquer quelque point de science, tantôt pour persuader quelque vertu, tantôt pour demander quelque chose aux Princes, leur renouveler ses devoirs, les louer de quelque grande action, les consoler sur leurs pertes, & quelquefois se justifier auprès d'eux d'une accusation importante. Celles de la première espèce ne doivent pas être entièrement négligées, ou dépourvuës de *Nombre*, encore que le nom de familières qu'elles portent semble en banir toute sorte d'étude & de soin. Car les oreilles ne peuvent recevoir les choses avec plaisir, & les rapporter sans confusion à la faculté de l'ame qui les doit examiner après elles, quand on les mène plus loin qu'elles ne peuvent aller, ou que tombant dans une autre extrémité, on les arrête, lorsqu'elles s'atendent de faire encore quelque chemin. Mais il suffit qu'elles n'i soient point ofensées, ou si on leur veut plaire, il faut que ce soit avec un artifice extrêmement caché. Car

on a trouvé le secret de faire excèllemment les lettres dont nous parlons, lors que la composition n'en paroît aucunement contrainte, que le stile en est naïf, que les périodes sont courtes, & non pas divisées en plusieurs membres, ou remplies de mots dont la prononciation leur donne un poids & une gravité qu'elles ne doivent point avoir. C'est dans les autres dont le sujet est plus noble qu'il est permis d'élever son stile, de travailler puissamment à émouvoir les passions, de remplir l'esprit de celui que l'on entretient, de grandes pensées, & qu'il faut non-seulement se faire entendre, mais se faire entendre avec force. Alors le *Nombre* peut être observé, pourvu que ce soit sans une affectation trop scrupuleuse ou trop visible, & tous les mouvemens des harangues y trouvent leur place, si on en excepte quelques-uns, qui doivent être nécessairement conjoints avec l'action, & qui naissent de figures plus éclatantes que ne peut souffrir la nature de l'Epître, laquelle doit toujours retenir quelque chose de la naïveté.

Il me semble que voilà à-peu-près l'image de la perfection dont les Lettres sont capables. Mais il n'en est pas de

même que de l'idée de l'*Orateur* de Cicéron, dont on n'a jamais vu d'exemple, si lui même ne l'a été. Car il ne faut que lire la seconde partie des œuvres de Malherbe, pour voir toutes les beautés, l'artifice & les graces dont je viens de parler, plus parfaitement employiées que je ne les ai décrites. Il entretient ses amis avec un stile si naïf, il les console avec tant de force, il parle aux grands d'une façon si relevée, il decouvre les sentimens de sa passion à sa maitresse avec des pensées si délicates, que si je ne craignois de lui susciter de nouveaux envieux, je dirois qu'en ce genre d'ecriture, il est tout-à-fait inimitable. La lettre à Madame la Princesse de Conti se peut apeler un chef d'œuvre; & come à chaque fois que l'on jette la vuë sur un excellent tableau, on i remarque des beautés nouvelles, j'en doute point qu'avec quelque soin que les curieux aient examiné cete rare production d'esprit, ils n'i rencontrent encore à cete heure de nouveaux sujets d'admiration. Sans doute le genie qui préside à la fortune de sa maison, dont elle est un des plus grans ornemens, & celui qui conserve parmi nous l'empire de l'éloquence, l'inspiroit

pendant ce glorieux travail, & il me semble qu'être consolée de cete façon, c'est presque gagner autant que l'on a perdu. J'avouë que ses autres lettres n'ont pas les graces & les richesses de celle-là, & qu'il s'en trouve même quelques-unes, où sans être injuste on peut trouver quelque chose à redire. Mais il ne faut pas s'étonner si parmi un grand nombre de diamans, il s'en rencontre qui ont des pailles. Les plus excèlens peintres ne réussissent pas toujours, & l'état de l'esprit, la stérilité des sujets, ou la confiance en celui auquel on écrit, sont bien souvent cause que le stile se relache, & que l'on n'examine pas les périodes & les pensées. C'est une grande injustice de vouloir qu'un home face toujours des miracles, parce qu'il en fait quelquefois, & de ne lui permettre pas les vertus comunes, à cause qu'il en a d'extraordinaires.

Ce seroit assés de tant d'excèlens ouvrages, pour rendre sa mémoire précieuse à tous les homes, & faire taire ceux qui ne peuvent suporter l'éclat de sa gloire. Mais je puis dire sans hiperbole, que je n'ai pas encore découvert ce qui se peut particulièrement apeler son

trésor. Nous voici arrivés sur la porte, & je voi déjà tant de raretés qui font un agréable mélange de leurs lumières, que mes yeux en demeurent éblouis. Comme il faisoit une particulière profession de la poésie, c'est en cete qualité qu'il a u de plus sévères censeurs & reçu des injustices plus signalées. Mais il me semble que je fermerai la bouche à ceux qui le blament, quand je leur aurai montré que sa façon d'écrire est excélente, quoiqu'elle s'éloigne un peu de celle de nos anciens poètes, qu'ils louent plutôt par un dégoût des choses présentes, que par les sentimens d'une véritable estime; & qu'il mérite le nom de poète.

La poésie arrive à sa fin, qui est d'instruire & de plaire, d'une façon toute particulière: car elle cache sous l'écorce de la fable, ce que les autres sciences proposent à découvert pour rendre les vérités qu'elle publie plus vénérables par ce voile qui les couvre, & se donner entrée dans l'esprit avec moins de peine, par le contentement qu'il reçoit d'une fiction ingénieuse. Elle emploie encore la mesure des syllables pour les uns, la douceur des rimes chés les autres, & parmi tous la pompe du stile,

la majesté des figures, les hardiesses dans les façons de parler, & la naïveté des descriptions, come les ornemens plus naturels, & qui la distinguent mieux de l'éloquence oratoire. De sorte que celui-là peut être estimé le plus excèlent poète, qui fait mieux l'art de profiter & de plaire tout ensemble, soit aux doctes qui ont poli leur esprit par l'étude, soit aux autres qui n'ont que les lumières d'un bon jugement naturel. Or il est certain que pour former parfaitement cet agréable mélange du plaisir & de l'utilité, la structure du vers doit être belle, & plus ou moins noble, selon la différence des matières, qui ne veulent pas être traitées avec même soin. Je fais que ce n'est pas en cet arangement de paroles qu'elle enseigne, que consiste la perfection des poèmes, & que quelques-uns s'en peuvent passer absolument. Mais puisque par une coutume trop ancienne pour être changée, on n'appèle poètes que ceux qui font des vers sous de certaines mesures de syllables, come parmi les Latins; ou sous les loix de la rime, come parmi nous; je conclus hardiment qu'il est nécessaire de prendre garde à les bien tourner, & de faire qu'ils contentent

l'oreille, pour le plaisir de laquelle ils semblent avoir été particulièrement inventés. Car sans cela les fables les plus heureusement imaginées, les pensées les plus délicates, les matières les plus hautes dégouteroient l'esprit des lecteurs, au lieu de les transporter hors d'eux mêmes, ce qui est le plus haut effet de la poésie. Les noms de ces grans homes, Ronfard & du Bellai, ne doivent jamais être proférés sans imprimer dans l'esprit de ceux qui les écoutent une secrète révérence, & il faut avouer que jamais persone n'aporta une force de génie si prodigieuse, & une doctrine si rare à la profession des vers; mais il est certain aussi qu'ils n'ont pas u tout le soin que l'on pouvoit désirer de cete partie de la poésie dont nous parlons, soit qu'ils la négligeassent, ou que les oreilles de leur tems fussent plus rudes que les nôtres, les juges moins sévères, & la langue moins raffinée. La passion qu'ils avoient pour les anciens, étoit cause qu'ils pilloient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissoient, & que mesurant la suffisance des autres par celle qu'ils avoient acquise ils emploioient leurs épitètes sans se doner la peine de les déguiser



pour les adoucir, & leurs fables sans les expliquer agréablement & considérer d'assés près la nature des matières auxquelles ils les faisoient servir. Mais Malherbe conoissant le goût du siècle auquel il écrivoit, a cru qu'il devoit être plus scrupuleux en cela qu'ils n'ont été; & que des Portes, Bertaut, & le Cardinal du Perron, aiant ajouté à la poésie la politesse de laquelle ils étoient capables, ou qu'ils jugeoient être nécessaire pour la mettre en un état de perfection, il pouvoit bien à leur exemple chercher de nouvelles graces pour parer nos muses, qu'il voioit si cruëlement méprisées, & les retirer d'entre les mains de tant de petits monstres qui les deshonoreroient. Les licences qu'il a évitées, soit pour l'addition ou le retranchement des syllabes dans les mots, la sévérité qu'il a gardée dans l'emploi des rimes, & tant d'autres regles, desquelles on lui reproche l'invention, sont des chaînes à la vérité, mais on les doit plutôt apeler des ornemens convenables à leur sexe, que des marques honteuses de servitude: & quand j'avoüerois qu'elles sont captives, il est certain que cete nouvelle prison leur est plus avantageuse que leur ancienne

ne

ne liberté, qu'il n'i a que ceux qui les veulent faire parler come des filles débauchées qui condânent la sévérité dont elles font maintenant profession ; & que si on n'a jamais du esperer de les revoir assises sur le trône, d'où elles étoient chassées, c'est à cete heure qu'elles ont repris les graces de leur visage, la majesté de leur port, & les charmes de leur conversation sous la discipline de Malherbe.

Cete rigueur qu'il a observée en sa façon d'écrire, fait que ses plus grans ennemis confessent qu'il étoit excellent versificateur, mais c'est toute la louange qu'il peut obtenir de leur courtoisie ; car le nom de poëtes, à leur avis, ne lui peut appartenir, le prenant dans son ancienne & véritable signification. Cete calomnie est fondée sur d'aussi mauvaises raisons que les autres, & par conséquent il ne me sera pas difficile d'i répondre, pourvu qu'ils se contentent de la vérité.

La poësie & la peinture ont été apelés sœurs à cause que ces deux arts ne sont rien autre chose qu'une imitation de la nature, & que d'autant plus qu'elles en approchent, d'autant sont-elles voisines

de la perfection qui leur est propre. La poésie est une peinture parlante, la peinture une poésie muëte : & come les peintres sont distingués par la différence des choses qu'ils representent, les uns travaillent après le naturel, & les autres ne faisant que des desseins ; ainsi les poëtes sont différens les uns des autres par la variété des sujets qu'ils imitent, & la manière de l'imitation, dans laquelle on peut considérer quatre choses. Le Sujet, le Spectateur, les Instrumens qui servent, & celui qui les emploie. *Le Sujet*, comprend sous lui tout ce qui peut être représenté de la personne que l'on veut imiter. Dans le *Spectateur*, il ne faut considérer que la fantaisie qui reçoit les images de ce qui se fait. Les *Instrumens*, qui forment ce que les anciens apeloient spectacle, & ce que nous nomons décoration de théâtre, se raportent ou à la vue, ou à l'ouïe ; & l'*Imitateur* arive à sa fin, ou par le discours seul, ou par la gesticulation ( car il faut que je me serve de ce mot ) ou par le chant. L'imitation qui ne se sert que du discours, est celle qui se voit dans les poëmes épiques, heroïques, élégiaques, satiriques, ceux qui se chantoient en l'honneur de *Bachus*,

apelés dithyrambiques , & encor dans nos épigrames & nos sonets : Celle qui outre le discours emploie encore le chant , est particuliere aux liriques. Car les anciens avoient trouvé l'art de représenter les actions de qui que ce fut par l'harmonie des flutes , ou des autres instrumens de musique qui étoient en usage parmi eux. La dernière , qui se fait en toutes les trois façons , par le discours , la gesticulation , & le chant , constituë les poëmes tragiques & comiques. Ce qui ne sera plus obscur , quand on aura considéré la différence qui se trouve entre la scène des Grecs & de la nôtre. Parmi eux , aussitot que les Acteurs avoient achevé la pièce , les danseurs venoient sur le théâtre ; qui representoient tout ce qu'elle contenoit par leurs diverses figures , d'où nos ballets ont sans doute pris leur origine ; & quand ils étoient sortis , les musiciens exprimoient encore en quelque façon par les différens accords des flutes , ce qui étoit déjà entré dans l'esprit des spectateurs par les vers du poëte & par les postures des baladins. Auparavant même que les acteurs vinssent sur le théâtre , le peuple savoit si l'argument de la pièce devoit être sé-

rieux ou risible, par le ton des flutes qu'il entendoit.

Donc pour prouver que Malherbe est poëte, & doher à sa poësie le nom qui lui appartient, il faut considerer si il imite, quelles sont les choses qu'il imite, & de quelle forte d'imitation il s'est servi. Pour être éclairci du premier point, il suffit de lire une de ses belles Odes, où il represente avec tant de naïveté les plus illustres évènements de l'état, les desirs, les doutes, & les autres passions dont les personnes qu'il introduit pouvoient être agitées, ou l'ont véritablement été; où la bienséance est si religieusement observée, les anciennes fables expliquées de si bone grace, & celles de son invention mises avec tant d'artifice; où le stile est si éclatant par les figures qui l'embélistent, lorsque son sujet le demande, & si délicat quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut avouer que jamais home ne modera la chaleur de son esprit avec plus de jugement, & ne mérita mieux la qualité d'excellent poëte lyrique.

Quoi qu'il ait parlé de deux grans princes, & d'une reine, dont les actions peuvent fournir de matière à cent poë-

mes heroïques , ne s'étant pas toutefois servi du genre de vers qui leur est propre , & aiant u plutot dessein de chanter des himnes à leur louange , sur quelques actions particulières , que d'écrire une narration continuë , & i faire entrer plusieurs épisodes ou digressions , il ne peut legitiment prétendre qu'à ce rang dans lequel nous le mettons ; mais aussi se peut-il vanter d'i occuper une des premières places. Sapphon, Anacréon & Pindare ont aquis le plus de réputation dans cete espèce de poésie parmi les Grecs , qui se sont montrés idolatres du dernier , & en ont inventé des choses dignes de leur fidelité acoutumée , pour rendre sa mémoire plus vénérable. Chacun d'eux a suivi ses inclinations dans le choix de son sujet. La première a parlé de ses amours ; le second s'est occupé à louer les femmes & le vin ; le dernier se proposant un objet plus noble , a célébré le nom de ceux qui avoient gagné quelque courone aux jeux Olimpiques. Mais quelque vanité qui les fiata , il est certain qu'Horace vaut mieux tout seul que ces trois ensemble ; car il n'i a point de sujets qu'il n'ait traité avec une délicatesse incomparable ; & quand il con-

fesse Pindare au-dessus de l'imitation, ou il commençoit à faire des vers, ou il suivoit l'opinion comune, & tâchoit de gagner l'esprit de ses Lecteurs, par un si celebre témoignage d'humilité. Il a pu l'avoir pour maître, mais il est devenu plus habile que lui; & quiconque fera la comparaison de leurs ouvrages, trouvera sans doute son stile beaucoup plus poli, la structure de ses vers plus belle, & ses pensées plus raisonnables. Toutes les richesses de la langue latine éblouissent les yeux dans ses ouvrages; toutes ses délicatesses i chatouillent les oreilles; & j'oserois quasi dire que nous n'avons point de source plus pure & plus abondante. Que peut-on imaginer de plus digne des triomfes du grand Auguste que ces belles Odes, où il le loue avec tant de grace & de pompe, que chaque vers se peut apeler un ché-d'œuvre de l'art? Il ne s'en faut gueres que celle qu'il adresse à Drusus & à Tibere; ne réponde à la grandeur des victoires que ces vaillans Princes avoient gagnées; & chacun fait l'estime que faisoit d'une autre le grand Scaliger, dont il disoit qu'il ut mieux aimé être auteur, que de comander à un royaume. Celle

où il traite si cruëlement la fameuse sorcière Canidia n'est pas moins parfaite en son genre : & depuis que les Muses apprenent aux poëtes à découvrir leurs passions avec quelque artifice , ont elles jamais inspiré à personne des sentimens si délicats que ceux du Dialogue où il s'introduit lui-même parlant avec une de ses anciennes maitresses ? Je l'ai vu traduit par une excellente fille , que ses écrits rendent assés illustre , sans que j'entreprene de la louer , & si je m'i connois , cete copie a toutes les graces qui se peuvent desirer. Mais nous n'avons guère sujet de porter envie au siècle dans lequel ce grand home a vécu , le nôtre aiant u un Malherbe, & il semble qu'oultre la conformité de leur génie , le ciel a encore voulu qu'ils fussent témoins de la vie des plus grans Princes qui ont jamais été. Nous pouvons apeler ses pièces d'amour *Odes* , aussitot que *Stances* , puisque tout ce qui peut être chanté , peut aussi recevoir ce nom. Et si quelqu'un s'étonne que celles qui le portent ne soient pas divisées par strophes , antistrophés & épodes, il doit considérer que cete distinction seroit inutile , l'usage que nous en faisons étant bien différent



de celui des anciens qui se servoient de ces mots pour signifier les divers tours de leurs dances aux environs de l'autel, pendant lesquels ils avoient acoutumé de les chanter.

Je suis plus amoureux des anciens que ceux qui croiront que je les offense par le discours que je viens de faire ; & je ne crains point d'avouer pour mon auteur qu'il les a toujours pris pour ses guides. En effet soit que ces grands ché-d'œuvres de la nature se donassent à la profession de l'éloquence, soit qu'ils choisissent l'étude de la Philosophie, ou que se laissant conduire à leur inclination, ils s'appliquassent au métier des vers, ils y réussissoient si parfaitement, que pour être capable de produire quelque chose d'excellent, il en faut prendre les semences dans leurs livres. Il me semble qu'auprès des raiions qui sortent de leurs écrits, les lumières de la plupart de nos Modernes ne sont que ténébres ; & je ne ferois non plus de difficulté de reconoître qu'ils ont poli mon stile, enrichi ma mémoire, & formé mon jugement, que de confesser qu'un Prince m'auroit fait du bien. Mais toutes les bones choses ont deux extremités vi-

cieuses, & come je blame ceux qui les méprisent, je ne saurois souffrir ceux qui les adorent par tout, & qui ne consultent en les imitant ni leurs oreilles, ni le gout des homes qui les doivent lire. Les peintres qui veulent faire un excellent portrait, doivent s'étudier à exprimer sur la toile tous les traits du visage sur lequel ils travaillent; & il n'i a si petite observation de taches ou de rides, qui ne fasse beaucoup à la ressemblance, en laquelle consiste la perfection de leur art. Il n'en doit pas être ainsi de ceux qui prennent les anciens auteurs pour leurs patrons; car ils doivent se contenter de prendre leur ordre & leur artifice, sans dépendre servilement de leur esprit, n'osant écrire que lorsqu'ils leur tiennent la main, & imitant leurs vices aussi bien que leurs vertus. Il faut quelquefois encherir sur leurs pensées, & regarder ce que chaque nation goûte, pour ne heurter pas les oreilles, qui sont les premiers juges de l'éloquence, & ne pécher jamais contre la bienséance, sans laquelle toutes sortes d'ouvrages sont indubitablement ridicules. Malherbe sachant de quèle importance étoient ces distinctions les a rigoureusement observées. Il a aimé les Grecs

& les Romains, mais il n'en a pas été idolâtre. Il s'est enrichi de leurs dépouilles, il s'est paré de leurs ornemens, mais il les a changés auparavant avec tant de dextérité, qu'il faut avoir bone vuë pour les distinguer d'entre ceux qui sont à lui.

Il me semble que c'est douter de la puissance de la nature, que de s'imaginer qu'elle ne puisse plus faire de miracles, & d'une bone mère que nous la devons croire, en faire une cruële marâtre, de se persuader qu'elle n'a donné qu'aux anciens les dispositions nécessaires pour arriver à la perfection des sciences. Ce Parnasse si fameux dans les écrits des poëtes est la demeure des Muses, mais il n'est pas leur prison. Elles en sont autrefois descenduës, pour venir réver aux bords du Tibre, & come notre Seine est aujourdui plus renomée qu'il ne fut jamais, ne doutons point qu'elles ne prènent plaisir à se promener sur ses rives. Si elles i caressent peu de personnes, c'est qu'elles sont modestes plutot que farouches; que toute sorte d'amans ne leur plaisent pas, & qu'il n'i a que ceux entre les mains desquels leur chasteté se peut tenir assurée, à qui elles permètent d'en prendre le nom. Celui que nous

louons étoit sans doute un des plus illustres, & je ne pense pas que personne en puisse douter après avoir lu ses admirables écrits.

J'ai plutôt u dessein d'en faire l'éloge dans ce discours, que le jugement ou l'apologie; & les mêmes raisons qui me pouvoient empêcher de l'entreprendre, ont été celles qui m'ont persuadé d'i travailler. Car la matière que j'avois à traiter m'a paru si riche, que j'ai jugé qu'elle se pouvoit aisément passer d'une belle forme, & que n'ayant pas une mauvaise cause à défendre, je n'avois besoin ni des finesses de la Rétorique, ni de ces grans mouvemens, avec lesquels il faut éblouir l'esprit des Lecteurs, quand on ne veut pas qu'ils reconnoissent la vérité. Si c'est faire un sacrilege que de parler des vertus extraordinaires avec des termes & des pensées communes, j'avoué que je suis coupable du plus grand qui se cométra jamais. Mais si les louanges doivent plaire lorsqu'elles sont justes, j'aurai sans doute satisfait toutes les personnes qui liront celles que je lui ai données, son mérite ne pouvant être inconnu que parmi les nations barbares, & dissimulé qu'entre ses envieux ou ses en-

nemis. Je ne suis pas si vain que de les vouloir faire passer pour un present magnifique dont sa renomée puisse recevoir quelque augmentation de gloire. Ce m'est assés qu'il les reçoive comme un tribut ; & je ne me facherai jamais qu'un autre lui dresse des trophées plus glorieux , pourvu que ce soit avec les mêmes sentimens de respect desquels je suis maintenant touché. Il a u deux sortes de persécuteurs ; les ignorans , qui ne pouvant goûter que ce qui étoit de proportionné à leur foiblesse ont condâné dans ses écrits come ridicule , ce qu'il i avoit de plus noble ; & ses envieux , qui voulant tromper les autres après s'être trompés eux-mêmes , ont taché de persuader qu'il faisoit les fautes dont ils avoient envie qu'il fut coupable pour le condâner avec quelque aparence de justice. Les premiers pourront continuer leurs impertinences tout à leur aise, & je n'estime pasqu'il se faille beaucoup soucier du mépris de ceux, desquels on doit rejeter l'aprobation. Pour les autres j'espere qu'enfin ils se resoudront à croire leur consience , & que sa lumière étant un peu éloignée , elle ne leur fera plus si mal aux ieux qu'auparavant. En effet la

gloire ne doit pas être de ces maîtresses qui font naître des querêles entre les amans qui les recherchent. Elle demeure toujours chaste, quoi qu'elle se donne à plusieurs, chacun rencontre dans son temple la place dont il est digne, & le chemin par lequel on i doit parvenir n'est pas si étroit, que deux personnes n'i puissent marcher à la fois sans se heurter. Mais je parle à des gens qui n'ont pas envie de se laisser persuader, & il vaut mieux que je finisse ce Discours, après la vuë duquel les Lecteurs auront sujet de dire, que je les ai conduits dans un superbe palais par un chemin fort désagréable, si ce n'est point ofenser le genie du grand Malherbe, que de croire qu'ils puissent conserver le souvenir de mon facheux entretien, après avoir goûté celui de ses incomparables ouvrages.

---

MONSIEUR GEVARTIUS,  
Livre & Chapitre troisieme  
de ses *Electa*.

**C**onclamatus jam pridem locus  
est apud Tacitum lib. iv. An-  
nalianum, ubi Agrippinam postulasse  
sibi maritum dari à Tiberio, his ver-  
bis refert, At Agrippina pervicax  
iræ &c. Omitto aliorum Interpre-  
tum conatus, qui potius *Vespillones*  
ad hunc locum quàm *Medici*. Verus  
enim *Æsculapius* illi modò contigit  
nobilissimus atque amœnissimi inge-  
nii vir *Franc. Malherbius*, qui,  
cum nuper de hoc loco ageremus, pro  
in civitate, exili mutatione, in ea  
ætate legendum esse mihi asseruit.  
Quare nil certius est, &c. Non invi-  
debo Taciti Studiosis & alteram ejus-  
dem politissimi viri emendationem,  
quæ ejusdem notæ est cum præceden-  
ti &c. Alii alià adferunt. Omnium  
verò acutissimè *Malherbius* &c.



# T A B L E

## D E S L E T T R E S

contenuës dans ce Volume.

<b>A</b> U Roy ,	page 3.
<i>A Mme la Princesse Douairiere ,</i>	4
<i>A Mme la Princesse de Conty ,</i>	6
<i>A Mr le Maréchal de Basompierre ,</i>	40
<i>A Mr de Termes ,</i>	42. 49
<i>A Mme de Termes ,</i>	50
<i>A Mme la Marquise de Montlort ,</i>	55
<i>Pour Asterie , à Mr le Cardinal de Joyeu-</i> <i>se ,</i>	60
<i>A Mr de Grillon ,</i>	65
<i>Pour Caliste , à un President , 67. Pour la</i> <i>même à un qui lui avoit écrit ,</i>	68
<i>A Mgr le Cardinal de Richelieu ,</i>	97
<i>A Mr l' Evêque d' Evreux ,</i>	100
<i>A Mr l' Evêque de Mande ,</i>	103
<i>A Mr l' Evêque de Riez ,</i>	107
<i>A Mr Coeffeteau , Evêque de Marseille ,</i>	108
<i>A Mr de Racan ,</i>	117. 121. 124. 126. 135.
	139. 142.



<i>A Mr de Balzac,</i>	143
<i>A Mr de Mentin,</i>	153
<i>A Mle ma Sœur,</i>	166
<i>A Mr de Bouillon Malherbe,</i>	169. 170.
	172. 173. 175. 177. 179. 183. 186. 188.
	190. 193. 196. 199. 203. 204. 209.
	213.
<i>A Mr de Colomby,</i>	215
<i>A Caliste,</i>	226. 228. 230. 232. 235. 238.
	240. 241. 243. 246. 249. 252.
<i>A Rodanthe,</i>	276
<i>A Madame . . .</i>	39. 62. 63. 70. 85. 111. 113.
	115. 221. 223. 224. 256. 258. 259. 262.
	264. 266. 267. 268. 269. 271. 272.
	274. 275.
<i>A Monseigneur . . .</i>	38
<i>A Monsieur . . .</i>	52. 71. 73. 75. 76. 77.
	79. 81. 83. 87. 88. 89. 109.

Fin de la Table.

LETTRES.

LES LETTRES

DE

MALHERBE.





LETTRES

DE

MALHERBE.

LIVRE PREMIER.

---

AU ROY.



I.

SIRE,

Les bons sujets sont à l'endroit de leur Prince, comme les bons serviteurs à l'endroit de leurs maistresses. Ils aiment ce qu'il aime, veulent ce qu'il veut, sentent ses douleurs & ses joyes, & generalement accommodent tous les mou-

A ij

vemens de leur esprit à ceux de sa passion, Pour témoigner à Vostre Majesté que je suis de ce nombre, je lui envoie des vers que j'ai faits en l'occasion qui se presente. Si je la pouvois servir de ma vie, je la supplie tres-humblement de croire que je l'y contribuerois du mesme cœur que je fais ce malheureux petit ouvrage. Elle m'a fait cet honneur de me dire, qu'elle vouloit que je me tinsse auprès d'elle, & que je m'assûrassé qu'elle me feroit du bien. Je serois indigne de cet excès de faveur, si je me laissois devancer à homme du monde en l'affection d'estre éternellement, S I R E, vostre tres-humble, tres-obéissant, & tres-fidele sujet & serviteur,

---

A MADAME LA PRINCESSE  
Douairiere.

I I.

M A D A M E,

Quand vous partistes je n'eus point l'honneur de vous baiser les mains, & vous confirmer le vœu de ma servitude.

Ce ne fut pas à faute ni de le desirer avecque passion, ni de le rechercher avecque diligence; mais il ne plût pas à la fortune de me donner ce contentement. Je sçay bien qu'aux choses de telle importance, qui est malheureux est coupable, & que la bonne intention ne justifie pas les mauvais succez. Voila pourquoy, Madame, j'ay recours à vostre misericorde, & l'implore avec toute sorte de tres-humbles submissions. Celle de Dieu, bien qu'elle soit infinie, veut que sa justice soit satisfaite. J'en veux croire le semblable de la vostre, & pour satisfaction, ne pouvant mieux faire, je vous apporte l'offrande d'un chetif sonnet, que je fis tout aussi-tost que je sceus qu'au lieu de revenir par-deça, vous tourniez le visage vers la Provence. Il vous sera peut-estre rendu trop tard; mais le principal est qu'il vous fasse croire que je mets la gloire de vostre nom entre les plus dignes sujets où je me sçaurois jamais employer. Si j'ay cette grace de vous, j'ay toute la felicité que je desire; car avecque cela je ne doubteray point d'arriver à la gloire d'estre tenu de vous pour vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur.

---

A MADAME LA PRINCESSE  
de Conty.

III.

MADAME,

Ne pouvant aller à saint Germain, si tost que je desirois, pour une affaire qui m'est survenuë, & cependant ne voulant pas faillir à ce que je dois, je m'informe continuellement de vostre santé. Les obligations que je vous ay me la rendent chere ; & d'ailleurs le mauvais état où je vous ay veu partir, pour la nouvelle que vous veniez de recevoir de la mort de Mons. le Chevalier vostre frere, me fait craindre que le temps, quelque bon medecin qu'il soit, n'ait de la peine à vous y donner du soulagement. Ce que j'en apprens, c'est qu'à saint Germain, vous soupirez comme vous soupiriez à Paris ; qu'à toute sorte d'objets, vous recommencez vos plaintes ; que les consolations ne sont pas mieux receuës de vous que de coustume ; & finalement que vous estes bien peu differente de ce que vous

estiez le premier jour que ce pitoyable message vous fut apporté. Je sçay bien, Madame, que pour condamner vos larmes, il faudroit ignorer le plus juste ressentiment qui soit en la nature. Les autres passions ont leurs bornes étroites, & ne sçauroient si peu s'étendre, qu'elles ne soient hors de la bienveillance. Celle d'aimer est alors extrêmement louable, quand elle est extrêmement violente. Et sans mentir, si jusques icy vous eussiez moins fait que ce que je vous ay veu faire, je me fusse permis de diminuer quelque chose de l'opinion que j'ay de vostre bon naturel. Mais aujourd'huy que de l'amour d'un frere vous semblez passer à la haine de vous-mesme, & faites apprehender à vos serviteurs quelque mauvaise issuë de cette obstination à vous affliger, je ne puis que pour l'intérest de la vertu, dont vous estes presque le seul appuy en cette Cour, je ne vous supplie tres-humblement de trouver bon que je quitte la complaisance, pour me courouer à vostre douleur, & vous faire voir que sans honte vous ne pouvez céder à un ennemi, qui n'ayant autre force que celle que luy donne vostre foiblesse, indubitablement



cessera de vous poursuivre aussi-tost que vous aurez cessé de reculer. Que pensez-vous faire, Madame ? Où est allée cette crainte de Dieu, qui si exactement vous a toujours fait conformer à ses volontez ? En quelles tenebres s'est ensevelie cette lumiere d'esprit, dont vous estes renommée entre les premieres Princesses de la terre ? Auriez-vous esté si nonchalante en la consideration du cours du monde, que vous n'eussiez pas reconnu que l'instabilité des choses humaines y fait tous les jours quelque nouveau trouble ; & que pour y trouver une vie qui n'ait jamais eu de traverse, il la faut chercher parmi celles qui n'ont duré que du matin jusques au soir ? Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de si près, & luy rendez une assiduité si grande en tous lieux, & à toutes heures, qu'il n'y a personne qui la connoisse comme vous faites. Vous voyez que sa pieté envers Dieu ne peut estre plus grande, sa bonté envers les hommes plus generale, ny sa conduite aux affaires plus diligente. C'est chose que toutes les bouches publient, que toutes les plumes écrivent, & que sans estre méchant jusqu'à la rage, ou stupide jusqu'à

la brutalité, il est impossible de contredire. Et néanmoins fut-il jamais des ennemis sensibles, comme ceux que le malheur a donnez, & donne continuellement à son incomparable vertu ? Je laisse à part la mort du feu Roy, en la perte duquel, si une main plus forte que celle des hommes ne l'eust visiblement soustenuë, elle avoit dequoy ne se ressouvenir jamais qu'avecque larmes du contentement de l'avoir possédé. Je ne dis rien non plus de celle de feu Monseigneur, Prince dont l'inclination aux choses serieuses excedant la mesure de son âge, faisoit croire que les interpretations de ces feux du ciel que nous vîmes à Fontainebleau sur le point de sa naissance, tant fussent-elles avantageuses, ne l'estoient point assez pour témoigner ce qu'il falloit esperer de sa grandeur. Je parle seulement de ces brouilleries monstrueuses que lui font tous les jours ceux mesmes à qui ses liberalitez ont donné plus d'occasion de la servir. Considerez-les, Madame, & depuis le premier jour de sa Regence (lequel avecque tout ce qu'il y a de gens de bien en ce Royaume, je n'appelle jamais autrement que le jour de la resur-

rection de l'Estat ) comptez, si vous pouvez , toutes les persecutions que jusqu'à cette heure elle a souffertes , il fera malaisé qu'après un si grand exemple vous ne supportiez patiemment que de tant d'adversitez dont la vie est pleine , il y en ait quelqu'une qui soit parvenue jusqu'à vous. Vous me direz qu'en toute autre affliction que celle où vous estes, vous eussiez eu moins de peine à vous commander. Je n'en sçay rien , Madame. Il vous est demeuré assez de personnes , de qui , si vous les aviez perduës , je ne doute point que vous ne fîtes les mesmes regrets , & ne tinssiez le mesme langage. Mais prenons le cas que cela soit , & que de tous les ennuis dont vous pouviez estre touchée , cettuy-cy tienne veritablement le premier lieu. Avec quelle apparence , Madame, exigeriez-vous ou cette submission , ou cette civilité de la fortune , qu'ayant à vous oster quelque chose , elle voulust sçavoir de vous ce qu'il vous déplairoit le moins d'avoir perdu ? Est-ce une courtoisie qu'il faille attendre d'un ennemy , & d'un ennemy sans misericorde comme elle est , qu'ayant tiré l'épée pour vous frapper , il vous demande

en quel endroit vous avez envie de recevoir le coup ? Ne sçavez-vous pas que c'est à elle à choisir de nous & du nostre ce que bon luy semble , & à nous de nous résoudre , qu'à la premiere occasion ou nous serons emportez nous-mesmes , ou nous luy verrons emporter le demeurant ? Je vous accorde que la mort de Mons. vostre frere est une perte inestimable. Je ne la restrains ny à vous ny aux vostres. Le Roy & la Reine, que j'ay veu en vostre chambre le pleurer avecque vous , & qui ont fait l'honneur à Mons. vostre aîné de luy aller rendre le mesme office jusques chez luy , vous ont assez témoigné de quelle affection ils participent à vostre douleur. Toute la Cour , voire toute la France en a fait de mesme. Et certes ce jeune Prince, qui en la beauté du corps n'estoit surmonté de personne , adjoustoit à cet ornement une douceur d'esprit, une generosité de courage , & une pureté de conscience , qui ne démentoit point l'opinion qu'on a toujors eüe, que vostre Maison est si grande , qu'elle ne peut rien produire de petit. Mais quoy, Madame, puisqu'il estoit homme , falloit-il pas qu'il souffrist ce qu'ont souff-

fert tous les hommes qui devant luy font venus au monde , & que souffriront infailliblement tous ceux que les siècles futurs y verront venir après luy ? Il le falloit , Madame. Nous avons beau estre distinguez en la condition de vivre , nous sommes tous égaux en la nécessité de mourir. C'est une loy qui ne reçoit ny dispense ny privilege. Naissions dans la splendeur des palais ou dans l'obscurité des cabanes , sur le drap d'or ou sur le fumier , parmy les tapisseries , ou parmy les araignées , nous en sommes aussi peu exempts d'une façon que d'autre. Ouy , mais il pouvoit vivre quatre-vingts ans , & il est demeuré au-deça de vingt-six. Voulez-vous , Madame , estre satisfaite sur cette plainte ? Souvenez-vous de quelle horloge son heure a esté sonnée. N'a-ce pas esté de celle , qui faite quant & les siècles par l'auteur des siècles mesmes , gouverne le soleil , comme le soleil gouverne les nostres , & d'une souveraineté absoluë , assigne le commencement & la fin à tout ce qui est d'un bout à l'autre de l'univers ? De ce costé-là , Madame , comme il ne faut point esperer de grace , aussi ne faut-il point craindre d'injusti-

ce. Monf. vofre frere n'a pas vefcu ce qu'il pouvoit vivre, je l'advoue ; mais il a vefcu ce qu'il devoit. Et fi celui qui luy presta la vie eftoit comptable de fes actions, il vous feroit voir que lors qu'il la luy a redemandée, ç'a esté fans luy faire perdre une minute du temps qu'il luy avoit baillé pour la poffeder. Je ne m'arrefte pas là, Madame ; je veux de cette confideration vous faire paffer à une autre. Que fçavez-vous fi pour la retribution de fes devotions extraordinaires cette Providence éternelle, qui tousjours eft difposée au bien de fes creatures, ne luy a point voulu ôter le loisir de faire chose qui pult gafter la reputation que fon integrité luy avoit acquife, & diminuer les contentemens que fa profperité vous avoit donnez ? Il eft certain que les vertus & les vices s'accompagnent en nos mœurs, comme font les joyes & les ennuis en nos aventures. Que fçavez-vous donc fi lors qu'il eft mort, les vertus & les joyes de fa vie n'estoient point confumées ? & fi ce n'a point esté luy faire grace, que de luy retrancher des jours qu'il ne pouvoit paffer qu'entre des vices & des ennuis ? Ses inclinations eftoient verita-

blement portées au bien ; mais quels pernicieux conseillers font-ce , que la chaleur d'un âge où les passions sont furieuses , la hardiesse d'une condition à qui tout semble estre permis , & la communication des compagnies fascheuses , que dans le monde il est aussi mal-aisé de ne voir point , comme les voyant il est impossible d'en éviter l'imitation ? La constitution du corps n'est jamais si forte , qu'à la fin parmy ceux qui sont malades on ne devienne malade , ny les ressorts de l'ame si fermes , qu'on ne se corrompe quand on est long-temps parmy ceux qui sont corrompus. Et puis , seroit-ce une bonne consequence , il eust toujourns esté homme de bien , il eust donc toujourns esté heureux ; il n'eust jamais fait de mal , il ne luy en fust donc jamais arrivé ? La fortune use imperieusement de ses affections. Elle suit qui bon luy semble , mais elle ne s'attache à personne ; & si elle aime , ce n'est jamais qu'avecque liberté de haïr quand il luy plaira. Trop de gens l'ont accusée de legereté , trop de preuves l'en ont convaincuë , & l'en convainquent tous les jours , pour en avoir autre opinion. Pouviez-vous , Madame,

voir tant de traits de son inconstance à l'endroit des autres, sans l'apprehender en ce qui touchoit Mons. vostre Frere, & vous représenter que tout ainsi qu'en mourant de bonne heure, il vous a donné dequoy murmurer de la brieveté de sa vie, il pouvoit en mourant plus tard vous donner occasion de vous ennuyer de sa longueur. Je sçay bien que la belle saison des fleurs est la promesse d'une grande recolte. Mais combien de fois est-il arrivé, que tantost une fortune de gresse, tantost un ravage de pluyes, tantost un excez de sècheresse, & tantost quelque autre mauvaise disposition de l'air, ne nous a laissé cueillir pour des fruits que des feuilles, & de la paille pour des épics? Mons. vostre Frere pouvoit comme Chevalier de Malte desoler toute la coste de Barbarie, ruiner Alger, brusler Thunis & Bizerte, rompre le commerce de Constantinople en Alexandrie, resserrer les galeres du Turc au delà du Bosphore, & donner la souveraineté des mers du Levant à l'éten-dart de sa Religion. Il pouvoit aussi comme Lieutenant general d'une armée royale, mettre pié à terre en la Syrie, redresser les croix de Lorraine en la Pa-



lestine , porter les fleurs de lys aux dernières contrées des Indes , & se couronner de palmes plus hautes & plus glorieuses que ne furent jamais celles de ses predecesseurs. Certes en cela il n'y avoit rien d'impossible , ou plustost rien qui avec beaucoup de vray-semblance ne se pust esperer de luy. Mais , Madame , voyons le revers de la medaille. Ne pouvoit-il pas arriver que par quelqu'un de ces inconveniens qui mettent les terreurs paniques dans les armées , la sienne se seroit mise en fuite , & que sans avoir part à la faute , il auroit eu part au deshonneur ? Ne pouvoit-il pas tomber aux mains des Turcs , & se voir selon leur coustume confiné dans la Tour de la mer noire , ou plus cruellement encore estre mis en quelque autre prison , d'où tout l'or du monde n'eust pas esté suffisant de le rachetter ? Ces nouvelles , Madame , vous eussent esté des afflictions insupportables. Mais en voicy encore une qui n'est pas moindre. Se pouvoit-il pas faire qu'estant sensible comme il estoit aux aiguillons de l'honneur , & chatouillé de la reputation de deux combats , qui luy estoient aussi glorieusement succedez ,

que genereusement il les avoit entrepris, il en eust essayé un troisiéme, où témoignant le mesme courage, il n'eust pas trouvé le mesme événement ? Avec quel déplaisir, ou plustost avec quel desespoir l'eussiez-vous veu rapporter alors, sinon mort, au moins estropié pour le reste de sa vie, & peut-estre ayant au lieu le plus éminent de son visage les marques de son malheur, & de l'avantage de son ennemy ? Sortons, Madame, de la consideration de ces inconveniens, & tournons les yeux sur une infinité de maladies, qui le pouvoient reduire en tel estat, que pour son repos vous eussiez esté obligée de faire contre sa vie les mesmes vœux qu'auroit sçeu faire un qui l'auroit hay mortellement. Je sçay bien que sa bonne complexion luy pouvoit faire esperer une grande santé. Mais combien voyons-nous de maux si estranges, que nous ne sçavons ny qu'imaginer pour en trouver la cause, ny qu'employer pour en avoir la guerison ? Feu Mons.le Cardinal de Lorraine du titre de S. Agathe, frere de Mons. de Lorraine qui est aujourd'huy, fut d'une temperature où il n'y avoit rien à desirer. Sa fa-

çon de vivre ne pouvoit estre ny meilleure ny plus réglée qu'elle étoit. Et cependant quelles gesnes, je ne dis pas des communes, mais de celles qui font fremir les boureaux mesmes, ne seroient preferables, à ce qu'il souffrit depuis le vingt & neufvième an de son âge, que ses douleurs commencèrent, jusqu'au quarantième, que leur continuation le porta dans le tombeau ? Cette maladie fut durant onze ans l'exercice de tous les medecins, non pas de l'Europe, mais du monde. Des remedes ordinaires on vint aux extraordinaires. L'Eglise pria pour luy, & comme pour un tres-grand Prince, & comme pour un tres-digne Prelat. Enfin après n'avoir rien oublié de tout ce qui le peut essayer, ce que l'on avança fut, que trois ans devant qu'il mourust ses tourmens avec quelque diminution bien legere aboutirent à une debilité de toutes les parties de son corps, si grande & si universelle, que des fonctions de la vie il ne luy demeura que celle de voir & de parler. Vous en sçavez l'histoire, pource qu'elle est de vostre Maison, & nous la sçavons tous, pource qu'elle est de nostre siecle. Repassez-la,

Madame, devant vos yeux, & vous m'avouerez que si vous eussiez veu Monf. vostre Frere en aussi mauvais termes, vous n'eussiez gueres moins donné que vostre vie & qu'il eust perdu la sienne dans le berceau. Toutefois, Madame, soyons tout à fait indulgens à vostre desir, & nous figurons que par un bonheur digne d'estre mis entre les prodiges, sa santé aussi bien que sa fortune fust perpetuellement demeurée au meilleur estat où vous la pouviez souhaitter. Ne sçavez-vous pas qu'il est du cours de nostre vie comme de celuy de l'année, où les premiers mois ont le soleil presque sans point de nuages, & les derniers, des nuages presque sans point de soleil? Pensez-vous que vous l'eussiez toujors veu tel qu'il estoit, où quand avec Monf. vostre mary en la Place royale, habillé selon le dessein dont vous-mesmes aviez pris la peine de faire l'invention, & regardé non moins pour la bonne grace & la justesse de ses courses, que pour l'éclat & la magnificence de son entrée, il faisoit douter s'il n'estoit point l'astre mesme duquel il se disoit le chevalier? ou quand en la compagnie de Monf. vostre aîné,

conduifant les Ambassadeurs d'Espagne à l'audience des mariages , plein de bonne mine , & plus brillant que les pierreries dont il estoit couvert , il attiroit à soy les benedictions de tout ce que nous estions à la galerie , & obligeoit ceux mesmes qui le voyoient avec envie, de parler de luy avec admiration ? Non , non , Madame , la vie des hommes a sa lie aussi bien que le vin. Le vivre & le vieillir sont choses si conjointes , que l'imagination mesme a de la peine à les separer. Celuy qui a tout créé , a tout enfermé dans le cercle des âges , afin que rien ne soit exempt de leur juridiction. L'éternité n'est qu'au ciel. En la terre tout se change , tout s'altere , non d'année en année , de mois en mois , ny de semaine en semaine , mais de jour en jour , d'heure en heure , & de moment en moment. Nous ne sommes plus ce que nous estions hyer ; nous ne serons pas demain ce que nous sommes aujourd'huy ; & déjà, Madame , je ne suis plus celuy que j'estois quand je me suis mis à vous écrire cette lettre. Les années gastent les marbres ; elles ne pouvoient donc pas épargner Mons. vostre frere. Il falloit qu'il cessast

d'estre ce qu'il estoit ; de pouvoir faire ce qu'il avoit fait , & que par consequent il renonçast au bal , aux balets , aux faveurs des dames , aux combats de barriere , aux courses de bague , & generalement à tous ces passe-temps où la galanterie oblige les jeunes gens de s'occuper. Je sçay bien qu'il eust toujours ouy rendre de grands témoignages à son merite , & qu'autant de fois qu'il eust esté question de faire quelque semblable partie , on eust fait mention de luy comme d'un Prince à qui autrefois les plus accomplis avoient quitté le premier lieu. Mais jugez , s'il vous plaist , Madame , à quels termes est réduit un homme , quand pour avoir de la gloire il est renvoyé à la memoire des années passées , & que tout vivant qu'il est , il oit parler de luy de mesme façon que s'il estoit mort. Avec quelle douleur est-il croyable que Monf. vostre Frere se fust veu n'estre plus que spectateur des choses dont il avoit esté la meilleure & principale part ? Et vous-mesme , Madame , quand vous l'eussiez veu depouillé par la vieillesse des ornemens que la jeunesse luy avoit donnez , vous fussiez vous empeschée de retrancher

quelque chose, sinon de vostre affection, au moins du contentement que vous aviez pris à le regarder? Prenez la peine, Madame, de vous entretenir sur ce que je vous dis, & vous ne trouverez pas qu'en ce retranchement de jours il ait esté si maltraitté que vous le vous figurez. Il est mort jeune; mais il est mort heureux. Ses amis ne l'ont guere possédé; mais sa mort est la seule douleur qu'ils ont jamais eüe pour l'amour de luy. Il a peu jouy des douceurs du monde; mais il n'en a pas gousté les amertumes. Il n'y a fait gueres de chemin; mais il n'y a marché que sur des fleurs. Ce que la vie a de raboteux, d'aspre, & de piquant, estoit en ce reste d'années qu'il n'a point veüs. Que si au genre de mort vous trouvez dequoy murmurer, comme je croy que vous faites, que s'en faut-il que cette plainte ne soit aussi delicate que les precedentes? Je parle avecque liberté, Madame, mais je pense le pouvoir faire, pource que je parle avec affection. Ne sçavez-vous pas que la plupart des choses du monde ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises selon qu'elles sont considérées? Et si

vous le sçavez , pourquoy ne regardez-vous celle-cy du costé qu'elle vous peut donner du contentement ? Que ne dites-vous , comme il est tres-veritable , que Mons. vostre Frere ayant à mourir, a esté bien-heureux de rencontrer une mort qui l'ait exempté d'estre cinq ou six semaines , ou peut estre cinq ou six mois dans un lit , à souffrir outre la rigueur de son mal , l'importunité des remedes que l'on eust inutilement essayez pour le guerir ? Il a eu quatre heures pour nettoyer son ame des souilleures de la terre , & les a si dignement employées, que sans faire injure à cette bonté misericordieuse , qui n'est jamais déniée aux repentances veritables , il n'est pas possible que nous doutions qu'il ne possède aujourd'huy les felicitez du ciel. Quel loisir luy eussiez-vous desiré davantage ? Luy pouvoit-il mieux arriver , que de ne souffrir gueres ce qu'il avoit à souffrir necessairement ? Je pense , Madame , vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite en une petite ville ( & crois que c'estoit celle mesme où par un excez de joye il fut receu d'une compagnie de femmes en habit d'Amazones )



ayant mis pié à terre à la porte de son logis, & s'y estant arresté pour voir repasser l'infanterie qui estoit venuë au devant de luy, comme quelques-uns de ce nombre infiny de noblesse qui ne l'abandonnoit jamais le priaissent de se retirer, de peur des inconveniens que le plus souvent on void arriver en semblables occasions, il leur respondit en riant qu'ils ne s'en missent point en peine, & qu'il falloit un coup de canon pour le tuer. Que vous semble de cela, Madame? Pouvez-vous luy estre si bonne sœur comme vous estes, & luy souhaitter une autre fin que celle qu'il a déclaré luy-mesme luy estre la plus agreable? Je ne sçay pas le jugement que vous en pouvez faire; mais quant à moy, puis que par la sagesse infinie de nostre Reine, vrayement bonne, vrayement grande, & vrayement adorable, il est impossible à nos factieux de ressusciter la guerre, & que pour cette raison Monf. vostre frere ne pouvoit mourir en aucune de ces occasions recherchées par ceux de son courage & de sa profession, je ne puis prendre ce qui luy est arrivé que pour une gratification de la fortune, qui le traitant selon son  
humeur,

humeur, a voulu qu'au milieu mesme de la paix il y eust en sa mort quelque image de guerre, & se conformant encore à ce qu'il avoit dit, que des armes communes n'estoient pas capables de luy oster la vie, a choisi celles qu'il avoit approuvées, & que veritablement, comme les plus furieuses, elle a creu les plus propres à témoigner l'estime qu'elle faisoit de sa valeur. Mais prenons le cas qu'il se fust noyé dans une riviere, qu'un cheval se fust abbatu sous luy, & luy eust rompu le col, que la cheute d'une maison l'eust accablé, ou que par quelque autre accident vous en eussiez esté privée; n'eussiez-vous pas tousjours dit ce que vous dites, & tousjours pleuré comme vous pleurez? Je n'en doute point, Madame. En quelque verre qu'on vous eust baillé ce breuvage, vous ne pouviez que luy faire mauvaise mine. Oïtons donc ce pretexte à vostre douleur, & voyons si elle en a de plus considerables. Elle est trop ingenieuse & trop diligente pour laisser en arriere quelque raison dont elle se pense justifier. Vous n'avez point vû mourir Mons. vostre frere. Je m'asseure que cette circonstance est de celles où vous

croyez avoir quelque sujet de vous arrester. Mais, Madame, quand en cela vous eussiez esté servie selon vostre souhait, que vous en pouvoit-il réussir, ny pour vostre soulagement, ny pour le sien? Vous l'eussiez veu nager dans le sang, il vous eut veu noyer en larmes. Et qui doute que la presence des objets faisant son effet ordinaire, ne luy eust accru le sentiment de sa douleur, & à vous celui de vostre affliction? Mais il eust pris plaisir de mourir entre les siens. Et quoy, Madame, n'estimez-vous rien qu'il soit mort aux bras d'une troupe de gentils-hommes, qui en cet accident furent bien à peine empeschez de se precipiter eux-mesmes, & s'adjouster aux exemples de ceux qui n'ont point voulu garder leurs vies après avoir perdu celle de leurs amis? Il n'est pas croyable, Madame, comme avec cet art de charmer les esprits, qui certainement est fatal à vostre maison, il avoit universellement acquis les volontez de toute cette province. Je vous ay fait voir les lettres que Monsieur du Vair & Monsieur de la Cepede m'en ont écrites, où l'expression du regret qu'ils en ont est si claire que l'on ne peut douter

de leur affection. Et d'ailleurs, l'un estant premier President au Parlement, & l'autre ayant la mesme charge en la Cour des Comptes, vous pouvez bien juger que ce goust leur est commun avec une infinité de bons serviteurs du Roy, dont leurs compagnies sont aussi remplies que nulle autre qui soit en ce Royaume. Cela me gardera de vous en produire d'autres témoignages. Et puis, comme sçauriez-vous ignorer chose qui touche Monf. vostre frere, vous qui selon la coustume de ceux qui aiment, ne tenez point de temps mieux employé, que celuy que vous donnez à vous en faire entretenir? Ne sçavez vous pas que le lendemain que son corps fut arrivé à Arles, le peuple criant & gemissant d'une façon qu'il sembloit après l'avoir perdu ne vouloir plus rien sauver, arracha les cloux de sa biere, découfit le drap où il estoit ensevely, & ne trouvant aucun changement en son visage, en fit faire un portrait qui a est mis en leur maison de ville, pour estre à ceux qui vivent un advertissement de ne se laisser jamais de le plaindre, & à leur posterité une exhortation comme hereditaire d'en garder la memoire éternel-

lement ? Ne sçavez-vous pas que cette mesme ville & celle d'Aix ayant disputé l'honneur de luy donner sepulture, la resolution que l'on a prise d'en laisser le corps aux uns & envoyer le cœur aux autres, a esté le seul expedient qui les a pû mettre d'accord ? Vous le sçavez, Madame, & par consequent ne pouvant douter qu'en un lieu où il estoit si chèrement & si passionnément aimé, il ne soit mort aussi content que dans l'hostel de Guise, vous avez dequoy en estre satisfaite, & moy dequoy cesser d'en contester avecque vous. Je croy qu'il ne me reste plus que l'assemblément que vous faites de l'interest du Roy & de la Reine avec le vostre. Vous prévoyez, ce vous semble, des occasions où les gens de bien seront nécessaires ; tellement qu'après avoir pleuré pour vous la perte d'un frere, vous pleurez pour leurs Majestez celle d'un serviteur, que sa fidelité, son bras, & son courage leur faisoient estimer l'une des plus fermes defences de leur Estat. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Madame, que je reconnois comme vous aimez la Reine. Je sçay qu'en vos propos ordinaires, & aux lettres où vous parlez d'elle, vous ne l'ap-

pellez jamais autrement que vostre bonne maistresse ; & qui plus est , je vous ay ouy dire plusieurs fois que si elle estoit morte , vous ne voudriez pas vivre une heure après. C'est pourquoy je ne m'étonne pas que vous soyez en peine de son repos. Nous avons tous cette coustume , que le salut des choses qui nous sont cheres n'est jamais si asseuré , que nous n'y soupçonnions quelque danger. Et certainement c'est là que la peur a bonne grace , si elle peut jamais l'avoir en quelque part. Mais , Madame , à regarder les choses , non selon ce qu'elles semblent en apparence , mais selon ce qu'elles sont en effet , combien s'en faut-il que nous ne soyons si mal qu'on nous le veut persuader ? Il se peut faire que nos derniers feux ont laissé quelque chaleur en leurs cendres. Mais qu'y a-r'il en cela qui soit digne des alarmes que nous prenons ? Quelle doute pouvons-nous faire que la Reine qui les a éteins ne les empesche de se r'allumer ? Si nous estions aux premiers jours de son administration , la nouveauté nous en pourroit estre suspecte. Mais aujourd'huy qu'elle a veu les affaires aux formes les plus extravagantes qu'elles puis-

sent estre , & que si victorieusement elle nous a mis hors du boubier où nostre fureur nous avoit precipitez , à quel propos cette apprehension ? Comme les yeux sont les plus beaux du monde , ils sont aussi les plus clairvoyans. Il n'y a nuage qui les offusque, artifice qui les trompe , ny charme qui les éblouisse. Tant qu'ils veilleront pour nous , assaille-nous qui voudra , le passé nous doit asseurer de l'advenir. Au pis aller , il ne faut plus que trois ou quatre ans au Roy , pour faire le monde sage , & chastier ceux qui ne le seront pas. Toutes grandes qualitez ont en luy de tres-grands commencemens. C'est un jeune lyon qui aura bien-tost de la force aux ongles ; & alors malheur aux oppresseurs de son peuple , & aux contempteurs de son autorité. Attendons-en le terme avec patience ; nous y touchons du bout du doigt. Que si nous sommes si malheureux qu'entre-cy & ce temps-là nous ne puissions compatir avec le repos , & que nos mauvaises humeurs fassent renaître quelque desordre , l'honneur qu'en ces dernieres occasions la Reine a fait à Monf. vostre aîné de le désigner Lieutenant general en l'Armée du

Roy, ne vous est ce pas une obligation de croire avecque elle qu'il n'y a rien que l'on ne se doive promettre de sa valeur ? Ce n'est pas un Prince du rang du commun. Tous ceux qui font de sa qualité ne sont pas de son merite. La nourriture qu'il a prise dans les perils de la guerre, où Mons. vostre pere le mena si jeune, qu'il a presque aussi-tost sceu combattre que marcher ; & sans mettre en compte les autres actions, aussi infinies comme elles sont infiniment glorieuses, la seule reprise de Marseille, qu'il osta aux seditieux le jour mesme qu'ils la devoient bailler aux estrangers, sont des considerations assez fortes pour autoriser toute la bonne opinion qu'on scauroit avoir de luy. Ne luy faites pas cette injure, de croire que si nous avons des monstres, il nous faille une autre épée que la sienne pour les exterminer. Ne desobligez ny luy ny Mess. vos deux autres freres, avec des plantes qui leur font croire que vous preferez ce que vous avez perdu à ce qui vous est demeuré. La diminution de leur nombre n'a rien diminué de leur grandeur. Ils sont ce qu'ils estoient, & peuvent ce qu'ils pouvoient auparavant. Consolerez-vous en



eux , & avecque eux. La nature est satisfaite , il est temps que la raison soit écoutée. Les hommes , qui ne sont que vers de terre , ou pour mieux dire , qui ne sont rien , s'offensent quand on murmure contr'eux. Ils veulent que leurs actions soient réputées irreprehensibles , & le veulent si absolument , qu'il se faut résoudre , ou d'approuver tout ce qu'ils font , ou de les avoir pour ennemis. Je vous laisse à penser , Madame , comme Dieu peut trouver bon que nous le soumettions à nostre censure. Vous avez toujours eu peur de luy déplaire. Ne soyez point dissemblable à vous-mesme en cette occasion. S'il fait des choses contre nostre goût , il n'en fait point qui ne soient pour nostre bien. Je sçay qu'il n'est pas raisonnable de vouloir venir à compte avecque luy. Sa qualité d'arbitre souverain de nos biens & de nos vies y résiste , & vous sçavez trop bien ce qui luy est deub pour écouter cette proposition. Mais quand cela seroit , & que je vous représenterois qu'il vous a fait naistre des maisons de Lorraine & de Cleves , toutes deux si renommées , qu'il n'y a coin de la terre qui n'en connoisse la gloire , & toutes deux

si grandes, que l'Europe n'a point de Rois à qui l'une ou l'autre ne vous face appartenir; quand de vostre naissance venant à vostre personne, je vous ferois prendre garde aux graces de corps & d'esprit qu'il vous a données, si miraculeuses, qu'il y a dequoy vous faire plus que ce que vous estes d'extraction; & qu'à cela j'assemblerois l'honneur qu'il vous fait d'estre aimée d'une Reine qui porte la premiere couronne du monde, & Reine si accomplie en toute sorte de merites, que ses vertus ne la font point regner plus sagement, que ses beautez la font regner de bonne grace; quelle si mauvaise estimation scauriez-vous faire de la moindre de ces obligations, que vous n'y soyez plus que récompensée, non seulement de la perte que vous avez faite de Mons. vostre frere, mais de tout ce que la fortune vous scauroit jamais oster à l'advenir? Je scay bien que la privation des choses nous estant amere selon que la possession nous en a esté douce, il est mal aisé que sans des regrets incomparables, il vous ressouvienne des soins dont Mons. vostre frere a continuellement obligé vostre affection. Mais puis que l'esperance de re-

voir ceux que nous aimons est la consolation de leur éloignement, pourquoy ne peut-elle estre employée en cette absence, comme en toutes celles qui autrefois l'avoient séparé de vous ? Il n'y a point d'apparence qu'il doive revenir au monde ; mais y en a-t'il que vous ne deviez point aller au ciel ? On y va, Madame, par le chemin que vous prenez. La pieté l'y a mené, la pieté vous y menera. Ce sera là qu'un jour avecque luy vous aurez en la source mesme les plaisirs que vous n'avez ici que dans les ruisseaux. Ce sera là que les estoilles que vous avez sur la teste seront à vos pieds ; là, que vous verrez passer les années, fondre les orages, gronder les tonneres au dessous de vous. Et alors, Madame, si parmy les glorieux objets dont vous serez environnée, il vous peut souvenir des choses du monde, avecque quel mépris regarderez-vous, ou ce morceau de terre dont les hommes font tant de regions, ou cette goutte d'eau qu'ils divisent en si grand nombre de mers ? Quelle risée ferez-vous de les voir tantost empeschez après les necessitez d'un corps, auquel ils n'ont pas si-tost baillé une chose qu'il leur en demande une au-

tre ? & tantost inquietez de la foiblesse d'un esprit , qui tous les jours les met en peine de se delivrer par un second vœu de ce qu'ils ont obtenu par le premier ? Prevenez , s'il est possible , ces genereuses pensées. Commencez à parler du monde comme vous en parlerez quand vous en serez sortie. Reconnoissez - le pour un lieu , où jusques à ce que vous ayez tout perdu , vous perdrez tous les jours quelque chose ; & de ces meditations , faites un prejudgé à vostre belle ame , qu'ayant eu son origine du ciel , elle est de celles qui auront quelque jour la grace d'y retourner. Il y a environ deux ans que faisant office de bonne parente au Roy & à la Reine d'Angleterre , vous les consolastes de la mort du Prince de Galles avec une lettre , où je puis dire avoir veu des conceptions & des paroles que je ne vis jamais ailleurs. Tournez aujourd'huy vos armes contre vous-mesme , & vous commandez en la mort d'un frere , ce que vous avez exigé d'un pere & d'une mere en la perte d'un fils. Toute la France a les yeux tourneés sur vous , pour y voir le combat d'une douleur infiniment sensible & d'un courage extrêmement relevé. Les vœux des spe-

Etateurs sont differens comme sont leurs passions. Soyez du costé de ceux qui vous desirent la victoire. Ce que notre infortune a de plus cuisant , c'est la joye qu'en reçoivent nos ennemis. Les vôtres ont eu le plaisir de voir chanceler vostre constance ; faites qu'ils ayent le déplaisir de la voir demeurer debout. Enfin , Madame , si vous ne voulez avoir soin de vous-mesme , ne privez pas Madame vostre mere de ce que vous luy devez. Tant que vos larmes couleront , il est impossible que les siennes s'arrestent. Vous n'ignorez pas qu'à prendre les choses comme la nature les a rangées , son affection n'aille devant la vostre. Donnez-luy l'exemple de se resoudre. Toute la Cour , qui adore sa bonté , vous en supplie par ma bouche , & vous supplie aussi de vous souvenir qu'estant vostre compaignie & la sienne la plus agreable relasche que prene la Reine en cette infinité de travaux dont nous la persecutons , il est à craindre que si vous continuez en l'estat où vous estes , elle n'en reçoive pas le contentement accoustumé, Il n'y a rien de si contagieux que la tristesse , ny que plus facilement la communication face passer d'un es-

DE MALHERBE. LIV. I. 37  
prit à l'autre. Prenez y garde, Madame.  
Le plus louable soin que nous pouvons  
avoir c'est de contribuer ce qui dépend  
de nous à la conservation d'un si pre-  
tieux trésor. Recueillons-y nos vœux,  
r'assemblons-y nos affections, & ou-  
blions tout pour son service, comme  
nous la voyons s'oublier soy-mesme  
pour nostre salut. Je veux croire que  
quand vous fermeriez l'oreil à toutes les  
raisons du monde, vous l'ouvririez à  
ce qui est de sa considération; & qu'a-  
près avoir esté conjurée par une chose  
qui vous est si chere comme elle l'est, &  
qui peut sur vous ce qu'elle y peut, vous  
ne sçauriez plus rien ouïr qui ne vous  
soit importun. Ce sera donc icy que je  
finiray ma lettre. Je m'y suis plus éten-  
du que je ne pensois; mais vostre diver-  
tissement en fera plus long, & vous y  
connoistrez mieux la fin que je m'y suis  
proposée, qui est, Madame, de vous té-  
moigner que je suis & veux estre toute  
ma vie vostre tres-humble & tres-affec-  
tionné serviteur. A Paris, ce 29.

1614.



## I V.

**M**ONSEIGNEUR,

Ce seroit une contestation bien inégale, que des paroles d'un pauvre gentil-homme comme je suis, avec les effets d'un Prince tel que vous estes renommé par la voix generale de tout le monde. Voila pourquoy, Monseigneur, je ne m'étendray point à vous représenter avec quel déplaisir je me sens indigne de cet excez de courtoisie dont le beau present qu'il vous a plu me faire m'est un témoignage manifeste. Tout ce que raisonnablement je puis demander à ma fortune, c'est qu'elle me conserve l'honneur qu'elle m'a fait recevoir d'estre l'un des objets de vostre bienveillance. Je sçay bien que ce ne luy sera pas un petit ouvrage, veu la petitesse de mon merite. Mais, Monseigneur, vous y contribuerez, s'il vous plaist, vostre bonté, par l'intercession de laquelle ayant déjà obtenu tant de faveurs, je me promets encore celle d'estre reconnu de vous pour vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

V.

**M**ADAME,

J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eu. Mais sans mentir, Madame, soit que la qualité relevée de ceux qui font le bien donne de la vanité à ceux qui le reçoivent, soit que l'inclination naturelle que vous avez à la courtoisie vous face avoir quelque grace particuliere en la distribution de vos faveurs, il faut avouer que rien ne m'a jamais touché, comme la superfluité d'honneur qu'il vous a plû me faire en cette occasion. Il n'est point de paroles pour en faire le remerciement, aussi n'en chercheray-je point. Je me contenteray de vous dire, que cet effet de votre bonté a fait rougir mon affection par la connoissance de son defaut. Elle avoit creu estre en un point où rien ne se pouvoit adjouster, & ce dernier accroissement luy a fait paroistre le contraire. C'est, Madame, que la gloire de per-



fection est , à la honte du reste du monde , reservée à vostre merite. Je brusle d'impatience de l'aller adorer. Aussi sera-ce le premier devoir que je rendray tout aussi-tost que je seray hors de ma brouillerie. Pour le moins , Madame , par ce petit témoignage vous connoistrez ce qui est tres-veritable , & que je vous jure devant Dieu , que vous estes la Princesse du monde à qui avec plus de passion je suis & seray eternellement tres-humble & tres-fidelle serviteur.

---

A M. LE MARECHAL  
DE BASSOMPIERRE.

V I.

**M**ONSIEUR,

Il est vray que la fortune a trop longtemps deliberé sur la recompense d'un merite si grand & si manifeste comme le vostre ; mais quoy que s'en soit , à la fin elle s'y est resoluë. Et sans mentir vos actions luy ayant de tout temps fait connoistre qu'elle vous devoit des gratifications extraordinaires, les services qu'a-

vec tant de perils vous avez rendus au Roy en ce dernier trouble l'en ont si vivement sollicitée, qu'il falloit que sans plus de remise elle s'acquittast de cette dette, ou qu'ouvertement elle se declarast ennemi de vostre vertu. Je ne sçay avec quelles paroles une joye qui est commune à toute la Cour, voire à toute la France, vous aura esté représentée par ceux qui vous auront fait ce compliment. Pour moy, je ne vois rien qui vous puisse mieux exprimer la mienne, que de vous dire que j'ay esté aussi aise que vous soyez parvenu à un honneur que je vous avois tousjours desiré, comme je le fus de voir tomber nos idoles d'un lieu où je ne les avois jamais regardez qu'avec abomination. Je ne suis pas de si mauvaise humeur, que je permette aux sujets de se bander contre les volontez du Prince; mais aussi quand ceux qui sont aimez de luy mettent ses affaires en desordre; je suis trop peu fait à la complaisance, pour avouer qu'il soit ny raisonnable ny possible d'en recevoir du mal & de ne leur en souhaiter point. Une des principales marques de la benediction de Dieu sur le Roy & sur le Royaume, c'est que la faveur se rencon-

tre en des personnes qui de mesme soin  
 que le pilote travaillent au salut du na-  
 vire , & n'ayent point de plus grand in-  
 terest que celuy de sa prosperité. Je vous  
 ay tousjours reconnu d'une inclination  
 tellement portée à toutes choses gran-  
 des , que si cela doit jamais estre , c'est  
 de vous de qui nous en devons esperer  
 le premier exemple. Dieu vueille que  
 cela soit , & que le point où les autres  
 terminent leur grandeur , ne soit que le  
 premier degré de la vostre. A la charge  
 toutefois , Monsieur , que vous me con-  
 serverez en vos bonnes graces , & que  
 tousjours vous me ferez l'honneur de  
 me tenir pour votre tres - humble &  
 tres-obeïssant serviteur.

---

A M. D E T E R M E S.

VII.

M O N S I E U R ,

Je viens d'apprendre la perte que  
 vous avez faite de Monsieur vostre fils ;  
 & celuy mesme qui m'en a donné la  
 nouvelle m'a donné cette vanité, que

de tous ceux qui en cette occasion vous consoleront, il croit que je suis celuy que vous écouterez le plus volontiers, & qui aura le plus de pouvoir sur vostre esprit. Je sçay bien, Monsieur, qu'il n'y a si mauvais pere, qui sans quelque regret puisse estre privé du plus mauvais fils qui soit au monde. C'est pourquoy ayant tousjours reconneu en vous un parfaitement bon naturel, & en Monsieur vostre fils des qualitez parfaitement aimables, je ne veux pas nier qu'en la nouveauté de cet accident vous ne fussiez extrêmement insensible, si vostre ennuy demeueroit dans la mediocrité. Les amitez que les opinions nous impriment commencent legerement, & finissent de mesme. Un foible soupçon les ébranle, une petite offence les ruine. Celles qui ont leur naissance dans les sentimens de la Nature, s'attachent en nous avec des racines si profondes, qu'il n'y a qu'une violence prodigieuse qui soit capable de les en arracher. Mais après tout, Monsieur, quand vous vous ferez abandonné au desespoir, & que pour complaire à vostre douleur vous aurez desobligé tous ceux qui vous prient de la diminuer, doutez-vous que

le temps n'obtienne de vous ce que vous n'aurez pas voulu accorder à la raison ? Vous avez beaucoup perdu , je l'avouë. Ce seroit un compliment injurieux , de vouloir , pour faire cesser vos plaintes , calomnier celuy pour qui vous les faites. Mais avec quel pretexte pouviez-vous esperer de ne les perdre jamais ? J'ay bien certes ouy parler de quelques personnes , voire de quelques races , à qui Dieu a donné des privileges extraordinaires ; mais de celuy de ne mourir pas , je suis encore à en voir le premier exemple. Remettez - vous devant les yeux toutes les maisons que vous connoissez ; en trouverez-vous une où vous n'ayez veu des larmes pour le mesme sujet qui est aujourd'huy la cause des vôtres ? Laissons-là les conditions privées. S'il y a quelque chose de grand au monde , vous m'accorderez qu'il est au Louvre. Et cependant , sans nous souvenir des choses passées , n'y voyez-vous pas aujourd'huy nostre tres-bonne & tres-belle Reine en dueil pour la mort du Roy son pere ? Pere de qui chacun sçait qu'elle estoit incomparablement aimée , & Roy qui ne tenoit gueres moins que la quatrième partie du monde en l'éten-

duë de ses Estats. Non, non, la mort n'est ennemie ny d'un peuple, ny d'une famille. Elle est ennemie du genre humain. Et comme sa nécessité n'a point de remede, sa rigueur n'a point aussi d'exception. Autant de fois que nous voyons les portes de nos voisins tenduës de noir, autant de fois sommes-nous avertis que les nostres auront le mesme parement au premier jour. Je sçay bien que vous direz que c'est l'ordre de la nature, que le pere meure premier que le fils. Il est vray qu'il n'y a pere ny mere qui ne tiene le mesme langage. Mais à quel propos voudroit-on que la mort suivist les affections de la Nature, elle qui fait profession de n'estre au monde que pour la ruiner? Les années sont toutes de douze mois. C'est une borne où tousjours elles arrivent, & qu'elles n'outrepassent jamais. Il n'en est pas de mesme de nos vies. Leur durée est courte ou longue, comme il plaist à celuy qui nous les donne. Tantost il arrache le fruit en sa verneur, tantost il en attend la maturité, tantost il le laisse pourrir sur l'arbre; mais quoy qu'il face, les creatures doivent cette submission à leur Createur, de croire qu'il ne fait rien que justement.

Il n'offense ny ceux qu'il prend jeunes, ny ceux qu'il laisse devenir vieux. De demander pourquoy il fait les choses avec cette diversité, c'est une question dont peut-estre nous serons éclaircis quand nous serons en lieu où la lumiere sera plus grande. Pour cette heure nous sommes dans les tenebres, qui nous rendent nos curiositez inutiles. Il y a des sondes pour les abysses de la mer; il n'y en a point pour les secrets de Dieu. Croyez-moy, Monsieur, ostez-vous ce trouble de l'esprit. Il n'y scauroit continuer qu'à la diminution de vostre honneur. Vous avez satisfait à la memoire du fils que vous avez perdu, pensez à ceux qui vous sont demeurez. Ils sont branches de la mesme souche, & vous donnent les mesmes esperances; ayez-en le mesme soin, & vivez pour leur donner le mesme secours. Je vous en conjure par cette charité qui est la cause de vostre ennuy, & vous en conjure encore par l'affection extrême que vous avez tousjours portée à Madame vostre femme. Vous luy devez toute sorte de bons exemples; donnez-luy celuy de se conformer à la volonté de Dieu, & craignez que vous voyant si opiniastre à

vous affliger, elle, qui est d'un sexe où il semble que la tendresse de cœur soit une louange, ne se porte à des extrémités qui adjoustant un second malheur à celui qui vous est arrivé. Finalement, Monsieur, souvenez-vous que vous avez un frere, que non seulement nostre Cour, mais toutes les Cours estrangeres prennent pour un patron de vertu. Vous luy avez des obligations aussi grandes que vous les sçauriez desirer d'un pere. Portez-luy ce respect de croire que quoy que la fortune vous oste, vous aurez tousjours assez tant qu'elle vous le conservera. Si à ces considerations, qui sans doute sont essentielles, vous en voulez adjouster de glorieuses, representez-vous l'honneur que vous fait le Roy, de se servir de vous aux principales charges de son armée, & par cet employ croyez estre obligé à ne connoistre point d'interest dont vous deviez estre touché comme du sien, Vous le voyez en l'âge de dix-neuf ans sur le point de terminer une affaire si épineuse, que jusques à present un homme eust semblé avoir faute de sens commun qui eust seulement parlé de la commencer. Vous avez part à ses travaux, ayez en aux joyes



que la prospérité donne aux gens de bien, & vous préparez aux conquestes qu'indubitablement il va faire, les plus grandes & les plus importantes à cette Couronne que jamais ait faites aucun de ses predecesseurs. Vous avez tousjours tellement aimé la gloire, que quand la France a esté sans brouilleries vous estes allé chercher la guerre en Hollande, au Piémont, & generalement par tout où vous l'avez pensé trouver. Ne faites point qu'on vous demande ce qu'est devenu vostre courage en cette occasion. Les victoires que nous avons sur nos ennemis ne sont jamais tellement nostres, que nous n'en devions une partie à la fortune, où à l'assistance qui nous est donnée d'ailleurs. Celles qui legitime-ment nous appartiennent, & desquelles personne ne prend part avecque nous, sont celles que nous avons sur nos passions quand en dépit d'elles nous gardons nos ames en leur assiette, ou les y remettons bien-tost après que le trouble les en a fait sortir. Je ne suis pas si mal-avisé que de vous penser dire des choses que vous ne sçachiez mieux que moy ; mais l'inclination que vous avez tousjours eüe à m'estimer plus que je ne vaux, & me  
vouloir

avoir plus de bien que je n'en mérite, m'obligeant à vous rendre toutes sortes de devoirs, j'ay pensé que sans une ingratitude manifeste, je ne pouvois ne contribuer quelque chose au soulagement de vostre affliction. Si j'y réussis, j'auray touché le but que je me propose; sinon, je vous auray pour le moins fait voir combien vos bonnes graces me sont cheres, & combien je desire, Monsieur, que vous continuez de m'aimer, & de me tenir pour vostre tres-humble & tres-obligé serviteur.

---

A MONSIEUR DE TERMES.

VIII.

MONSIEUR,

Je suis mieux avecque la fortune que je ne pensois, puis que j'ay encore l'honneur que vous vous souvenez de moy. J'y feray comme je desire, quand je vous pourray témoigner jusqu'où m'a touché le ressentiment d'une faveur aussi peu attendüe, que certes je reconnois que je l'ay peu meritée. La plainte que

C

vous faites de mon silence meritoit bien un remerciement extraordinaire. Mais ne sçavez-vous pas , Monsieur , qu'il ne faut rien chercher de bon chez ceux qui sont malheureux comme je suis , & que tout les fuit , jusqu'aux paroles mesmes qui ont de l'éclat ? Contentez-vous qu'avecque un langage sans ornement , comme l'affection est sans fard , je vous die que jusqu'à la mort , au delà de laquelle on ne peut rien promettre , les obligations que j'ay à Monseigneur & à vous vivront en ma memoire , & en mon cœur la devotion qu'elles y ont produite de vous estre , Monsieur , tres-humble & tres-fidelle serviteur. A Paris ce 13. Avril 1613.

---

## A MADAME DE TERMES.

### IX.

**M**.A D A M E ,

J'ay veu depuis huit ou dix jours une lettre , où vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi. Je vous jure que cette faveur , aussi peu attenduë que meritée , m'a tellement surpris , qu'elle m'a

quasi persuadée de faire plustost semblant de ne l'avoir point receuë, qu'en le confessant ne vous remercier pas ny selon mon devoir, ny selon ma volonté. Quoy que s'en soit, Madame, si j'ay failly d'avoir deliberé là dessus, je le repare en me rengeant du costé de la bonne foy. Celuy qui m'a mis en cet estat de la gloire est Monsieur de Racan, qui est icy pour demander à Madame de Bellegarde congé de se marier avec une fille d'Anjou, que l'on dit estre assez riche. Cela luy estant accordé, comme je crois qu'il sera sans beaucoup de peine, il fait comte de s'en retourner. Tellement que si quelqu'un de ses amis des lieux où vous estes a envie de danser à ses nopces, il est temps qu'il se prépare. Pour l'épitalame, il ne luy coustera rien. Il fera ses écritures luy mesme. Après cela, à Dieu les Muses, il aura bien à monter ailleurs que sur Parnasse. On se promet force balets à ce carefme-prenant, mais, Madame, vous n'y serez point, & par consequent la Bourgogne aura quelque chose de plus que la Cour, au jugement de tous ceux qui ont le goust bon, & particulièrement de vostre tres-humble & tres-obeïssant serviteur.

X.

**M**ONSIEUR,

Il est certain que de tous ceux qui tâcheront de vous donner quelque consolation au malheur qui vous est arrivé, il y en aura peu qui ne le fassent plutôt par une louable coutume que par une connoissance véritable de vostre affliction. On ne parle gueres bien des choses, que quand on en parle par expérience. J'ay fait autrefois une perte semblable à celle que vous venez de faire. C'est pourquoy, Monsieur, prenant sur le sentiment que j'en eus alors, la mesure de celui que vous avez à cette heure, je ne voy pas que sans vous faire un déplaisir extrême il soit possible de rien condamner en l'extrémité de vostre douleur. Si elle n'estoit ce qu'elle est, elle ne feroit pas ce qu'elle doit estre. Les Rois veillent pour tout le monde quand ils vivent, & par cette raison, quand ils meurent, tout le monde est tenu de les regretter. Mais en cette concurrence de personnes affligées, qui doute que ceux

à qui durant leur vie ils ont fait des gratifications particulieres , ne soient en leur mort obligez de se monstrez les plus affligez, & s'estimer vaincus si quelqu'un est arrivé jusques à ce point de les avoir égalez ? Je feray donc , Monsieur , tout au rebours des autres de qui vous recevrez le mesme compliment , & vous avoueray que sans estre incomparablement touché de la privation d'un si grand & si bon maistre , comme estoit le vostre , vous ne pouvez satisfaire à l'honneur de l'avoir possédé. Tout ce que j'ay à vous dire , & que vous pouvez ouïr sans vous faire tort , c'est, Monsieur , que vous consideriez la foiblesse des choses du monde que nous admirons comme les plus fortes , & que sans en chercher d'autres exemples, vous la consideriez en celuy mesme que vous avez aujourd'huy devant les yeux. Les deux premiers Royaumes du monde à l'envy l'un de l'autre se préparoient aux solemnitez d'un mariage qu'ils venoient de contracter. Nostre joye & la vostre disputoient à qui seroit la plus genereuse à trouver des magnificences convenables à la majesté du sujet. Et voicy que lors que nous estimions que la fortune fust toute

nostre, elle a fait voir qu'elle ne l'estoit pas tant qu'elle voulust rien changer aux regles ordinaires de son instabilité. Jugez, Monsieur, par cet accident quelle fumée c'est que la gloire du monde, & le peu de sujet que nous avons d'en faire estat. Je ne doute pas que de toutes les meditations que vous pouvez faire pour vostre soulagement, celle-cy ne soit la plus utile. Je ne vous en proposeray donc point d'autre. Seulement adjousteray-je, que vostre vertu n'estant ny moins connue, ny moins aimée du fils qu'elle a esté du pere, vous devez vous asseurer à l'avenir de la continuation des mesmes faveurs que vous avez eüs par le passé. Je prie Dieu, Monsieur, de tout mon cœur qu'il vous en face la grace, & à moy celle de vous témoigner toute l'affection qui se peut esperer & desirer de vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.



---

A MADAME LA MARQUISE  
DE MONTLORT.

XI.

MADAME,

Vous eussiez eu plustost de mes lettres , si j'eusse cru que plustost vous eussiez esté capable de les lire. Mais certainement jusques icy je vous estimois si justement occupée à regretter vostre perte , que je faisois conscience de vous interrompre, & pensois que sans vous priver d'un contentement extrême , je ne pouvois essayer de diminuer vostre douleur. A cette heure que vous avez eu quelque loisir de resserrer le débordement de vos larmes , & recueillir vos esprits dissipés en la nouveauté de cet accident , il est temps que par un témoignage de compatir avec vous , j'évite la mauvaise opinion que vous pourroit donner mon silence , & vous face voir que si quelques-uns m'ont précédé en la diligence de plaindre vostre affliction, pour le moins ne m'ont-ils point surpassé.

Ciiij.



fé en la verité de la ressentir. Il faut avouer, Madame, que ce meseroit un labeur fort agreable, de pouvoir faire quelque chose pour vostre consolation. Vostre mal en a besoin, vos qualitez y convient tous ceux qui vous connoissent, & l'affection particuliere que je vous ay vouée semble me le commander. Ce qui m'en empesche, c'est que je ne crois point qu'aux plus belles paroles du monde il y ait assez de persuasion pour adoucir une necessité si amere, comme celle où vous estes aujourd'huy reduite de ne voir jamais ce qu'autrefois vous avez veu avec tant de plaisir. Je sçay bien qu'en pareilles occasions une des raisons principales que l'on nous propose, c'est la condition bien-heureuse de ceux pour qui nous sommes affligez. Mais serois-je si mauvais estimateur, ou de vostre merite, ou de l'amour que feu Monsieur le Marquis vous a portée, que je puisse douter qu'au milieu mesme de la beatitude éternelle il ne tourne les yeux vers la terre, & qu'avec quelque soupir il ne témoigne que les joyes du ciel ne luy sont point si cheres, qu'il ne luy souviennetousjours de la gloire qu'il a eüe de vous posseder? Je ne veux pas nier

qu'en la compagnie où il est à cette heure les delices qu'il gouste soient infinies. Mais je sçay bien, Madame, qu'il en avoit d'incomparables en la vostre. C'est pourquoy de vouloir que vous soulagiez vostre malheur par la consideration de sa felicité, je n'y vois point d'apparence ; & de vous dire qu'en ce qui est ordonné par des loix irrevocables, le seul expedient est de se disposer à les souffrir, je vous estime trop par dessus le commun pour vous tenir des langages si vulgaires. J'ay perdu assez de choses, qui peutestre ne m'ont esté ostées que pour me chastier d'une fascheuse inclination que j'ay d'aimer avec trop de violence. Mais toutes les remonstrances qu'on m'a sçeu faire ne m'ayans jamais de rien servy, je serois injuste d'exiger de vous une resolution que je n'ay peu obtenir de moy-mesme. Le temps, qui termine toutes choses, a esté mon remede ; & sans doute, Madame, il sera le vostre, quelque effort que vostre obstination face de l'en empescher. La procedure en est lente, mais le succez en est infaillible. Contribuez-y ce qui dépend de vous. Je n'entens pas que vous oubliez vostre mary. Les obligations que vous avez à tou-

te sa maison me sont trop connuës pour vous donner un si mauvais conseil , & vous trop sage pour le recevoir. Ce que je veux , c'est que vous défendiez à vostre memoire les objets qui ne le vous peuvent ramentevoir qu'avec ennuy. L'humeur melancholique s'attache volontiers aux imaginations qui l'entretiennent. Quand il vous en viendra de semblables , rejetez-les , & ne recevez que celles qui vous exciteront à vous divertir. Sur tout , Madame , voyez de tirer ce profit de vostre dommage , que la Fortune qui vous a surpris vous trouve mieux préparée à l'advenir. Vous estes jeune , & par consequent ayant à vivre long-temps il est vray-semblable que ce combat n'est pas le dernier que vous aurez avec elle. Faites-luy sentir que si elle a eu de l'avantage sur vous , elle ne le doit pas tant à sa force qu'à vostre nonchalance , & que lors que vous serez sur vos gardes , elle n'en voudra pas à vous si facilement. Considerez en vostre malheur ce que vous avez toujours negligé en celuy des autres ; Que le verre n'est point si fragile , comme ce qu'il y a de plus ferme en la prosperité des hommes ; & que tous ces noms , d'ombre , songe , vent , & fumée , que

nous donnons ordinairement à cette miserable vie , sont encore de trop glorieux titres , & des comparaisons trop élevées pour exprimer son infirmité. Ce n'est point chose qu'il vous faille représenter avec un long discours, vous estant la vertu si naturelle comme elle est ; & mesmes ayant devant vous l'exemple de Madame la Comtesse , qui est le meilleur que je vous sçaurois proposer. L'inconvenient luy est commun avec vous ; mais l'expérience qu'elle a des choses du monde luy a donné , sinon plus de courage , au moins plus d'instruction de surmonter les adversitez. Elle est demeurée si droite, parmy une infinité de cheutes , & de ruines qu'elle a veüs en ce malheureux siecle , que sans lui faire injure on ne sçauroit douter qu'elle ne résiste à cette infortune aussi victorieusement qu'à toutes celles qui l'ont assaillie par le passé. C'est là que je vous remets , & à l'assistance de Dieu , en laquelle il n'y a rien qu'une belle ame commela vostre ne doive esperer. Je l'implore pour vous de tout mon cœur, & vous supplie , Madame, que je sois tousjouts conservé en l'honneur de vos bonnes graces, comme vostre tres-humble serviteur.

P O U R A S T E R I E  
A M. LE CARDINAL DE JOYEUSE.

XII.

**M** O N S I E U R ,

Parmy une infinité de choses qui me font extrêmement sensibles en mon affliction, ce n'est pas sans mentir une des moindres que le voyage que j'ay fait en cette ville ne vous ait pas esté agreable, & que j'aye esté si malheureuse que ce que j'ay fait pour la seule consideration du salut de ma vie, vostre bonté se soit laissé aller à l'interpreter d'autre façon. J'eusse creu, Monsieur, que vous remettant devant les yeux l'estat miserable où vous me trouvastes au Havre, & les mouvemens précipitez que vous reconnistes aux personnes à qui j'ay affaire, vous m'eussiez accusée de temerité si je n'eusse cherché toutes sortes de moyens pour me tirer de cette misere. Toutefois, Monsieur, puis que vous avez esté d'autre opinion, je sçay si bien l'honneur que vostre qualité merite, &

celuy que vos bienfaits ordinaires m'obligent de vous rendre, qu'au lieu de justifier une action que vous condamnez, je penseray qu'en cela, comme en toutes choses, vous voyez plus clair que je ne fais, & me contenteray de vous supplier tres-humblement de me pardonner ce que peu de personnes eussent refusé de faire en semblable occasion. Ce n'est pas chose nouvelle, qu'aux plus fermes esprits du monde la peur face naistre de mauvais conseils. Tant y a que si les aigreurs s'adoucissent, nous serons en part où mieux qu'ailleurs nous aurons moyen de conduire les choses à une reconciliation. Quant à moy, Monsieur, par le consentement que j'y apporteray, je redray tousjours preuve de mon innocence, & du tres-humble respect que je veux rendre à vos commandemens. Vous vous en assurez, s'il vous plaît, & me continuerez l'honneur de vos bonnes graces, qui me tiendront tousjours lieu du plus cher & plus précieux tresor qu'il me soit possible d'acquérir.

## XIII.

**M**ADAME,

De quelques belles paroles que vous ayez accompagné l'excuse de vostre silence, je ne la sçauois prendre que pour une accusation du mien. Aussi est-ce la verité qu'ayant en vos bonnes graces la part qu'il vous a plû m'y donner, je devois monstrier quelque sorte de soin à me conserver une si chere acquisition. Mais d'un costé un peu de vaine gloire me persuadant que c'estoit faire tort à une grande affection de luy donner de petits témoignages, & de l'autre croyant qu'après les protestations que je vous en avois faites de bouche, celles des lettres ne pouvoient estre que superflües, je n'y voulois plus rien adjoûter que la preuve de quelque tres-humble service, dont j'attendois que la fortune me fist naistre l'occasion. A cette heure, Madame, que vostre courtoisie excessive comme le reste de vos merites m'a delivré de ces scrupules, je suivray le chemin que vous m'avez ouvert. Ce

DE MALHERBE. LIV. I. 63  
fera bien certes avecque quelque honte  
que vous m'avez prévenu, & qu'il ait  
fallu que de nouvelles honnestetez  
m'ayent amené à un devoir, auquel je  
n'estois que trop obligé par les prece-  
dentes. Mais puis que vous avez toutes  
autres sortes d'avantages sur moy, je ne  
refuseray point que vous ayez encore  
cetuy-cy, & sans rien contester avec-  
que vous, me contenteray de disputer à  
tous ceux qu'avecque moy vous hono-  
rez de vostre amitié, la gloire d'en avoir  
le plus de ressentiment. Ce sera un com-  
bat où si les bons succez suivent les bon-  
nes causes, je ne douteray non plus de  
la victoire, que vous, s'il vous plaist,  
Madame, du pouvoir absolu que vous  
avez, & aurez éternellement sur vostre  
tres humble serviteur.

---

XIV.

MADAME,

Jugez s'il vous plaist de la passion que  
vous avez donnée à Monsieur de saint  
Jeran, par les remedes extraordinaires  
qu'il y employe. Il a sçeu l'honneur que



vous me faites de m'aimer, & là-dessus s'est imaginé qu'il pouvoit tirer quelque avantage de ce que je vous écrivois en sa faveur. Je n'ay rien oublié pour luy faire connoistre combien il y a peu d'apparence que les prières d'une personne inutile comme je suis à vostre service, vous doivent estre considerables. Mais n'ayant que répondre aux reproches qu'il me fait, que de tous les témoignages qui luy ont esté donnez de vostre merite, le mien est celuy qui l'a touché plus sensiblement, & que par consequent comme je suis la principale cause de son mal, je dois contribuer ce que je puis à luy en procurer la guerison, il a falu que ma discretion se soit laissé vaincre, & que j'aye eu plus d'égard à ce que son affection desire, qu'à ce que ma recommandation luy doit faire esperer. Je luy ferois tort, & à vous aussi, de vous parler de ses qualitez. Sa reputation vous les a de tout temps assez fait connoistre, & je m'asseure qu'au dernier voyage qu'il a fait vers vous, sa personne ne peut que vous en avoir augmenté l'opinion. Tout ce que j'ay à vous dire, est qu'au nombre infiny de ceux qui sans doute font la mesme recherche, si

vous réservez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui les desire avecque plus d'affection, je ne pense point qu'il y en ait qui plus que luy se doive justement promettre la gloire d'y parvenir. Il a trouvé que ce que je luy ay dit de vous est veritable ; j'espere que vous en ferez de mesme en ce que je vous témoigne de luy. Je prens trop d'interest en ce qui vous touche, pour vous rien déguiser en une affaire où il y va du vostre comme en celle - cy. Vous recevrez donc, Madame, ma bonne volonté, & pour une des plus grandes satisfactions que je puisse avoir de ma fortune, m'accorderez l'honneur de me tenir toujours pour vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

---

A M. DE GRILLON.

XV.

MONSIEUR,

Vous vivez en la memoire de tous ceux qui ont l'honneur de vous connoistre, il n'est pas raisonnable que vous

foyez moins en la mienne , ayant des occasions si justes & si pertinentes comme j'ay de vous y conserver. Ces paroles vous témoigneront comme je l'ay fait jusqu'à cette heure , & comme je le veux continuer à l'advenir Elles viennent de la Cour , & par consequent sont suspectes ; mais ayant à se presenter devant le plus grand & plus glorieux courage qui soit au monde , elles ont quitté l'artifice & l'hypocrisie , pour luy estre d'autant plus agreables qu'elles seront selon son humeur. Je ne vous entretiens point de ce que nous avons icy sur le tapis , pource que ce porteur a dequoy vous satisfaire de ce costé-là. Bien vous diray-je que l'on va icy entamer des affaires où sans doute l'on regrettera vostre épée , comme la plus brave dont la France ait jamais fait peur à ses ennemis. Mais vous avez assez vécu pour autrui , il est temps de vivre pour vous. Faites-le , Monsieur, & Dieu veuille que ce soit aussi long-temps comme le desirerent ceux qui sçavent vostre merite , & entr'eux avec plus de passion que nul autre vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

---

POUR CALISTE  
A UN PRESIDENT.

XVI.

MONSIEUR,

Il est tres-certain que les choses les plus desirées sont celles qui succedent le moins. Je le dis, pource qu'à mon retour de Normandie estant allée à Rouen, plus avecque passion d'avoir le bien de vous y voir, que pour necessité d'aucune affaire qui m'y appellast, mon malheur voulut que je fusse privée du contentement que je pensois en recueillir. Je crois bien, Monsieur, que vos gens vous auront fait sçavoir que si tost que je fus arrivée j'envoyay chez vous pour y apprendre de vos nouvelles, mais qu'ils ne vous auront pas sceu dire le regret que j'eus de ne vous y avoir point trouvé. C'est pourquoy je me suis resoluë de vous en donner le témoignage par cette lettre, & par elle-mesme vous faire connoistre le soin que j'ay de me con-

server, si non par services au moins par complimens, la part que si liberalement vous m'avez promise en vos bonnes graces. Ce sont deux choses que malaisément les paroies seront capables de vous représenter. Toutefois puis qu'à faute de mieux je suis contrainte de les employer, vous me ferez, s'il vous plaist, cet honneur de les en croire, & vous assurer, Monsieur, qu'entre celles que vostre bienveillance a par le passé jamais obligées, & qu'elle obligera jamais à l'advenir, il n'y en a pas une à qui je ne me face avecque raison ceder la gloire d'estre vostre bien humble & affectionnée servante.

---

## P O U R C A L I S T E

A U N Q U I L U Y A V O I T E C R I T .

X V I I .

**M** O N S I E U R ,

Je vois bien que ce que l'on dit est véritable, que le refus irrite les affections, & qu'avecque le temps il nous

tend passionnez des choses que du commencement nous avons tenuës pour indifferentes. La premiere fois que vous m'avez priée de vous écrire, je ne doute point que vous ne l'avez fait par maniere de discours plustost que pour autre dessein. Mais comme vous avez connu que je n'y estois nullement disposée, il se peut faire que vous vous estes piqué de ma resistance, avez pensé qu'il y alloit du vostre, de n'obtenir point ce que vous avez montré de desirer. A quelque fin que vous l'avez fait, je suis contente de vous donner cette satisfaction, à la charge que j'en recevray une autre de vous, qui sera que je n'en oye jamais plus parler. Ce seroit me diminuer de la bonne opinion que vous me voulez donner de vous. Resolvez-vous-y, croyez-moy; & si vous voulez estre du nombre de ceux qui m'honorent de leur amitié, ne me pressez point d'une chose qui est aussi éloignée de ma constance, comme elle est peu convenable à mon humeur.

## XV III.

**M**ADAME,

C'est assez de me recevoir au nombre de vos tres-humbles serviteurs, sans me le dire avecque des paroles si honnestes & si obligantes, qu'elles font honte à toutes celles dont je pourrois vous remercier. Mais je vois bien que c'est. Une courtoisie qui eust eu quelque defect, ne vous eust pas semblé digne de vous, qui estes la perfection mesme. Je sçay bien, Madame, que ma fortune ne sçauroit jamais estre capable du ressentiment que je vous en voudrois témoigner; mais pour cela je ne laisseray pas de vous supplier tres-humblement de m'en continuer l'honneur. Si je ne puis mieux, pour le moins les recevray-je comme celles des dieux, avec adoration. Je viens d'apprendre la nouvelle gratification que la Reine vous a faite. J'en loue Dieu de tout mon cœur, & le prie que leurs Majestez ne soient jamais lassés de vous continuer les effets de leur bienveillance, que je ne le sois de vous les souhai-

DE MALHERBE. LIV. I. 71  
ter. Monsieur de la Mole vous dira tout  
ce que nous avons de nouveau par deçà.  
Je garderay ce reste de page pour vous  
baïler tres-humblement les mains , &  
vous repeter , Madame , que je suis vo-  
stre tres-humble serviteur.

---

XIX.

MONSIEUR,

Il y a deux mois que je receus de vous  
une lettre la plus honneste & la plus obli-  
geante qui fut jamais écrite. Certes un  
si visible témoignage de vostre amitié me  
toucha comme il devoit ; mais pour en  
parler franchement , & selon ma coustu-  
me , ce ne fut point sans quelque dé-  
plaisir meslé parmy la joye. Je m'y vis  
engagé à une contestation de belles pa-  
roles avecque vous , & Dieu sçait quel-  
le envie je pouvois avoir d'un combat  
où j'estois assuré d'estre vaincu. C'est  
en cette consideration , Monsieur , que  
je vous ay fait si long-temps attendre  
ma responce , n'ayant pû qu'avecque  
peine me resoudre à la honte de rendre  
en plomb & en cuivre , ce que j'avois



receu en or & en argent. A la fin le sentiment de mon devoir estant demeuré le maistre, je me hazarde à vous faire ce tres-humble remerciement. Vostre courtoisie, toute portée aux excez, fera s'il vous plaist cetuy cy, de l'estimer non par ce qu'il vaut, mais par l'affection dont il vous est offert. Je voudrois bien pour luy donner de la recommandation l'accompagner de quelques nouvelles; mais tout ce que nous avons aujourd'huy sur le tapis n'est que la reformation faite a l'assemblée de Rouen, & l'affaire de Verseil. Pour la reformation, ceux mesme qui ont eu part à la faire vous en parleront plus pertinemment que moy. Et pour Verseil, vous en estes plus près que nous ne sommes, & par consequent plus diligemment advertis. Tout ce que je vous puis dire, c'est que nous allons à mon advis entrer en un siecle, où les merites seront & plus considerables; & plus considerez qu'ils ne furent jamais. Bien est-il vray que les années passées ne nous permettront pas d'en voir autre chose que le commencement; mais au moins aurons-nous cette satisfaction, que nous laisserons nostre posterité hors des brouilleries & de sordres  
où

où vous & moy avons passé la meilleure partie de nos jours. Dieu nous en face la grace ; & vous, Monsieur, faites-moy celle de m'aimer tousjours, comme celuy qui tousjours veut estre vostre tres-humble & tres-obeissant serviteur. Ce 5. Février 1618. à Paris.

---

XX.

**M**ONSIEUR,

Vous n'avez jamais faite de belles paroles ; mais certainement en la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire il y en a un excez si grand, que je ne crois point avoir de plus honneste moyen d'y respondre, que de me taire. Si vostre intention a esté de faire paroistre vostre éloquence, je le supporte, & comme interessé en tout ce qui touche vostre gloire, je me réjouis de la voir reluire en vos discours aussi bien qu'en vos actions. Mais si vous l'avez fait pour augmenter le pouvoir que vous avez sur moy, vous me permettrez de me plaindre que vous ayez creu qu'il ne fust pas encore en sa perfection. Ce

D

que je vous estois à la Cour, je le vous suis en Bourgogne, & le vous seray par tout où la fortune me donnera les occasions & les moyens de le vous témoigner. Je suis bien marry que je n'ay dequoy me revenger des nouvelles que vous avez pris la peine de m'écrire, pour vous convier à me continuer la mesme faveur; mais vous sçavez bien que nous sommes en un lieu qui ne porte gueres de cette sorte de fruits. Cette noblesse a esté sur le point de se brouiller en la tenuë des Estats. Si les choses fussent passées plus avant, nous eussions eu recours à l'eau enchantée dont vous m'écrivez; mais, Dieu mercy, il n'en a point esté de besoin. Aussi-bien crois-je qu'il n'en demeurera point de reste, & qu'en si belle & si grande compagnie où elle fut portée, s'il y en eust eu non pas une fiole, mais un muy, il se fust trouvé à qui en bailler. J'ay honte, Monsieur, de ce mauvais entretien, mais sans cela je n'aurois dequoy remplir ma lettre. Car de vous dire que je suis vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur, c'est trop souvent repeter une mesme chose. Je ne voudrois pas vivre une heure, si je ne croyois que vous en fussiez assuré.

## XXI.

**M**ONSIEUR,

Je ne pensois respondre à vostre premiere lettre, que le Gentil-homme qui me l'avoit renduë ne s'en retournaft en vos quartiers. Mais, sans mentir, la seconde me serre le bouton de trop près, pour me dispenser de prendre un si long delay. Vous avez une inclination si naturelle à la courtoisie, & la confirmez tellement par la frequentation de Monsieur vostre beau-pere, qui en est une source inépuisable, que les indignes mesmes en ressentent la superfluité. Je suis de ce nombre, Monsieur, mais au moins ne suis-je pas de ceux que le desespoir de payer la dette precipite à la méconnoissance de leur obligation. Il vient quelquefois de si bonnes années, que les terres les plus steriles recompensent par une bonne cueillette ceux qui prennent la peine de les cultiver. Il en sera de mesme, s'il plaist à Dieu, de ma mauvaise fortune à vous rendre l'honneur que vous me faites de m'aimer. En cette esperance je vous supplie, Mon-

Dij

sieur , de me le continuer , comme à vo-  
stre serviteur tres-humble & tres-affec-  
tionné.

---

## XXII.

**M**ONSIEUR,

Tant que vostre douleur a esté nou-  
velle , estant si raisonnable comme elle  
estoit , il y eust eu de l'injustice de vous  
empescher de rendre à la nature ce que  
les plus insensibles n'ont pas le pouvoir de  
luy refuser. Mais certainement à cette  
heure que le temps vous doit avoir mis  
hors de ces termes , il n'y a point d'ap-  
arence que vous ne vous serviez de vo-  
stre sagesse accoustumée , & ne preniez  
en vous ce que vous donneriez à ceux  
qu'un pareil accident auroit affligez.  
Tout ce que nous possedons est perissa-  
ble , & nous-mesmes le sommes encore  
plus que tout ce que nous possedons. Re-  
veillez-vous , Monsieur , en la confide-  
ration du flux & reflux des choses du  
monde , & n'attendez point d'ailleurs  
ce que de si notables exemples vous doi-  
vent avoir appris de sa vanité. Il n'y a

pas bien long-temps que vous vistes le Louvre troublé du plus effroyable accident que le mal-heur y pouvoit faire naistre; aujourd'huy le balet de Madame s'y prépare avec une magnificence à qui l'on croit qu'il ne se vist jamais rien de pareil. S'il plaist à Dieu il en sera de mesme de vostre maison. Reservez-vous à cette vicissitude, & la meritez en vous conformant à la volonté de celuy qui ne fait jamais rien que pour nostre salut. C'est de sa grace que vous en doit venir la resolution. Je la luy demande pour vous avec une affection aussi veritable, que celle dont je suis, Monsieur, vostre tres humble & tres-obligé serviteur.

## XXIII.

**M**ONSIEUR,

C'est le crime des grands Seigneurs & des belles Dames, de ne se travailler gueres pour la conservation des amitez. La facilité d'acquérir ce qu'ils n'ont point, leur persuade aisément de faire peu de cas de ce qu'ils ont. Je ne suis, Dieu mercy, ny l'un ny l'autre. Voilà

pourquoy vous offencez la nostre, si vous ne croyez que je l'honore comme vostre merite m'y oblige. Il est vray que je ne vous ay point écrit; mais vous sçavez qu'il eust falu, & faudroit encore faire tourner le Sas pour avoir de vos nouvelles. Assez de gens vous témoigneront avecque quel soin je me suis efforcé d'en apprendre; mais ne trouvant personne qui en fust mieux informé que moy, je me suis resolu de perdre mon temps en quelque autre besogne, & ignorer avecque patience, ce que je ne pouvois rechercher plus avant qu'avecque trop de curiosité. Si vous aviez d'aussi pertinentes raisons de vostre silence comme j'ay du mien, vous n'eussiez pas pris tant de peine de vous justifier à mes dépens. Vous avez écrit en assez de lieux, pour juger que vraysemblablement je puis avoir veu quelque une de vos lettres, & que par consequent si j'estois plus hargneux que je ne suis, j'aurois dequoy gronder à bon escient. Mais il ne faut pas traiter ses amis à toute rigueur. C'est beaucoup de jeter les yeux sur leurs fautes; ce seroit trop de les y arrester. Et puis la joye de voir que je suis conservé en vostre memoire, vaut

bien que je vous quitte l'apprehension que vous m'avez donnée d'en estre effacé. Je le fais de bon cœur, & vous conjure de me tenir la promesse que vous me faites de continuer à m'aimer. C'est à cette condition que je continueray à estre toute ma vie vostre tres-humble serviteur. Je suis trop vain pour rendre mes affections gratuites, & vous trop honneste pour les demander à meilleur marché. Vous ne me dites rien de vostre retour. Si c'est qu'il ne doit estre de long-temps, vous avez fait sagement de ne gaster point les douceurs de vostre lettre par le mélange de cette amertume. Mais aussi si c'est le contraire, vous n'obligez gueres ceux qui vous desirent, de leur épargner la consolation de vous attendre. ADieu, Monsieur, je vous baise les mains.

---

 XXIV.

**M**ONSIEUR,

Puis que vous desirez que la Cour soit à Paris, j'espere que bien-tost vous aurez ce contentement. J'ay veu cette



après-dînée une lettre de Madame la Princesse de Conty à Madame sa mere , où elle leur mande qu'au quinzième de ce mois leurs Majestez seront bien près de Paris , si elles n'y sont arrivées. Nous aurons à cette heure-là force nouvelles , & vous en aurez vostre part. Jusques-là ne me demandez que ce que sçavent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur & de Mademoiselle de Montpensier fut arresté il y a aujourd'huy huit jours. Je crois qu'à cette heure l'affaire est faite. Toute la Cour est pleine de joyes ; mais elles ne sont pas toute d'une mesure. Je crois qu'après celle de la mariée , qui sans doute est incomparable , il n'y en a point de plus grande que celle de la Reine mere. Cette Princesse est si bonne , que les vœux de tous les gens de bien sont que sa posterité soit en la race de nos Rois tant que la France fera France , c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Je sçay bien que nous en aurons du costé du Roy. Car à quel propos nous imaginerions-nous une sterilité en un Roy & en une Reine, tous deux en la fleur de leur âge , bien faits , bien composez , qui s'aiment avecque passion , & qui , puis que rien ne se fait sans la benedic-

DE MALHERBE. LIV. I. Si-  
tion de Dieu, doivent pour leur pieté se  
la promettre autant que Princes qui ja-  
mais ayent porté cette Couronne. La  
prudence humaine y a joué son person-  
nage, c'est aux bons destins de la Fran-  
ce à faire le demeurant. Je prens pour  
bon augure que Monseigneur ait fait  
faire sa demande par M. le President le  
Coigneux son Chancelier. Le mot me  
plaist, & me fait esperer que l'on y tra-  
vaillera comme il faut. Cette nouvelle  
est assez bonne pour tenir lieu d'une dou-  
zaine.

---

XXV.

MONSIEUR,

Je suis à demy glorieux que la fortune  
m'ait fait recevoir quelque comman-  
dement de vous. Je le seray tout-à-fait  
quand elle m'aura donné le moyen de  
vous témoigner mon affection. Le jour  
mesme que vostre pacquet me fut ren-  
du, il me survint quelque affaire qui  
m'empescha de pouvoir bailler vostre  
lettre à Monsieur le Garde des seaux. Je  
priay Monsieur de Peyresque de faire

cet office ; ce qu'il fit selon sa courtoisie accoustumée. La responce qu'il en eut , & que j'en eus moy-mesme lors que je luy en parlay , fut telle que je l'avois attenduë , & que veritablement elle se devoit attendre de luy. Je sçay bien qu'il est mal-aisé d'avoir du desir sans avoir aussi de la peur. Ce sont deux passions qui ne vont gueres l'une sans l'autre. Mais vous deviez penser que Monsieur le Prince de Piémont avoit à démeller une fusée qui le touchoit de plus près que celle de ses voisins , & que quand vostre partie eust eu de l'indiscretion assez pour l'en importuner , ce Prince avoit trop de jugement pour vouloir hazarder son credit en une chose dont le succez luy estoit si mal asseuré. Tant y a que je ne suis pas d'avis que cette apprehension vous empesche de dormir. Je ne sçaurois m'imaginer que vous soyez choqué de ce costé-là ; & quand vous le seriez , je ne vois pas que ce puisse estre jusques à vous faire cheoir. Tout ce que vous pouvez esperer d'un homme sur qui vous avez un pouvoir absolu , esperez-le de moy , s'il vous plaist , non en cette occasion seulement , mais en toutes. Je le vous jure , & le jure encore à cette Dame avec

laquelle cette affaire vous est commune; & vous prie tous deux de croire que je suis de tout mon cœur vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

---

## XXVI.

MONSIEUR,

Je vois bien qu'à force de m'aimer vous me persuaderez que je vaudrais quelque chose. Pour faire monter ma gloire à son dernier point, il ne resteroit que d'avoir quelque moyen de vous servir; mais ce sera quand je seray plus heureux que je ne suis. J'en attendray l'occasion, pour l'embrasser à son arrivée comme je ferois une belle maistresse, si j'estois encore en l'âge de vingtans. Quand à l'avis dont vous voulez que je participe, c'est une faveur que je ne scaurois jamais reconnoître. Je vous prie de croire que ce qui dépendra, & de moy, & de tous ceux à qui la fausse opinion de mon mérite peut avoir donné quelque envie de me gratifier, y sera employé avecque toutes sortes de soin & d'affection. Vous sçavez le train des affaires, & quelles resistances.

Dvj

l'on y trouve. C'est à vous de prendre garde que celles que nous aurons à combattre ne soient point invincibles, & aussi que si nous importunons nos amis, ce soit pour chose qui en vaille la peine. Ce seroit pour se desesperer, de s'estre rompu les dents à casser une noix verueuse. Quand vous me manderez ce que c'est, vous me manderez aussi comme vous desirez que je m'y conduise. Je seray bien aise que ce soit le plustost qu'il se pourra. J'ay tousjours crû que la plus seure & plus prompte voye d'avoir des nouvelles en choses de consequences, estoit celle des messagers ordinaires, en mettant au dessus du paquet quelque douceur, qui par leur interest excite leur fidelité. Si vous estes de mon opinion, nous nous servirons de cet expedient; si non, vous me prescrirez celuy que vous jugerez estre le plus à propos. Pour cette fois je mettray ma lettre entre les mains du Gentil-homme qui m'a fait tenir la vostre. Je ne vous envoie point de vers, pource que je n'en ay point fait de nouveaux. Ceux que j'avois commencez pour la Reine sont encore sur le mestier. Ma paresse est telle que vous la connoissez; & outre cela la fortune luy

baille tousjours quelque divertissement, qui ne sçauroit estre si petit, que je n'y trouve une excuse fort raisonnable de me reposer. Quand ils seront faits, je vous jure que le premier hors de la Cour qui les aura, ce sera vous, comme celuy de qui je veux honorer & estimer l'amitié autant que de personne qui m'y ait jamais obligé. Je ne vous écris point de nouvelles, pource qu'il n'en est point, & que d'ailleurs cette lettre demeurant peut-estre long-temps par les chemins vous feroit rire de celles que vous recevriez hors de saison. A Dieu donc, Monsieur, je vous baise bien-humblement les mains, & vous supplie que vous ne vous lassiez point d'aimer celuy qui ne se lassera jamais d'estre vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 29. de Mars 1613.

## XXVII.

MADAME,

Je suis tres-merry qu'en m'écrivant que vous me desiriez employer, vous ne m'avez pas écrit en quoy. Vous uscz

de trop de ceremonies en mon endroit, & ne connoissez pas comme je fers volontiers ceux qui me font cet honneur de m'en estimer digne, quand la fortune m'en donne le moyen. L'affection avecque laquelle j'embrasseray vostre affaire, mais que je sçache ce que c'est, vous témoignera que vous y deviez aller avec plus de liberté. Je n'ay point l'honneur de vous connoistre; mais celui que generalement je porte à tout vostre sexe, & l'opinion particuliere que me donne de vostre merite la recommandation que m'en fait Madame vostre bonne amie, me feront des solliciteurs assez diligens pour me faire apporter en ce qui sera de vostre contentement tout ce qui sera de mon pouvoir. Je regretteray extrêmement le défaut que peut-estre mon peu de moyen vous y fera trouver; mais au moins y verrez-vous, s'il plaist à Dieu, assez clair pour me donner la qualité de vostre tres-humble serviteur.

## XXVIII,

**M**ONSIEUR,

Je pensois quand j'ay receu vostre lettre avoir rencontré quelque sujet de vous témoigner ce que je vous suis ; mais cette joye ne m'a pas esté longue, pource que l'affaire dont vous m'écrivez a esté resoluë il y a trois jours. C'est avec un extrême regret que je suis privé d'un bien, que j'avois impatientement attendu & passionnément désiré ; mais il faut souffrir cette injure de la fortune. Ce n'est pas la premiere, mais c'est bien l'une des plus cuisantes. Elle ne m'obligera jamais de faveur qui me soit plus chere, que de me donner de quoy vous témoigner que je suis, Monsieur, vostre tres-humble & tres-affectionné parent & serviteur.



## XXIX.

**M**ONSIEUR,

Je voudrois bien que celuy qui m'a rendu vostre lettre fust venu par deça pour un meilleur sujet que celuy qui l'y a amené. Mais nous sommes tous en la juridiction de la fortune. Elle nous baille le vent en prouë & en poupe comme il luy plaist. Tant y a qu'elle ne peut rien sur moy, qu'elle ne puisse sur tout le monde. Monsieur le Prince s'est réjoui cinq ou six mois de la grossesse de Madame sa femme, & voilà qu'elle se déchargea hyer de deux enfans morts. Après les personnes de cette classe-là, je serois mal-avisé si je pensois que tout me deust venir à souhait, Il faut souffrir ce qu'on ne peut éviter. Parmi ce déplaisir, ce ne m'est pas une petite satisfaction de me voir tousjours & en vostre memoire & en vos bonnes graces. Je vous supplie, Monsieur, comme de la chose du monde que je desire le plus, que j'y sois conservé, & que vous croyez que de tous ceux qui vous honorent je

DE MALHERBE. LIV. I. 89  
suis & seray toute ma vie le plus vostre  
serviteur.

---

X X X.

**M**ONSIEUR,

J'ay receu vostre lettre du dix-septième de ce mois. Elle m'a esté, comme tout ce qui vient de vous, tres-chere & tres-agreable; mais estant amis au degré que nous le sommes, & vivans ensemble comme nous vivons, je ne scaurois vous taire le déplaisir que vous me faites, de continuer un dessein dont j'ay tant de fois essayé de vous dégouster. Vous aimez une femme qui se moque de vous. Si vous ne vous en appercevez, vous ne voyez pas ce que verroit le plus aveugle qui soit au quinze-vingts; & si vous vous en appercevez, je ne croy pas qu'au préjudice de l'écrivain de Vaux vous ne prétendiez à vous faire Empereur des petites maisons. Il est mal-aisé que je n'aye dit devant vous, ce que j'ay dit en toutes les bonnes compagnies de la Cour, que je ne trouvois que deux belles choses au monde, les femmes &

les roses , & deux bons morceaux , les femmes & les melons. C'est un sentiment que j'ay eu dès ma naissance , & qui jusques à cette heure est encore si puissant en mon ame , que je n'y pense jamais que je ne remercie la Nature de les avoir faites , & mon ascendant de m'avoir donné la forte inclination que j'ay à les adorer. Vous pouvez bien penser qu'un homme qui tient ce langage ne trouve pas mauvais que vous soyez amoureux. Il le faut estre , ou renoncer à tout ce qu'il y a de doux en la vie ; mais il le faut estre en lieu où le temps & la peine soient bien employez. On se noye en amour aussi-bien qu'en une riviere. Il faut donc sonder le gué de l'un aussi-bien que de l'autre , & n'éviter pas moins que le naufrage la domination de je ne sçay quelles suffisantes , qui veulent faire les rieuses à nos dépens. Celle à qui vous en voulez est tres-belle , tres-sage , de tres-bonne grace , & de tres-bonne maison. Elle a tout cela , je l'avoue ; mais le meilleur y manque. Elle ne vous aime point ; & sans cette qualité , tout & rien ne valent pas mieux l'un que l'autre. Vous avez ouy dire qu'avecque le temps & la paille les nesses se

meurissent. C'est ce qui vous fait esperer que si vous n'estes aimé à cette heure, vous le pourrez estre quelque jour. Je vous accorde que ce n'est pas une difficulté que vous ne puissiez vaincre ; mais accordez-moy aussi que vous aurez bien de la peine à la combattre. En matiere de choses futures, l'ouy & le non trouvent des amis, qui parient les uns d'un costé & les autres de l'autre. En celle-cy, je m'asseure que la pluralité sera pour la negative ; & que vous-mesme, tout malmené que vous estes de vostre passion, si vous aviez gagé pour l'affirmative, vous tiendriez vostre argent, sinon pour perdu, au moins pour bien égaré. La perseverance fait des miracles, il est vray ; mais ce n'est pas tousjours, ny par tout. S'il y a des exemples de son pouvoir, il y en a de sa foiblesse. Et puis quand un homme auroit de la patience pour toute autre chose, seroit-il pas aussi lasche que la lascheté mesme s'il en pouvoit avoir pour le mépris ? L'indignation, à mon gré, n'est juste en occasion du monde comme en celle-cy. Quand une femme refuse ce qu'on luy demande, ce n'est pas qu'elle condamne la chose qui luy est demandée, c'est que le demandeur ne

luy plaist pas. Je voudrois que vous eussiez entretenu l'homme qui vient du lieu où est vostre prétendue maistresse. Vous auriez appris qu'en un mois qu'il y a esté, il ne s'est presque passé jour qu'il ne l'ait veüe aux compagnies, parée & ajustée d'une façon qui ne monstroit pas qu'elle eust envie de revenir au logis sans avoir fait un prisonnier. Vous prendrez peut-estre la chose à vostre avantage; & direz qu'elle ne le faisoit que pour se divertir des pensées melancoliques où la plongeoit vostre éloignement. Je vous en sçay bon gré. Quand on se veut tromper, il ne se faut point tromper à demy. Vous estes en possession de souffrir des rebuts, vous en avez fait l'apprentissage en plusieurs bonnes e'scholes; il est temps de faire vostre chef-d'œuvre, & prendre vos lettres de maistrise. Or sus, prenez les, soyez duppe, & archiduppe si bon vous semble; ce ne sera jamais avec mon approbation. Je vous regarderay faire, comme on regarde un amy se perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pû pour le sauver. Je ne sçaurois nier que lors que j'étois jeune je n'aye eu les chaleurs de foye qu'ont les jeunes gens; mais ce n'a jamais esté

jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendist la pareille. Quand quelqu'une m'avoit donné dans la veüe, je m'en allois à elle. Si elle m'attendoit, à la bonne-heure. Si elle se reculoit, je la suivois cinq ou six pas, & quelquefois dix ou douze, selon l'opinion que j'avois de son merite. Si elle continuoit de fuir, quelque merite qu'elle eust, je la laissois aller; & tout aussi-tost le dépit prenant chez-moy la place que l'amour y avoit tenuë, ce que j'avois trouvé en elle de plus louable, c'estoit où je trouvois le plus à redire. Son teint, quelque naturel qu'il fust, me sembloit un masque de blanc & de rouge, ses discours une pure coquetterie, & generalement avec une haine accommodée à mes sentimens je démentois tout ce que l'affection s'étoit efforcée de me persuader en sa faveur. Voilà comme j'ay tousjours vécu avec les femmes.

*Et maintenant encore en cet âge panchant,*

*Où mon peu de lumiere est si près du couchant,*

*Quand je verrois Helene au monde revenue,  
En l'estat glorieux où Paris l'a connue,  
Faire à toute la terre adorer ses appas,*

*N'en estant point aimé , je ne l'aimerois pas.  
 Cette belle Bergere , à qui les destinées  
 Sembloient avoir gardé mes dernières années,  
 Eut en perfection tous les rares tresors ,  
 Qui parent un esprit , & font aimer un  
 corps.*

*Ce ne furent qu'attraits , ce ne furent que  
 charmes ;*

*Si tost que je la vis , je luy rendis les armes ,  
 Un objet si puissant ébranla ma raison ,  
 Je voulus estre sien , j'entray dans sa prison ,  
 Et de tout mon pouvoir essayay de luy plaire ,  
 Tant que ma servitude espera du salaire.  
 Mais comme j'apperceus l'infailible danger  
 Où , si je poursuivois , je m'allois engager ,  
 Le soin de mon salut m'osta cette pensée ,  
 J'eus honte de brusler pour une ame glacée ,  
 Et sans me travailler à luy faire pitié ,  
 Restreignis mon amour aux termes d'amitié.*

Vous sçavez trop bien que c'est que de vers , pour ne connoistre pas que ceux-là sont de ma façon. Si vous en goustez la ryme , goustez-en encore mieux la raison. Il ne faut pas trouver estrange que les femmes, en une affaire où il leur va de l'honneur & de la vie, prennent du temps à se refoudre; & mesmes que par quelque resistance elles piquent un desir, qui sans doute se relas-

cheroit si à nostre premiere semonce elles se rendoient avec une trop prompte & trop complaisante facilité. Leur retenü fondée sur quelque une de ces considerations est supportable. Mais quand elles nous fuyent, ou par aversion qu'elles ont de nous, ou pource qu'un autre tient déjà ce que nous poursuivons, c'est là qu'un bon courage se doit roidir, & ne continuer pas un voyage, où il est bien assuré qu'il ne feroit que se lasser. Heureux sont ceux qui voyent clair en ces tenebres ! Elles sont negligées de la pluspart des hommes ; mais elles ne laissent pas de les faire choir dans de grands precipices. Je pretens en finesse moins qu'homme du monde ; mais sans vanité je puis dire que quand je me suis adressé à une femme, il ne m'est jamais arrivé de me tromper en la connoissance de son humeur. L'esperance seule m'a appelé. Quand elle m'a failly, on n'a point esté en peine de me dire deux fois que je me sois retiré. Croyez-moy, faites en de mesme, & après tant de mauvaises recoltes, soyez plus diligent à choisir le terroir où vous semez. Vous avez aussi-bien que moy une certaine nonchalance qui n'est pas pro-



pre aux choses de longue haleine. C'est assez que vous ayez esté malheureux en Bretagne , ne le soyez point en Bourgogne. Je vous crie mercy de vous persecuter comme je fais ; mais je prens trop de part à vos interets pour en user d'autre façon. Ceux qui donnent des conseils indulgens à leurs amis, leur veulent plaire ; ceux qui en donnent de libres, ont envie de leur profiter. Dieu vueille que vous advertissant de ne perdre point vostre temps , je ne perde point le mien. Je vous manderois volontiers des nouvelles pour vous oster le goust de cette aigreur , mais je meurs de sommeil. Le Roy se porte bien , & use tousjours des conseils de Monsieur le Cardinal de Richelieu. Cela se voit assez au bon estat où sont les affaires. Si quelqu'un y trouve à redire , qu'il prenne de l'ellebore. A Dieu , Monsieur. Quoy que je vous aye dit , je ne laisseray pas de faire tenir vostre lettre. Ce sera produire un nouveau témoignage de vostre honte , mais vostre volonté soit faite. En recompense vous ferez , s'il vous plaist la mienne, c'est à dire que vous me conserverez en vos bonnes graces , & me tiendrez tousjours pour vostre tres-humble serviteur.

LES



# LES LETTRES

DE

## MALHERBE.

### LIVRE SECOND.

---

A MONSEIGNEUR

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

I.

**M**ONSEIGNEUR,

Je n'ay pas eu si-tost le dessein de vous écrire, que toutes sortes de pensées ne se soient venu offrir à moy pour estre employées en un si agreable sujet. Le nombre m'en a bien pleu, mais ce n'a pas esté jusques à les recevoir toutes, de peur que les lire ne vous fust une importunité. Je me suis restraint aux moins

E

artificielles , comme à celles qui expriment mieux la franchise de mon naturel , & par consequent vous feront voir plus clairement la sincerité de mon affection. Pour les autres , je les reserve à m'en servir en quelque occasion où il y aura plus à travailler. Mon premier autel est celuy du Roy. Vous le voulez bien comme cela , Monseigneur. Le vostre est le second. Je ne vous dis rien que je ne die en toutes les compagnies où je me trouve , & que je n'écrive à tous ceux à qui j'écris dans les provinces. Je vous envoie des vers que j'ay faits pour la Majesté , où j'ay fait quelque mention de vous , petite à la verité , autant pour vostre mérite comme pour mon desir. Mais par cet ouvrage , Monseigneur , vous jugerez de quoy je suis capable. J'ay deux grands ennemis , l'extrémité de ma vieillesse , & le malheur de ma constellation. Pour le premier, il est sans remede ; pour le second , toute mon esperance est en vostre protection. Je la vous demande , Monseigneur , & me la promets , sur la seule assurance qu'il vous a plu de m'en donner. Je vous mets en teste un grand monstre , quand je vous propose ma mauvaise fortune ;

mais aussi estes-vous un grand Hercule. Vous avez vaincu celle de la France, vous viendrez bien à bout de la mienne. Contre celle-là il vous a fallu employer des soins & des veilles, qui ont mis vostre santé en danger; contre celle-cy, vous n'avez qu'à luy faire paroistre que les traverses qu'elle me donne ne vous plaisent pas. Le moindre signe que vous luy montrerez de vostre courroux la mettra en desordre, & luy fera desirer de se reconcilier avecque moy. Je vous en supplie tres-humblement, Monseigneur, & de croire que si jusques à cette heure je n'ay rien fait qui vous y oblige, ce n'a esté qu'à faute d'estre en estat de ne pouvoir penser qu'à vous. Vostre gloire n'est pas un objet où il ne faille que la moitié d'un esprit. Tout ce que nostre siècle en a de meilleurs, il ne faut pas qu'ils pensent d'y réussir que fort mediocrement. Pour le mien, l'opinion commune luy donne bien quelque rang parmy ceux qui ne sont pas des pires; mais je ne seray point satisfait de luy, qu'il ne vous ait donné, Monseigneur, quelque extraordinaire preuve que je suis extraordinairement vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur.

---

A MONSIEUR L'EVESQUE  
D'EVREUX.

II.

MONSIEUR,

Il y huit ou dix mois que je fus adverty qu'au dernier voyage de Lyon vous trouvant un soir au souper du Roy sur un discours qui se presenta, vous pristes occasion de me nommer à sa Majesté, & le fistes avec des termes qui furent jugez de ceux qui les ouïrent ne pouvoit partir que d'une singuliere & du tout extraordinaire affection en mon endroit. Ce rapport, qui me fust fait premierement par un Gentil-homme de mes amis, me fust, à n'en mentir point, une merveille si grande, que je ne pense avoir jamais rien ouy de quoy je demeurasse plus estonné. Je n'ignorois pas combien le bien faire est un doux exercice aux ames genereuses, & scavois bien qu'en la vostre cette qualité se trouvoit aussi admirable qu'en nulle autre. Mais estant de si longue main accoustu-

mé de vivre parmy les épines, que je ne pouvois tenir une rose que pour un songe, ou pour un prodige, si je vous estimois capable de faire une notable courtoisie, je ne le pensois nullement estre de la recevoir. Toutefois ce mesme advis m'ayant esté confirmé par une infinité de personnes d'honneur, qui se disoient y avoir esté presens, il faut que je le tienne pour veritable, & que contre ma coustume je me lasche à quelque vanité. Tout ce qu'il y a de beaux esprits au monde sçavent combien l'aiguillon de la gloire a la pointure douce, & les Stoïques mesmes n'écrivent contre elle que pour l'acquérir. C'est pourquoy si je me réjouis d'avoir esté loué d'une bouche que toutes les bouches du monde confessent ne pouvoir assez louer, je ne pense rien faire qui ait besoin d'estre justifié. Tout ce qui me travaille & qui me trouble, c'est l'envie que j'avois de trouver des paroles de reconnoissance qui fussent aucunement proportionnées à l'obligation. Mais puis que ce m'est chose si difficile, & que d'ailleurs la dissimulation de ce qui s'est passé en un lieu si celebre ne me peut estre que mal-honneste & mal-assurée, je me refoudray

pour le meilleur expedient de recourir à vostre mesme bonté, qui n'ayant point usé de sa courtoisie selon la petiteffe de mon merite, n'en exigera point aussi le remerciement selon la grandeur du bienfait. J'ay tousjours tenu ma servitude une offrande si contemptible, qu'à quelque autel que je la porte, ce n'est jamais qu'avecque honte, & d'une main tremblante. Vous pouvez estimer, Monsieur, ce que je dois faire en vostre endroit, & en cette occasion. Telle qu'elle est, je la vous dédie avecque la mesme devotion & aux mesmes loix queles choses qui sont dédiées aux temples, c'est à dire, pour ne l'en pouvoir jamais retirer qu'avecque sacrilege. Si la fortune, par quelque voye digne de sa bizarrerie, me vouloit donner moyen de vous en rendre quelque preuve, ce seroit une gratification à laquelle je donnerois tresvolontiers tout ce que j'en ay jamais receu d'injure par le passé. Je suis icy accroché encore pour quelques jours à deux ou trois méchans procez, & n'attends que d'avoir trouvé quelque fil à ce labyrinthe pour m'en retourner en nos quartiers. Ce ne sera pas sans vous aller baiser les mains, en quelque part que

DE MAILLERBE. LIV. II. 103  
vous ferez, & vous témoigner à quel  
prix je mets l'honneur de vos bonnes  
graces. Continuez-les moy, s'il vous  
plaist, Monsieur; & puis que mon im-  
puissance me défend toute autre chose,  
contentez-vous que je prie Dieu, com-  
me je fais de tout mon cœur, pour l'ac-  
croissement de vos prosperitez. D'Aix  
ce 9. de Novembre 1601.

---

A MONSIEUR L'EVESQUE  
DE MANDE.

III.

MONSIEUR,

La civilité a aussi bien ses inconve-  
niens que le reste des choses du monde;  
& pour le moins a-t'elle celle-cy, qu'elle  
attire les importunitéz. Si vous en  
doutez, mon impudence le vous va fai-  
re connoistre. Il pleut à Monseigneur le  
Cardinal il y a quelques jours de me  
promettre qu'aussi-tost que Monsieur de  
Fiat seroit de retour il me feroit payer  
de ma pension, & y adjousta encore qu'il  
me vouloit faire mes petites affaires. Ce

E iij}



témoignage de sa bonté fut grand, comme veritablement il n'y a rien de petit en luy ; mais ce qui le rendit plus glorieux, fut qu'il prevint ma requeste, & ne voulut pas que j'eusse la peine de luy demander une chose dont il pût connoistre que j'eusse besoin. Aujourd'huy que Monsieur de Fiat est arrivé, il est question de me ramentevoir à Monseigneur le Cardinal, afin qu'il se souviene, tant de l'assistance qu'il m'a offerte en cette occasion, que de celle qu'il m'a promise en l'office de Tresorier de France dont il a pleu au Roy me gratifier. C'est chose que vous pouvez faire, & je prens la hardiesse, Monsieur, de vous prier de me vouloir faire ce bon office, & de l'accompagner de quelque parole de recommandation sur l'une & l'autre de ces affaires. La monnoye dont les petits payent les bien-faits des grands, c'est la gloire. J'espere que de ce costé-là on ne m'accusera jamais d'ingratitude. Je suis en un âge où il est vray-semblable que les Muses, qui sont femmes, ne font pas grand compte de moy, & que pour le mieux elles ne me bailleront que quelque brin de lavende, quelque tulippe, ou quelqu'autre de ces chetives

fleurs , qui ne sont bonnes que pour le chapeau d'un nouveau marié de Clamar ou de Vaugirard. Mais quand je les conjureray au nom de ce demy-Dieu , je m'assure qu'elles n'ont point de jardin qui ne me soit ouvert , & qu'il n'y a œillets ny roses qu'elles - mesmes ne prennent la peine de me cueillir. Elles sont retirées dans les solitudes. Il est vray , mais c'est sur des montagnes si hautes , que sans estre au monde elles ne laissent pas de sçavoir tout ce qui s'y fait. Et parce qu'elles sçavent bien que nous sommes en un siecle où il n'y a point d'appuy pour elles que celuy de cet adorable Prêlat , elles ne sont pas si mal-avisées que de refuser un protecteur qui leur est si necessaire. Je fus dernièrement trouver un homme pour quelque petite affaire , & je crois que sans offenser sa conscience , il luy estoit aisé de me satisfaire. La peur que j'ay d'estre refusé , me fait tousjours prendre garde de ne jamais rien demander qui ne soit raisonnable ; & d'ailleurs j'avois quelque sujet de croire que cet homme aimast les vers. Je le trouvay toutefois si peu courtois , & si fort resolu de ne me point gratifier , que je m'en revins avec

un déplaisir de luy avoir jamais rien demandé, & avec une protestation de ne luy demander jamais rien. Je suis encore en cette mesme opinion. La nécessité est forte, mais à ce que je vois elle ne l'est pas assez pour me faire faire une seconde priere à un homme à qui la première n'a de rien servy. Il me pouvoit faire du bien ; je luy pouvois donner des louanges. Il me semble que ce qu'il eust eu de moy valoit bien ce que j'eusse receu de luy. Puis qu'il ne l'a pas voulu, il le faut laisser là. Me voilà déchargé d'une grande peine. Aussi-bien suis-je fort aise de n'avoir autre objet que celui de ce grand Cardinal. C'est un sujet où il n'y a que trop de matiere. Ma fortune est un monstre, qui ne mourra jamais, ou mourra de la main de cet Hercule. C'est à luy seul, & de luy seul que je veux parler. Pour vous, Monsieur, en la peine que vous prendrez de le faire souvenir de moy, vous aurez ce déplaisir d'avoir obligé un homme incapable de toute revanche ; mais vous le consolerez, s'il vous plaist, du contentement de vous estre acquis un tres-humble & tres-affectionné serviteur.

---

A MONSIEUR L'EVESQUE  
DE RIEZ.

## IV.

MONSIEUR,

Je pensois après l'affliction que m'a donnée la mort de Monsieur de Termes avoir au moins pour quelque temps, ou paix ou trêve avecque ma mauvaise fortune. Mais voicy pour une seconde injure, non moins sensible que la première, la perte qu'avecque vous, ou plustost avecque toute la France, j'ay faite de Monsieur le Garde des seaux. Vous sçavez, Monsieur, combien ce grand personnage m'aimoit, & m'estimoit au delà de mon mérite. Ce sera là-dessus, s'il vous plaist, que vous prendrez la mesure de la douleur que j'en ay eüe, sans que je m'engage à un travail inutile de la vous représenter. Monsieur de Peyresque, de qui je tiens cette pitoyable nouvelle, me l'a en mesme temps aucunement adoucie par ce qu'il m'écrit de la bonne volonté qu'en cette occasion le

Roy a témoignée pour vous & pour Monsieur Ribier. Si à cela vous adjoustez l'honneur de me continuer la même bienveillance qu'il m'a portée, ce sera le comble de toute la consolation dont je suis capable en cet énnuy. Je vous en supplie tres-humblement, Monsieur, & de me croire tousjours ce que je suis, & que je veux estre toute ma vie, vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. Ce 15. d'Aoust 1621.

---

A M. COEFFETEAU  
E V E S Q U E D E M A R S E I L L E.

V.

M O N S I E U R,

Je viens d'apprendre par une lettre que Monsieur de Peyresque m'a écrite, le don que le Roy vous a fait de l'Evesché de Marseille. Voilà graces à Dieu un grand démenty, & une grande vergogne tout ensemble au gallant homme qui disoit que l'on tenoit à la Cour que vous en aviez assez. Je m'asseure que non-seulement en vostre Diocese, mais.

DE MALHERBE. LIV. II. 169  
en toute la Provence cette nouvelle sera  
receuë comme elle doit. Pour moy, ou-  
tre la part que je prens en la joye com-  
mune, j'en ay une si particuliere qu'elle  
va jusqu'au transport. Le moyen qu'ont  
les Rois de se faire bien obeir, c'est de  
bien regner, & le bien regner à mon ad-  
vis ne consiste en aucune chose tant  
qu'en la distribution des charges aux  
personnes de merite. Je prie Dieu que le  
nostre, qui a témoigné son bon goust en  
vostre élection, le continue en vostre  
promotion si avant, que comme vous  
estes au comble de la doctrine & de la  
vertu, vous arriviez à celuy de la digni-  
té. Je fais cette priere de tout mon cœur;  
mais, Monsieur, c'est à condition que  
vous m'aimerez tousjours, & tousjours  
meriendrez pour vostre serviteur tres-  
humble & tres-affectionné.

---

V I.

**M**ONSIEUR,

S'il n'y a point de bien faits qui nous  
obligent davantage que ceux que nous  
recevons sans les avoir meritez, je ne

crois point qu'en celuy qu'en ces dernières occasions il vous a plu me faire il se puisse trouver des paroles capables de vous remercier. Et sans mentir cette consideration m'a tenu quelques jours en opinion de me taire, & d'attendre que par les effets je vous puisse donner quelque asseuré témoignage de ma tres-humble servitude. Mais craignant que cependant que la fortune me differoit ce contentement, vous ne prinssiez quelque mauvaise impression de mon silence, je me suis resolu de le rompre, & d'éviter plustost le soupçon d'ingratitude, que le blasme d'indiscretion. Excusez, Monsieur, cette hardiesse, & vous souvenez que si les sentimens des faveurs doivent estre proportionnez au lieu d'où elles viennent, il n'est pas possible qu'il y ait ny respect ny sagesse qui puisse faire dissimuler celles qui viennent de vous. Je sçay bien, Monsieur, que depuis quelques jours on a voulu par de mauvais offices me rendre indigne de l'honneur de vostre bienveillance; mais ce n'est pas chose nouvelle que l'innocence soit travaillée par la calomnie. Je loue Dieu que vostre beau jugement a vû clair au travers de ces nuées, & le prie avecque

les vœux les plus religieux que je fis & que je feray jamais , qu'il me face naistre quelque sujet , où par le mépris que je feray de ma propre vie pour acquerir vos bonnes graces , vous connoissiez avec quelle passion je voudrois estre capable d'y parvenir.

---

## VII.

**J**E voudrois , Madame , qu'il me fust aussi aisé de reconnoistre l'honneur que vous me faites , comme d'avoir ma raison de ce que vous m'écrivez. L'un est trop peu de chose , pour m'en mettre en peine que lors que nous serons sur le lieu ; mais pour l'autre ; il faut que je confesse que quand j'y penserois toute ma vie , je ne m'y sçaurois jamais donner une satisfaction si grande , qu'il ne me demeurast tousjours quelque regret d'avoir fait beaucoup moins que je n'aurois désiré. Ce qui me console , c'est qu'obligeant des personnes du tout incapables de revanche , vous monstrez bien que vous ne vous souciez gueres d'en recevoir. Il reste , Madame , que pour faire la grace accomplie , vous



m'accordiez la tres-humble requeste que je vous fais de ne parler à personne de cette affaire, comme de ma part je suis resolu, non pas de la dissimuler seulement, mais presque de l'ignorer jusques à ce que l'heure de l'execution soit venuë. J'ay tousjours ouy dire que le secret estoit l'ame de l'amour ; mais je trouve qu'il ne l'est pas moins de la haine, & qu'il l'est generalement de toutes les entreprises où l'on se resout de contenter sa passion. Vous ne devez point douter que je ne vous eusse fait part de nos nouvelles, si j'eusse sçeu où adresser mes lettres. Mais je n'ay pas tant de peur en ne vous écrivant point, comme en vous écrivant temerairement. Je m'asseure, Madame, que vous connoissez que mon excuse est legitime, & que pour cela vous ne laisserez pas de vous assurer de ma tres-humble servitude. Vous y avez fait un nœu sur lequel j'auray continuellement les yeux, jusques à ce que j'en sois diverty par quelque objet plus agreable, qui ne sçauroit estre autre que la belle main qui l'a composé. Je crois bien, Madame, qu'alors vous me permettrez de laisser la contemplation de l'ouvrage, pour adorer l'ouvriere, &

DE MALHERBE. LIV. II. 113  
la baiser avec le respect & la reverence  
que je dois. Ce ne sera pas sans vous en  
demander la licence. A mesure que l'af-  
fection croît, aussi fait la discretion &  
l'humilité. Nous n'avons icy rien qui  
vaille que vous le sçachiez. Car on ne  
parle que de chasse ; & vous sçavez que  
ce n'est pas mon goust , comme je sçay  
bien que ce n'est pas le vostre.

---

VIII.

MADAME,

Je ne sçaurois recevoir qu'avec une  
gloire extrême les témoignages qu'il  
vous plaist me donner de la continuation  
de vos bonnes graces. J'ay dit gloire,  
pource que le contentement simple n'est  
pas une parole qui exprime assez un si  
agreable ressentiment. Je loue Dieu que  
jusques icy mes actions ont eu cette  
bonne fortune d'avoir touché le but que  
je leur ay proposé , qui est de vous estre  
agreables. J'espere qu'elles auront le  
mesme succez à l'advenir. Je vous re-  
mercie tres-humblement , Madame , de  
la grace que vous me faites de me don-

ner de vos nouvelles , & me rejouis que vous ayez si bien passé le temps à Monceaux. Pour le mariage du Gentil-homme & de la Damoiselle , puis qu'il en est si content , il n'y auroit point d'apparence de s'en fascher. S'il eust esté curieux , il y a à la Cour assez de personnes qui avoient moyen de luy apprendre beaucoup de choses. Mais , à mon advis , il a fait en habile-homme , de ne chercher point ce que peut estre il eust esté marry d'avoir trouvé. C'est un grand malheur que le scandale qui est arrivé chez la Dame de derriere l'hostel de Guise. Il n'y a icy personne qui vueille avouer d'y avoir de l'interest. Ce n'est pas tousjours bien fait de s'arrester aux depositions qui se font à la torture , & principalement quand ceux à qui on la donne sont delicats , comme il est croyable qu'est cette pauvre servante qui a si vilainement gasté la reputation de sa maistresse. Je suis contraint , Madame , de vous entretenir sur les mesmes sujets dont vous avez pris la peine de m'écrire , pource que je n'ay rien à vous dire des affaires de cette province. Les peuples y jouissent , comme par tout ailleurs , du repos que le Roy leur a acquis par sa

DE MALHERBE. LIV. II. 115  
valeur, & qu'il leur conserve par sa justice. Quant à mon particulier, Madame, je suis si glorieux d'avoir pour maîtresse la première beauté du monde, que bien à peine par le sacrifice propre de ma vie je seray satisfait au desir que j'ay de luy faire paroître combien je suis, &c.

---

IX.

**V**ous ne m'eussiez que trop obligé, belle Comtesse, de me témoigner simplement l'honneur que vous me faites de vous souvenir de moy, sans y adjoûter des honnestetez qui m'ostent le moyen, non pas de reconnoître cette faveur, mais de vous en remercier. Soyez, Madame, plus retenue en vos courtoisies, & ne les faites pas telles, qu'elles apportent de la honte à celuy qui les reçoit. Vostre lettre me fut rendue à Paris Vendredy dernier. A cette heure je suis à Fontainebleau parmy les preparatifs des nopces de Monsieur de Vendosme, qui tiennent toute la Cour en rumeur. Il ne se parle que de courre la bague, danser, & faire telles autres galanteries. Demain se doit faire le der-

nier acte de la Comedie. Samedy, si la resolution ne change, nous nous en retournerons à Paris. Ce sera là que le repos me rendra plus capable de vous écrire avecque le soin que vous desirez. Je vois icy remuer trop de choses, pour y avoir l'esprit arresté. Les rivieres qui vont viste, font tourner la teste à ceux qui les regardent. Il m'en prend de mesme parmy ces brouilleries. J'ai fait tenir vos lettres à l'homme. Depuis j'ay eu une des siennes; mais il ne m'en parle point. Ce sera peut-estre par la premiere. Je ne doute point qu'il ne soit tousjours vostre serviteur. C'est une affection qu'il ne scautoit nier à vostre merite. Pour moy je le suis, & le seray toute ma vie avecque passion. Croyez-le, Madame, & en recompense faites moy l'honneur que je sois en vos bonnes graces. Je vous baille du cuivre, & vous demande de l'or. Mais c'est ainsi que ceux de ma fortune traittent avecque les personnes de la vostre. De Fontainebleau, ce 6. de Juillet 1609.

## A MONSIEUR DE RACAN.

X.

MONSIEUR,

Hyer je receus vostre lettre du 27. du passé, & tout aussi-tost je fis tenir à Madame de Termes celle que vous luy écrivez. Je la luy eusse portée moy-mesme, mais j'avois quelque affaire que je ne pouvois remettre. Cependant je ne voulus pas differer de la luy faire bail-ler, afin qu'elle eust du temps d'y faire responce, comme elle a promis de faire. Je crois bien que ce ne sera pas pour ce voyage, mais je la solliciteray pour l'autre, Dieu aidant. Vous m'avez fait un plaisir extrême de me mander la nouvelle de cet accident notable advenu à la Fléche. Il y a là de quoy entretenir la Reine. Mais, s'il vous plaist, vous m'en manderez plus de particularitez. Je ne veux pas examiner l'affaire, pour y penser comprendre quelque chose. Les livres n'en apprennent rien; & je m'assure que les Jesuites, que vous me di-

tes estre après, en sçavent aussi peu que les Cordeliers, qui n'y pensent point. Dieu s'est reservé beaucoup de secrets, desquels cetuy-cy est infailliblement du nombre. Autresfois on a creu que les Anges avoient desiré la compagnie des femmes; & vous pouvez penser que les femmes n'auroient pas refusé aux Anges ce qu'elles accordent assez volontairement aux hommes. Toutefois l'Eglise a condamné cette opinion. Je m'en rapporte à ce qui en est. Je suis ébahy que cet invisible amoureux, qui qu'il soit, ne s'advisa d'aimer cette femme avant qu'elle fut mariée. Sinon qu'il soit comme sont beaucoup d'hommes, qui n'aiment ny les filles ny les veufves, les unes comme trop difficiles, les autres comme trop aisées; & qu'il se soit voulu arrester à l'amour d'une femme mariée, pour avoir le plaisir de planter des cornes, & faire en mesme temps plaisir à la femme & déplaisir au mary. Si ce n'est cela, on peut dire que c'estoit quelque esprit qui venoit à la Flèche en commission, ou passoit par la Flèche pour aller ailleurs, & que ayant trouvé cette commodité, il l'a voulu prendre en chemin faisant, au hazard d'estre repris de

les superieurs quand il sera de retour, pour s'estre amuse par les chemins; comme ces lacquais qu'on envoie au vin, & qui s'amusent à jouer à la mourre. Nous avons beau nous distiller l'esprit là-dessus, nous n'en sçaurons jamais rien. Il me semble que cela vaut bien la peine que vous y alliez faire un voyage. Je suis bien en peine de cette periode que vous n'avez sceu lire. Mais puis que vous vouliez deviner, vous deviez deviner toute autre chose que quelque prosperité pour moy. Vous sçavez-bien que je ne suis pas homme à bonnes fortunes. Je seray bien aise que vous gardiez ma lettre, afin qu'à vostre retour nous voyons que c'est, & que je me contente sur la doute où je suis de ce que ce peut estre. Je ne vous envoie point de vers. Ils sont faits, & baillez, mais il y a deffenses de les faire voir; par dessus laquelle je ne veux passer que vous ne soyez icy. Il n'y a que sept stances de six vers, de la mesure de ce premier couplet que j'avois fait pour Montauban. Pour  $\text{D}\phi\lambda$ , je ne sçauois que vous en mander. C'est une affaire, qui, selon la coustume, fist un grand bruit à sa nouveauté. Depuis il ne s'en est presque point parlé. Ce qui m'en



donne plus mauvaise opinion, c'est la condition des personnes à qui il a à faire. Pour moy, je pense vous avoir déjà écrit que je ne le tiens coupable de rien, que de n'avoir rien fait qui vaille au mestier dont il se mesloit. S'il meurt pour cela, vous ne devez point avoir de peur, on ne vous prendra pas pour un de ses complice. Je vous envoie une lettre que Monsieur de Boisrobert m'a baillée pour vous faire tenir. C'est, à ce qu'il m'a dit, afin que vous leur faciez tenir de vos pieces pour mettre en un recueil nouveau qu'ils vont faire. Pour nouvelles, je ne vous puis dire sinon que les Reines sont icy depuis hyer, & Monsieur deux jours auparavant. On croit que le Roy y sera Mardy prochain. Il est allé faire encore un petit voyage de chasse devant que de se retirer. Ainsi voilà saint Germain abandonné pour cette année. Nous sommes icy sains comme ladres. Tout le monde s'en revient, faites-en de mesme. A Dieu, Monsieur, Dieu veuille que j'aye mieux écrit cette lettre que la precedente. Au moins esperay-je que vous y lirez bien que je suis tout-à-fait vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 4. de Novembre 1623.

Informez

Informez-vous quand commença la recherche de cet inconnu, & combien de temps après le mariage.

S'il couche avec elle, & ce que le mary fait cependant. Ce qu'en dit la Demoiselle, & si quand ils sont ensemble dans le lit il ne parle point à elle, & ce qu'il luy dit.

Si elle est melancholique, & si elle témoigne n'y prendre point de plaisir,

Vous vous adviserez assez de vous mesmes de plusieurs questions curieuses, qu'il y a moyen de faire à la femme. Mais cela vaut bien la peine d'y aller vous-mesme.

Sçachez le nom de la Demoiselle, & son surnom, &c.

---

## AU MESME.

XI.

**M**ONSIEUR,

Il faut avouer que je fus paresseux la dernière fois que je vous écrivis. Quand j'envoyay ma lettre chez Monsieur Royer, il avoit déjà envoyé son paquet

F

au messager. Je vous en crie mercy, & vous promets que cette faute ne m'arrivera plus. Monsieur Royer n'avoit pas esté si diligent à l'autre voyage ; ce fut ce qui me trompa. Vous obligez grandement mon fils de vous souvenir de luy. Il y a fort long-temps que je l'ay envoyé en Normandie, où il passe son temps, à ce qu'il m'écrit, mieux qu'en lieu où il ait jamais esté. Je l'ay tiré d'icy, pour la doute que j'avois que ses parties ne luy eussent tendu quelque piege ; comme certes j'ay découvert qu'ils avoient fait. Mais j'eus bon nez ; de quoy bien luy print, & à moy aussi. J'attens avec un million de Gentilshommes un pardon general de tous les duels, dont le mariage de Madame sera le pretexte. Si l'affaire de  $\beta\mu\chi$  estoit en aussi beau chemin, il n'auroit que faire d'aller chercher sa seureté en l'isle de Noirmontier, où l'on dit qu'il s'est retiré. Pour  $\delta\phi\lambda$ , il ne se dit rien de luy. Le pauvre homme est en tres-mauvais estat. On m'avoit dit qu'on l'alloit juger ; mais à cette heure il ne s'en parle plus. Je ne crois pas que la mort ne luy fust plus douce, que de vivre comme il fait. Soyez homme de bien à son exem-

DE MALHERBE. LIV. II. 123  
ple, & qu'il ne tienne pas à aller bien  
devotement à la Messe que vous ne  
soyez appelé Monsieur par ceux de vo-  
stre village. De nouvelles, je n'en sçay  
point, & qui plus est, je crois que je  
vous puis dire qu'il n'en est point. Si  
vous ne venez icy qu'au quinzième de  
Janvier, vous estes homme pour ne bai-  
ser pas les mains à Madame. Monsieur  
de la Ville aux Clercs est allé en Angle-  
terre. Il y a long-temps qu'il est party,  
mais le mauvais temps l'a gardé de se  
mettre sur la mer plustost que Dimenche  
dernier. Nous aurons bien-tost après son  
arrivée le Duc de Bockingham, qui vien-  
dra épouser Madame. Si vous voulez sça-  
voir des nouvelles des financiers, elles  
vont tousjours de mal en pis. Quoy que  
l'on vous ait dit, il ne s'est jamais parlé  
de composition, & je crois qu'il ne s'en  
parlera jamais. Dieu garde les innocens  
d'oppression, & nous face voir la justi-  
ce des méchans. Et là-dessus je vous  
baïse, Monsieur, tres-humblement les  
mains, & suis vostre tres-humble ser-  
viteur. A Paris ce 13. de Decembre  
1624.

## A U M E S M E .

## X I I .

**M** O N S I E U R ,

Je tenois la plume quand j'ay receu vostre lettre du 8. de ce mois , & ne l'ay point quittée que je ne vous aye fait réponse. Voyez si je suis diligent , ou si je suis paresseux ; lequel qu'il vous plaira. Vous m'avez osté d'une grande peine où j'estois , pource que m'ayant écrit que vous partiriez le lendemain des Rois pour venir icy , & ne vous y voyant point , je pensois que vostre indisposition seroit augmentée , & que vostre malheureuse carcasse ne seroit plus en autre estat que d'estre jettée à la voirie. Je me réjouis que cela ne soit point , & que vous ayez encore de la santé assez pour boire , manger , & dormir. Pour le reste , je sçay que vous vous en passez bien. Vous seriez monstrueux , ou monstre tout à fait , si à l'âge de trente-cinq ans vous valiez mieux qu'à vingt ou vingt-cinq ans. Vous avez donc tort de vous

D E M A L H E R B E . L I V . I I . 125  
souvenir d'Artenice, La bonne Dame ne  
songe point à vous ; ne songez point en  
elle. Je le vous dis en prose , & le vous  
diray en vers en quelque pièce que je  
voudrois bien faire si je pouvois. J'y fe-  
ray tout mon effort. Pour nouvelles ,  
nous attendons aujourd'huy Monsieur  
de la Ville aux Clercs , qui revient d'An-  
gleterre chargé de pierreries qui luy ont  
esté données par le pere & par le fils.  
Vous sçavez l'entreprise faite par cet  
heureux homme Monsieur de Soubize  
sur le port de Blavet. Il y avoit envoyé  
deux vaisseaux , commandez par deux de  
leurs meilleurs corsaires , Gentillot &  
Fleury ; mais ils y sont demeurez pris eux  
& leurs vaisseaux. Je l'ay ouy de la pro-  
pre bouche de la Reine mere du Roy.  
Nous aurons dans la fin de ce mois le  
Duc de Bockingham, pour venir épouser  
Madame. Si vous voulez donc estre des  
nopces , il vous faut haster. J'oubliois à  
vous dire que nous avons icy le Prince  
Thomas , qui a épousé Mademoiselle de  
Soissons qui estoit à Frontevaux. Elle  
s'appelle aujourd'huy la Princesse de Ca-  
rignan. Pour luy , il ne veut point chan-  
ger de nom , & veut tousjours estre le  
Prince Thomas. La Valteline est toute à

nous ; & s'il s'en faut quelque chose , ce n'est qu'un fort , qui n'est pas meilleur que les autres qui se sont rendus. A Dieu , Monsieur , en voilà plus que vous n'en vouliez. Les financiers que j'oubliais sont tousjours persecutez , & hors d'esperance de composition , & moy tousjours vostre très-humble serviteur. A Paris ce 18. de Janvier 1625.

---

A U M E S M E .

XIII.

**M**ONSIEUR,

On me vient de rendre vostre lettre du premier de ce mois. Vous voulez que je la doive à la fortune , & moy je la veux devoir à celuy qui me l'a écrite. Vous estes mon amy , elle mon ennemie. Jugez auquel des deux j'aime mieux avoir à faire. Il y a trop long-temps qu'elle & moy sommes mal ensemble , pour me soucier d'y estre bien à l'advenir. Je sçay que son pouvoir est aussi grand qu'il fut jamais , & que sa volonté n'est pas meilleure ; mais pour le

peu de temps qui me reste à vivre, que sçaurois-je craindre ny d'elle ny de personne ? Qui me voudra nuire qu'il se haste, sinon il y a de l'apparence qu'il ne me trouvera pas au logis. Ce langage-là vous semblera peut-estre bien hardy ; mais tel qu'il est, il est pris dans le sens commun, contre lequel, la religion à part, vous sçavez qu'il n'y a orateur au monde qui ne pût rien persuader. Vous m'obligez de me prier de vous aller voir, & si mes affaires m'en donnoient le loisir, je vous jure que je le ferois plus volontiers que vous ne le sçauriez desirer. Mais les melons dont vous me faites feste, quelques bons qu'ils soient, ne valent pas ceux de l'espargne. J'ay le courage d'un Philosophe pour les choses superflus ; pour les necessaires, je n'ay autre sentiment que d'un crocheteur. Il est aisé de se passer de confitures, mais de pain, il en faut avoir ou mourir. Nous avons icy à faire à un Superintendant, dont je ne doute point que la probité ne soit hors de toute censure ; mais la peur qu'il a de choir le fait aller si bellement, qu'il n'y a patience qui ne se lasse de le solliciter. Vous pouvez penser comme là-dessus feu Mon-



ſieur le Preſident Janin, & Monſieur de Caſtelle ſon gendre ſont regrettez, non de moy ſeulement, mais de tous ceux qui ſont en la peine où je ſuis. L'un eſt hors du monde, & l'autre hors des affaires. Tellement que tout ce que je ſçau- rois dire d'eux ne peut eſtre ſouſçonné de flatterie. Mais il faut avouer que ſi les finances ont jamais eſté religieusement & judicieusement adminiſtrées, ç'a eſté entre les mains de ces deux grands perſonnages. Ils aimoient le bon ménage autant que nul autre; mais comme ils ſçavoient qu'il y a des penſions ridicu- lement obtenues, qui ne peuvent eſtre que ridiculement continuées, auſſi re- connoiſſoient-ils qu'il y en a de ſi juſtes, que les oſter ce ſeroit décrier le juge- ment du Prince, & pour peu de choſe luy faire perdre l'affection de ſes ſujets, qui luy eſt plus neceſſaire que ſon ar- gent. Pour moy, je ne diſpute de meri- te avec perſonne, & crois que de tous ceux à qui le Roy fait du bien, il n'y en a pas un qui n'en ſoit plus digne que moy. Mais ſi je n'ay autre avantage, pour le moins ay-je celui de n'eſtre point venu à la Cour demander ſi l'on avoit à faire de moy, comme la pluſ-

part de ceux qui y font aujourd'huy le plus de bruit. Il y a en ce mois où nous sommes justement vingt ans que le feu Roy m'envoya querir par Monsieur des Yveteaux, me commanda de me tenir près de luy, & m'assura qu'il me feroit du bien. Je n'en nommeray point de petits témoins. La Reine mere du Roy, Madame la Princesse de Conty, Madame de Guise sa mere, Monsieur le Duc de Bellegarde, & generally tous ceux qui alors estoient ordinaires au cabinet sçavent cette verité; & sçavent aussi qu'une infinité de fois il m'a dit que je ne me misse point en peine, & qu'il me donneroit tout sujet d'estre content. ▲ ce compte-là je ne crois pas que je ne doive en quelque façon estre tiré hors du commun. Toutefois pource que les choses ne vont pas tousjours comme elles doivent, & que mon absence diminueroit encore le peu de soin que ma presence fait avoir de moy, je suis resolu de ne bouger d'icy que je n'aye porté mon affaire à son dernier point. Si après cela il me reste encore quelques jours de cette automne, je les vous donneray de tres-bon cœur. Pour l'hyver, je suis d'avis que nous le passions à Paris. C'est un

lieu où toutes choses me rient. Mon quartier, ma rue, ma chambre, mon voisinage m'y appellent, & m'y proposent un repos que je ne pense point trouver ailleurs. Quand j'estois jeune, le goût de la jeunesse m'y eust ramené; mais à d'autres saisons d'autres pensées. Ce n'est plus à un homme de mon âge à chercher les plaisirs; quand il les chercheroit, il ne les trouveroit pas. Il luy doit suffire de n'estre point dans les incommoditez. Je finirois icy, mais je sçay bien que vous ne serez point marry que je vous conte des nouvelles, sinon pour autre chose, au moins pour vous donner dequoy entretenir la petite noblesse qui vous viendra visiter. Ce que je sçay, je le puise en la court en ovale, où la source n'est pas trop claire; mais je vous diray peu de choses dont je n'aye eu la confirmation au cabinet. La Valteline est tousjours nostre. C'est à ce que l'on dit, la seule occasion de la venue de Monsieur le Legat; mais ses propositions ne plaisent pas. Elles sont trouvées trop partialles. Nous avons eu de ses benedictions; je ne sçay s'il aura des nostres. Les Espagnols sont tousjours devant Yerruë. C'est un lieu, à ce que disent

ceux qui l'ont veu, qui vaut un peu mieux que Challiot, mais qui n'a garde d'estre si bon que Lagny. Cependant jusques à cette heure le Duc de Feria s'y est morfondu en dépit mesme de la Canicule. Monsieur le Marechal de Crequy s'est logé entre les assiegez & les assiegeans, où, selon sa coustume, son jugement & son courage font des merveilles. Si vous demandez le succez que j'en attens, je crois que les Espagnols auront veu les clochers & les cheminées de cette bicoque, mais pour les ruës il faudra qu'ils s'en rapportent à ce que la carte leur en apprendra. Je conseille à ces pauvres gens, que s'ils pretendent à la monarchie universelle, comme on leur veut faire accroire, ou qu'ils aillent plus viste en besogne, ou qu'ils voyent d'obtenir un sursoy de la fin du monde pour achever leur dessein plus à leur aise. Au train qu'ils vont, un terme de cinq ou six siècles ne leur fera point de mal. Encore ay-je peur que tandis qu'ils seront trois ans à prendre une autre Ostende, on ne leur prenne une autre Ecluse en quinze jours; & que de cette façon ils ne soient tousjours à recommencer. La partie qui est aujourd'huy dressée contre eux leur

va tailler de la besogne , & si de la cir-  
 conference ils ne sont rappelés au cen-  
 tre , pour le moins sera-t'il malaisé que  
 de cette secousse il ne leur tombe quel-  
 que plume de l'aile. Les Huguenots ont  
 icy leurs Deputez. Je ne sçay si leur in-  
 tention est aussi bonne que leur langage  
 est honneste ; mais au pis aller nostre ga-  
 limatias vaudra bien le leur. Quand ils  
 obtiendront qu'on leur pardonne le pas-  
 sé , s'ils ont ce qu'ils desirent , ils auront  
 plus qu'ils ne doivent esperer. Il me sem-  
 ble qu'après quatre-vingts ans il seroit  
 temps , que s'ils ne sont las de leur folie ;  
 ils le fussent de leur misere. La Reine  
 mere a pris ses eaux. Son visage montre  
 l'operation qu'elles ont faite. Il y a  
 vingt-cinq ans que j'ay l'honneur de la  
 connoistre & d'en estre connu , mais je ne  
 la vis jamais en meilleur estat qu'elle est  
 aujourd'huy. Je ne sçay à quelle cause  
 je dois rapporter un effet si miraculeux ;  
 si non que pour les biens extraordinaires  
 qu'elle fait en la terre , elle est extraor-  
 dinairement comblée des graces du ciel.  
 Au demeurant , on ne vit jamais témoi-  
 gnages d'affection reciproque , comme  
 ceux que nous voyons tous les jours  
 entre le Roy & elle. Chacun sçait com-

DE MALHERBE. LIV. II. 133  
me les affaires qu'elle a eues l'ont endet-  
tée. Avecque tout cela elle donne au Roy  
l'entretien de six mille hommes de  
pié, & six cens chevaux. Dieu face vivre  
cette grande Reine. Une des considera-  
tions dont je console ma vieillesse, c'est  
que je seray hors du monde quand elle  
en partira. Monsieur le Cardinal de Ri-  
cheliu a esté si mal, que j'ay esté huit  
ou dix jours que je n'entrois jamais au  
chasteau qu'avec apprehension d'ouir  
cette funeste voix : *Le grand Pan est mort.*  
A cette heure, graces à l'Ange protec-  
teur de la France, il est hors de peril, &  
les gens de bien hors de crainte. Il s'en  
est allé chercher quelque repos en sa  
maison de Limours. De-la il faisoit com-  
pte d'aller à Forges prendre des eaux.  
Mais, soit qu'il ait estimé n'en avoir  
plus de besoin, soit que, comme il est  
tout genereux & tout né à la gloire, il ait  
voulu aux dépens mesmes de sa santé de-  
meurer en un lieu où il pût continuer à  
leurs Majestez l'assiduité de son service,  
il a rompu son voyage. Vous sçavez que  
mon humeur n'est ny de flatter, ny de  
mentir; mais je vous jure qu'il y a en  
cet homme quelque chose qui excède  
d'humanité, & que si nostre vaisseau doit

jamais vaincre les tempestes, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail. Les autres pilotes me diminuent la peur, cette cy me la fait ignorer. La sainte vie du Roy luy attire toutes sortes de bonnes fortunes ; mais, à mon gré, la plus visible & la plus eminente est celle d'avoir en ses affaires l'assistance de cet incomparable Prelat. Jusques icy, quand il nous a falu bastir de neuf, ou reparer quelque ruïne, le plâtre seul a esté mis en œuvre. Aujourd'huy nous ne voyons plus employer que du marbre, & comme les conseils sont judicieux & fidelles, les executions sont diligentes & magnanimes. Vous direz que l'honorant, comme je fais, je devois luy en avoir donné quelque témoignage par mes écrits. Il est vray. Mais vous sçavez aussi-bien que moy qu'un esprit troublé n'est capable de rien faire qui soit net. Toutes offrandes ne sont pas propres à un autel de la grandeur du sien. J'ay quelques petites affaires d'où il faut que je sorte devant que d'entreprendre ce que je luy prepare. Jusques à ce que cela soit, j'aime mieux m'en taire, que de dire chose qui soit indigne de luy & de moy. C'a tousjours

esté mon advis, qu'on ne sçauroit trop penser à ce qu'on ne sçauroit assez bien faire. A Dieu Monsieur. Je suis vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. A Fontainebleau le 10. de Septembre 1625.

---

A U M E S M E.

XIV.

**M**ONSIEUR,

Nous voilà revenus à Paris, il est temps de renouveler ma paresse. Elle a dormy aussi long-temps qu'Endimion, ou gueres ne s'en faut. Mais certainement si je ne vous ay fait responce à deux lettres que j'ay receuës de vous, toute la faute n'en est pas à elle. J'estois à Fontainebleau, qui est un lieu d'où personne ne va chez vous; & de les envoyer à Paris, pour de-là les vous faire tenir, il n'y avoit pas d'apparence de persuader à un homme défiant comme je suis que passant par tant de mains elles peussent sans courre quelque fortune arriver jusques aux vostres. Ne soyez point en pei-



ne du paquet de mes lettres que vous avez fait venir ; je l'ay receu. Il y avoit deux lettres dedans qui s'adreffoient à vous ; je les vous envoie. Cela justifiera peut-estre ceux que vous accusez. Pour les lettres de Madame des Loges, n'en foyez point en peine. Je n'ay garde de les faire voir à personne, car je ne sçay où elles sont. Je sçay bien pourtant que je les ay ferrées, mais la question est de sçavoir où. Nous les chercherons à vostre venue. Pour la Dame de Bourgogne, je ne luy écriray point, puis que vous ne l'approuvez pas. Aussi n'en avois-je pas grande envie. Je ne me donne pas volontiers de la peine aux choses dont je n'espere ny plaisir ny profit. Si elle m'eust envoyé de la moustarde, son honnesteté eust excité la mienne. Mais elle n'a que faire de moy, ny de vous non plus, quoy que vous disent ses lettres. Elle écrit bien, mais ce qu'elle écrit ne vaut rien. Si elle venoit icy, vous seriez perdu, car elle se mocqueroit de vous sur vostre moustache ; & s'en moquant au lieu où elle est, vostre déplaisir est moindre d'une chose que vous ne voyez pas. Je suis complaisant à l'accoustumée, c'est à dire incomplaisant.

tout-à-fait. Mais je n'y sçaurois que faire. Il n'y a moyen que je force mon humeur. Elle est bonne. Je voudrois que la vostre luy ressemblast. J'espere qu'à la fin vous deviendrez sage, & que vous direz comme moy.

*Quand je verrois Helene au monde revenue,  
Pleine autant que jamais de charmes &  
d'appas,*

*N'en estant point aimé, je ne l'aimerois pas.*

Je n'ay plus rien à vous dire. Si vous voulez que l'on mette quelque chose de vostre dans le recueil de lettres que l'on va faire, dépeschez-vous. Monsieur Farret m'avoit dit qu'il vous en vouloit écrire, & qu'il m'envoyeroit sa lettre pour la mettre en mon paquet, mais jusques à cette heure il n'en a rien fait. S'il me l'envoie devant qu'il soit clos, elle y sera mise, si non il faudra prendre une autre voye. De nouvelles nous n'en avons point. On dit que nous avons esté battus à la Valteline, mais comment, je n'en sçay rien. Je ne m'informe jamais des particularitez d'une chose que je voudrois qui ne fust point du tout. J'aimerois autant un mary à qui on auroit dit que sa femme l'auroit fait coquu, qui voudroit sçavoir si ç'auroit esté sous un

poirier ou sous un pommier , sur le bord du lit ou dessus , qu'elle juppe elle avoit , comme estoit vestu le galant. Des choses fascheuses , ce n'est que trop d'en sçavoir le gros , sans en demander le menu. J'en ay fait ainsi de cette nouvelle. Nous en avons une autre , que le Comte de Tilly avoit esté deffait par le Roy de Dannemark. Celuy qui avoit fait le conte avoit tué le pere , le fils , le neveu. Je crois que s'il eust pû tuer tous ses descendants d'icy au jour du jugement , il les eust tuez. Mais tout cela s'est trouvé sinon du tout faux , pour le moins en la plus grande partie. L'on dit qu'il s'est fait quelque leger combat , où il a perdu quatre ou cinq cens hommes , & le Roy de Dannemark deux ou trois cens. Dieu nous en donne d'avantage. Mes vœux ne s'arrestent pas-là , car j'aime les Espagnols autant que jamais. La Cour est à saint Germain. La Reine mere du Roy estoit allée à Monceaux , mais elle s'en ira de-là à saint Germain. Qui croit qu'elle repassera par icy , qui croit que non. Pour moy , je m'y en vois Lundy ou Mardy. Nous vous attendons à la saint Martin. C'est le vray temps pour vous en venir , car toutes leurs Majes-

tez seront à Paris. Vous m'avez dit que je vous avois écrit quelque lettre sur la mort de Monsieur du Vair que vous ne trouviez pas mauvaise. Elle n'est point parmi celles qui ont esté envoyées par deçà. Si vous la trouvez, envoyez-la moy; car tout ce que l'on m'a envoyé ne vaut rien. A Paris ce 18. d'Octobre 1625.

---

## A U M E S M E.

X V.

M O N S I E U R,

Vous estes honneste homme de ne me demander qu'une lettre en quinze jours. Vous mesurez ma patesse à la vostre, & faites bien. Elles sont toutes deux si excellentes, que s'il en falloit faire jugement je serois bien empesché à qui donner la pomme. Je ne vous remercie point de vos nouvelles. La quantité en est petite, & la qualité chetive. Si vous ne me voulez écrire rien de meilleur, ne m'écrivez point. Je veux dire de nouvelles; car je seray tousjours bien-aise

d'avoir de vos lettres. Mais je ne veux pas que vous y mettiez autre prix que celui de vous souvenir de moy. C'est assez pour me les faire recevoir, non pas d'aussi bon cœur que vous recevez celles d'Artenice (car cela n'estant pas possible, il n'est pas aussi à desirer) mais avec un contentement à qui nul autre que cettuy-là ne peut faire comparaison. Je ne sçay si vous lirez bien ma lettre; mais outre ma non-chalance ordinaire, j'y adjouste encore quelque chose d'extraordinaire, pour ne vous donner pas moins de peine à lire mes lettres, que j'en ay à lire les vostres. Pour les Ducs & Pairs j'humilie ma vanité, pour les autres je demeure aussi grave qu'un Espagnol. Si nous continuons vous & moy, je vois bien que nous arriverons à un point que vous ne pourrez non plus lire les miennes que moy les vostres. Au demeurant, si je n'eusse connu vostre écriture, je vous declare que jamais je n'eusse creu à voir vostre lettre si bien formée qu'elle fust venue de vous. Vous m'obligez de me desirer chez vous, & je vous jure que je m'y desire aussi. Mais ce n'est point pour vos pois ny pour vos séves, c'est pour estre avecque vous. Jo

ne vous en mentiray point ; je vous irois voir de bon cœur , mais je ne serois pas si-tost chez-vous qu'il m'en faudroit revenir , & vous sçavez que je suis en un âge qui n'aime pas le travail , ou plustost qui n'en a pas besoin. Monsieur Royer est en un lieu où il fera vos affaires. Dieu vueille que Monsieur Bardin se trouve aussi disposé à faire les miennes. Je me réjouis furieusement d'avoir affaire à Monsieur de Fiat. Sous sa protection en second lieu ( car pour le premier je le donne à Monseigneur le Cardinal ) j'espere que si je n'ay tout ce que je desire , j'auray tout ce que j'espere. A Dieu , Monsieur. Je vous écris à bastons rompus ; lisez-le de mesme. Je ne m'en soucie pas , pourveu que vous m'aimiez , & me teniez tousjours pour vostre tres-humble serviteur. A Paris ce 11. de Juillet 1626.

## A U M E S M E .

## X V I .

**M** O N S I E U R ,

Je vois bien que si les Muses vous ont fait passer pour un rêveur, Mars ne vous donnera pas meilleur bruit. Vous n'en estes encore qu'au colet de buffle, & déjà vous ne vous souvenez plus de vos amis. Vous pouvez penser ce que ce fera quand vous en serez à la cuirasse. Peut-estre chercherez-vous une excuse en la nouveauté de vostre mariage. Et certes je sçay bien que la cage d'Hymen n'est pas plus gracieuse que les autres, & que les oiseaux n'y entrent pas sans quelque étonnement pour les premiers jours. Mais de quelque cause que vienne vostre silence, je ne suis pas assez complaisant pour ne vous en dire pas mon sentiment. Si ce sont les pensées de Mars qui vous occupent, la guerre ne sera pas si longue, Dieu aidant, que pour elle vous deviez tout-à-fait quitter les exercices de la paix. Si ce sont les

DE MALHERBE. LIV. II. 143  
soins d'Hyménée, les rossignols ne sont muets que quand ils ont des petits, & je sçay bien que vous n'en estes pas encore-là. Je vous jure que si jamais vous revenez sur Parnasse, je n'y auray point de credit ou je vous y feray fermer la porte; & si vous y entrez par surprise, ou autrement, vous n'y aurez que des fueilles de chou pour des fueilles de laurier. Pensez-y, & vous amendez. C'est assez raillé; parlons à cette heute à bon escient. Je veux, Monsieur, & vous en prie, que vous m'aimiez tousjours, comme je vous assure que je suis tousjours vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Paris ce 13. de May 1628.

---

A MONSIEUR DE BALZAC.

XVII,

MONSIEUR,

Vous avez raison de dire qu'il faut peu de chose pour vous obliger. Il y faut certes si peu, que si je pretendois à vostre succession, dès demain je presenterois



requette pour vous faire bailler un curateur. C'est tout un , quelque prejudiciable que soit cette humeur , elle est genereuse. Ne la changez point si vous me croyez. Quant à moy , qui ne veux rien au-delà de ce qui m'appartient , je tourne les yeux de tous costez pour trouver surquoy est fondé l'honneste remerciement que vous me faites. Et après avoir tout examiné , je ne puis que deviner , si ce n'est qu'il y a cinq ou six semaines que me trouvant en un lieu où l'on mit vos ouvrages sur le tapis , je fus du costé des approbateurs. Ce fut chez Madame des Loges , de laquelle vous sçavez les qualitez excellentes , & je crois qu'à la Cour il y a peu de gens qui les ignorent. Le Marquis d'Essideuil , le Baron de saint Surin , Monsieur de Racan , & Monsieur de Vaugelas y estoient. Il y en avoit encore quelques autres dont je ne sçay point les noms , mais ce qu'ils dirent me fist connoistre ce qu'ils valoient. A ce compte-là vous m'accorderez bien que le lieu ne pouvoit estre plus propre , ny la compagnie meilleure pour l'affaire dont il estoit question. Je vois bien que l'on vous a dit que je defendis vostre cause. Il est vray ; mais sans  
intention

intention d'en meriter le gré que vous m'en sçavez. Je ne donnay rien à nostre amitié, je ne donnay rien à la complaisance, je ne fis que ce qui est de mon inclination & de ma coustume, je prins le party de la verité. Pour celuy contre qui l'on vous a mis si fort en colere, je ne sçay quel rapport on vous en a fait, mais je vous jure qu'il parla de vous & de vos écrits avec une moderation si grande, qu'il sembloit plustost proposer des scrupules pour en avoir l'avis de la compagnie, que pour dessein qu'il eust de nuire à vostre reputation. Toutefois prenons les choses d'un autre biais, & posons le cas que son sentiment fust conforme à l'interpretation que vous en faites. Ne sçavez-vous pas que la diversité des opinions est aussi naturelle que la difference des visages? & que vouloir que ce qui nous plaist ou déplaist, plaise ou déplaise à tout le monde, c'est passer des limites où il semble que Dieu mesme ait commandé à sa toute-puissance de s'arrester? Quelle absurdité seroit-ce, qu'aux jugemens que font les Cours souveraines de nos biens & de nos vies les avis fussent libres, & qu'ils ne le fussent pas en des ouvrages dont

toute la recommandation est de s'exprimer avec quelque grace , & tout le fruit de satisfaire à la curiosité de ceux qui n'ont rien de meilleur à s'entretenir ? Je ne croy pas qu'il y ait dequoy m'accuser de presumption , quand je diray qu'il faudroit qu'un homme vinst de l'autre monde pour ne sçavoir pas qui je suis. Le siecle connoit mon nom , & le connoit pour un de ceux qui y ont quelque relief par dessus le commun. Et neantmoins ne sçay-je pas qu'il y a de certains chahuans à qui ma lumiere donne des inquietudes , & qui se trouvant en des lieux où la foiblesse de ceux qui les écoutent leur laisse tenir le haut du pavé , font avec je ne sçay quelles froides grimasses tous leurs efforts pour m'oster ce qu'il y a si long-temps que la voix publique m'a donné ? Non , non , il est de l'applaudissement universel comme de la quadrature du cercle , du mouvement perpetuel , de la pierre philosophale , & telles autres chimeres. Tout le monde le cherche & personne ne le trouve. Travaillons à l'acquérir tant qu'il nous sera possible , nous n'y réüssirons non plus que les autres. Ceux qui ont dit que la neige est noire , ont laissé des

successeurs , qui s'ils ne disent la mesme  
 impertinence , en diront d'autres qui ne  
 feront pas de meilleure mise. Il est des  
 cervelles à fausse équerre , aussi-bien  
 que des bastimens. Ce seroit une trop  
 longue & trop forte besogne de vouloir  
 reformer tout ce qui ne se trouveroit  
 pas à nostre gré. Tantost nous aurions à  
 respondre aux sottises d'un ignorant ;  
 tantost il nous faudroit combattre la ma-  
 lice d'un envieux. Nous aurons plustost  
 fait de nous mocquer des uns & des au-  
 tres. La pluralité des voix est pour nous.  
 S'il y a quelques extravagans qui veuil-  
 lent faire bande à part , à la bonne heu-  
 re. De toutes les dettes , la plus aisée à  
 payer c'est le mépris. Nous ne ferons  
 pour cela ny cession ny banqueroute.  
 Aimons ceux qui nous aiment ; pour les  
 autres , si nous ne sommes à leur goust ,  
 il n'est pas raisonnable qu'ils soient au  
 nostre. Mais aussi en faut-il demeurer-  
 là. Il ne se trouvera que trop de gens ,  
 qui n'ayant point de marque pour se fai-  
 re connoistre , voudroient avoir celle  
 d'estre nos ennemis. Gardons-nous bien  
 de leur donner ce contentement. Escribe  
 contre moy qui voudra , si les collepor-  
 teurs du Pont-neuf n'ont rien à vendre

que les réponses que je feray, ils peuvent bien prendre les crochets, ou se résoudre à mourir de faim. On pensera peut-estre que je craigne les antagonistes. Non fais. Je me mocque d'eux, & n'en excepte pas un depuis le cedre jusqu'à l'ysope, Mais je sçay que juger est un mestier que tout le monde ne sçait pas faire. Il y faut de la science & de la conscience, qui sont choses qui ne se rencontrent pas souvent en une mesme personne. La cause d'un amy est presque toujours bonne ; celle d'une ennemy presque toujours mauvaise. Il n'en fut jamais une si juste que celle de Menelas contre le traistre qui luy vola sa femme ; & cependant en l'entreprise que fit la Grece pour avoir la reparation de cette injure, les affections des Dieux furent tellement partagées, que parmy eux le ravisseur ne trouva pas moins de protection que le mary. Qui plus est, quand il fut question du combat d'Hector & d'Achille, qui devoit decider l'affaire, Jupiter luy mesme, tout pere des Dieux qu'il est, fut si peu resolu du party qu'il devoit prendre, que sans vouloir rien prononcer de luy-mesme, il se fit apporter des balances, pesa les vies de l'un

& de l'autre, & en remit l'issuë à ce qu'il plairoit à la Destinée en ordonner. Après un exemple où nous voyons ceux qui doivent tonner sur les injustices en faire eux-mesmes de si remarquables, pensez, je vous prie, ce que doit esperer celuy qui est exposé au jugement des ignorans, dont, graces à Dieu, nous avons icy un nombre.

Je suis marry que je n'en puis avoir meilleure opinion. Mais leur voyant tous les jours faire cas de je ne sçay quels écrits qui devant les jurez du mestier ne passent que pour des pois pilez de l'hostel de Bourgogne, je ne crois pas qu'il y ait chose ny si mauvaise qui ne leur puisse plaire, ny si bonne dont ils n'osent faire les dégoustez. C'est trop demeuré sur un si maigre sujet. Il en faut sortir, & respondre à ce que vous me dites de nostre amy. Vous l'obligez de le deffendre, il en a bon besoin. Du costé des Bergeries, son cas va le mieux du monde; mais certes pour ce qui est des Bergeres, il ne sçauroit aller pis. Cette affaire veut une sorte de soins dont sa nonchalance n'est pas capable. S'il attaque une place, il y va d'une façon qui fait croire que s'il l'avoit prise il en seroit bien empesché.

Et s'il la prend, il la garde si peu, qu'il faut croire qu'une femme a esté bien surprise quand elle a rompu son jeusne pour un si miserable morceau. Vous dites que vous luy ressemblez. Mais à qui le persuaderez-vous ?

*Peut-estre à quelque Juif, mais non pas à Malherbe.*

Vous n'estes pas à mon advis si rude joueur que cet assommeur de monstres, qui en une nuit vit les cinquante filles de son hoste. Mais à beaucoup moins que cela on ne laisse pas de passer pour bon compagnon. Vous ferez le discret tant qu'il vous plaira ; le mot qui vous est échappé, Que les femmes sont la plus belle moitié du monde, n'est pas d'un homme qui n'ait que faire d'elles. Je vois bien que c'est, vous voulez asseurer les maris, à fin que n'ayant point de soupçon de vous, ils vous laissent faire vos recherches en toute liberté. Cela s'appelle estre habile homme, & tendre des pieges comme il faut. Continuez. Je seray bien aise que vous soyez heureux, à la charge que vous aurez pitié de ceux qui ne peuvent l'estre. J'ay fait ce que fait le reste des hommes. J'ay désiré la longue vie, & vous voyez où la longue

vie m'a réduit. Je ne suis pas enterré, mais ceux qui le sont, ne sont pas plus morts que je suis. Je n'ay, graces à Dieu, dequoy murmurer contre la constitution que la nature m'avoit donnée. Elle estoit si bonne, qu'en l'âge de soixante & dix ans je ne sçay que c'est d'une seule des incommoditez dont les hommes sont ordinairement assaillis en la vieillesse. Et si c'estoit estre bien que de n'estre point mal, il se voit peu de personnes à qui je deusse porter envie. Mais quoy? pource que je ne suis point mal, serois-je si peu judicieux que je me fisse accroire que je suis bien? Je ne sçay quel est le sentiment des autres, mais je ne me contente pas à si bon marché. L'indolence est le souhait de ceux que la goutte, la gravelle, la pierre, ou quelque semblable indisposition, mettent une fois le mois à la torture. Le mien ne s'arreste point à la privation de la douleur, il va aux delices; & non pas à toutes (car je ne confonds point l'or avec le cuivre) mais à celles que nous font goûter les femmes en la douceur incomparable de leur communication. Toutes choses à la verité sont admirables en elles; & Dieu qui s'est repenty d'avoir



fait l'homme, ne s'est jamais repenty d'avoir fait la femme. Mais ce que j'en estime le plus, c'est que de tout ce que nous possédons, elles sont seules qui prennent plaisir d'estre possédées. Al-lons-nous vers elles, elles font aussitost la moitié du chemin. Leur disons-nous, mon cœur; elles nous respondent, mon ame. Leur demandons-nous un baiser; elles se collent sur nostre bouche. Leur tendons-nous les bras, les voilà pendues à nostre col. Que si nous les voulons voir avec plus de privauté, y a-t'il peril ny si grand ny si present où elles ne se precipitent pour satisfaire à nostre desir. Si après cela il y a malheur égal à celui de ne pouvoir plus avoir de part en leurs bonnes graces, je vous en fais juge, & m'asseure que vous aurez de la peine à me condamner. Mais il ne faudroit gueres continuer ce discours pour me porter à quelque desespoir. Brisons-là; aussi bien ma lettre est déjà trop longue. Si vous la trouvez telle, vous en pardonnerez la faute au plaisir que j'ay pris de m'entretenir avecque vous; & de-là jugerez, s'il vous plaist, Monsieur, combien en quelque bonne occasion il me sera doux de vous témoigner

DE MALHERBE. LIV. II. 153  
que je suis, & veux tousjours estre vo-  
stre serviteur tres-humble & tres-affec-  
tionné.

---

A MONSIEUR DE MENTIN.

XVIII.

MONSIEUR,

Quand je serois retenu à prier tous les hommes du monde, il seroit impossible que je le fusse en vostre endroit. Je connois vostre courtoisie, & la connois si genereuse, que je penserois luy avoir donné dequoy se plaindre; si je luy avois fait perdre une occasion de m'obliger. L'affaire où j'ay besoin de vostre assistance, n'est pas une affaire nouvelle. Il y aura bien-tost trois ans que vous vous employastes à me faire avoir pour mon fils un office de Conseiller au Parlement de Provence. Le traité qui s'en fit alors fut interrompu par une brouillerie qui luy survint. Il est aujourd'huy question de le renouer, & s'il est possible, de le conduire à sa perfection. Vous vous émerveillerez qu'ayant autrefois si peu estimé la longue robe, je sois à cette

heure si affectionné à la rechercher. Il est vray qu'en mes premieres années j'y ay eu une tres-grande repugnance. Mais soit qu'avecque plus de temps j'aye eu plus de loisir de considerer les choses du monde, soit que la vieillesse ait de meilleures pensées que la jeunesse, il s'en faut beaucoup que je n'en parle comme je faisois en ce temps-là. Je suis bien tousjours d'avis que l'épée est la vraye profession du gentil-homme. Mais que la robe face préjudice à la noblesse, je ne vois pas que cette opinion soit si universelle comme elle a esté par le passé. Tous les siecles n'ont pas un mesme goust. Nos peres ont approuvé des choses que nous condamnons, & en ont condamné que nous approuvons. Il est vray que par la voye des armes on arrive à des dignitez bien relevées; mais la montée en est si penible, que pour y parvenir il faut que la fortune, contre sa coustume, aide extraordinairement à la vertu. Il n'en est pas de mesme aux offices des Cours de Parlement; toute la peine est de commencer. Depuis qu'une fois on y a mis le pié, on peut dire qu'on a fait la principale partie du chemin. Ce ne sont pas charges qui portent un hom-

me dans les nuës , mais elles le mettent assez haut pour en voir beaucoup d'autres au dessous de soy. On me dira que les gentils-hommes qui les prennent deviennent compagnons de plusieurs qui ne le sont pas. Je l'accorde ; mais quel remede ? Ne vaut-il pas mieux pour eux qu'ils deviennent leurs compagnons , que s'ils demeuroient leurs inferieurs. La plus auguste compagnie qui soit au monde est sans doute celle des Cardinaux ; & cependant parmy des Princes de Bourbon , d'Autriche , de Medicis , & autres maisons souveraines de l'Europe , n'avons-nous pas veu le Cardinal d'Osfat , qui tout excellent personnage qu'il estoit , avoit une extraction si pauvre & si basse , que jusques à cette heure elle est demeurée inconnüe , quelque diligence qu'on ait apporté à la chercher. Le Parlement de Paris entre ses Conseillers en a eu un de la maison de Foix. Après cela je ne croy pas qu'il y ait Gentil-homme qui ne se rendist ridicule s'il en faisoit le dégousté. Pour moy , je confesse librement que je suis tres-marry de n'avoir esté sage quand je le devois & pouvois estre ; mais le regret en est hors de saison. J'ay fait la faute en ma per-

sonne, je l'aveux reparet en la personne de mon fils. Quand j'auray mis où je le veux mettre, il sera en la compagnie de plusieurs Gentils-hommes tres-Gentils-hommes, & dans un Parlement où la Justice est aussi religieusement administrée, & le Roy aussi fidèlement servy, qu'en nul autre de ce Royaume. De-là, s'il est galant homme, il est de condition pour arriver aux premieres charges de la profession. S'il le fait, à la bonne-heure, sinon tousjours sera-t'il en lieu où il aura moyen de bien faire à ses amis, & empeschera ses ennemis de luy faire mal. Je vois bien, Monsieur, que je vous entretiens de mes nigerics avecque beaucoup de privauté; mais estant pere aussi-bien que moy, je ne doute point que vous ne lisiez ma lettre avecque le sentiment dont je la vous écris. Si vous voulez que je vous parle des affaires publiques, j'en suis content; aussi-bien sont-elles en si bon estat, que si mon affection ne me trompe, le vieux mot *εὐρήκα ἡμῶν συγχαίρωμιν*, ne fut jamais dit si à propos comme nous le pouvons dire aujourd'huy. Réjouissons-nous, perdons la memoire des miseres passées; nous ayons trouvé ce que nous cher-

chions, ou pour mieux dire, nous avons trouvé ce qu'il n'y avoit point d'apparence de chercher. Nos maladies, que chacun estimoit incurables, ont trouvé leur Esculape en nostre incomparable Cardinal. Il nous a mis hors du lit, il s'en va nous rendre nostre santé parfaite, & après la santé un teint plus frais, & une vigueur plus forte qu'en siecle qui nous ait jamais precedez. La chose semble mal-aisée, & l'est à la verité; mais puis qu'il l'entreprend il le fera. L'esprit, le jugement, & le courage ne furent jamais en homme au degré qu'ils sont en luy. Pour ce qui est de l'interest, il n'en connoist point d'autre que celui du public. Il s'y attache avec une passion, si je l'ose dire, tellement déreglée, que le préjudice visible qu'il fait à sa constitution extrêmement delicate, n'est pas capable de l'en separer. Il s'y retient comme dans une ligne éclipique, & ses pas ne sçavent point d'autre chemin. Voit-il quelque chose utile au service du Roy, il y va sans regarder ny d'un costé ny d'autre. Les empeschemens le sollicitent, les resistances le picquent, & rien qu'on luy propose ne le divertit. Il n'y a pas long-temps que

nous avons eu des ministres qui avoient du nom dans le monde. Mais combien de fois , contre l'opinion commune , ay-je dit avecque ma franchise accoustumée , que je ne les trouvois que fort mediocres ? & que s'ils avoient de la probité, ils n'avoient du tout point de suffisance , ou s'ils avoient de la suffisance , ils n'avoient du tout point de probité ? Prenons garde à leur administration , & jugeons des ouvriers selon les œuvres. Ne trouverons-nous pas que de leur temps ou les factieux n'ont jamais esté choquez, ou s'ils l'ont esté, ç'a esté si laschement , qu'à la fin du compte la desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point de l'insolence , & l'autorité du Roy descenduë au plus bas du mépris ? Il semble qu'il ne se puisse rien dire de plus honteux. Si fait. Les perfidies & les rebellions avoient des recompenses , & Dieu sçait si après cela il falloit douter qu'elles n'eussent des imitateurs. Qui sçait mieux que vous , ou plustost qui ne sçait point que par leur connivence nous avons eu des Gouverneurs qui ont regné dans les provinces , & si absoluëment regné , que le nom du Roy n'y estoit connu qu'autant que pour le dessein qu'ils

avoient il leur estoit necessaire de s'en couvrir ? Cependant ces grands Conseillers pensoient avoir bien rencontré quand ils avoient dit, Que c'estoit assez gagner que de gagner temps. Misérables ! qui ne s'appercevoient pas que ce qu'ils appelloient gagner temps estoit veritablement le perdre, & nous reduire à des extrémitez d'où il estoit à craindre que le temps ne pût jamais nous retirer. Jugez si en cette derniere brouillerie il se pouvoit rien desirer de mieux que ce qui s'y est fait, & si sans sortir de la moderation requise en une affaire si épineuse, la dignité Royale n'a pas esté remise en un point, où ceux que l'on ne peut empescher de la haïr, seront pour le moins empeschez de l'offenser. Vous voyez bien qu'il y auroit là-dessus beaucoup de choses à dire ; mais à mon gré la plus courte mention de nos folies est la meilleure. Et puis pour louer cet admirable Prelat, on ne sçauroit manquer de matiere, il ne faut avoir soin que de la forme. La seule paix qu'il a faite avecque l'Espagnol est une action qui jusques icy n'a jamais eu d'exemple, & qui peut estre n'en aura jamais à l'avenir. Je fay cas de l'avantage que nous y avons eu



pour nous & pour nos alliez ; mais ce que j'en estime le plus , c'est que la chose s'est faite si secrettement & si promptement , que la premiere nouvelle que nous en avons eue a esté la publication. Où en serions nous , à vostre advis , si l'on eust suivy les longueurs tant pratiquées autrefois par ceux qui manioient les affaires , & tant celebrées par je ne sçay quels discoureurs , qui ne parlent jamais avec plus d'assurance que quand ils parlent de ce qu'ils n'entendent point ? Qu'eust-ce esté autre chose , que donner loisir aux interessés dedans & dehors le Royaume de ruiner l'affaire , & par l'interposition de leurs difficultez nous retirer du port où la dexterité de ce judicieux pilote nous a si heureusement fait arriver ? Au demeurant , on se tromperoit de s'imaginer qu'en bien faisant il eust devant les yeux autre chose que la gloire. Comme elle est le seul aiguillon qui l'excite , aussi est-elle la seule recompense qu'il se propose. Il est vray que le Roy luy commettant ses affaires , luy fit expedier un brevet de vingt mille escus de pension. Mais il est vray aussi qu'il ne l'accepta qu'avecque protestation de ne s'en servir jamais , & ne le garder que

pour un témoignage d'avoir eu quelque part en la bienveillance de sa Majesté. Vous ne doutez point qu'entre ceux qui ont l'honneur de luy appartenir, il n'y en ait assez que leur merite peut faire pretendre aux principales charges de cette Cour; & cependant quand le Roy leur en veut faire quelque gratification extraordinaire, ne le voyons-nous pas y resister avec une modestie si opiniastre, qu'à moins que d'un commandement exprès que sa Majesté luy face, il n'est pas possible qu'il y apporte son consentement? Les inclinations d'un bon naturel sont en luy aussi fortes qu'en nul autre, & par consequent il ne faut pas croire que l'establissement des siens luy déplaise; mais il craint qu'il ne soit soupçonné de chercher en leur fortune; ce qu'il ne veut devoir qu'à sa vertu. La dépense qu'il fait aujourd'huy pour rebastir la Sorbonne de fonds en comble, qui ne s'esloignera gueres de cent mille escus, est assez considerable pour n'estre pas oubliée entre les marques de sa generosité; mais ce que je vous vay dire est bien autre chose. Comme après avoir jetté les yeux sur tous les defauts de la France, il a reconnu qu'il ne s'y pouvoit remedier.

que par le reſtaſſement du commerce, il s'eſt reſolu, ſous l'autorité du Roy, d'y travailler à bon eſcient, & par l'entretienement d'un ſuffiſant nombre de vaiſſeaux rendre les armes de ſa Maieſté redoutables aux lieux où le nom de ſes predeceſſeurs a bien à peine eſté connu. Toute la difficulté qui s'y eſt trouvée, c'eſt que ayant eſté jugé que pour l'exécution de ce deſſein il eſtoit neceſſaire que le gouvernement du Havre fuſt entre ſes mains, & le Roy le luy ayant voulu acheter, il n'a jamais eſté poſſible de le luy faire prendre qu'en luy permettant de le recompenser de ſon propre argent. Il avoit à ſept ou huit lieues de cette ville une maiſon embellie de toutes les diverſitez propres au ſoulagement d'un eſprit que les affaires ont accablé. Il a oublié le plaisir qu'il en recevoit, ou pluſtoſt le beſoin qu'il en avoit, pour ſe reſoudre à la vendre, & en a employé les deniers à l'achat de cette place. Tout ce que le Roy a pû obtenir de luy, ç'a eſté que lors que les coffres de ſon épargne ſeront mieux fournis qu'ils ne ſont, il ne refuſera pas que par quelque bien-fait ſa Maieſté ne luy témoigne la ſatisfaction qu'elle a de ſon

DE MALHERBE. LIV. II. 163  
service. Ce mépris qu'il fait de soy, & de tout ce qui le touche, comme s'il ne connoissoit point d'autre santé ny d'autre maladie que la santé ou la maladie de l'Etat, fait craindre à tous les gens de bien que sa vie ne soit pas assez longue pour voir le fruit de ce qu'il plante. Et d'ailleurs, on voit bien que ce qu'il laissera d'imparfait, ne sçauroit jamais estre achevé par homme qui tienne sa place. Mais quoy? il le fait, pource qu'il le faut faire. L'espace d'entre le Rhin & les Pyrenées ne luy semble pas un champ assez grand pour les fleurs de lys. Il veut qu'elles occupent les deux bords de la mer mediterrannée, & que de-là elles portent leur odeur aux dernieres contrées de l'Orient. Mesurez à l'étenduë de ses desseins l'étenduë de son courage. Quant à moy, plus je considere des actions si miraculeuses, moins je sçay quelle opinion je dois avoir de leur auteur. D'un costé, je vois que son corps a la foiblesse de ceux qui ἀρούρας καρπὸν ἔθλουσιν; mais de l'autre, je trouve en son esprit une force qui ne peut estre que ἰτῶν ὀλύμπια δώματ' ἐχόντων. Tel qu'il est, & quoy qu'il soit, nous ne le perdrons jamais que nous ne soyons en

danger d'estre perdus. Le Roy qui le voit mal voulu de tous ceux qui aiment le desordre ( & vous sçavez qu'ils ne sont pas en petit nombre ) a desiré qu'il ait quelques soldats pour le garder. C'est chose que tout autre eust demandée avecque passion ; & neantmoins vous ne sçauriez croire la peine qu'il a eüe à y condescendre. Une seule raison l'y a obligé. Il avoit tout plein de parens , qui pour le soin qu'ils avoient de sa conservation ne le vouloient jamais abandonner. Cette assiduité ne pouvant continuer sans que leurs affaires domestiques en fussent incommodées , il leur en a par ce moyen osté le pretexte , & leur a fait trouver bon qu'ils se retirassent en leurs maisons. Quoy que c'en soit , s'il n'a esté assez hardy pour contredire en cela tout-à-fait à la volonté du Roy ; il a esté assez genereux pour n'y consentir qu'à la condition d'entretenir ces soldats à ses dépens. Nous avons leu vous & moy assez d'exemples de courages que leurs qualitez éminentes ont élevez au dessus du commun ; mais qu'en matiere de mépriser l'argent un particulier ait eu si souvent son Roy pour antagoniste , & que tousjours il en soit demeuré victorieux ,

c'est une louange que je ne vois point que jusques icy les plus hardis historien ayent donnée à ceux mesmes qu'ils ont flattez le plus impudemment. Sa Majesté, au soin qu'elle a eu de le garentir des méchans, a encore adjousté celuy de le delivrer des importuns. Et pour cet effet a mis auprès de luy un gentilhomme, avecque charge expresse de faire indifferemment fermer la porte à ceux qui pour leurs affaires le viendront persecuter. Voilà certes une bonté de maistre digne de l'affection du serviteur. Dieu nous conserve l'un & l'autre. Je ne crois pas qu'il y ait homme de bien en France qui ne face le mesme souhait. Pour moy, il y a long-temps que je sçay que vous estes l'un de ses adorateurs. Le sejour qu'il a fait en Avignon vous donna l'honneur de le connoistre, sa vertu vous en imprima la reverence, je m'assure que ce qu'il a fait depuis ; ne vous aura point changé le goust. C'est pourquoy j'ay esté bien aise de me décharger avecque vous des pensées que j'avois sur un si agreable sujet. J'ay esté un peu long, mais quand on est couché sur des fleurs il y a de la peine à se lever. A Dieu, Monsieur, tenez-moy pour vostre

serviteur tres-humble & tres-affectionné. A saint Germain en Laye le 14. d'Octobre 1616.

---

## XIX.

**M**ADEMOISELLE MA SOEUR,

Le porteur de cette lettre me vient tout presentement d'avertir que mon neveu vostre fils avoit esté receu aux Jesuites. Il est six heures du soir, & s'il n'estoit si tard j'irois le trouver, pour apprendre plus particulièrement ce qui en est. Je remettray la chose à demain au matin, & vous donneray avis de tout. Bien crois-je que de luy oster une opinion de si long-temps enracinée en son esprit, ce ne sera pas chose sans difficulté; & pour vous parler encore plus librement, je crois qu'il sera du tout impossible. Il n'y a poix qui tienne comme ces imaginations melancoliques. Je m'asseure qu'il ne se peut rien dire là-dessus que vous ne luy ayez dit, ou fait dire par tous ceux dont vous avez creu que les remonstrances deussent estre de quelque consideration en son endroit.

Mais ce que les peres ne peuvent faire, il ne faut pas que les meres ny les parents se le promettent. Il print la peine de me venir voir aussitost qu'il fut arrivé en cette ville ; & dès l'heure mesme je luy en touchay quelque chose , mais legèrement , pour l'opinion que j'avois qu'il n'y pensoit plus , & que vous ne l'eussiez pas envoyé icy , si vous ne l'eussiez creu du tout guery de cette maladie. Je le verray donc , & luy diray ce qu'en mesme sujet je dirois à mon propre fils. Si c'est avecque effet , à la bonne heure , si non ; il se faut resoudre à souffrir ce qui ne laissera pas d'estre quand nous ferons tout ce que nous pourrons pour l'empescher. Quelque habit que l'on porte en ce monde , & par quelque chemin que l'on y marche , on arrive toujours en mesme lieu. Cette vie est une pure sottise. Nous l'estimons trop , & de-là vient cette folle coustume d'approuver & condamner les choses avecque trop de passion. L'indifference est un grand garent contre les bizarreries de la fortune. Si elle nous voyoit resolu à vouloir ce qu'elle veut , peut-estre voudroit-elle plus souvent ce que nous voudrions. Vous direz que nous faisons bien



aisement les Philosophes aux choses qui ne nous touchent pas. Je vous jure, ma sœur, que n'ayant qu'un fils, je ne serois pas bien aise que cette fantaisie luy prist; mais quand cela seroit, je me payerois des mesmes raisons que je vous represente. La meilleure condition où il pouvoit arriver par le chemin où vous l'aviez mis, estoit d'estre ou Conseiller ou President en un Parlement. Mais, ma sœur, quelle difference pensez-vous que je trouve entre ces gens-là & les Jesuites? Nulle, je vous jure, puis que d'icy à cent ans mon neveu ne sera ny Jesuite ny President. Et si vous voulez encore vous arrester à la vanité, ne voyez-vous pas des Jesuites aussi près des Rois, que tous ceux de qui vous estimez davantage la condition? Je sçay bien qu'il est impossible de ne desirer à nos enfans une chose plustost qu'une autre, mais je sçay bien aussi qu'il n'y a que l'évenement qui nous puisse apprendre si c'est leur bien ou leur mal que nous leur desirons.

♦     ♦     ♦

A M. DE BOUILLON

MALHERBE.

XX.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Vous me confirmez tousjours l'opinion que j'ay il y a long-temps, que vous m'aimez plus que je ne vaux. Si le fils ne paye ce que doit le pere, vous courez fortune d'en estre tres-mal assigné. Je suis en un âge où il ne me faut plus prester qu'en intention de perdre. Si vous voulez asseurer vostre dette, faites un heritier, & la luy donnez. J'espere que quand vous le verrez, vous le trouverez digne d'une bonne fortune. Quant aux nouvelles, je ne vous en diray qu'une, qui en vaudra une douzaine. C'est que le succez des affaires sera tel que je l'ay tousjours prédit; c'est-à-dire que nous aurons la paix. Monsieur de Thou en a donné cette esperance par la dépesche que l'on vient de recevoir de luy. Le Roy est obey par tout, & il ne se

H

trouve personne qui preste l'oreille à ce que l'on propose contre son service. C'est tout ce que je vous puis dire ; & aussi crois-je que c'est tout ce que vous voulez ouïr. Ainsi Dieu confonde tousjours les desseins de ceux qui nous voudront troubler. N'ayant plus gueres de jours à vivre, je seray bien-aïse que le repos n'en soit point interrompu. A Dieu, Monsieur mon cousin. Je vous baise bien humblement les mains, & vous supplie de m'aimer tousjours comme vostre plus humble & plus affectionné serviteur. A Paris ce 13. Mars 1614.

---

A U M E S M E.

X X I.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Il se faut laisser vaincre à vos courtoisies, à peine de recevoir un affront. Vous avez le premier interest en la gloire dū nom de Malherbe ; c'est à vous de faire le principal effort pour la relever. Il y faut de la fortune. Jusques icy elle nous a tellement abandonnez, qu'il y aura

bien de la peine à nous la reconcilier. Je vous en laisse le travail , comme au plus capable de le faire. Mon âge me défend de rien entreprendre qui soit ny long ny difficile. C'est aux jeunes à planter des chesnes ; les vieux , comme moy , ne doivent plus planter que du persil , des choux , des épinars , & autres telles denrées. Je voudrois bien vous écrire des nouvelles ; mais cette semaine peneuse les a étonnées. Je crois que & à Troye & au camp des Grecs on ne fait que prier Dieu. C'est à luy qu'il faut recourir , & de luy qu'il faut attendre ce qui nous est propre. Hors de son aide tout est vain , tout est songe , ombre & fumée. Je le prie , Monsieur mon cousin , qu'il vous donne les prospéritez que je vous desire , à la charge que vous continuerez d'aimer , & de bon cœur , celuy qui de tout le sien est vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Paris ce 29. de Mars 1614.

---

A U M E S M E.

XXII.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je ne vauX pas le soin que vous avez de moy ; mais je ne me plaindray pas de vous pour cela. Je ne sçauois trop souvent recevoir des témoignages d'une chose qui m'est si chere comme la continuation de vostre amitié. Mon affection vous est plus asseurée que je ne le vous sçauois exprimer. Si je le pouvois faire , je m'y amuserois plus volontiers qu'à vous dire de nos nouvelles , les reconnoissant indignes d'estre écrites , & sçachant bien que celles des Estats , qui sont aujourd'huy les principales , vous sont mandées par des gens qui en sont mieux advertis que moy. Pour celles de la Cour , je ne sçay que vous dire , sinon que Madame de Longueville arriva hier. L'on attend Monsieur son fils au premier jour. Je crois que nous l'aurons pour Gouverneur , quoy que l'on vous die. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne quit-

DE MALHERBE. LIV. II. 173  
tast un œuf pour un chapon ; & je crois  
qu'il ne viendrait point, s'il n'avoit en-  
vie de contenter le desir de leurs Majes-  
tez. Si cela est, je m'en réjouiray pour  
nostre province, qui aura un si grand  
Prince ; si non, il faudra en cela, com-  
me en toute autre chose, vouloir ce que  
Dieu veut. Je ne vous dis rien de la Pau-  
lette. Qui croit qu'elle ira par terre ; qui  
ne le croit pas. Je ne sçay qu'en dire.  
Pour le moins aurons-nous quelque  
nombre de gentils-hommes pour Con-  
seillers aux Cours souveraines. Il faut at-  
tendre l'horloge, qui nous sonnera quel-  
le heure il est. A Dieu, Monsieur mon  
cousin. Je suis tousjours vostre tres-  
humble & tres-obeïssant serviteur. A  
Paris ce premier de Decembre 1644.

---

AU MESME.

XXIII.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je m'étonnois certainement d'estre si  
long-temps sans avoir de vos nouvelles ;  
mais je ne pensois pas que la cause en

Hij.

fust si triste comme elle est. Il faut louer Dieu, de quelque façon, & en quelque temps qu'il dispose de nous ou des nôtres. Bien est-il mal-aisé de recevoir de si pesants coups, sans donner quelque signe de ressentiment. Mais il en faut toujours revenir là, que c'est un passage nécessaire à tout ce qui vit au monde, & que si aujourd'huy nous perdons & pleurons, demain nous serons perdus & pleurez à nostre tour. Je vous en dirois davantage, mais en semblables occasions les paroles ont plus d'ostentation que d'effet. Nous attendons icy les remonstrances du Parlement. On tient que c'est pour demain. Si ces gens eussent rejeté le retablissement de la Paulette, ils donneroient meilleure opinion qu'ils ne font, & leur harangue seroit de meilleure odeur. Mais où sont ceux qui ne sont point sensibles à leur interest? Je ne sçay si c'est au ciel; mais je sçay bien qu'il n'y en eut jamais en terre, & qu'il ne faut pas esperer qu'il y en ait jamais. Les preparatifs des mariages se font avecque haste. L'on croit que l'on partira à la my-Juin. Je ne pense pas que ce soit précisément au quinziesme, mais je tiens que ce ne sera pas bien long temps après.

DE MALHERBE. LIV. II. 175  
A Dieu, Monsieur mon cousin. Je suis  
vostre tres-humble & tres-affectionné  
serviteur. A Paris ce 20. de May 1615.

---

A U M E S M E.

X X I V.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

J'ay receu le Seneque que m'a envoyé  
mon cousin de Boutonvilliers. Si j'eusse  
creu qu'il n'y eust eu que cela, je ne  
l'eusse pas demandé. Je ne laisse pas de  
vous en remercier, & luy aussi. C'est ma  
coustume de vous donner de la peine.  
La fortune qui m'offre tant d'occasions  
de vous employer, m'en donnera, s'il  
luy plaist, quelque-une de vous servir. Je  
vois bien que l'on vous baille de grandes  
allarmes en ce pays-là. Et certainement  
nous n'en sommes pas plus exempts que  
les autres; mais les faux bruits ne durent  
pas si long temps icy qu'ils font aux pro-  
vinces. Il y a en cette Cour plusieurs  
personnes bien judicieuses, qui pensent  
comme vous qu'il seroit bon de differer  
le voyage. Ce n'est pas mon opinion. Je

H iij



crois que tout au contraire c'est de-là, & non d'ailleurs, que dépend nostre repos. L'évenement decidera cette question. Je n'ose vous dire que l'on s'en va Lundy, pour ce que ce parlement a déjà eu tant de fausses assignations, que je crains que celle-cy ne soit pas plus véritable que les autres. Toutesfois à la fin il en viendra une bonne, & si ce n'est Lundy, ce sera bien-tost après. Ce seroit une grande impuissance aux deux plus grands Rois du monde, que trois ou quatre mal-contents, sans hommes & sans argent, les empeschassent en un si juste dessein. Cela ne fera pas, mon cher cousin. On voudroit bien faire peur, mais il y a trop peu d'apparence. Pour moy, je n'ay fait jusques icy que me mocquer de toutes ces levées de bouclier, & je ne vois rien qui me doive faire changer d'avis. Dieu conduise, s'il luy plaist, tout à bonne fin. Vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné à jamais. A. Paris ce 13. d'Aoust 1615.



## A U M E S M E.

XXV.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

J'ay ce matin receu vostre pacquet, dans lequel estoient les memoires que vous m'avez envoyez. Je les ay veus, & courus par dessus, sans y avoir rien trouvé qui puisse servir à l'ouvrage qui se fait. C'est pourquoy je les vous renvoye. Il n'est question que de trouver des choses generales, où toute la noblesse soit comprise; & faut que ce soient de vieux documens de trois ou quatre cens ans. Dans ces cahyers où sont les memoires de nostre noblesse, il est fait mention d'un livre de Navarre Heraut d'armes, & d'une histoire d'outre-mer. Si cela se pouvoit recouvrer, ce seroit une bonne affaire. Car, comme je vous ay déjà mandé, celuy qui travaille à l'histoire de Normandie n'y met rien du sien, mais ramasse avec tout ce qu'il a déjà d'imprimé sur ce sujet, tout ce qu'il peut trouver de livres écrits à la main. Et cer-

H. v.

tainement c'est ce qui sera le meilleur, pour ce que s'il parloit des maisons ou personnes en particulier, il seroit suspect d'avoir donné quelque chose à son affection. De cette façon, ne faisant que mettre en lumiere de vieux livres, ce qui y sera n'aura ny doute ny soupçon de faveur ou flatterie. Pour nostre maison, vous n'avez que faire de vous en mettre en peine. Il n'y a pas un livre où elle ne soit. Et tout exprés je ne veux en façon du monde voir celuy qui fait le recueil, pour ne donner matiere de croire qu'il y ait mis quelque chose à ma requeste. Le livre que j'avois envoyé querir en Angleterre est venu, mais il est imparfait. J'y renvoye pour avoir ce qui reste, & pour avoir aussi de leur main le catalogue de ceux qui ont suivy le Duc Guillaume en Angleterre. Il ne faut pas douter que nous n'y soyons, aussi bien qu'aux memoires qui s'en trouvent par deça. Vous avez veu ce que dit de nous Camdenus. Je luy ay fait écrire par un de ses amis, pour sçavoir de luy d'où il l'a tiré. Entre autres seigneuries tresgrandes que perdit Payan Malherbe pour avoir appelé Louïs fils de Philippe Auguste, il y met Bocton Malherbe en la

Comté de Kentz près de Lenham, qui a esté si long-temps en cette maison qu'il en a retenu le nom. J'ay fait venir la carte d'Angleterre, où est ladite seigneurie de Bocton Malherbe. J'espere que par la responce de Mons. de Camdenus nous apprendrons quelque chose de plus. Je n'ay que faire de l'arbre de genealogie que feu mon pere avoit dressé ; car, comme je vous ay dit, il n'est pas question de rien dire de nous en particulier, mais de faire generalement imprimer tout ce qui se trouve de l'histoire de Normandie, où puis que nous nous trouvons, il faut louer Dieu ; pource que si nous n'y estions, ce seroit en vain que nous desirerions ny espererions de nous y faire adjouster. Je suis, Monsieur mon cousin, vostre serviteur tres-humble & tres-affectonné. A Paris ce 16. Juin 1618.

---

A U M E S M E.

X X V I.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

J'ay receu vostre lettre du 24. du pas-

H vj

fé, & avec elle celle de Monsieur de Cagny. Ce n'a pas esté sans m'étonner de ce que vous m'écrivez que par une de mes lettres je vous avois assuré que je tenois de luy-mesme ce que je vous mandois qu'il avoit un livre de la noblesse de Normandie qui avoit passé avec le Duc Guillaume. Je vous supplie, mon cousin, de revoir ma lettre, & vous trouverez que c'est chose dont je ne vous parlay jamais. Monsieur de Cagny a grande raison de dire qu'il ne me connoissoit point, pource que c'est un homme que je n'ay point l'honneur d'avoir jamais veu. Un nommé Monsieur de Montchrestien est celuy de qui je le tenois, & qui le m'a dit, non une fois ou deux, mais une douzaine. Depuis ma dernière lettre nous avons recouvert deux roolles d'Angleterre, où nous sommes en l'un & en l'autre. Il y en a un qui est en ryme, l'autre est en prose; l'un imprimé, & tiré d'un plus gros livre, & l'autre écrit à la main. C'a esté Monsieur Camdenus qui les a envoyez par deçà, sur ce que j'avois désiré sçavoir de luy d'où il avoit tiré ce qu'il avoit écrit de l'antiquité de nostre maison. Il a signé le memoire que je luy en avois fait en-

voyer, *Guilelmus Camdenus rex armorum*, & y a encores adjouſté quelques particularitez ſur le meſme ſujet. Cela ne doit pas empescher que nous ne gardions toujours curieusement noſtre arreſt. Car ce n'eſt pas tout que de prouver que la maiſon des Malherbes de ſainct Agnan eſt ancienne, il faut monſtrer comme nous en ſommes ſortis. Et là-deſſus je vous diray qu'il me ſouvient qu'autrefois un de mes oncles religieux de ſainct Eſtienne fit renouveler nos armoiries, qui ſont au nombre de pluſieurs autres en la bordure d'une ſale, où l'on dit que le Duc Guillaume fit mettre toutes celles des grands de ſon Eſtat qui l'avoient accompagné à ſa conquiſte. Je voudrois bien que cela ſe fuſt fait avecque quelque forme de juſtice, & qu'il y euſt aſſiſté quelque officier qui en euſt baillé acte; pource que de toutes les preuves que nous ſçaurions avoir, celle-là eſt la plus claire & la plus illuſtre. Si cela ne ſe fit alors, il ſe pourroit faire à cette heure, en faiſant rapporter par les anciens religieux comme ils ont de tout temps veu leſdites armes en ladite ſale, & qu'ils les avoient auſſi veu rafraiſchir, pour oſter le ſouſçon que l'on pourroit avoir

que ce fust chose faite à poste. Je ne sçay pas comme ma sœur de Malherbe porte patiemment que son aîné se soit fait Jesuite. Mais pour moy j'estime si peu le monde, que je n'estime pas en quel habit nous facions le peu de chemin que nous avons à y faire. Je voudrois qu'il y en eust encores un Religieux, & deux chevaliers de Malte, afin qu'il n'en demeurast qu'un qui fust un peu à son aise. J'attends tousjours le retour de Monsieur de Vignacourt, pour le prier de faire avecque Monsieur le grand Maître son frere qu'il donne à un de mes neveux une place de page chez luy, pour ce que par ce moyen il pourra estre receu Chevalier dès à cette heure là, où sans cela il ne le pourroit estre qu'à seize ans. Pour nouvelles, il n'y a icy rien sur le tapis que l'affaire de Bearn. Monsieur de Montpouillan, fils de Monsieur de la Force gouverneur de ce pays-là, a eu commandement de se retirer de la Cour; ce qu'il a fait avecque beaucoup de larmes. Mais le Roy veut estre obey de tous ses sujets. Aussi est-il bien raisonnable, & crois que ceux qui feront les fous s'en trouveront mal. Dieu nous garde la paix, comme je crois qu'il fera. A Paris ce 2. d'Aoust 1618.

A U M E S M E.

XXVII.

**M**ONSIEUR MON COUSIN ,

Nous avons eu bien de la peine à avoir une chose qui ne vaut gueres. Le roolle de Monsieur de Cagny n'est pas ce que l'on cherche. Il faut des choses dont l'écriture soit si vieille, que l'on ait de la peine à la lire. Et au reste il est tout plein de gloses & de ratures, qui y ont esté mises suivant l'interest de ceux à qui le livre a passé par les mains. La nouveauté ne s'en peut nier, pour la mention qu'il y fait de la Reine Elisabet, qui vivoit encore il n'y a que dix-huit ou vingt ans. Je le vous renvoye donc; aussi bien, comme je pense vous avoir écrit, Monsieur Camden en a envoyé deux depuis un mois, desquels l'un est imprimé en Angleterre, & l'autre est une copie tres-ancienne. Celuy qui fait cette recherche est un Tourangeau, qui a appointment du Roy pour y travailler. Tout son travail n'est que de recueil-



lire de vieux documents, & les faire imprimer ; car du sien il n'y met rien du tout. Vous n'y verrez rien du nostre en particulier, que le nom de nostre maison parmy les anciennes de France. Ce Mons. de Valles dont vous parloit Monsieur de Cagny en sa lettre, presenta il y a environ un mois une requeste au Conseil, pour faire quelque recherche des faux nobles. Monsieur de Valetot Bailloul Maistre des requestes luy fut baillé pour commissaire. Il me dit que si je le voulois aller voir, il me monsteroit les papiers qu'il avoit produits, où nous & nos armes estions au rang des plus anciens. Mais je ne m'en suis point mis en peine, pource que ce n'est point chose qui soit mise en doute. Ceux qui s'imaginent que je prenne la peine de travailler au recueil qui se fait ne me connoissent gueres bien. Premièrement, j'aime fort à ne rien faire. Secondement, je n'ay que faire de me travailler pour une noblesse reconnuë par tout comme la nostre. Et tiercement, c'est une affaire où l'autheur ne peut gratifier personne, quand il le voudroit faire, pource qu'il ne fait que transcrire les roolles qu'il recouvre. Tout ce qu'il y peut mettre du

rien, c'est de juger de l'antiquité des écritures ; encore qu'il se trouve des marques qui la font assez paroistre. Au demeurant, Monsieur mon cousin, vostre cousin mon fils ne vous avoit pas écrit pour vous obliger à luy respondre, mais seulement pour vous témoigner ce qu'il vous estoit. Ce sont tousjours nouvelles preuves de vostre courtoisie. Il sera bienheureux, s'il peut assez vivre, & assez heureusement, pour avoir une occasion de s'en ressentir. En quelque façon qu'il le puisse faire, ce ne sera jamais ny comme je desire, ny comme vous l'y obligez. Pour des nouvelles, nous n'en avons point. Le Roy est allé à Villers-cotterets, où il sera quelques jours, & de-là s'en reviendra à Meaux, & de Meaux à Paris. Il y a icy un Chaous de la part du grand Seigneur, qui a apporté une lettre de son maistre pour excuse du mauvais traitement fait à l'Ambassadeur de France il y a quelques-jours. Mais le Roy, qui avoit sceu sa venuë, & qu'il avoit charge de passer en Hollande & en Angleterre, a creu que cette satisfaction, qui sembloit n'estre faite qu'en chemin faisant, n'est pas suffisante, & a fait instance qu'il en vinst un exprés. Ce qui a esté

fait, & deja il est à Marseille. Voilà, Monsieur mon cousin, comme nous sommes pauvres de nouvelles. Puis que cette sterilité vient du bon estat où nous sommes, louons Dieu, & le prions qu'il la nous entretienne. A Paris ce 27. de Septembre 1618.

---

A U M E S M E.

X X V I I I.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je dors devant que vous écrire, regardez quelle lettre vous pouvez attendre de moy. Je me réjouis que ma procédure vous plaise, de ne me charger plus de mesnage en l'âge où je suis. Il y en a assez au monde qui en feroient de mesme, s'ils pensoient y avoir aussi bonne grace que moy. Il y a icy un homme qui a une eau tellement amie de nature, qu'elle remet ceux qui en usent en leur premiere force. J'attens l'évenement d'un essay qu'il en fait sur une personne de ma connoissance, pour en user si elle réüscit. J'en ay gousté cette après-disnée de la main d'une tres-belle Dame. Le goust en

est tel que d'encre ; la couleur tres belle & tres-claire. Je vous en diray davantage , si l'experience me fait voir que ce soit chose qui le merite. Elle a esté proposée à Monsieur le Garde des sceaux. Le plus beau que j'y voye , c'est qu'il ne veut point d'argent si l'on ne guerit point. Je suis marry que ce coqu vous ait fasché. J'eusse plustost attendu d'estre mordu d'un agneau , ou becqué d'un pigeon , qu'offencé d'un coqu. Puis qu'on n'est pas asseuré de ces gens-là , il n'y a personne de qui l'on ne doive soupçonner du peril. Le Roy revient demain pour voir danser le balet de la Reine , & Lundy s'en retournera à saint Germain. Monsieur de Roquelaure a envoyé icy un courier pour se plaindre de Monsieur du Mayne, qui luy assiege la Reolle. L'occasion est , que Monsieur du Mayne ayant eu commandement du Roy de resserer au chasteau Trompette toute l'artillerie de son gouvernement , Monsieur de Roquelaure n'a pas voulu bail-ler celle qu'il avoit à la Reolle , & Monsieur du Mayne s'est resolu à l'avoir , & y est allé avecque du canon pour forcer la place. Les amis de Monsieur de Roquelaure font quelque assemblée pour

l'assister. Voilà où en est l'affaire, & tout cela ne veut rien dire. La paix pour cela ne laissera pas de continuer, si autre chose ne l'interrompt. Je vous supplie, Monsieur mon cousin, de me tenir tousjours en vos bonnes graces. C'est une requeste que je vous fais souvent, mais aussi est-ce une chose que je desire de tout mon cœur. A Dieu. Ce 16. Février 1619.

---

A U M E S M E .

X X I X .

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

L'Aubigné que je vous envoie demeurera avecque vous, s'il vous plaist. C'est en cette intention que je le vous ay envoyé. Nous parlerons des secondes nopces de nostre bon amy quand il sera icy. Vous me dites que s'il y passe, ce sera par consideration. C'est une besogne, où qui a de l'amour pense tout faire avecque la raison. Quoy que c'en soit, & quoy qu'en disent les mauvaises langues, c'est une douce chose que la com-

pagnie d'une femme. Et sur ce sujet, je dis un jour à la Reine mere du Roy un mot qui la fit rire ; Qu'il n'y avoit que deux belles choses au monde, les roses & les femmes ; & deux bons morceaux, les femmes & les melons. Mais, mon cousin, après tous les soins que nous aurons apportez à en faire une bonne élection, nous y pourrons aussi-tost faire hazard que rencontre ; & quoy qui en arrive, il le faut attribuer à la fortune & non à nostre jugement. Recommandez donc à Dieu nostre amy, comme l'on fait un homme qui se met sur la mer. Les succez de l'un & de l'autre ont mesmes esperances, & mesmes craintes. Le mal que j'apprehende le plus pour luy, c'est, comme je vous ay dit, le nombre des enfans. Les autres incommoditez ont leurs remedes ; celle-cy n'en a du tout point. Pour ce que vous m'écrivez au bas de vostre lettre touchant l'histoire d'Aubigné, vous avez en ce volume que je vous ay envoyé tout ce qu'il a fait imprimer. Je crois bien qu'il sera suivy d'un troisiéme. Mais il a si mal rencontré en ce commencement, que je crois qu'il y pensera de plus près à l'advenir. Vous pouvez juger comme il doit parler

veritablement des affaires du Levant & du Midy , puis qu'en ce qui s'est fait auprès de luy, & par maniere de dire à sa porte, il rencontre si mal. Le meilleur que j'y voye, c'est que ses mensonges ne feront pas geler les vignes, & que les denrées seront à la halle au prix qu'elles ont accoustumé. C'est de quoy il est question. Tout le reste, vanité, sottises & chimeres. A Dieu, Monsieur mon cousin, je suis tousjours vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Paris ce 14. de Février 1620.

---

A U M E S M E .

X X X .

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je suis payé de la rescription que vous avez pris la peine de m'envoyer. J'y avois hyer envoyé mon valet ; il s'en estoit revenu avec un refus. J'y suis allé ce matin ; j'en ay rapporté ce que je demandois, & l'ay rapporté avecque des courtoisies que j'estime avoir beaucoup adjousté à l'obligation. Il m'est alors sou-

venu d'un mot, que je pense estre de Normandie, *Visage d'homme fait vertu*; & encore d'un d'Italie, qui est meilleur, *Chi vuol, vadi, chi non vuol, mandi*. Gardez-vous bien, mais je vous en supplie à mains jointes, mon cher cousin, de penser que je doute en façon quelconque de vostre amitié. J'en ay trop de preuves, & suis trop éloigné du vice d'ingratitude, pour reconnoistre si mal ce que je vous dois. Je ne vous puis rien dire de l'affaire beneficiale, que Monsieur le Garde des seaux ne soit icy. Ce sera, Dieu aidant, pour la fin de cette semaine. Je vous avoue qu'en ces matieres-là, comme en toutes, je suis parfaitement ignorant. Mais je pense n'avoir pû mieux faire, que d'envoyer mot à mot l'extrait de vostre lettre. Je suis tousjours défiant aux choses que je n'entens point. Si vous vous estes mal expliqué, ce sera à vostre dam. Pour moy, je suis bien assez presomptueux pour en esperer du bien, si l'advis a esté baillé comme il faut. Nous ne serons pas long-temps sans en sçavoir des nouvelles. Pour celles du monde, le Roy arriva Samedy à unze heures du matin, après avoir mandé à la Reine qu'elle luy en-



voyast les carosses à Estampes & sur le chemin, pour estre icy Lundy au soir Sans mentir, mon cher cousin, nous avons un grand Roy, qui a toutes les vertus des Rois, & pas un seul de leurs vices. Aussi est-il de bon pere & de bonne mere. Dieu nous le face vivre, & nous donne de sa race. Elle est bonne. Pour l'affaire de la Rochelle, je demanday à Madame la Princesse de Conty ce qui en estoit. Elle me dit qu'elle croyoit qu'elle s'accommoderoit, & que l'assemblée se separoit. Je fis la mesme question à Monsieur le Mareschal de Cadenet, qui me dit qu'il n'en sçavoit rien. Si vous me demandez ce que j'en crois, je pense que le Roy sera le maistre, ou que la declaration faite contre les pauvres Deputez aura lieu. Je serois mary qu'il y en eust quelqu'un de nos amis, & encore plus de nos parens. C'est une belle chose que de bien raisonner. Tout le monde ne le sçait pas faire. A Dieu, Monsieur mon cousin, je vous baise les mains, & vous rends mille grace de tant de bons offices. Ne vous en laissez point. Vous les faites à l'homme du monde qui est de meilleur cœur. Vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. A Paris ce 10. Novembre 1620. Au

## A U M E S M E.

## XXXI.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je ne me suis gueres trompé en toutes ces levées de bouclier qui se sont faites depuis la mort du feu Roy ; mais certes en la dernière , je confesse que je n'y ay vû goutte. Il n'y avoit pas d'apparence qu'une montagne si grosse enfantast une si petite souris. Sept ou huit Princes , & autant de Ducs ou Mareschaux de France, avec tant d'autres Seigneurs couverts & découverts , avoir fait une partie , & l'avoir si mal jouée , cela nous apprend bien qu'il y a d'autres mains que celles des hommes qui font mouvoir les ressorts du monde. La force & la prudence sont de puissantes machines ; mais si le destin n'est avec elles , une chenevotte & cela c'est tout un. Vos Philosophes d'Etat ont bon temps de vous donner les apprehensions qu'ils vous donnent. Dormez , mon cher cousin , seurement , & sur ma parole. Sil est question du present, j'en sçay , non pas autant qu'eux , mais

autant que de bien plus huppez qu'ils ne font. Si je ne suis du Conseil, je vois des gens qui en font, & qui s'ils ne sont au lever & au coucher du Roy, ne laissent pas d'en sçavoir jusques aux moindres particularitez. Et s'il faut mediter sur l'advenir, je crois que j'y vois aussi avant qu'ils sçauroient faire, qui qu'ils soient; mais tous ces orages qu'ils se figurent, sont pures visions. L'envie qu'ils ont de faire croire à ceux qui sont hors de la Cour qu'ils ont grande part aux affaires, leur fait faire tous ces discours à perte de veüe Monsieur mon cousin, le texte est clair & net, tout le monde le void & l'entend. Pour les gloses, chacun les fait à sa fantaisie. Les affaires du Roy vont bien; & souvenez-vous qu'elles iront tousjours bien, & que de plus de cinq ou six ans vous n'entendrez parler que d'obeissance, & de paix par consequent. Monsieur le Cardinal de Guise a desarmé. Monsieur du Mayne, Monsieur d'Espernon, & generalement tous en ont fait de mesme. Il n'y a plus personne armé, que le Roy seul. Si vous me demandez pourquoy, je crois que c'est pour Bearn. C'est là, à mon advis, que le paquet s'adresse; mais ils ne seront si mal-

advisez d'attendre le coup. Monsieur de la Force, à qui l'on imputoit ce refus d'obeir, est en Cour, avecque les submissions telles qu'on sçauroit les desirer. Jusques à cette heure les pauvres Huguenots ont fait les mauvais, sur une opinion qu'ils avoient qu'on n'oseroit les fascher; mais je ne leur conseille pas à l'advenir d'avoir cette pretomption. Le Roy les fera jouir sans doute de ce qui leur a esté accordé par les Edits des feux Rois; mais aussi il faudra qu'ils se contiennent dans les bornes qui leur sont prescrites. Le Roy est party pour aller en Guyenne; mais les Reines n'y vont point. Tellement que je ne crois pas que son voyage soit long, & ne pense pas que de quelque costé qu'il aille, il trouve, non pas de la resistance, mais du murmure. Mauregard, le Curé de Millemont, & tous les autres faiseurs de propheties mentent. Vos astrologues ne sont pas plus clair-voyans qu'eux. Il ne faut pas avoir peur de leurs almanachs plus que des autres. En voilà trop. A Dieu, Monsieur mon cousin. Ne m'épargnez pas vos lettres, quoy que dient les crocheteurs de Guerin. Quand je serois ménager, ce que je ne suis pas, ce

ne seroit pas en choses qui me seront cheres comme vos lettres, Sur tout aimez-moy tousjours, & me tenez tousjours pour vostre serviteur tres-humble.

---

A U M E S M E.

X X X I I.

**M** O N S I E U R M O N C O U S I N ,

Vous ne recevez jamais de mes lettres sans quelque importunité, & moy jamais des vostres sans quelque faveur, Vostre paquet me vient d'estre rendu, & dedans le contract de la constitution de rente que je desirois. Je vous ay déjà protesté que le nombre de vos bienfaits a épuisé mes remerciemens. N'en attendez donc plus de moy. Je suis marry de ne vous pouvoir offrir quelque revanche; mais il faudroit estre mieux avecque la fortune que je ne suis, pour en attendre cette gratification. Elle en fera ce que bon luy semblera. Ma consolation est, que comme vous m'avez tousjours aimé gratuitement, vous en ferez de mesme à l'advenir, & donnerez vostre

DE MALHERBE. LIV. II. 197  
affection, non à l'esperance de quelque  
revenche, mais à la seule satisfaction de  
vostre bonté. Je continue tousjours en la  
volonté de faire venir mon fils par deça ;  
mais avec quel succez ce sera, il faudroit  
pour le deviner estre plus clair-voyant  
que je ne suis. Dieu luy a donné des gra-  
ces dont ses amis peuvent esperer du ser-  
vice. Il y adjousterà, s'il luy plaist, celle  
de les employer avecque quelque fruit.  
Pour nos nouvelles, je m'asseure que l'on  
vous aura conté le passage du Prince de  
Galles. Je crois que par cette impatien-  
ce il a voulu témoigner à sa maistresse la  
grandeur de son amour. Il vit recorder le  
balet de la Reine, & y vit celle qu'au-  
trefois il a desiré pour femme. Ce sera à  
luy, quand il aura veu celle d'Espagne,  
de juger s'il a perdu ou gagné. Quant à  
moy, mon cousin, je vous diray sans ca-  
jolerie, que la nôtre est une des plus  
gentilles Princesses qui soit au monde,  
& que je ne crois point qu'il y ait, non  
une personne de sa qualité, mais une  
Demoiselle en France, de qui l'esprit ne  
perdit sa cause, s'il estoit mis en compa-  
raison avecque le sien. J'ay esté ce matin  
à l'audience du Mylord Hay, de laquelle  
je n'ay rien entendu ; mais j'ay pris gar-

de que le Roy luy a fait bon visage & à l'accueil & au congé. Le sujet de l'audience estoit l'excuse du Prince de Galles en ce petit équipage, & ainsi déguisé comme il estoit. Nous attendons Monsieur le Prince cette semaine. Il y en a qui s'imaginent quelque nouveauté à sa venue. Pour moy, je ne suis pas de leur avis. On avoit grandement parlé d'un voyage de Picardie; mais s'il n'est tout à fait rompu, il est pour le moins differé, au grand contentement de toute la Cour, & de moy particulierement, qui eusse eu la peine d'aller faire donner mon arrest à Compiègne. Je ne bailleray point vostre lettre à Monsieur de saint Clair, que je ne voye qu'il en soit besoin. Mais estant les choses comme elles sont, je pense que ce soit une œuvre supererogatoire. J'oublois à vous dire qu'il y eut hier huit jours que le Roy envoya un courrier à Montpellier pour faire lascher Monsieur de Rohan, que Monsieur de Valencé avoit retenu. Je ne sçay ce qu'il en fera. Tant y a que Monsieur de Soubize est tousjours icy; ce qui ne seroit pas si son frere avoit eu quelque mauvaise intention. Mais vous sçavez comme aux affaires d'Etat la défiance & la seureté

DE MALHERBE. LIV. II. 199  
vont l'une quant & l'autre. Monsieur  
mon cousin, je vous baise humblement  
les mains, comme vostre tres-humble  
& tres-affectionné serviteur. A Paris ce  
13. Mars 1623.

---

A U M E S M E.

X X X I I I.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Il ne me souvient pas que j'aye receu  
une seule de vos lettres sans y avoir fait  
responſe à l'heure meſme, ſinon par le  
meſme meſſager, au moins par quel-  
qu'autre qui partoit le meſme jour. Que  
ſ'il eſt advenu autrement, je vous prie  
de croire qu'il y a eu quelque empesche-  
ment que je n'ay pû éviter. Je ſuis aſſez  
religieux en ces choſes-là. Si en toutes  
autres je l'eſtois autant, je pourrois paſ-  
ſer pour un grand homme de bien. Je  
vous remercie des vers que vous m'avez  
envoyez. Il ne partira jamais rien de  
Monsieur Patris, que je n'eſtime pour  
ſon merite, & que je n'aime pour l'af-  
fection que je crois qu'il me porte. Je



vous enverrois en revanche ceux des balets du Roy & de la Reine ; mais il est trop tard pour les recouvrer. Et certainement vous n'y trouveriez rien , à mon avis, qui vaille les desirer. Sils ont quelque recommandation , c'est qu'ils sont faits à la Cour , & pour leurs Majestez. Vous trouverez en ce paquet un petit écrit , que vous lirez avecque plus de merveille que vous ne feriez, cette poésie de carefme-prenant. L'histoire est assez particulièrement écrite. Ce qui y manque , c'est la punition du calomnieux qui fut pendu il y a cinq ou six jours à la croix du tiroir. Et m'a-t'on dit que l'on avoit envoyé à Baye sur Baye, pour prendre & amener icy un certain Ecclesiastique , que l'on prétend avoir esté instigateur de cette belle affaire. Pour ce que vous vous plaignez de ce que je vous avois écrit que ceux qui avoient branlé ne tomberoient pas , je ne vous ay rien écrit en cela qui ne fust selon l'opinion generale de toute la Cour. Entre plusieurs raisons que je vous en pourrois donner , j'en choisiray une , que je crois que vous jugerez avoir esté suffisante pour me faire écrire ce que je vous ay écrit.

\*

—

\*

Si je ne me laissois d'écrire, je vous en dirois bien davantage, pour vous faire connoître qu'il n'est pas possible que quelquefois on n'écrive des choses qui ne sont pas veritables. En voicy une, où il n'y a point de responce. Il y eut Samedy huit jours que le Roy estant venu voir la Reine sa mere, luy dit tout haut, & je l'ouïs avec beaucoup d'autres, qu'Alberstat avoit esté pris par le pays, qui s'étoit élevé contre luy, l'avoit pris dans une maison assez foible, & l'avoit mené pieds & poings liez à l'Empereur. Cette nouvelle luy avoit esté écrite par son Ambassadeur qui reside à Bruxelles. Et cependant elle s'est trouvée si fausse, que l'on tient que luy & le Comte de Mansfeld seront icy dans cinq ou six jours. Vous pouvez juger, si je vous avois écrit cette nouvelle-là la tenant de la bouche du Roy, s'il y auroit eu de quoy m'accuser. En voilà trop, Monsieur mon cousin, pour ma justification, & mesmes à l'endroit d'un juge qui m'aime comme vous faites. Nos nouvelles sont, que le Mylord Rich est icy depuis le soir du balet. Il ne vient pas, ce dit-on, de la part du Roy d'Angleterre, mais seulement pour passer son

temps en cette Cour. Toutesfois on croit qu'il vient pour sentir les volontez sur le mariage de Madame & du Prince de Galles. Il y en a tousjours qui veulent croire que le mariage d'Espagne se fera. Pour moy, je persiste en ma premiere opinion, qu'il ne se fera point. La fin des Estats d'Angleterre nous en apprendra la verité. Je suis las de vous écrire. C'est assez pour cette fois. Je vous envoie demie douzaine de copies d'un Sonnet que je donnay au Roy il y a cinq ou six jours. Vous en donnerez, s'il vous plaist, une à Monsieur d'Escageul, & l'autre à Monsieur Patris. Des autres, vous en ferez ce que bon vous semblera. L'effet qu'il a eu, ç'a esté cinq cens escus que le Roy m'a donnez par acquit patent, où j'ay esté si favorablement traité, que Monsieur de Champigny qui l'a contrôllé, l'a voulu envoyer luy-mesme par Monsieur des Noyers son neveu à Monsieur le Garde des seaux, qui tout aussi tost l'a scellé avec toutes sortes d'éloges, à ce que m'a dit Monsieur des Noyers. A Dieu, Monsieur mon cousin, je suis vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Paris ce 28. Février 1624.

## A U M E S M E.

## XXXIV.

## MONSIEUR MON COUSIN,

Ce que je fais à cette heure , je desirois l'avoir fait dès hyer. Mais je n'avois point de nouvelles à vous mander , & estois allé pour en apprendre. Cela ne m'a pas réüficy. Tout ce que je sçay ; c'est que Madame la Princesse de Conty a écrit à Madame sa mere , qui m'a fait voir la lettre , que si leurs Majestez ne sont à Paris le 15. de ce mois , elles n'en feront pas bien loin. Après cela ne me demandez que ce que sçavent les crocheteurs. Le mariage de Monseigneur & de Mademoiselle de Montpensier est déjà une vieille nouvelle. Il fut arresté il y eut hyer huit jours. On en attend l'accomplissement au premier jour. La joye est par toute la Cour , aux uns au cœur & au visage , aux autres au visage seulement. Celle de la Reine mere , après celle de la mariée , est , à mon avis , la plus grande , & la plus veritable. Cette

bonne Princesse desire de voir perpetuer sa posterité en la race de nos Rois, & certes son desir est legitime. Nous ne scaurions enter de meilleure greffe que la sienne. Je crois que les vœux de tous les gens de bien ont le mesme but. Pour le mien, je scay bien que vous n'en doutez pas. Voilà tout ce que j'ay à vous dire là-dessus. Pour autres nouvelles, je vous envoie la harangue de Monsieur le Garde des seaux. Vous y verrez de grandes marques de probité & d'éloquence. J'y louë tout, mais j'y admire cette comparaison des mines & des menées des factieux. Vous m'en direz vostre gout. A Dieu, Monsieur mon cousin, je suis vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur. A Paris ce 2. d'Aoust 1626.

---

A U M E S M E.

X X X V.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je ne scay sur quoy vous vous fondez pour ne croire pas que devant qu'il soit

Pasques la Rochelle fera en l'obéissance du Roy. Je suis bien de contraire opinion. Je ne crois pas qu'elle soit si longtemps sans se rendre. On y travaille par deux voyes. L'une, par la stecade pretenduë de Pompée Targon, de laquelle je n'ay pas grande esperance, comme aussi n'ont presque tous ceux qui en viennent. L'autre, est par une digue ou chauffée, que l'on tire du travers du port, depuis le fort Louïs jusques au fort de Corailles. Il y a huit ou dix jours qu'il y en avoit cent dix pas de fait. Vous pouvez penser que depuis la besogne est bien avancée. L'on tient qu'elle fera achevée pour tout le mois de Janvier. On doit laisser au milieu la place d'un canal, qui sera remply de vaisseaux massonnez qui se font à Bordeaux. Il y a douze ou quinze jours que la Reine mere me dit, je dis à moy, pource que je le luy demanday, qu'il y en avoit déjà trente d'achevez. Je luy ouïs dire aussi Lundy au soir que la digue estoit si bonne & si ferme, que la mer n'en avoit pas ébranlé la moindre pierre qui y fust. Les choses estant comme cela, je ne suis pas d'avis que vous gagiez ? & d'ailleurs, pour avoir mon portrait, vous n'avez que

faire de gageure. La demande que vous m'en faites est trop obligeante pour ne la vous accorder pas. Je desire seulement que vous me donniez temps jusques à ce que nous soyons dans les chaleurs. Il est vray que je n'ay jamais que mauvaise mine, mais en hyver je l'ay pire qu'en esté. Je vous en feray donc faire un ce mois de May, & en feray faire un autre pour me faire mettre en medaille, pour en tirer une cinquantaine, & de cette façon satisfaire à beaucoup de personnes qui me font la mesme priere que vous. Il y a une douzaine de mes parens où de mes amis à Caën à qui j'en veux donner. Il m'en faut pour cette ville, & pour Provence. Ce ne seroit jamais fait de m'amuser à me faire peindre. Je suis bien aise, Monsieur mon cousin, que mes lettres vous soient agreables. Vous en parlez selon mon goust, quand vous dites qu'en les lisant vous pensez m'ouir deviser au coin de mon feu. C'est-là, où je me trompe, le stile dont il faut écrire les lettres. J'espere quand je me seray tiré de l'affaire où m'a mis la mort de vostre cousin, en faire imprimer un volume entier, où je mettray celles que vous m'avez envoyées, & avecques

elles celles que je vous écris tous les jours, que vous garderez, s'il vous plaist, pour y estre mises quand je les auray reveuës & habillées à la mode. Vous me garderez, s'il vous plaist, celles que vous avez receuës de moy depuis les premières, non pas toutes, mais celles où vous jugerez qu'il y aura de la matiere pour faire quelque chose. Vous aurez dans quinze ou vingt jours, Dieu aidant, cent ou six vingt vers que je vois envoyer au Roy. Ils luy seront presentez par Monsieur le Cardinal de Richelieu, que vous croyez-bien qui n'y fera pas oublié. Pour nos nouvelles, Lundy Montagu fut mis à la Bastille. Il vint par eau depuis Melun jusques au pré de ce pavillon qui est au bout du jeu de mail de l'arsenac. Le Marquis de Rotelin, qui le receut, & le livra à Monsieur de Tremblay, m'a dit qu'il le trouva fort estonné. Je ne pense pas qu'il soit traité d'autre façon qu'en prisonnier de guerre. On dit que Monsieur de Bullion vient pour l'interroger. Il se peut faire qu'il est déjà venu. Les drapeaux pris sur les Anglois furent hyer apportez au Louvre aux deux Reines. On leur fit faire un tour dans la court, & de-là on les porta à Nostre-Dame. Il y



en a quarante quatre. Ils ont esté dix-neuf jours par les chemins. Le frere aîné de Monsieur de sain& Simon en a esté le conducteur, & de quatre petites pieces qui ont esté prises sur les mesmes ennemis. Les drapeaux ont tous au bout d'enhaut & au coin qui est vers le bois un morceau de taffetas blanc d'environ trois piés en quarré. En ce taffetas blanc il y a une croix rouge, qui touche à toutes les quatre faces de ce quarré. Monsieur le Prince est devant Soyon sur le Rhosne, où il assiege Brisson. Les assiegez ont fait une sortie sur nous, où il est demeuré deux de leurs prisonniers, qui ont esté pendus à l'heure mesme. Il estoit venu vers Monsieur le Prince deux Deputez de Privas, pour le prier de leur donner quelque temps pour disposer les choses à l'obeissance. Il leur en donna autant qu'il falloit pour aller & pour revenir, c'est-à-dire, pour envoyer à Privas. La chose ne s'estant point faite, il fit aussi tost pendre les deux Deputez, qu'il avoit retenus pour cet effet. J'ay grande opinion du service que rendra ce Prince au Roy en cette occasion. Dieu luy en face la grace, & là & par tout donne à sa Majesté les prosperitez que les gens

DE MALHERBE. LIV. II. 209  
de bien luy desirent. A Dieu, Monsieur  
mon cousin. Excusez la haste dont je vous  
écris. J'use avecque vous librement, &  
comme vostre serviteur tres-humble &  
tres-affectionné. A Paris ce 22. Decem-  
bre 1627.

---

A U M E S M E,

XXXVI.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je ne sçay pas si je mentiray en mes  
propheties, mais je sçay bien que je ne  
mentiray pas au terme que je vous de-  
mande pour le portrait. Je suis bien près  
de la mort, mais je pense que trois ou  
quatre mois m'en feront la raison. Pour  
les choses du monde, j'ay l'honneur d'e-  
stre tous les jours au cabinet, & à cette  
heure mesme je n'en fais que de venir,  
y ayant demeuré trois heures exprés pour  
apprendre quelque chose digne de vous  
écrire. Mais vous sçavez plus de nou-  
velles que moy. Le Duc de Lorraine,  
qui a desarmé il y a trois semaines, &  
plus, vous fait peur. Il en est de mesme

de Monsieur de Savoye , qui a fait chanter le *Te Deum* , & fait faire des feux de joye à Turin pour la défaite des Anglois , & a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire, pour s'en réjouir avec elles. Avecque tout cela je vois bien qu'on ne laisse pas de vous en faire de mauvais contes. Ne croyez point de leger , mon cousin , & quand on vous dira quelque chose , considerez l'intérest de celuy qui la vous dira , & là-dessus raisonnez selon le sens commun. Vous trouverez qu'au lieu de corps , on ne vous présente que des fantosmes. Je ne sçay pas certes d'où vous avez appris cette prétendue intelligence sur la Fere ; mais je sçay bien que c'est une chose si absurde , que quand je m'en suis voulu enquerir, si on ne m'en eust connu on m'eust fait passer pour duppe. Le Marquis de Nesle , qui en est Gouverneur , estoit ce soir chez la Reine mere. Je luy ay donné de quoy rire , quand je luy ay demandé ce qui en estoit. On ne vous a pas mieux adverty de ces douze vaisseaux , que nous avons eu bien de la peine à mettre ensemble depuis dix-huit jours. Monsieur de Guise en a vingt-cinq ou vingt-six François , & quelque trentaine

d'Espagne. Je crois que puis que l'on n'en assemble point davantage, on ne juge pas qu'il faille plus de despense, & que cela suffira pour renger la Rochelle à son devoir. L'Anglois s'attaquant au Roy, est un petit Gentil-homme de cinq cens livres de rentes, qui s'attaque à un qui en a trente mille. Je ne sçay, Monsieur mon cousin, si je vous ay dit qu'il n'y a que deux Rois en l'Europe capable de mener du canon en campagne. Si je ne le vous ay dit autrefois, je le vous dis à cette heure; car il est vray. On ne compte que deux puissances en la Chrestienté, la France & l'Espagne. Pour les autres, ce sont leurs suivans, & rien plus. Quand aux grands qui fomentent la guerre, ne vous imaginez pas qu'il y en ait un si hardy de faire semblant d'y penser. S'ils se pouvoient tous accorder, c'est bien chose assurée qu'il feroit du mal. Mais ny en France, ny en lieu du monde, on ne voit jamais entre ces gens-là un consentement universel. Ils ne sont pas si-tost d'accord que leurs interests les separent. Chacun a peur que son compagnon ne s'avance à ses dépens. Cela n'est point en France seulement; c'est par tout où il y a des hommes. Pour moy,

je crois avec beaucoup de gens d'esprit que la Huguenoterie court fortune par toute l'Europe d'estre voisine de sa fin. Toutes les apparences vont là. Il me semble qu'un peu de bon raisonnement vous doit faire rire quand on vous menace des Anglois. Ils sont venus avecque cent ou six vingts vaisseaux nous surprendre, & nous attaquer en un lieu où nous ne pouvions aller. Il n'est donc pas vray-semblable que venans en terre ferme ils facent mieux leurs affaires, estant bien certain qu'ils n'auront pas si-tost pié à terre, qu'ils n'ayent quinze ou vingt mille hommes, sur les bras contre cinq ou six mille hommes qu'ils pourront amener. Quant à moy je le crains comme je crains ceux du grand Caire. Voilà, Monsieur mon cousin, mes sentimens. La Reine mere du Roy attend Dimanche ou Lundy le Lieutenant de ses gardes, qu'elle a envoyé vers le Roy. Il nous dira des nouvelles, & si elles sont importantes je vous en feray part tout aussi tost. Il ne me souvient point de celuy pour qui j'ay fait des vœux, dont vous estes si étonné. Ce n'est pas ma coustume d'aimer ceux qui n'aiment point le Roy, & qui le servent mal à

faute d'affection, ou à faute d'expérience. Ma memoire est usée. Si vous ne m'eramentevez l'homme dont il est question, je ne le sçauois deviner. Mais je suis trop long. A Dieu, Monsieur mon cousin, je vous donne le bon soir. A Paris ce 21. de Janvier 1628.

---

A U M E S M E.

XXXVII.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Je ne pensois pas quand je vous écrivis ma dernière lettre que la réponse que vous m'y feriez deut estre accompagnée d'une si pitoyable nouvelle comme celle que vous me mandez. Ce n'est pas que la fortune ne me soit tousjours suspecte. Mais estant nostre vie exposée à autant de ses injures que nous avons de choses qui nous sont cheres, il n'est pas possible de prévoir qui sera le premier endroit où nous en serons assaillis. Je dois bien croire, Monsieur mon cher cousin, & vostre lettre me le fait paroistre assez clairement, que vous estes encores en un

estat où les consolations, vous seroient des offenses. C'est pourquoy vous n'en recevrez point de moy. Vous avez perdu une des meilleures & des plus aimables femmes du monde. J'aurois mauvaise grace de vous parler ou d'estre insensible en cette infortune, ou de ne la sentir que legerement. Non, non, mon cher cousin, satisfaites à vostre devoir, satisfaites à vostre bon naturel, & satisfaites encores à la pauvre défunte; qui sans doute ne peut estre mieux assurée du plaisir que vous avez eu en sa compagnie, que par les témoignages que vous rendrez du regret d'en estre privé. Je vous donne certes un conseil bien extraordinaire; mais je le fais d'autant plus hardiment, que je sçay qu'il est selon vostre humeur, & que vous sçavez qu'il est selon la mienne. J'en ay fait de mesmes quand j'en ay eu les mesmes occasions. Dieu qui vous a envoyé cette affliction, vous la récompensera, s'il luy plaist, par la conservation de ce qui vous reste. Je la vous souhaite, Monsieur mon cher cousin, & avecque elle toutes sortes de nouvelles prosperitez, comme celuy qui est tousjours vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

A M. DE COLOMBY.

XXXVIII.

**M**ONSIEUR MON COUSIN,

Vous me donnez tout à la fois deux tres-grandes joyes. L'une, de me faire sçavoir la bonne santé de vous & de vos affaires ; l'autre, de me promettre que nous aurons le bien de vous voir en ces quartiers. Je l'ay bien tousjours ainsi esperé, mesmes en cette saison, où l'excellence de toutes sortes de fruits monstre l'avantage qu'a la Provence sur les plus beaux lieux de ce Royaume. Mais j'ay tant d'experience des intrigues de la fortune, & des difficultez inopinées qu'ordinairement elle fait naistre aux choses que nous tenons les plus certaines, que je n'attens jamais qu'avecque beaucoup de doute ce que j'ay desiré avec tant soit peu d'affection. Qu'on die ce qu'on voudra de la prudence humaine. Je ne la veux pas exclure de l'entremise de nos affaires, quand ce ne seroit que de peur de trop autoriser la non-chalance; mais



## LETTRES

pour ce qui est des événemens , il faudroit d'autres exemples que ceux que j'ay veus jusqu'à cette heure , pour me faire croire qu'elle y ait aucune juridiction. Qui est heureux , ira aux Indes sur une claye ; qui est mal-heureux , quand il seroit dans le meilleur vaisseau du monde , il aura de la peine à traverser de Calais à Douvre , sans courir fortune de se noyer. J'estois venu icy pour y passer autant de temps que le Roy en mettroit à faire le tour de la Guyenne & du Languedoc. Je m'attendois d'y recevoir quelque contentement parmy les miens , & ne voyois rien qui fust capable de m'en empescher. Cependant deux jours après que j'y fus arrivé , je ne sçay quel petit frippon d'officier fit une niche à mon fils , pour laquelle il a esté contraint de garder la chambre , & moy privé du contentement que j'estois venu chercher à ma maison. Certes la Cour est bien l'ocean où se font les grandes tempestes ; mais les provinces , comme petites mers , ont des agitations , qui ne laissent pas voyager sans inquiétude. Mes amis me disent que c'est un Juif à qui j'ay affaire , & que je ne dois pas trouver estrange que mon fils soit persecuté par ceux mesmes qui ont

ont crucifié le fils de Dieu. Ils disent  
 vray ; mais à quel propos cette conside-  
 ration ? Un pauvre homme qui auroit  
 esté volé , se consoleroit-il quand on luy  
 diroit que celuy qui a pris son argent est  
 de la race des plus grands voleurs qui ja-  
 mais ayent mis le pied dans une forest ?  
 Que m'importe qui m'ait frappé ? Le coup  
 que donne un Juif est-il moins sensible  
 que celuy que donne un Chrestien ? Cer-  
 tes je me suis autresfois estonné de voir  
 cette nation haïe & décriée comme elle  
 est. Mon advis estoit qu'il falloit éplu-  
 cher un homme en sa vie , & non pas en  
 son origine , & qu'autant valoit-il avoir  
 son extraction de Seriphe que d'Athenes.  
 Mais j'apprens aujourd'huy que la voix du  
 peuple est la voix de Dieu. Il est tres-  
 certain que jamais il ne fut une haine  
 plus juste que celle que l'on porte à cette  
 canaille. Nous ne faisons que leur ren-  
 dre la pareille. Si tout ce que nous som-  
 mes de Chrestiens n'avions qu'une teste,  
 ils nous la couperoient avec plus de plai-  
 sir qu'ils ne pensent avoir de merite à  
 se couper le prepuce. Ceux qui les ap-  
 prochent de plus près, adjoustent à leurs  
 louanges qu'ils sentent je ne sçay quoy  
 de relent. Pour moy , qu'ils sentent si

mal qu'ils voudront, c'est chose dont je n'ay que faire ; j'en seray quitte pour n'en approcher point. Ce que j'y vois de meilleur pour moy, c'est que le moyen qu'a ce maroufle de me nuire n'est pas égal à sa volonté. Mais tousjours auray-je de la peine & de la dépense à démêler cet écheveau. Je vous en conteray l'histoire à nostre première veüe. Ce que je vous en écris pour cette heure, n'est que pour vous faire voir que je suis tousjours en ma vieille opinion, que le monde n'est qu'une sottise, & que par conséquent l'homme dont vous me parlez a esté un sot de le quitter si timidement comme il a fait. S'il eust regardé les choses de la terre avec l'œil dont je les regarde, il eust pris le chemin du ciel avecque plus de resolution. Mais comme je ne m'étonne pas de sa courte vie, pour ce que son visage bouffy & mal coloré ne la luy pouvoient faire esperer plus longue, aussi eussay-je esté bien trompé si un esprit de la taille du sien, quelque mal logé qu'il fust, n'eust eu de la peine à quitter son hoste. Peut estre, mon cher cousin, vous imaginerez-vous que je suis en mauvaise humeur. Nullement, je le vous jure ; & si vous prenez la peine de

venir jusques icy , comme je vous en conjure de tout mon cœur , vous me trouverez aussi disposé à rire que vous m'avez jamais veu. Mais il n'y a point de discours où je me laisse emporter si volontiers , qu'à mépriser ce que les dupes estiment. Je suis tres-marry du malheur de nostre amy. S'il est galant homme , il voudra ce que Dieu veut , & se mocquera aussi bien de sa mauvaise fortune , que de celuy qui est en l'auteur. Quand un homme a les choses necessaires , si on luy oste les superflus , on ne l'offense pas , on le décharge. Mais je crains que sa Philosophie n'aille pas jusques à ce point. Pour Mansfeld , nous en avons icy de meilleures nouvelles que les vostres. On m'écrit de Paris du neuvième de ce mois qu'il est sur le point de se retirer. Il ne faut pas voir trop clair , pour connoistre que l'homme de la frontiere est de ceux qui l'ont attiré. Mais il est en possession de réüssir mal en tout ce qu'il entreprend. Voilà pourquoy si de cette nuée il sort pluye , gresle , ny autre sorte de mauvais temps , je veux que vous me teniez pour le plus ignorant astrologue qui jamais ait regardé les estoilles. J'ay eu depuis quatre ou cinq

jours des inhibitions du Conseil pour oster à ce Parlement la connoissance de ma brouillerie. Il me reste encore quelque information à faire pour évoquer. C'est à quoy je travaille. Cela fait, si le Roy s'en retourne, me voilà prest à le suivre, & s'il demeure, prest à demeurer auprès de luy. Je ne pense pas estre plus heureux sous le fils que j'ay esté sous le pere; mais il n'importe. Le temps que j'ay à vivre est si peu de chose, que je ne dois pas faire difficulté de le hazarder. Je prie Dieu, Monsieur mon cousin, qu'il vous ait en sa puissante garde, & vous que vous me teniez tousjours pour vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné.





# LETTRES

DE

## MALHERBE.

LIVRE TROISIÈSME.

---

I.

**J**E me jette à vos pieds , Madame, pour vous crier mercy d'une temerité que je m'en vois commettre, la plus impudente & la plus outrecuidée qui se puisse imaginer. Vous vous émerveillerez sans doute de quelle nature peut estre ce crime, dont je demande l'absolution avant que de l'avoir commis. C'est, Madame, que je vous veux offrir de passer le reste de mes jours en vostre service, & vous protester que si vous me faites cette faveur de le trouver bon, je la recevray comme la plus particuliere obligation dont jamais la fortune ait moyen de me gratifier. Cette volonté me nasquit en

K iij

l'ame la premiere fois que j'eus l'honneur de vous voir ; mais sans mentir, je la combattis de tant de raisons, qu'elle eut honte de paroistre, & demeura comme assoupie jusques à cette heure, que par deux ou trois semblables occasions qui se sont offertes de me rencontrer en vostre presence, elle s'est tellement reveillée, que je suis contraint de la declarer moy-mesme ; pour empescher que le desir de se produire ne la precipitast à quelque indiscretion. Je n'ignore pas, Madame, combien l'offrande est indigne de l'autel ; mais telle qu'elle est, je la vous apporte avec un esprit entierement purgé de toutes les affections precedentes, & tout-à-fait hors de soupçon d'en recevoir jamais d'autres à l'advenir. Je le feray, ma Reine, je le feray, ma chere Déesse ; je le jure par le desir que j'ay d'acquérir vos bonnes graces. Vous pouvez penser si c'est un serment que je me propose de violer. Croyez-le donc, ma chere Déesse, & trouvez bon qu'en toute humilité je baise vos belles mains.

## II.

**I**L y a , ma Reine , trois ou quatre heures que vous estes partie ; mais c'est au compte des quadrans & des horloges. Au mien , il y a mille ans & mille siecles que je suis hors d'avecque vous. Voilà pourquoy je ne crois pas que je puisse trop tost commencer à vous écrire. Les douceurs de vostre divine conversation sont perduës. Il faut voir , non de me les remplacer en quelque chose , puis qu'il n'y a rien au monde qui les vaille , mais de trouver en quelque remede la consolation d'en estre privé. Le mal est , que les paroles , qui n'avoient ny juge ny témoin que vous-mesme , estoient libres , & que les lettres , que la fortune peut faire choir en mains estrangeres , seroient veritablement indiscrettes , si elles ne taifoient quelque chose de ce que la passion leur voudroit faire exprimer. Je vous dirois volontiers que vous estes la chose du monde que j'aime & que j'adore le plus. Et certainement il ne se dit jamais rien de plus veritable. Mais puis qu'il y a des considerations qui prescrivent des



bornes à ma hardiesse, il me suffira de vous jurer que je ne connois rien au monde qui soit aimable & adorable comme vous. En cette opinion j'ay chargé ma memoire de la conservation de vos incomparables merites, comme du plus precieux & du plus agreable déposit que je luy baillay jamais en garde. Ne doutez point qu'elle ne face son devoir de m'en entretenir. De ce peu que je dis, vostre bel esprit s'imaginera, s'il luy plaist, ce que je ne dis point. Je vous en supplie tres-humblement, & de trouver bon que je baise vos tres-belles mains avecque toute sorte de submission & de respect. A Dieu, ma Reine, Je vous donne ce nom, comme celuy que je crois mieux exprimer le pouvoir absolu que vous avez sur vostre tres-humble, tres-fidelle, & tres-obeissant serviteur.

---

## I I I.

**J**E vous jure, Madame, que si je croyois ma passion, vous auriez plus de lettres de moy qu'il n'y a d'heures que vous estes partie. Je vois bien que de trouver de la recommandation aux ef-

fets, c'est chose que mal-aisément je puis esperer de ma fortune. Voilà pourquoy je la cherche aux paroles. La discretion m'y resiste, & par la consideration de vos merites, me retient le plus qu'elle peut de vous importuner. Mais en fin je laisse vaincre le party qui m'est le plus agreable, qui est de vous écrire, & me faire croire que vostre bonté ne s'offensera point de voir en la vehemen- ce de mon affection combien est extrême le pouvoir que vous avez acquis sur moy. Je ne vous eus pas si-tost fait le vœu de ma servitude, que je deffendis à mes yeux de se tourner jamais ailleurs qu'à l'admiration de vos beautez, à mon cœur de rien imaginer que l'obeïssance de vos commandemens, & à ma bouche de respirer autre chose que la gloire de vostre nom. Ils y sont tous disposez, avec une volonté qu'il n'est pas possible de vous exprimer. Témoignez-leur, ma Reine, le plaisir que vous y prenez, & par les transports de joye que me donne vostre presence, mesurez les ressentimens de douleur que me cause vostre éloignement. Commandez à vos belles mains de me consoler de quelque ouvrage de leur façon. J'attens cette fa-

veur, ma belle Déesse, & vous baise les piés.

---

## A CALISTE.

### IV.

**A**Ce coup vous estes obeïe, Madame, Dieu vueille que vous soyez satisfaite. Je ne vous sçaurois nier que je n'aye eu de la peine à me refoudre ; mais enfin toutes les considerations que j'opposois à vostre commandement sont aujourd'huy si absolument vaincuës, que si ma conscience ne m'asseuroit, je douterois de quelque tache à mon innocence, de m'estre imaginé que mes actions peussent estre justes, sinon entant qu'elles seroient conformes à vostre volonté, Car, à n'en point mentir, avec quelle apparence vous promettiez-vous que je voulusse exposer ma vie pour vous servir, si j'avois crainct de hazarder une lettre pour vous complaire ? Il faut, s'il vous plaist, Madame, que comme au scrupule que je faisois de vous ccire j'ay quitté le party de la raison pour prendre celuy de vostre desir, tout de mesme, si

d'avanture vous avez pris quelque mauvaise impression de ma longueur, vous en fassiez l'interpretation à mon avantage, & consideriez que si vostre autorité n'y fust expressément intervenüe, la hardiesse que je prens estoit infailliblement un crime qui ne se pouvoit expier que de mon sang. Vostre bonté, qui non moins que le reste de vos divines qualitez a fait naistre en moy cette passion pour le contentement de vostre curiosité, daignera la faire vivre pour la gloire de vostre nom. Et acceptant comme quelque meilleure offrande le vœu que je fais de n'avoir jamais occupation si chere que les benedictions & louanges de vostre incomparable merite, vous eroirez que du mesme cœur, & de la mesme submission que je vous rends cet hommage, j'apporterois à vos pieds toutes les couronnes du monde, si la fortune me les avoit mises sur la teste. En l'esperance que j'ay que vous ne doutez point de cette verité, j'oseray, Madame, vous baiser tres-humblement les mains, pourveu que j'en obtienne vostre congé. Car en cette occasion & en toutes, je vous jure qu'à jamais mon esprit ne pensera chose avec mon con-

sentement, que je ne croye pouvoir faire avec vostre bonne grace. Le 8. de Mars 1606.

---

## A L A M E S M E.

### V.

**J**E me doute qu'à la fin vous n'aurez pas moins de peine à m'oster la hardiesse de vous écrire, que vous en avez eu à me la donner. Il n'y a remede, je suis trop en colere pour dissimuler mon déplaisir. C'est m'avoir fait perdre un siecle de felicitez, que de m'avoir retranché une heure de vostre presence. Je ne trouve pas étrange que la fortune me traverse. Il n'appartient qu'à ceux qui ont accoustumé d'en recevoir des faveurs, de se plaindre de ses injures. Mais si ainsi est qu'elle me vueille continuer les témoignages de sa haine, pourquoy ne le peut-elle faire en quelque autre occasion qu'en celle-cy? Et puis, qu'est-ce que je n'en dois apprehender au progres de mon affection, si bien à peine elle a eu le loisir de la laisser naistre pour commencer à la travailler? Voulez-vous

Bien faire , Madame ? Soyez plus soigneuse de mon salut que je ne suis moy-mesme. Ostez à mon imprudence la protection de vostre bon naturel , & l'abandonnez à vostre rigueur. Ne nourrissez point de monstres ; ils vivent trop quand ils vivent un jour entier. J'appelle ainsi ma passion , pour ce qu'il n'est pas possible que selon nature elle fust en si peu de temps arrivée à la grandeur où elle est. L'expérience des fortunes passées me fait trembler en la considération de l'advenir ; & prevoy bien qu'ayant perdu la carte autant de fois que je me suis embarqué sur cette mer , il ne faut pas qu'estant aujourd'huy les causes plus grandes , je m'en promette de moindres effets. Mais que fais-je , Madame ? J'ay besoin de vostre misericorde , & je sollicite vostre cruauté. Ce sont déjà des fruits de mon imagination gastée. Je seray plus sage de vous laisser faire , & me preparer à recevoir avec action de graces tout ce qu'il vous plaira m'ordonner. Je revoque donc la priere que je vous vien de faire , & vous en fais une autre. C'est que vous croyez que ces indiscretions , quelques temeraires qu'elles soient , partent de l'ame la plus obeis-

sante & la plus humiliée à qui jamais vous ayez permis l'honneur de vous adorer. Le 10. de Mars 1606.

---

A LA MESME.

VI.

**I**L semble, Madame, que j'ay quelque sujet de me plaindre de vostre injustice. Je dis qu'il le semble, pource qu'ayant fait refoudre mes volontez à s'humilier éternellement sous les vostres, je ne sçauois plus tourner les yeux sur vous, que pour vous regarder avec admiration, ny sur vos actions, que pour en parler avecque reverence. L'injustice que je veux dire, c'est que vous avez fait naistre ma passion, vous estes, au moins en apparence, bien aise qu'elle continuë, & cependant vous ne voulez rien contribuer à l'entretenir; comme si vous n'aviez desiré son estre, que pour avoir le plaisir d'en voir la ruine. Vous pouvez bien juger que l'honneur qu'elle a d'estre creature de vostre bonté, me la fait avoir assez chere pour ne luy rien dénier de ce qui dépend de moy. Mais en quel long

espace de temps pourrois-je avecque toute ma sollicitude la fortifier à beaucoup près de ce que vous feriez en un moment, si vous luy daigniez monstrez le moindre trait de vostre bien-veillance, ou seulement témoigner en quelque chose la diminution de vostre froideur? Je ne doute point, Madame, que me permettant comme vous faites la douceur inestimable de vostre communication, en laquelle sans mentir je vois des graces que je ne trouve point ailleurs, vous ne m'obligiez bien au-delà des moyens que j'ay de m'en rendre digne; & vous proteste que cette confession me part tellement du cœur, qu'autant de lettres que je forme sur ce papier, autant de gouttes de sang me rougissent le visage, pour la honte que j'ay de produire à vostre belle veüe une temerité que je ne scaurois cacher dans des tenebres assez obscures. Mais que faudroit-il esperer de l'estat du monde, si la providence infinie qui le gouverne, & dont vous estes l'un des plus admirables ouvrages, mesuroit ses liberalitez à nos merites? Cette diligence à rechercher exactement de la proportion entre les bienfaits & ceux qui les reçoivent, est



certainement indigne d'une belle ame comme la vostre. Toutesfois, Madame, vous en userez comme il vous plaira. S'il faut que je face naufrage, j'ay de l'obligation à ma fortune de me le preparer dans un ocean si glorieux. Je m'en remets entierement à vostre discretion. Vous sçavez comme je suis vostre. Cela me fait croire que vous reconnoissant interessée en ma perte, ce ne seroit point sans regret que vous y apporteriez du consentement. Le 12. de Mars 1606.

---

## A L A M E S M E.

### VII.

**J**E sçay bien, Madame, que de quel que costé que se tournent vos affections, la raison veut que les miennes les accompagnent; & que si je ne me réjouis de vos joyes, si je ne m'attriste de vos ennuis, & si generalement je ne conforme toutes mes pensées aux vostres, il faut que je renonce au glorieux titre de vostre tres-humble serviteur. Toutesfois pource qu'aux loix du respect sont comprises celles de la fidelité,

& que le même devoir qui m'oblige à vous rendre obeïſſance , veut que tant qu'il me ſera poſſible je procure voſtre bien & voſtre repos , je ne croy point vous offeñſer , Madame , ſi en l'occaſion qui ſe preſente , deſirant ſoulager voſtre douleur , & ne le pouvant faire d'autre façon , je me diſpenſe de vous dire que le ſujet n'en eſt peut-eſtre ny ſi grand ny ſi juſte comme voſtre bel eſprit ſemble ſe l'imaginer. Il eſt bien certain que de tous les troubles de l'ame , le plus excuſable & le mieux ſeant à la nature , c'eſt le déplaiſir que nous avons d'eſtre privez de ſes perſonnes qui nous ſont cheres. Mais il eſt clair auſſi que ſi nous n'apportions du choix à diſcerner celles que nous devons plaindre , ce ſeroit nous expoſer tellement aux injures de la fortune , & luy donner tant de priſe ſur nous , qu'il ne ſe paſſeroit heure que nous n'euffions quelque nouvelle matiere de nous affliger. Ce n'eſt pas à moy, Madame , de m'informer ſi celle que vous regrettez avoit du merite ; car icy , comme ailleurs , voſtre jugement ſera la regle du mien. Mais quand elle auroit eſté , non parfaite , mais la perfection meſme , l'honneur qu'elle reçoit que

vous parlez d'elle après sa mort , & conservez son nom en vostre memoire, c'est-à-dire au plus digne lieu qui soit au monde , ne luy est-ce pas une felicité qui surpasse de bien loin tout ce qu'elle pouvoit jamais esperer ny desirer ? Vous estes, Madame , le principal ornement de nostre siecle. C'est pourquoy prenant part en son interest , & y adjoustant encore le mien , je penserois faire un crime assez grand pour m'oster à jamais l'esperance de vostre misericorde , si je ne vous suppliois & conjurois par tout ce qui test capable d'émouvoir une ame genereuse. de vouloir avoir soin de vous-mesme , sinon pour la gloire de vostre beauté , au moins pour le contentement de ceux qui comme moy la regardent avecque merveille. Croyez-moy , Madame , ostez ce fascheux objet à vostre imagination , & n'en recevez plus de semblables à l'avenir. Donnez des témoignages de vostre bon naturel ; mais que ce ne soit pas à vostre préjudice ; & vous souvenez qu'il n'y a personne à qui plus raisonnablement vous deviez de la pitié , qu'à ceux qui en sont dignes par le mauvais traitement que leur fait vostre froideur. Je serois indiscret si

DE MALHERBE. LIV. III. 235  
j'en disois davantage. Je vous donne le bon soir, Madame, & m'encline à vos piés pour les baiser en toute humilité, si vous me faites la grace de me le permettre.

---

## A LA MESME.

### VIII.

**A** La fin cette belle main, cette main incomparable, cette main à qui mon imagination ne peut donner de qualitez qui satisfacent ny à son merite, ny à la passion que j'ay de l'adorer; cette main plustost perfection que parfaite, plustost miracle que miraculeuse, a daigné prendre la peine non seulement de m'écrire, mais de m'écrire que ma tres-humble servitude luy est agreable. C'est à ce coup, Madame, que par le glorieux effet de vostre bonté je me puis à bon escient reconcilier avecque la fortune, & que si jusques à cette heure j'ay murmuré contre elle, j'ay dequoy luy pardonner avecque les injures passées toutes celles qu'elle me scauroit faire à l'avenir. Je ne doute point que vous ne

vous étonniez de la confusion dont je vous écris. Mais comme voudriez-vous qu'une ame en desordre comme la mienne pût donner de l'ordre à ses paroles? Trouvez bon, s'il vous plaist, Madame, que je vous face paroistre comme je puis, ce que je ne vous sçaurois celer qu'avecque ingratitude; & ne vous persuadez pas que mon contentement, quelque extrême qu'il soit, ny en cette occasion, ny en aucune autre, ait assez de violence pour me faire sortir du respect que je vous ay juré. Je ne suis pas de ceux qui ne craignent le ciel que quand il tonne. Quelque grande que soit la bonace, il me souvient tousjours de reverer le lieu d'où vient la tempeste. Et puis, comme il est difficile que pour la mauvaise opinion que j'ay de moy je puisse rien interpreter à mon avantage, que sçay-je si vous m'avez point fait cette faveur pour estre le contrepoids de quelque douleur extraordinaire dont vos rigueurs se preparent à m'affliger? Il en fera ce que vous ordonnerez, Madame. Je ne veux ny mal penser de vostre bon naturel, ny mal augurer de ma bonne fortune. Mais en quelque façon qu'il vous plaise disposer de moy, pour le

moins auray-je tousjours en ces belles lettres un objet pour fortifier ma patience contre toute sorte d'accidens ; & me confirmer en l'affection que j'ay de rapporter toutes mes actions à vostre gloire. Je baisera quand il me plaira l'ouvrage , en memoire de la belle ouvriere qui l'a produit. J'en baisera le cachet , la cire , la soye , & le papier ; & n'y aura si petit caractere en toute cette divine écriture , à qui je ne donne quelque louange & quelque benediction particuliere. Mais je ne m'apperçois pas que je retourne au transport d'où je voulois sortir , & que par cette indiscretion avec laquelle je vous represente ma joye , je pourrois faire en sorte que vous ne m'en donneriez jamais d'autre. Je finis donc , Madame , & vous supplie tres-humblement de croire que puis que vous me faites l'honneur d'approuver ma resolution d'estre vostre tres humble & tres affectionné serviteur , il n'y a condition au monde si perilleuse , avec laquelle je ne sois prest de le meriter. Le troisiéme Avril 1606.

## A L A M E S M E.

## I X.

J E ne me suis jamais promis , Madame, de recevoir de grands témoignages de vostre bien-vueillance. L'ilégalité de vostre merite & du mien ne part point de ma memoire , & par conseqent il n'y a gueres d'apparence que je me doive donner cette vanité. Mais sans mentir je ne crois pas qu'il se pût faire des lettres si froides comme vos dernieres. Telles qu'elles sont , l'honneur qu'elles ont d'estre vostres leur est une si chere & si glorieuse recommandation, qu'il n'y a respect au monde auquel je n'aimasse mieux faillir qu'à celuy que je leur dois. Je leur ay fait le mesme accueil qu'aux premieres. Je les ay leuës & releuës , & admirant la diligence dont vous avez sceu éviter les paroles qui me pouvoient donner du contentement , je n'ay pas laissé de reverer tousjours ces belles mains , qui n'ont point dédaigné de me gratifier de leur ouvrage. Je sçay bien , Madame , que vous me pouviez écrire

quelque chose de plus agreable ; mais quand vous ne m'écriviez du tout point, & que l'impatience me voudroit emporter à quelque murmure, ne me dois-je pas souvenir que nous sommes vous & moy en des extrêmités si éloignées, qu'autre que le mesme esprit que l'ordre du monde fait presider sur les passions & en exciter les mouvemens n'est capable de les approcher? Non, non, Madame, soyez froide, soyez rigoureuse, soyez cruelle ; mon affection pour cela ne sortira point de son assiette. Elle est en un port où les vents ne luy peuvent nuire, de quelque costé qu'ils soufflent. Je vous reprocheray bien tousjours que vous l'avez fait naistre, pour vous convier à ne luy faire pas le mauvais traitement que vostre humeur vous conseilera ; mais mon indiscretion ne passera jamais plus outre. Vivez heureuse, Madame. C'est le premier vœu de vostre tres-humble & tres-fidelle serviteur. Le 16. Avril 1606.



## A LA MESME.

## X.

**I**L n'y a, Madame, que les mauvais sujets qui mettent en avant leurs privilèges quand il est question du service de leur souverain. C'est pourquoy quelque dispense que me semble donner le lieu de ma naissance, je ne l'employe jamais contre l'autorité absoluë que vous avez sur mes volontez. La fortune me tient icy parmy de petites affaires que ma condition me peut faire estimer grandes, toutesfois ce ne sont point chaisnes capables de me retenir, puis que vous me faites l'honneur de m'appeller. Toute la grace, Madame, qu'en cette occasion je desire obtenir de vous, c'est que, puis que pour estre freschement arrivée vous estes encores occupée aux complimens de ceux qui vous viennent visiter, & que sans doute il vous faut perdre cinq ou six jours en ces importunités, vous me donniez le mesme terme de vous aller trouver; & vous assurez que ny en ce commandement,  
ny

DE MALHERBE. LIV. III. 243  
ny en aucun autre dont vous me dai-  
gniez honorer, il n'y aura jamais confi-  
deration qui me puisse réduire à la ne-  
cessité de vous desobeir. Le 15. de Juin  
1606.

---

## A LA MESME.

### XI.

**C**E n'est point icy la responce des vo-  
stres ; c'est la confession du plus  
grand & plus extraordinaire transport  
où se trouva jamais une ame touchée de  
la malheureuse passion à laquelle vous  
m'avez assujetty. Vous estes tousjours  
belle, tousjours incomparable, & tous-  
jours digne de l'envie de vostre sexe, &  
de l'admiration du nostre. Mais, Mada-  
me, soit que mon affection s'augmente,  
soit que mon jugement s'éclaircisse,  
vous m'avez semblé ce soir avoir quel-  
que chose au de là de l'ordinaire, &  
vous surpasser vous-mesme autant que  
vous surpassiez les autres auparavant.  
Jugez, s'il vous plait, avec quelles ima-  
ginations, quelles ardeurs, & quels ra-  
vissemens je suis revenu au logis Je ne

ſçay point, Madame, ny flatter ny mentir ; mais je ne crois pas que vous ayant veü de cette façon , je ne me puiſſe glorifier d'avoir veu la beauté meſme aſſiſe en ſon throſne , & le ſceptre en la main , donnant imperieusement ſes loix aux courages les plus outreuidez , & attachant des chaiſnes aux eſprits les plus opiniâſtres en la conſervation de leur liberté. Que voulez-vous , Madame , que je vous die davantage ? Quand vous ſeriez ſervie de tous les Rois de la terre , vous ne le ſeriez jamais comme vous méritez. Je crois bien que la recherche que je fais d'une choſe où je tiens le reſte du monde indigne de parvenir , eſt une condamnation de ma temerité ; mais je ne ſçauois que faire. Ce dernier coup eſt trop ſenſible pour le pouvoir diſſimuler. Et puis, vous ſçavez bien que je ne prens point de hardieſſe , à quoy voſtre bonté ne m'ait convié par une infinité de commandemens. Quand vous revoquerez cette grace , je ne ſuis pas ſi mal adviſé que je ne ſçache bien taire ce que vous ne voudrez point ouïr. Bon ſoir , Madame , Dieu vous donne meilleure nuit que celle qui m'eſt préparée. Juſques icy je m'étois vanté de ne ſçavoir que c'eſt

d'inquiétude , mais je vois bien que je suis sur le point de l'apprendre à bon escient. Le 4. de Février 1607.

---

## A LA MESME.

### XII.

Sans mentir , Madame , je pensois que ma dernière lettre m'eust si bien justifié de ce que j'avois été si long temps sans vous écrire , qu'infailliblement je deusse obtenir de vous une déclaration de mon innocence. Toutesfois puis que vous avez trouvé plus à propos de me pardonner que de m'absoudre , ce m'est tout un de quelle sorte vous me faciez paroistre les effets de vostre bonté. Vous avez le choix de me traiter comme bon vous semble , & moy la nécessité d'approuver tout ce que vous m'ordonnez. Je reçois donc , non avecque satisfaction seulement , mais avecque gloire , la grace que me fait paroistre vostre misericorde , & vous en remercie comme d'une faveur dont l'éloquence mesme ne scauroit exprimer le ressentiment. Mais pour cela , Madame , je ne

laisse pas de me plaindre que vous revoyez ma fidelité en doute, & que de peur de me trop obliger, comme vous dites, vous offensiez vos belles qualitez, en ne les croyant pas capables de conserver aussi bien que d'acquiescer. Je me suis toujours soumis, & me veux éternellement soumettre à la censure de vostre jugement; mais quand vous direz quelque chose où vos louanges auront de l'intérêt, vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous contredire, & me dispenserez que pour vous j'ose murmurer contre vous-mesme. Vous avez des froideurs incroyables, des injustices extraordinaires, des rigueurs qu'un qui ne vous respecteroit pas comme je fais, appelleroit des cruautés. Mais avecque tout cela serois-je bien si mal-avisé, qu'ayant le goust de cette douceur incomparable qui est en vostre communication, je peusse transporter ailleurs l'affection que je vous ay vouée, & faire comme ces intelligences, que l'on dit estre descendues au monde pour essayer les plaisirs des hommes, & chercher aux vaines délices de la terre quelque chose de plus doux qu'aux felicitez incomparables du ciel. Non, non, Madame,

fiez-vous comme vous devez de vostre  
 merite, & vous ne vous défierez point de  
 ma constance. Les beautez vulgaires  
 peuvent avecque apparence craindre  
 d'estre vulgairement aimées; les vostres  
 sont hors de ce rang, & par consequent  
 hors de ce danger. Il est mal-aisé que le  
 courage du monde le plus lasche ne dis-  
 pute la liberté devant que de la rendre;  
 mais quand elle est perduë en de si belles  
 mains comme les vostres, n'y a-t'il pas  
 plus de raison de se repentir de l'avoir  
 trop gardée, que de faire des efforts inu-  
 tiles pour la recouvrer? Je ne continue  
 point davantage ce discours, pour ce  
 qu'il me faudroit dire des choses aus-  
 quelles vostre modestie vous feroit fer-  
 mer les oreilles. Je m'en vois faire place  
 à quelque objet qui vous sera plus agrea-  
 ble que mes importünitez. Bon soir, Ma-  
 dame. Trouvëz bon qu'au moins en ima-  
 gination je me prosterne à vos piés pour  
 les baiser. Et puis que vostre humeur est  
 portée aux vanitez, comme je pense  
 vous avoir ouy dire, souvenez-vous que  
 vous ne sçauriez jamais rien aimer de si  
 grand comme l'affection inviolable que  
 j'ay de vous estre toute ma vie tres-  
 humble & tres-fidelle serviteur. Le hui-  
 sième Février 1607.

## A L A M E S M E.

## XIII.

I L y a tantost six semaines , Madame , que j'attens de vous la response d'une lettre. Je m'en voudrois plaindre , & penserois le pouvoir faire avecque quelque pretexte ; mais sans mentir , depuis ce malheureux accident, dont la memoire me tient en continuelle frayeur , je me suis proposé de vous rendre mes actions si nettes , que plustost vostre misericorde ait sujet de me blasmer de peu de courage , que vostre justice de me punir de trop de liberté. Il me suffit d'avoir veu une fois vos beaux yeux & vostre belle bouche éclairer & tonner contre moy. C'est un spectacle où je ne veux jamais retourner. Toute sorte de vents me doivent estre suspects , après m'estre veu si près de faire naufrage. Je ne puis nier , Madame , que je ne tienne vos lettres entre les choses du monde qui me sont les plus cheres ; mais si je murmure de ce que je n'en reçois point , n'est-ce pas pour faire croire que j'en suis digne , &

par consequent retomber au crime de présomption que vous me venez de pardonner ? Et enfin , que sçay-je si vous importunant de m'écrire , je ne vous sollicite point de m'oster ce peu qui me reste d'esperance , & ruiner tout à fait des imaginations qui me sont si précieuses , que si je les avois perduës je serois content de ne vivre pas une heure après ? N'ay-je pas assez de témoignages du peu d'inclination que vous avez en mon endroit , sans vous presser de m'en donner davantage ? Depuis quand ne seriez-vous plus rigoureuse , plus cruelle , plus inexorable ? ou , pour comprendre tout en un mot , depuis quand ne seriez-vous plus vous-mesme , pour vous laisser persuader à m'écrire quelque chose de plus agreable & plus obligeant que ce que vous m'avez écrit par le passé ? Mais que fais-je , Madame ? Je ne m'apperçois pas que pendant que je vous confirme le respect que je vous porte , je diminuë vos louanges en me figurant que vous soyez quelque rocher insensible , & ostant du nombre de vos divines qualitez celle d'estre pitoyable , qui est sans difficulté la plus haute & la plus excellente dont une ame genereuse se puisse



glorifier. Je sçay bien que selon vostre coustume vous direz que vous ne pouvez vous asseurer de moy que sur des paroles. Je suis d'accord avecque vous de mon peu de merite, & du peu de pouvoir que j'ay de vous servir. Mais si crois je bien que quelque défaut que vous trouviez en ma fortune, vous n'en soupçonnez point en mon affection. Et avecque cette vanité, Madame, j'oseray vous supplier tres-humblement de trouver bon que me laissant aller à ce que la passion me conseille, je vous demande trois ou quatre lignes de vostre belle main. Je ne vous parle point de me rien écrire qui me plaise. Ecrivez-moy ce qu'il vous plaira ; pourveu que vous m'écriviez, il me suffit. Si les simples froideurs ne vous contentent, adjoustez-y des glaces ; j'adoreray sans exception tout ce qui viendra de vostre part. Mais sur tout, Madame, ne faites jamais cette injure à ma discretion, de croire que si je recherche de vous quelque preuve de vostre bien-veillance, ce soit pour autre occasion que pour me continuer le desir que j'ay de publier vostre gloire, & m'exciter à ce labeur par quelque sorte d'obligation. Tout vostre sexe void avec-

DE MALHERBE. LIV. III. 249  
que envie admirer vos perfections; il faut qu'avecque rage il oye reciter vos louanges. Ce me feroit un regret perpetuel d'avoir esté privé d'un si digne sujet comme le beau nom de Caliste; mais aussi ne crois-je point qu'ayant cette magnanime ambition que vous avez, vous n'eussiez quelque jour un déplaisir extrême de n'avoir employé la volonté que me donnent vos mérites de vous servir en une si louable occasion. A Dieu, Madame. Jouissez des felicitez que vous souhaite vostre tres-humble & tres-fidelle serviteur, & il ne vous restera gueres de vœux à faire. Le 9. Avril 1607.

---

A L A M E S M E.

XIV.

J'E ne sçay, Madame, quel jugement vous faites de moy. Il est certain que si je suis temeraire à m'imprimer des affections, je suis assez retenu quand il est question de les découvrir. C'est infirmité que de commettre des fautes, aveuglement que de ne les connoistre pas; mais

prendre plaisir d'en faire montre, c'est ; à mon advis, de toutes les presomptions la plus impertinente & la moins excusable qui se puisse imaginer. Tournez vos yeux sur vous & sur moy, c'est-à-dire sur les deux plus inégaux & plus différens objets qui soient au monde. Regardez-vous d'un costé, pleine de toutes les graces admirables que par une glorieuse émulation le naturel & la fortune peuvent donner à vostre sexe, & de l'autre voyez-moy dénué de toutes les qualitez dont le nostre peut tirer quelque recommandation ; vous me confesserez que les difficultez que je fais de vous écrire sont si justes, qu'elles ne le sçauroient estre davantage, & que ce que vous blasmez en moy comme longueur & paresse, y doit estre loué comme respect & discretion. Toutesfois, Madame, puis que par le commandement qu'il vous plaist me faire je me trouve réduit de l'élection à la nécessité, & qu'il semble qu'avecque le contentement de me voir souffrir, vous affectiez celuy de m'ouïr plaindre, je recommenceray pour le désir de vous complaire, ce que j'avois discontinué pour la crainte de vous importuner. C'est un labour dont jusques à

cette heure j'ay recueilly si peu de fruit, & dont j'ay encore si peu de sujet de m'en promettre à l'avenir, que si j'avois quelque soin de moy-mesme, ou je me reposerois du tout, ou je ferois quelque poursuite qui auroit plus de proportion à ma foiblesse. Mais ayant tousjours mis l'acquisition de vos bonnes graces au nombre des choses qui se doivent rechercher avecque des efforts & des patiences extraordinaires, je suis content de m'opiniastrer contre le mauvais succez, & me persuader que c'est estre extrêmement sage, que d'estre parfaitement furieux pour une si digne passion. Voicy, donc, Madame, une confirmation des assurances que je vous ay tousjours données de mon obéissance. Ce n'est rien; mais c'est assez, puis que c'est ce que vous avez demandé. Si quelque jour sollicitée par vostre bonté vous permettiez à l'affection que vous portez à l'ouvrage de s'étendre jusques à l'ouvrier, ce me seroit une felicité qui passeroit les vœux les plus grands & les plus outre-cuidez que j'oserois jamais faire. Mais il n'en sera rien. C'est vostre vanité d'estre cruelle, comme c'est la mienne d'estre constant. Vous ferez tousjours ce que

vous estes , dure & inexorable à me mal-  
 traiter , & moy tousjours ce que je suis ,  
 ferme & invariable en la résolution de  
 vous bien servir. Bon soir, Madame, je  
 vous baise tres-humblement les piés.  
 S'il y avoit quelque chose au-dessous, ce  
 seroit mon ambition de m'y abaisser. Le  
 7 Aoust 1607.

---

A L A M E S M E.

X V.

**S'**il est vray que la misericorde de  
 Dieu puisse estre tellement offensée,  
 qu'il se trouve des pechez dont elle ne  
 donne jamais de grace, & que neant-  
 moins ceux qui en parlent nous la figu-  
 rent infinie & incomprehensible; je ne  
 sçay, Madame, quelle assez-digne qua-  
 lité je puis attribuer à la vostre, après  
 avoir obtenu la remission d'un acte le  
 plus lasche, le plus déloyal, & pour di-  
 re en un mot, le plus irremissible qu'il  
 soit possible de s'imaginer. Il est bien  
 certain que si à la temerité de l'avoir  
 commis je voulois adjouster l'impuden-  
 ce de le vouloir défendre, j'aurois pour

moy cette excuse commune à tout le monde, que l'amour est une maladie furieuse, & que par consequent la raison & luy sont incompatibles. Mais avec quelle assurance entreprendrois-je de persuader à un jugement clair & net comme le vostre, qu'une bonne cause produise de mauvais effets, & qu'il sorte des injures & des offenses d'une passion qui ne conseille jamais que l'obéissance & le respect. Non, non, Madame, l'esprit par qui je fus porté à cette rebellion contre vous, fut celuy mesme qui dès le commencement du monde sollicita les Anges de se revolter contre leur Createur. Par la mesme voye qu'il leur fit perdre les felicitez du ciel, il se figura qu'il me priveroit de celles de vos bonnes graces; & l'eust fait, si avecque une clemence vrayement admirable vous ne l'eussiez empesché d'y parvenir. Vous ne fustes pas si-tost en colere, que vous en fortistes, & retournant à vostre douceur accoustumée, fistes voir combien il est mal-aisé que nous demeurions long-temps en un estat qui ne convient point à nostre naturel. Ce qui reste, Madame, pour l'accomplissement d'une action si genereuse, c'est que par l'oubly vous

terminiez ce que vous avez commencé par le pardon ; & que pour jamais important silence à vostre justice, vous me faciez connoistre qu'à bon escient vous desirez que les choses soient aux termes où elles estoient auparavant. J'ay failly, Madame, & failly si extraordinairement, que si j'avois trahy mon Roy, vendu mon pays, & generalement violé toutes sortes de loix divines & humaines, je ne penserois pas estre coupable comme je suis. Mais avecque tout cela, si vos beaux yeux à qui tout est penetra- ble, prennent la peine de regarder au fonds de mon cœur, ils y verront les caracteres de ma fidelle servitude aussi clairs & aussi visibles que le premier jour qu'ils y furent gravez ; ils y trouveront vostre image si saine & si entiere, qu'ils la jugeront avoir esté plustost approfondie que effacée par mes violences ; & finalement ils vous rapporteront avecque verité, que vous n'avez jamais regné sur mes actions absolument & souverainement comme vous y regnez aujourd'huy. Ces considerations, Madame, n'estans point si foibles, que de soy-mesme elles ne puissent vaincre toutes celles du party contraire, jugez ce qu'el-

les feront si vous les fortifiez de vostre assistance, & les favorifiez de la protection de vostre bonté. Faites-le, Madame, faites-le, miracle unique du monde. Otez à mon ame ce qui luy est demeuré du désordre où ce malheureux mouvement l'a reduite. Rayez cette histoire abominable du nombre des choses avenguës. Et si mon crime a consumé tout ce que jusques icy mes services me pouvoient avoir acquis de merites, trouvez bon que malgré luy je puisse esperer quelque récompense de ceux que je me propose de vous continuer à l'avenir. Je vous en conjure, ma chere Déesse, avecque toute sorte de tres-humbles submissions; & vous supplie à mains jointes de me rendre la permission de baiser les vostres; si ce n'est pour m'obliger, au moins pour avecque leur attouchement me purifier la bouche de tant de blasphêmes, & la préparer aux benedictions qu'éternellement je veux donner à la gloire de vostre nom. Le 10. Septembre 1607.



## XVI.

**Q**uelque discretion que je vous aye promise, si faut-il, ma Reine, que vous me permettiez de me transporter en la joye que m'ont donné vos lettres. Je les ay leuës, & baisées autant de fois qu'il y a de moments qu'elles m'ont esté renduës. Je les lis, & les baise encore à toute heure, avec regret qu'elles n'ont du sentiment & des paroles, pour vous solliciter quelque jour à me rendre ce qu'elles auront receu de moy. Je ne sçay, ma chere Déesse, si je fors des bornes du respect; mais je sçay bien qu'il s'en faut beaucoup que je n'aille jusques où ma passion me veut mener. Les affections foibles & dissimulées vont retenuës en leur langage; les fortes & veritables parlent hardiment. Voilà pourquoy, ma chere Déesse, je ne crains point de vous offenser en prenant quelque liberté. Vous le trouverez bon, s'il vous plaist, ma Reine, & ptendrez plaisir de vous voir autant aimée comme vous estes aimable, c'est-à-dire infiniment & démesurément. J'ay appris que

vous allez faire un voyage aux bains. C'estoit, ce me semble, icy vostre chemin. Toutesfois puis que vous dépendez de la compagnie où vous estes, il faut avoir patience, & digerer cet ennuy avecque les autres. J'avois commencé des vers quand vous partistes d'icy, pour vous témoigner le déplaisir que j'en avois. Je suis après de les achever, & les vous enverray tout aussi-tost, avecque le plus bel air du monde qui y est déjà fait. Je ne sçay pas quel moyen la fortune me donnera de vous servir; mais je sçay bien que si je vis, vostre beau nom sera l'un des plus glorieux qui ait jamais esté jusques à cette heure, ny qui soit jamais à l'advenir en la memoire des hommes. Assurez-vous-en, ma Reine, & soyez un peu plus diligente à me donner de vos nouvelles, puis que vous avez une voye si assurée de m'en faire tenir. Je conjure vos belles mains de ne s'offenser point de prendre cette peine, & vostre bel esprit d'y mettre quelque chose que je prenne plaisir de lire. A Dieu, ma Reine, je vous baise les piés.  
Le 24. May 1608.

## XVII.

**S**I la fascheuse compagnie où vous estiez vous eust quittée, comme vous me l'aviez fait esperer, je n'eusse pas esté si malheureux que vous fussiez partie sans que j'eusse eu l'honneur de vous voir, & d'oüir peut-estre de vostre belle bouche quelques paroles qui eussent foulagé l'ennuy que j'avois de vous voir en aller. Mais puis que cela n'a pû estre, je satisferay à l'un par cette lettre, & vous, s'il vous plaist, à l'autre par vostre responce. Ma memoire s'est tellement remplie de l'imagination de vos incomparables beautez, qu'il n'y a point de moyen que d'autres objets y trouvent place. Je vous supplerois volontiers, ma belle Princesse, de commander à la vostre de faire le semblable pour moy; mais il y auroit de la présomption à ma requeste. Je laisseray faire à vostre bonté, qui vous conseillera peut estre plus que je n'oserois vous demander. Bien, vous diray-je, que vous n'avez jamais obligé personne qui avecque plus de discretion recoive cette grace, & toutes

celles que la continuation de ma tres-humble servitude se promet de meriter à l'advenir. Souvenez-vous, Madame, du lieu où je me donnay à vous, & le prenez pour un augure indubitable que je seray vostre jusques au terme que l'on prescrit aux choses du monde les plus durables, c'est à-dire jusques à la mort. A Dieu ma Reine. Je ne fus jamais transporté comme je suis; aussi faut-il confesser que je n'en eus jamais tant de sujet. Je me prosterne à vos piés, & les adore, avec un regret extrême de ne pouvoir faire quelque chose qui plus manifestement vous témoigne que je suis vostre tres-humble & tres-fidelle serviteur.

---

 XVIII.

JE ne faisois plus compte de vous écrire tant que nous serions icy, pource que l'on nous promet que sur la fin de la semaine qui vient, nous nous en retournerons à Paris. Mais ayant appris d'un homme qu'il vous avoit laissée malade, cette nouvelle, sans mentir, m'a si vivement touché, qu'il a falu que j'ay sui-

vy le conseil que m'a donné mon impatience d'envoyer ce porteur exprés pour en apprendre la verité. Vous sçavez, Madame, de quelles chaines je suis icy attaché; mais elles ne sont point si fortes, que quand une consideration juste comme celle de vostre service me commandera d'en partir, je ne rompe avecque la violence ce qu'avecque la dextérité je ne pourray délier. Je laisse disputer aux Philosophes qui est le souverain bien de l'homme. Vous estes le mien, Madame, & le ferez tant que mon affection vous sera agreable. Il y aura demain quinze jours que le Roy me fit force belles promesses. Je ne sçay ce qui en réüscira; mais je vous jure que tout le fruit que j'en veux recueillir, c'est de pouvoir avecque plus de moyen vous faire paroistre que je vous suis quelque chose que ne vous sont point ceux qui veulent que vous les croyez vos serviteurs. Mon malheur est, que les fausses passions s'expriment avecque le mesme langage que les veritables. Mais la ressemblance d'un verre & d'un diamant n'est pas si grande, que vostre beau jugement n'en fasse difference, pourveu qu'il luy plaise prendre la peine de s'y

employer. Je suis marry que je ne puis satisfaire au desir que vous avez d'avoir des nouvelles de cette Cour. Mais quelque diligence que je face de m'en informer, & de me trouver aux lieux où elles s'apprennent, je ne vois rien que j'estime digne de vous. Ce que je vous puis mander de meilleur, c'est que le Roy est délivré de ses gouttes, & que par consequent nous ne ferons plus gueres icy. Je faux de dire gueres, parce que toutes les heures me seront des années. Mais je le dis selon le cours du soleil, & non selon la vehemence de ma passion. Je vous envoie des vers qui vous en donneront quelque témoignage. Si vous les jugez dignes d'estre gardez, vous commanderez à vos belles mains de les enregistrer, & me permettrez de les baiser avecque le respect & la reverence que j'ay accoustumé. Je prie Dieu qu'il me face voir de vostre santé ce que j'en desire. Si vous me voulez mander quelle est la disposition de Caliste à l'endroit de celuy que vous sçavez, pourveu que ce soit chose qui le puisse réjouir, vous m'obligerez infiniment,

## XIX.

**I**L y a, Madame, assez de peine à ne vous point voir, sans y adjouster celle de n'avoir point de vos nouvelles. Aussi n'eussay-je pas tant differé de les rechercher, & vous continuer les assurances de mon éternelle servitude, si ce n'est que l'on nous faisoit esperer que le lendemain des festes nous nous en retournerions à Paris. A cette heure que la résolution est prise de demeurer encore dix ou douze jours en ce malheureux lieu ( je parle selon le compte ordinaire, car selon le mien ce seront dix ou douze siecles, ) il est temps, Madame, de vous faire connoître de quelle ame je veux religieusement obéir au commandement qu'il vous a plû me faire de me souvenir de vous. Cette lettre vous en va porter le témoignage, qui vous sera confirmé par les vers qui l'accompagnent. Je les commençay Samedy au soir, & les achevay le lendemain à la mesme heure. La journée où je les fis, qui estoit la Pentecoste, me feroit volontiers dire que cette diligence extraor-

dinaire fut un miracle , que le Saint Esprit voulut que je fisse à la gloire de vostre nom. Mais je sçay bien que vous aimez mieux meriter des louanges , que les recevoir. Et puis en des effets dont l'amour peut estre cause , je me ferois tort de la rechercher ailleurs. Vous jugerez qui sera le meilleur de ces ouvrages. Pour moy je donne ma voix à celuy qui aura la vostre ; estant bien raisonnable que puis que je les ay faits pour vous plaire , je face plus d'honneur à celuy qui aura plus près approché de mon intention. Nos gousts ne s'accordent pas tousjours en prose , je ne sçay ce qu'ils feront en ryme. Tant-y-a , Madame , que si vous n'y trouvez autre chose , au moins y reconnoistrez-vous que les esprits melancoliques reçoivent au centre ce qui ne touche les autres qu'en l'exterieur. J'attends ce que vous m'ordonnerez sur le voyage de Normandie , auquel je suis résolu. Demain , Dieu aidant , je presenteray au Roy ce que ie vous envoie , & vous advertiray aussitost de ce qui en sera succédé ; ou si vous me mandez que vous soyez presté à partir , je vous en iray moy-mesme porter des nouvelles. Je ne sçay point de



celles du monde , parce que jusques à cette heure je n'ay eu le loisir de voir personne. J'espere estre sçavant devant que je parte ; pour le moins il ne tiendra pas a bien estudier. A Dieu , Madame, Je baise & rebaise vos tres belles mains, & vous supplie tres-humblement de croire que quand tout ce qu'il y a d'hommes au monde auroient conjuré de vous servir , il n'y en aura jamais un qui le face avecque plus d'affection. Vous m'avez dit assez de fois que vous n'estes point ingrate. Regardez à quoy cela vous oblige.

---

## X X.

**I**L faut dire la verité , Madame , qu'il est mal-aisé de se revolter contre une beauté comme la vostre , & que quand nous en sommes venus à ce desordre , il est encore plus mal-aisé que tost ou tard une meilleure pensée ne nous rappelle à nostre devoir. Quels extraordinaires murmures , ou plustost quels prodigieux blasphêmes ne m'avoit fait faire le déplaisir de vos inégalitez ? Avec quelles imprecations n'avois - je protesté de  
mourir

mourir de mille morts, plustost que de me remettre sur une mer où la navigation fust accompagnée de tant de perils? Et cependant, Madame, me voicy à vos piés, si humilié, qu'il ne fut jamais rien de penitent comme je suis, & si amoureux, que l'estant au-delà de toute mesure, je ne le crois pas estre à beaucoup près de ce qui est deu à vos incomparables qualitez. Je ne scay certes de quels yeux je vous regarde; mais il est tres-vray que d'un jour à l'autre je trouve en vos perfections un progresz tellement avantageux, que si hyer vous m'estiez miraculeuse, aujourd'huy vous m'estes divine, demain vous me ferez Déesse. Et à ce compte-là, qui doute qu'à la fin pour vous nommer selon mon sentiment & selon vostre merite, les paroles ne défailent à mon imagination. Considerez, s'il vous plaist, Madame, en la satisfaction que je vous fais, combien les coleres de ceux qui aiment sont ridicules. Mocquez-vous des miennes, & les effacez en vostre esprit, comme sont effacées au mien les pensées qui m'avoient portées à ce desespoir. Je vous demande cette grace les genoux en terre, & vous supplie tres-humblement Ma-

dame, de croire que le desir de vivre ne me durera qu'autant que vous conserverez l'affection inviolable que vous m'avez fait l'honneur de me promettre,  
Le 23. Juin 1616.

---

## X X I.

**I**L est certain, Madame, qu'en cette malheureuse absence je ne fais rien si volontiers que de vous écrire; & toutesfois je vous jure que ce n'est jamais ny sans quelque scrupule, ny sans le sentiment de quelque déplaisir. La raison est que toutes mes pensées estant au dernier point de la melancolie, il est mal-aisé que mes paroles tenant de leur qualité, n'ayent en leur continuation quelque chose dont vostre bel esprit ne demeure pas satisfait. Mais, Madame, que ferois-je sans cette consolation? Les passions ne sont pas toutes sous mesmes loix. La mienne qui vient d'un sujet aussi élevé au-dessus des autres que le ciel est élevé au-dessus de la terre, doit avoir quelque extraordinaire liberté. Vous sçavez ce que me fait souffrir la tyrannie de la fortune, & jugez bien que ce

feroit pour me defesperer, que d'estre hors de vostre presence & de vostre memoire tout ensemble. Voilà pourquoy, Madame, vous excuserez, s'il vous plaist, le soin que j'ay de m'y ramentevoir, & vous assurez que comme vous estes d'un merite dont l'exemple ne se peut trouver que parmy les Anges, je n'ay autre desir que de vous témoigner une fidelité à qui nulle autre ne puisse faire comparaison.

---

## XXII.

J'Ay beau me travailler, Madame, & beau tourner mes imaginations de costé & d'autre, pour trouver quelque soulagement en mes ennuis, je ne vois rien qui ne les aigrisse au lieu de les adoucir. Je sçay bien qu'en la contemplation que mon ame fait incessamment de vos incomparables merites, elle jouit des mesmes felicitez dont elle jouira un jour au ciel; mais elle se reconnoist si obligée à mes yeux, & par consequent elle prend telle part en leur interest, que tant qu'ils seront affligez il est impossible qu'elle vueille gouster aucune

consolation. La fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour auprès de vous, qui est chose dont je vois le terme si éloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où je suis, j'apprehende le naufrage, au contraire je pense avoir toutes les occasions du monde de le desirer. Ayez-en pitié, Madame, & croyez qu'aux mauvais traitemens que me fera la fortune, s'il y a chose qui me les puisse rendre supportables, ce sera de vous les voir considerer avecque quelque déplaisir.

---

 X X I I I .

**J**E ne sçay ce que je suis, je ne sçay ce que je fais, Madame, & encore moins sçay-je ce que je vous dois dire, tant mon ame est en desordre par ce malheureux éloignement. Je suis icy en un lieu où tout m'afflige, & où bien à peine je me pense trouver moy-mesme, puis que je ne vous y trouve point. Aussi est-ce par vous & pour vous seule, Madame, que mes yeux s'ouvrent & se ferment. Pour toutes autres choses, quelques presentes qu'elles me soient, & en que que façon qu'elles m'importent,

ou je ne les vois du tout point, ou si je les vois, c'est avecque tant de nonchalance, que sans mentir s'il falloit que j'en rendisse compte, je n'en scaurois parler autrement que comme des visions qui de nuit me seroient apparues, & se feroient évanouies aussi-tost que le jour seroit arrivé. Ces parolles, Madame, sont pures veritez; mais mon esprit, qui se ressent de ma mauvaise humeur, me les fait dire avecque le peu de grace que vous y voyez. Madame, mon esperance est que les ennuis que je souffre vous feront supporter mes défauts. Et pour le moins connoistrez-vous en ma diligence, qu'il ne fut jamais passion si forte comme celle que j'ay d'estre conservé en vostre memoire.

---

 XXIV.

J'E veux croire, Madame, que le temps soit un remede à quelques douleurs; mais qu'il les guerisse toutes, le progres que d'un jour à l'autre je vois faire aux miennes m'empesche bien d'accorder à son pouvoir cette infinité d'étendue qui luy est attribuée ordinairement. Mes

M iij

afflictions aussi-tost qu'elles nasquirent me semblerent extrêmes ; & toutesfois quelle comparaison y a-t'il de ce qu'elles sont à cette heure , à ce qu'elles estoient en leur commencement? Non, non, Madame , l'esperance peut bien avoir des flatteries & des impostures pour les autres ; mais pour moy , la mort est la seule fin que vray-semblablement je dois proposer à mes ennuis. Je contribue tout ce que je puis pour y parvenir, c'est à la fortune à faire le reste. Puis qu'elle m'a osté de vostre presence , quand elle m'ostera du monde, la derniere injure sera moindre que la premiere. Je sçay bien , Madame , les frayeurs ordinaires qui sont apprehendées en ce passage; mais je vous jure que le seul regret que j'y porteray, sera celui de ne vous avoir par quelque effet signalé fait connoistre que vous aurez perdu le plus fidelle & le plus affectionné serviteur à qui jamais l'amour ait donné de la passion.

## XXV.

**J**E continue de souffrir, Madame; c'est pourquoy vous ne devez attendre que je cesse de me plaindre. Mon malheur iroit jusques au desespoir, si à la contrainte que j'ay de cacher mon mal à tout le monde, il me falloit adjouster celle de ne vous en oser entretenir. Ce n'est pas sans un déplaisir extrême que je vous tiens des discours si mal agreables; mais en ce pitoyable moment que je fus séparé de vous, ou pour mieux dire que je fus arraché à moy-mesme, la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre avecque tant d'opiniastreté, qu'à moindre condition que de vous revoir, il ne faut pas que j'espere de l'en pouvoir faire sortir. Je sçay bien, Madame, que vostre modestie est incomparable, & que comme telle elle ne juge pas bien équitablement de la divinité de vostre merite; mais pour cela je ne crois pas que vous ne m'accordiez, qu'en vous perdant, je dois avoir perdu l'envie de vivre. Ouy, Madame, je l'ay



perdue ; & si jamais je la recouvre autrement que par le recouvrement de vostre adorable presence, je me condamne à la privation éternelle de l'honneur que vous me faites de me tenir pour vostre tres-humble serviteur. C'est bien la plus cruelle imprécation que je me scaurois faire ; mais veu la disposition que je sens en mon ame, c'est celle dont je pense avoir moins d'occasion d'apprehender l'évenement.

---

## X X V I.

**E**Nfin, Madame, me voicy au malheureux point que j'ay si long-temps apprehendé. L'heure de partir est venue, heure veritablement infortunée en toutes ses circonstances, mais où rien ne me trouble comme la necessité de cacher mon déplaisir. Le sentiment me demande des larmes & des plaintes ; les considerations ne me permettent ny l'un ny l'autre. Que feray-je, Madame, en ce desordre ? de quelle imagination combattray-je une douleur si juste ? & quel exemple suivray-je en un malheur où je ne vois personne qui m'ait precedé ? Je

ſçay bien qu'aux accidens qui n'ont point de remede, le confeil ordinaire eſt de prendre patience. Mais pourquoy ſoumettray-je aux regles de la terre une affection qui ſi manifeſtement a ſa naiſſance dans le ciel? Non, non, Madame, je ne feray point cette injure, ny à la grandeur inestimable de voſtre merite, ny à l'excez incomparable de ma paſſion, de chercher à me conſoler en ce que je ſouffriray pour vous, ny en cette occaſion ny en aucun autre. La fortune me traittera ſelon ſon humeur; je ne capituleray point avec elle pour demeurer en voſtre obeïſſance. Je ſuis ſous vos loix; j'y vivray à telles conditions qu'il luy plaira, & mourray dans la réſolution de n'eſtre jamais autre que voſtre ſerviteur tres humble, tres fidelle, & tres affectionné. Si vous me faites cette grace de le croire, comme je vous en ſupplie, Madame, les genoux en terre, vous donnerez à mon eſprit une ſatisfaction qu'il ne veut ny ne peut eſperer d'ailleurs.

## XXVII.

**S**I je ne fais jamais autre faute que celle dont vostre dernière lettre m'accuse, je ne crois pas que je sois jamais en peine d'implorer vostre miséricorde. J'ay certes esté quelques jours sans vous écrire, Madame ; mais l'homme par qui j'avois accoustumé de vous faire tenir mes lettres n'estant pas en vos quartiers, vous jugez bien que sans nous exposer aux inconveniens, qui en semblables occasions n'arrivent que trop souvent, je ne pouvois tenter une autre commodité. Aux choses où il ne va que de mon interest, je me commets volontiers à la fortune ; en celles où il va de vostre honneur, si la seureté mesme ne m'est suspecte, je ne pense pas estre assez considéré. Mon affection, Madame est montée à son dernier point. Il est temps que vous en ayez pitié. Si à cette heure que l'absence de vostre fascheux vous en donne le moyen vous ne vous y résolvez, il n'y a plus de salut pour moy. Je vous envoie ce courrier en diligence, avecque charge de me revenir trouver

DE MALHERBE. LIV. III. 279  
sur le chemin. Renvoyez-le moy instruit de vostre volonté. Mon advis seroit que je vous visse avant que l'on ait sceu que je suis dans le pays. Toutesfois en cecy, comme par tout ailleurs, prenez l'autorité de commander, & ne me laissez pour ma part que la gloire d'obeïr. Vous estes ma felicité seule, il est raisonnable que vous soyez ma seule loy.

---

XXVIII.

MADAME,

Si c'est estre aux bonnes graces d'un homme que d'en estre parfaitement estimée & honorée, vous avez raison de croire que vous estes veritablement aux miennes, car je vous jure qu'il y a peu de femmes que j'estime ny que j'honore comme vous. Je dirois qu'il n'y en a du tout point, si vous m'écriviez une seconde lettre aussi obligeante que la premiere. Je laisse cela à vostre discretion. Je n'ose demander ce que je ne merite point. Si j'eusse pû aussi seurement vous donner de mes nouvelles que vous me pouvez donner des vostres, vous n'au-

riez pas l'avantage de m'avoir prévenu. Je bruslois d'envie de vous faire sçavoir le déplaisir que me donnoit vostre absence, & l'impatience avec laquelle j'attendois vostre retour. Mais comme l'eufay-fait? Il est vray que je ne suis plus homme à scandale. Mais n'importe. Je ne veux pas me mettre à la mercy des rieurs. Vous avez fait un œuvre de supererogation de me parler de ceux de vostre compagnie. J'en fais cas; mais sans les mettre en nostre rang, ny vous au leur. Face ses vendanges qui voudra, les miennes sont faites; & si bien faites, que le grapage mesme n'y est pas demeuré. Les déplaisirs que j'en ay sont infinis; mais le plus cuisant de tous, c'est, Madame, celuy de ne vous pouvoir témoigner que je suis avecques un cœur aussi vert que le reste est sec, vostre tres-humble & tres-affectionné serviteur.

---

### A R O D A N T H E.

**I**L est bien certain, Madame, que de quelque prix que soit une offrande, il faut pour la rendre agreable l'accompagner d'une reverence proportionnée à la qualité de celuy qui la doit re-

devoir. Nous pouvons bien entrer aux maisons des particuliers avecque une contenance haute & relevée; mais quand il est question d'aller aux temples, la raison veut que par quelque apparence de crainte nous fassions voir que nous respectons la majesté de celuy à qui nous allons nous adresser. Les choses sacrées ne se traitent point sans ceremonie, que par ceux qui les considerent sans religion. Je vous dis cecy, Madame, pour vous rendre compte de ce que depuis l'honneur que vous m'avez fait de me permettre de vous écrire, j'ay esté quelque jours sans y satisfaire. Dieu sçait si j'en avois envie, & si ma passion m'en sollicitoit continuellement. Mais étant cette action la premiere que je fais venant à vostre service, j'ay voulu que la discretion que j'y apporterois vous fust un gage de celle que vous en devez esperer à l'avenir. A cette heure que je me suis délivré de ce scrupule, & que par ma timidité vous avez pû remarquer le respect que je porte à vos inestimables merites, voicy, Madame, toutes mes affections, toutes mes volontez, & toutes mes pensées que j'apporte à vos piés, avecque autant de regret de les avoir jamais engagées ailleurs, comme

de satisfaction & de gloire de les avoir aujourd'huy reduites en un lieu où je n'ay differé de prétendre qu'autant que j'ay desespéré d'y parvenir. Je sçay bien que la condition de celuy qui les offre n'est pas telle qu'elle leur puisse donner beaucoup de relief ; mais ce leur sera un sujet de chercher avecque plus de soin leur recommandation en elles-mêmes, & de recompenser par la fidelité le défaut qu'on leur peut imputer d'ailleurs. Il me suffit, Madame, que vous les accueilliez avecque cette bonté dont vous leur avez donné la hardiesse de se presenter à vous. Mes services ne m'obtiendront jamais si petite part en vos bonnes graces, que je ne la prefere à toutes les faveurs que je sçaurois avoir de la fortune ; & vous jure que si l'acquisition m'en estoit reservée au dernier jour de ma vie, il n'y a rien à la mort de si effroyable que ma resolution ne méprisast, pour voustémoigner avecque quelle impatience je desire d'y arriver. Croyez-le, Madame, & trouvez bon que j'ose baiser vos tres-belles mains, avecque une humilité que veritablement je puis dire n'avoir jamais esté en personne à qui vous ayez donné cette permission.

F I N.

LE XXXIII. LIVRE

DE

TITELIVE.



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

2. It is essential to ensure that all data is entered correctly and consistently.



A MONSEIGNEUR  
LE  
DUC DE LUYNES.



MONSEIGNEUR,

*Il est tres-certain que le mieux que puissent faire ceux qui ont à vivre dans les Monarchies, c'est de porter honneur aux Rois, & se conformer à leurs volontez. Nous sommes grands ou petits, riches ou pauvres, heureux ou malheureux, comme bon leur semble. Ce que la fortune veut que nous ayons, elle nous le baille par leurs mains. Et en un mot ils sont lieutenants d'un maistre, qui leur fait telle part de son pouvoir absolu sur les choses de la terre, qu'il faut avoir une stupidité fort*

*approchante de celle des bestes, pour  
 mépriser d'estre en leurs bonnes graces,  
 & ne craindre pas de tomber en leur  
 indignation. Cette instruction estant  
 si naturelle que sans étude le sens com-  
 mun la donne à tout le monde, ce m'est  
 une merveille bien étrange de voir je  
 ne sçay quelles gents, qui en la seule  
 demonstration que vous fait le Roy de  
 sa bienveillance, pensent avoir assez  
 d'occasion de vous prendre à partie, &  
 comme si vostre bonheur estoit leur mi-  
 sere, disent & écrivent des menson-  
 ges les plus effrontez, & des absurdi-  
 tez les plus ridicules qui puissent ja-  
 mais estre dites ny écrites sur un sem-  
 blable sujet. Ils sçavent assez que  
 vous avez l'honneur d'avoir esté mis  
 auprès du Roy par le feu Roy son  
 Pere. Ils voyent tous les jours les de-  
 voirs que vous rendez à sa Majesté,  
 si grands, si laborieux, & si peu di-  
 vertis, que dans la Cour mesme, où  
 sont les ames les plus nées à la servi-  
 tude, il y en a d'assez libres pour re-  
 fuser une faveur semblable, si elle leur*

estoit présentée à semblable condition.  
 Pour ce qui est de vostre fortune, ils ne peuvent pas nier que toute grande qu'ils la figurent, elle ne soit encore au deçà de beaucoup d'autres, dont nous avons l'histoire dans le siecle & dans le Royaume, ny que telle qu'elle est vous ne la conduisiez avec une franchise si obligeante, & une civilité si officieuse, que ne donnant sujet de se plaindre à homme qui vive, vous en donnez de vous remercier à tous ceux qui s'adressent à vous. Et finalement ils jugent bien que reduire les gratifications des Rois à la mesure qu'ils prétendent, c'est condamner tout ce qu'il y a de Gentils-hommes en France à n'avoir jamais ny plus de bien ny plus de rang que ce que leur naissance leur en a donné. Mais quoy toutes ces considerations, quelques veritables qu'elles soient, ne les touchent point. Il faut, à quelque prix & de quelque façon que ce soit, qu'ils satisfacent à leur malice, & que pour avoir l'applaudissement de ceux qui leur ressem-

blent, puis qu'ils n'ont rien à dire contre vostre vie, ils trouvent en vostre prosperité dequoy vous mettre sur le tapis. Je ne croy pas, Monseigneur, que lors que ces calomnies viennent à vos oreilles, bien que leur seule impertinence les refute, vous les entendiez sans en avoir quelque déplaisir. Si vous estes patient, comme certainement vous l'estes jusques au point où le peut estre un courage parfaitement genereux, il ne s'ensuit pas que vous soyez insensible. Mais outre le repos d'esprit que donne à ceux qui sont innocens la témoignage de la conscience, n'avez-vous pas une consolation telle que vous ne la pouvez desirer plus grande, quand vous voyez les gents de bien s'attacher à cette maxime, que les affections des Rois ne sont pas moins sacrées que leurs personnes, & admirans en vous & en Messieurs vos freres une moderation qui difficilement se trouveroit en d'autres qui auroient le mesme pouvoir, prier Dieu que longuement il vous laisse jouir d'un bien

*qu'il vous a fait posséder si justement ?  
 Croyez-moy, Monseigneur, quelques  
 bons orateurs que soient tous ces brouil-  
 lons que nous avons parmy nous, s'ils  
 persuadent quelque chose à vostre pré-  
 judice, ce ne sera qu'à des gents qui  
 sont déjà persuadez. Tout homme qui  
 sans ypocrisie aime la paix de l'E-  
 stat, se mocque des maladies qu'ils y  
 presupposent, & croit que par la mes-  
 me raison que tout semble jaune à ceux  
 qui ont la jaunisse, il est impossible  
 qu'il n'y ait du desordre en la teste de  
 ceux qui s'en imaginent au gouverne-  
 ment. Pour moy, qui ay tousjours gar-  
 dé cette discretion de me taire de la  
 conduite d'un vaisseau où je n'ay autre  
 qualité que de simple passager, le  
 meilleur avis que je puisse donner à  
 ceux qui n'y sont que ce que je suis,  
 c'est de s'en rapporter aux mariniers,  
 & se représenter que la voye ordina-  
 ire que tiennent les factieux pour ex-  
 citer les peuples à mal obeir, c'est de  
 leur faire entendre qu'ils ne sont pas  
 bien commandez. Nous avons dans*

les echarges & dans les affaires de si  
 grands hommes, que s'ils n'y estoient  
 point, il seroit necessaire de les y ap-  
 peller. Je ne pense pas que nous soyons  
 trompez quand nous dormirons sur  
 leur vigilance, & que nous nous re-  
 poserons sur leur travail. Je dis cecy  
 en general. Mais s'il est question de  
 les considerer chacun à part, qui est-ce  
 qui connoist Monsieur le Chancelier  
 & Monsieur le Garde des Seaux, qui  
 ne confesse que l'Etat n'a jamais eu  
 de Ministres, dont la sagesse fust  
 mieux préparée à toute sorte d'occur-  
 rences, ny la Justice de Magis-  
 trats, qui fussent ou plus roides à cha-  
 stier ceux qui oppriment, ou plus fa-  
 vorables à deffendre ceux qui sont op-  
 primez! Les finances, au maniemment  
 desquelles pour ce que le pecher est si  
 profitable, il est mal-aise de ne pecher  
 point, n'ont-elles pas en Monsieur le  
 Comte de Schomberg un chef, dont la  
 diligence est si exacte, & l'integrité si  
 scrupuleuse, qu'il faut croire ou que  
 jamais on ne reverra l'abondance da.

*les coffres du Roy , ou qu'indubitablement ce sera luy qui par ses reglemens salutaires aura l'honneur de l'y avoir fait revenir ? Qu'est-ce qu'on peut dire à la louange de Messieurs les Secretaires d'Estat , qui ne soit au dessous de leur inestimable suffisance , & de leur incomparable probité ? Quelle si grande gloire peut on donner à Messieurs les Tresoriers de l'Espargne , qu'on ne leur en doive davantage , pour les notables secours qu'aux dépens de leurs commoditez particulieres ils donnent aux necessitez publiques , toutes les fois que le temps en fait naistre quelque besoin ? Qui peut ignorer que Monsieur le Cardinal de Rais ne soit un Prelat , dont la pourpre a moins d'éclat que le merite ? & Monsieur le President Janin un personnage , à qui tous les services , tousjours tres-fidèlement faits & tousjours tres-heureusement réussis , ont fait avoir une approbation la plus generale que jusqu'icy nostre siecle ait donné à la vertu ? Si cela ne suffit , allons jusqu'à*



Monsieur le Prince, & sans rien donner à sa qualité de premier Prince du sang, prenons la liberté de faire la mesme reveuë de ses actions que nous ferions de celles d'une personne privée. Ne trouverons-nous pas que si la naissance l'eust fait moins que ce qu'il est, elle ne l'eust pas fait ce qu'il meritoit d'estre? & qu'oyant en ce dernier tumulte si utilement & si glorieusement contribué son assistance à la conservation de l'authorité royale, il n'y a rien de bon ny de grand qu'en toutes les occasions qui s'offriront, on ne se puisse promettre de luy? Mais qu'est-ce que je fais, Monseigneur, & à quoi est-ce que je pense? Je parle à vous & ne parle point du Roy. Je parle de chasser nos tenebres, & ne me souviens point de nostre soleil. Certes devant que les miracles qu'il vient de faire nous eussent monstré à quoy devoit aboutir l'extraordinaire vigueur de ses premieres années, il y avoit sujet d'estre en quelque peine. Nous remarquons bien en  
 luy

luy une tres-grande ropugnance à toute sorte de vices , & une parfaite inclination à toute sorte de vertus ; qui sont deux qualitez que nous trouvions d'autant plus admirables , que n'estant pas fort compatibles avecque la jeunesse , il semble qu'elles le soient encore moins avecque la royauté. A cela nous adjoustions qu'estant fils du plus sage & du plus victorieux Roy du monde , & de la Reine la plus accomplie que nous eussions jamais veu seoir au trosne des fleurs de lis , il estoit vray-semblable que la vertu de la souche passeroit au rejetton , & que par consequent il ne pourroit apporter que de bon fruit. Mais si toutes ces raisons estoient assez fortes pour nous donner des esperances , elles estoient trop foibles pour mettre nos vœux en seureté. A cette heure qu'il s'est rendu maistre d'une tempeste qui nous faisoit craindre le naufrage , & a restably son authorité entre des peuples qui depuis cinquante ans ou ne l'avoient du tout

point connè, ou ne l'avoient connue que pour la mépriser, ne luy serions-nous pas injurieux si nous pensions qu'il y eust monstre qui püst échapper à son épée, ny labyrinthe d'où sa prudence ne fust capable de nous développer? Quant à vous, Monseigneur, que chacun sçait avoir la plus secreete communication de ses pensées, à quel degré d'imprudence faudroit-il estre monté, pour, après avoir rendu à sa Majesté ce qui luy appartient comme au premier & plus puissant ressort de nostre salut, ne vouloir pas avouer que la fidelité de vos conseils & l'assiduité de vos travaux sont les plus fortes aides qu'il ait eues, & les plus veritables causes du repos où nous sommes aujourd'huy. C'est, à n'en mentir point, un sujet sur lequel je serois bien-aise de m'étendre; mais le lieu où je suis n'ayant pas d'espace pour une si longue carriere, il vaut mieux que je le reserve à une autre fois. Aussi bien n'ayant entrepris ce discours que pour vous témoigner qu'en ce qui est des

*brouilleries du temps, quelque pretexte qui les colore, & quelque multitude qui les suive, je n'ay point d'autre sentiment que celui d'un homme qui ne veut jamais sortir de son devoir, je pense en avoir assez dit pour le vous faire croire, & pour en cette consideration obtenir de vous la reception favorable d'un petit ouvrage que ma tres-humble affection me donne la hardiesse de vous apporter. C'est un livre de Tite-Live, qui n'a jamais esté veu jusques à cette heure, que la bonne fortune des lettres le vient de tirer d'entre la poudre & les araignées d'une bibliotheque d'Alemagne, où la mauvaise l'avoit tenu douze ou quinze siècles ensevely. Son exemplaire Latin a eu le Cardinal Bourgueuse pour protecteur; quand la traduction que j'en ay faite aura le Duc de Luynes pour le sien, je ne penseray pas estre le plus mal partagé. Vostre courtoisie, Monseigneur, n'est pas de ces pesantes machines, qui ne vont qu'avec un*

nombre infiny de contrepoids & de rouës. Elle se meut d'elle-mesme, & si naturellement, que je l'offenserois de la solliciter avecque trop de soin. J'ay eu l'honneur que toutes les fois que je me suis treuvé devant vous, j'en ay esté recueilly avec un visage & des caresses qui eussent convié un plus ambitieux que je ne suis à vous importuner plus souvent que je ne fais. Si aujourd'huy avecque les mesmes demonstrations vous me daignez faire paroistre que le desir que j'ay de vous plaire, quelque foible qu'en soit la preuve, ne laisse pas de vous estre agreable, vous me ferez une grace qui mettra mes contentements au point où je les souhaite; & m'obligerez.

MONSEIGNEUR, à chercher de plus importantes occasions pour vous donner de plus fortes assurances de la volonté que j'ay d'estre toute ma vie & de tout mon cœur,

Vostre serviteur tres-humble & tres-affectionné. MALHERBE.

S O M M A I R E  
DU XXXIII. LIVRE  
DE TITE-LIVE.

*TITUS Quintius fait résoudre les Bèotiens à s'allier avecque les Romains. Philippe & luy cherchent à se rencontrer. Comparaison de la pallissade Grecque avecques la Romaine. La bataille se donne aux Cynocephales. Philippe la perd. Quintius & luy conferent. Androsthenes, l'un des Lieutenans de Philippe, est defait près de Corinthe par les Achaïens. Les Acarnaniens sont sollicités de prendre le party des Romains. Pour en déliberer ils s'assemblent à Leucade. La chose ne réussit pas au gré des Romains. Ils assiegent Leucade, & la prennent. Ceux de Rhodes attaquent la Peræe, & deffont Dinocrates Lieutenant de Philippe. Les Dardaniens entrent en la Macedoine. Ils sont deffaits, & se retirent. Antiochus s'empare de tout plein de places en la coste de Cilicie & de Carie. Attalus meurt à Pergame. Il se fait un grand mou-*

vement en Espagne. Philippe est battu en Thessalie par Quintius. Il envoie à Rome demander la paix. On député des Commissaires pour l'aller faire. Sempronius Tuditanus est deffait & tué en Aragon. Prodiges expiez. Les Beotiens piqués du meurtre de Barcyas leur Capitaine general, assassinent les soldats Romains. Ils sont rangez à la raison. Quintius & les Commissaires s'assemblent à Corinthe. Les jeux Isthmiens se celebrent. La liberté des villes de la Grece y est proclamée. Après les jeux, les Députés d'Antiochus ont audience, puis ceux des communautés. L'assemblée Pylaique se tient aux Thermopyles. Quelques esclaves prennent les armes en Toscane. Ils sont chastiez. Marcellus est battu par les Boies, & après il bat les Insubriens. Antiochus passe en la Chersonese, & fait rebastir Lysimachie. Cornelius y vient conferer avecque luy. Un faux bruit de la mort de Ptolomée les fait séparer sans rien faire. Les Prestres prétendent exemption des frais de la guerre. Ils en sont déboutez, & condannez aux arrerages. Un printemps sacré, voué vingt & un an auparavant, est mis en execution. Annibal est eslu Preteur à Carthage. Il veut re-

*primer l'insolence des officiers de justice, & à cette fin fait faire un Edit, que leurs charges qui estoient à vie, ne seroient plus qu'annuelles. Il essaye aussi de reformer le desordre des finances. Ce qui luy as-  
quiert force ennemis, qui donnent des ad-  
vis à Rome contre luy. On députe à Car-  
thage pour luy faire faire son procez. Il en  
a le vent, & s'emfuit vers Anthiochus.*



**V**OILA comme se passa l'hy-  
ver. Aussi tost que le prin-  
temps fut venu, Quintius, qui  
voyoit que les Beotiens ne se  
déclaroient encore ny d'un costé ny d'au-  
tre, ne voulut pas demeurer avecque cer-  
te peine en l'esprit. Il partit donc d'Elas-  
tie, accompagnée d'Attalus, que pour  
cet effet il pria de vouloir estre du  
voyage, & passant par la Phocide se vint  
camper à cinq quarts de lieuë de The-  
bes, ville capitale de la Beoce. Le len-  
demain avec une compagnie de gens de  
pied, & les députez des villes qui le sui-  
voient alors en assez bon nombre, il s'a-  
chemina droit à la ville, & commanda  
aux piquiers d'une legion, qui estoient  
deux mille hommes, de venir mille pas  
après luy. Anthiphilus Preteur des Beo-



tiens vint au devant de Quintius jusqu'à la moitié du chemin. Le reste du peuple, préparé à cette nouveauté de voir ensemble un general d'armée Romain & un Roy, estoit sur les murailles à les attendre. Il ne paroissoit à leur suite que bien peu d'armes, & encore moins de gens de guerre. Pour les piquiers, on ne les voyoit point, à cause du grand tour qu'on leur avoit fait prendre, & des vallons où ils passoient à couvert. Comme Quintius approcha de Thebes, il se mit à marcher au petit pas. Il sembloit que ce fust pour recevoir ceux qui lui venoient faire des compliments, mais en effet c'estoit pour attendre les piquiers qu'il avoit laissez derriere. Cela fust manié si dextremment, que ceux de la ville, que tout exprès l'on faisoit marcher devant le heraut, ne s'en apperceurent que l'on ne fust au logis du General. A cette veüe, se figurant que leur Preteur les avoit trahis, ils demurerent grandement troublez; & jugerent bien qu'en leur assemblée, qui estoit assignée au lendemain, la nécessité de complaire leur osteroit la liberté d'opiner. Toutefois pour ce que c'estoit une affaire faite, & que d'en témoigner du déplaisir, c'eust

esté faire avecque danger une chose qui n'auroit de rien servy, ils se résolurent de tenir bonne mine. En cette assemblée Attalus parla le premier. Le commencement de sa harangue fut un recit des bons offices que toute la Grece, & particulièrement les Beotiens, avoient receus de ses predecesseurs & de luy. Là-dessus la foiblesse de son âge ne respondant pas à la vehemence de son action, il demeura tout d'un coup sans mouvement & sans voix, & le falut emporter à son logis. Le trouble de cet accident fit pour quelque temps discontinuer la déliberation. Comme il fut passé, Arifrene Preteur d'Achaïe print la parole; & fut son avis d'autant mieux receu, que c'estoit le mesme qu'il avoit baillé aux Achaïens. Quintias, qui parla après luy, ne s'arresta pas tant à magnifier les armes des Romains, qu'à donner bonne opinion de leur foy envers leurs amis. Cela fait, Dicearque deputedé de Platées, proposa qu'il se falloit ranger au party des Romains. A quoy ne se trouvant personne qui osast conredire, la chose passa selon son avis, & du consentement de toute la compagnie fut arresté que le decret en seroit fait. L'assemblée finie,

Quintius , qui par le moyen de cette alliance nouvelle , & de celle qu'auparavant il avoit faite avec les Achaïens , ne laissoit rien derriere luy qui ne fut à sa devotion , tourna toutes ses pensées à terminer la guerre contre Philippe. Et pour cet effet n'ayant séjourné à Thebes qu'autant que l'y obligea l'inconvenient arrivé à Attalus , comme il vit que pour ce coup il estoit hors de danger , & que la fin de son mal ne pouvoit estre qu'une debilitation de membres , il le laissa là pour achever de se guerir , & s'en revint à Elatie. Philippe , à qui le retour des ambassadeurs qu'il avoit envoyez à Rome avoit fait perdre toute esperance de paix , se mit à faire de nouvelles levées par tous les lieux de son Royaume. Et pource que aux guerres que depuis longtemps luy & les siens avoient eues , tant par mer contre Attalus & les Rhodiens , que par terre contre les Romains , toute la fleur de ses hommes s'estoit perduë , il fit comprendre en cet enrôlement jusques à de jeunes garçons de seize ans. Que si parmy ceux à qui la vieillesse avoit fait donner des exemptions il s'en trouvoit qui eussent encore quelque reste de force pour la guerre , il les con-

craignoit d'y retourner. Sur la fin de Mars ayant ainsi refourny son armée, il la mena à Dion; où faisant journellement exercer ses soldats, il se préparoit pour la venue de l'ennemy. Cependant Quintius partit d'Elatie, & prenant son chemin par Thronion & par Scarphie, s'en vint aux Thermopyles, pour estre à l'assemblée generale des Etoliens, qui s'alloit tenir à Heraclée. Il estoit question de sçavoir de quel nombre d'hommes ils assisteroient les Romains. L'affaire ayant esté resoluë, trois jours après il se rendit aux Xiniens sur les confins des Enniens & des Thessaliens, où Phaneas luy amena tout aussi-tost deux mille hommes de pied, & quatre cens chevaux, que les Etoliens luy envoyèrent. Comme il les eut receus, il en partit à l'heure mesme; ce qui fit connoistre qu'il n'y avoit séjourné que pour les attendre. De-là il s'en vint sur les terres de Phtie, où cinq cens Gortyniens commandez par Cyndates, avecque trois cens Apoloniates en mesme équipage le vindrent joindre; & bien-tost après le joignirent aussi douze cens hommes de pied qu'Aminandre luy amena. Philippe qui vit les Romains sortis d'Elatie, se douta bien

qu'ils le venoient chercher. Il pensa donc qu'il estoit temps de parler à ses soldats, & les mettre en humeur de se battre. Pour cet effet leur repetant des langages qu'assez souvent il avoit accoustumé de leur tenir, tant de la vertu de ceux de sa maison, que de la valeur des Macedoniens, il n'oublioit rien de ce qu'il estimoit pouvoir ou accroistre leur esperance, ou diminuer leur apprehension. Il leur disoit que si les Romains avoient eu quelque atteinte sur eux au bord de la riviere d'Aous, pource que les Macedoniens avoient esté attaquez en un lieu où ils n'avoient pas eu moyen de former leur bataillon, ils en avoient eu leur revanche auprès d'Atracce, où sans autre avantage que celui du bras & du courage ils avoient fait tourner le dos aux Romains. Et quant à ce qui estoit du pas d'Epire, qu'ils avoient abandonné, il disoit que la premiere faute de s'estre laissé surprendre estoit venuë de leurs sentinelles, & que pour la seconde de n'avoir pas bien combattu, elle se devoit imputer à je ne sçay quels mercenaires & mal armez, & non pas aux Macedoniens, qui en cette occasion avoient fait tout ce que des gens

de bien pouvoient faire ; comme toujours ils feroient quand la partie seroit égale , & que le lieu ne donneroit point d'avantage à leurs ennemis. Son armée estoit composée de seize mille Macedoniens , qui estoit ce qu'il avoit de meilleur , deux mille hommes portans rondaches , deux mille Thraciens , avec autant d'Illyriens , de ceux qu'on appelle Tribales , & environ mille soldats ramassez , que pour de l'argent il avoit fait lever en divers endroits. Sa cavalerie estoit de deux mille hommes. L'armée des Romains pouvoit estre de mesme nombre. S'ils avoient quelque chose plus que Philippe , ce n'estoit que ce que les Eto liens leur avoient envoyé. Quintius s'estant venu camper auprès de Thebes en Phtie , eut opinion de s'en pouvoir emparer par le moyen d'une intelligence pratiquée avec un Dimon , qui estoit le premier homme de là-dedans. Il s'approcha donc des murailles avec quelque cavalerie legere ; mais il se trouva si loing de son compte , par une furieuse sortie que firent sur luy ceux de la ville , que sans le secours de quelques gens de pied & de cheval qu'il fit venir du camp , & qui arriverent à point nommé , il estoit

en danger d'estre perdu. Comme il vit le mauvais succez d'une esperance qu'il n'avoit pas bien conceuë, il ne s'y voulut pas opiniastres davantage ; & sur l'avis qu'il eut que Philippe estoit déjà entré en la Thessalie, sans toutefois sçavoir en quelle part, il envoya ses soldats couper du bois, pour avoir dequoy fermer son camp lors qu'il en seroit besoin. L'invention de la pallissade a bien esté pratiquée par les Macedoniens & par les Grecs. Mais avecque ce qu'ils y employoient des arbres si gros & si branchus, que les soldats déjà chargez de leurs armes estoient accablez de les porter, la closture qui s'en faisoit n'estoit pas une fortification sur laquelle on se pût bien assurer ; d'autant qu'en cette quantité de grosses branches, entre lesquelles il demeuroit de grands espaces vuides, estant aisé de les prendre à plein poin, quand deux puissans hommes, ou trois au plus venoient à y mettre la main, il n'y avoit pieu si ferme qu'avecque peu de peine ils n'arrachassent ; & depuis qu'il y en avoit un arraché, il y demouroit une ouverture aussi large qu'une porte, laquelle il n'estoit pas possible de boucher qu'avecque beaucoup de loisir.

Au contraire les pieux des Romains sont legers , & n'ont que deux ou trois fourchons , ou quatre pour le plus ; de maniere que le soldat avecque les armes penduës derriere le dos en peut encore porter plusieurs tout à la fois. Qui plus est , ils les fichent si près l'un de l'autre , qu'il est mal-aisé de juger de quelle tige partent les branches ; & avec ce qu'ils en font le bout fort pointu , ils les entrelassent d'une façon qu'il n'y a moyen d'y passer la main pour les arracher , ny de les renverser en les pouffant. Que si d'aventure l'ennemy en arrache quelqu'un , la brèche ne peut pas estre si grande qu'il ne soit bien aisé d'y remédier. Quintius le lendemain faisant prendre des pieux à ses soldats , afin qu'en quelque lieu qu'il se trouvast il fust toujours prest à camper , s'avança à une lieuë & demie de Pheres , & de-là envoya découvrir en quelle part de la Theffalie estoient les ennemis. Philippe estoit alors aux environs de Larisse. Comme il sceut que de Thebes Quintius estoit venu à Pheres , il jugea bien que c'estoit en intention de se battre. Ayant donc de son costé le mesme desir , il marcha droit à luy , & se campa à une lieuë de



Pheres. Le lendemain estant allé des courreurs de part & d'autre pour se saisir de certaines buttes, qui estoient au-dessus de la ville également proches des deux armées, comme ils se furent veus, ils en envoyerent porter des nouvelles à leurs gens, & demander ce qu'ils avoient à faire. L'ordre qu'ils eurent, fut de se retirer, comme ils firent. Le lendemain il y eut quelques escarmouches au-dessous de ces mesmes buttes, où principalement par le devoir que rendirent les Etoliens, les gens de Philippe furent mal traittez, & remenez battant jusques dans leur retranchement. Le lieu où ils se trouvoient estoit plein d'arbres & de jardins ( comme cela se voit ordinairement aux environs des villes ) & les chemins resserrez entre des murailles de pierre seche avoient si peu d'espace, & en quelques endroits estoient si embarassez, qu'il n'estoit pas possible d'y faire un notable combat. Ils se résolurent donc les uns & les autres, comme s'ils eussent concerté ensemble, de s'oster de là, & s'en aller vers Scotuse, Philippe en intention d'y trouver des blez pour faire vivre son armée, & Quintius avecque dessein de l'affamer. Les armées, à

cause d'une rangée de petites montagnes qui les séparoit, marcherent un jour sans se voir. La nuit venuë, les Romains se logerent à Erethrie au terroir de Phtie, & Philippe le long de la riviere d'Oncheste. Le lendemain Philippe s'estant logé à Melambion sur les terres de Scotuse, & Quintius à Thetidion sur les terres de Pharsale, ils n'eurent non plus de nouvelles les uns des autres qu'ils en avoient eu le jour précédent. Le troisième jour il tomba une grosse pluye, à laquelle succeda une obscurité si grande, qu'il sembloit qu'il fust nuit. Les Romains craignans que l'ennemy ne se servist de cette occasion pour leur faire quelque surprise, ne bougerent de leur logement. Philippe n'eut point cette apprehension, & sans perdre temps, fit marcher son armée aussi tost qu'il eust cessé de pleuvoir. Mais estant les brouillaz si épais, qu'il n'estoit pas possible ny à ceux qui portoient les enseignes de voir le chemin, ny aux soldats de veir les enseignes, ils ne faisoient que se fourvoyer, & sans scavoir où ils alloient, comme gens égarez de nuit, tournoient indifferemment par tout où ils estoient appelez. Comme ils furent au-delà de

certaines petites montagnes, qui se nomment les Cynocephales, ils y assirent de bons corps de garde, tant d'infanterie que de cavalerie, & se logerent. Les Romains sans partir de Thetidion envoyèrent trois cens chevaux & mille hommes de pié apprendre ce que faisoit l'ennemy, & les advertirent de prendre garde à soy, pource qu'en ces tenebres il n'y avoit lieu si découvert où il n'y eust moyen de se cacher. Ils ne furent pas si-tost aux buttes dont l'ennemy s'étoit emparé, qu'ils se trouverent en veüe. Cette rencontre inopinée ayant donné de la peur aux uns & aux autres, les fit demeurer sans rien entreprendre. Seulement envoyèrent-ils chacun en leur camp porter de leurs nouvelles. Comme ce premier étonnement fut passé, il n'y eut plus de moyen qu'ils s'empeschassent de venir aux mains. Le combat fut commencé par quelques-uns qui s'avancerent à la teste de leurs troupes, & entre-tenu par ceux qui les vindrent soutenir. Les Romains qui n'y faisoient pas bien leurs affaires dépescherent vers leur General, pour luy faire entendre leur nécessité. Il leur envoya quant & quant deux maistres de camp, avecque cinq

cents chevaux & deux mille hommes de pié, Etoliens pour la pluspart. Ce renfort ayant fait regagner aux Romains l'avantage qu'ils avoient perdu, il falut que les Macedoniens à leur tour envoyassent querir du secours. Philippe, qui à cause du grand brouillas ne s'étoit préparé à rien moins qu'à la bataille, & avoit envoyé la pluspart de son armée au fourage, demeura quelque temps qu'il ne sçavoit à quoy se résoudre. Enfin pressé par les messagers qui luy arrivoient l'un sur l'autre, & déjà par l'éclaircissement du brouillas voyant ses gens sur une butte la plus élevée de routes, où ils se défendoient plustost par l'assiette du lieu que par la force de leurs armes, il pensa qu'il valoit mieux tout hasarder, que d'en laisser perdre une partie à faute de la secourir. Il y envoya donc Athenagoras colonel de ses mercenaires; & outre la cavalerie Macedonienne & Thessalienne, luy bailla tout ce qu'il avoit de cavalerie estrangere, réservé les Thraces. A leur arrivée les Romains furent si rudement poussez, qu'ils ne s'arrestèrent qu'au fonds de la vallée. Et sans la cavalerie Etolienne, il est vray-semblable qu'ils estoient pour

avoir encore pis. Aussi certes est-ce la meilleure cavalerie qui fust alors en toute la Grece. Pour leur infanterie, elle n'estoit pas si bonne que celle de leurs voisins. Cet exploit ayant esté figuré à Philippe plus à son avantage qu'il n'estoit, & de moment en moment luy estant rapporté que les Romains avoient l'épouvante, & qu'ils s'enfuyoient, il se résolut de mettre toute son armée en bataille, avecque protestation neanmoins, qu'il faisoit une faute, & que le temps ny le lieu ne luy plaisoient point. Quintius, par nécessité plustost que par élection, en fit de mesme. Il mit ses elephans à la teste des enseignes, & laissant à la main droite ses troupes de reserve, print le bataillon de la main gauche, & marcha contre les ennemis, disant à ses gens pour leur donner courage; Que les Macedoniens qu'ils avoient à combattre, estoient ceux mesmes à qui malgré tant de montagnes & de rivieres qui les couvroient ils avoient fait quitter le pas d'Epire, & ceux mesmes que sous la conduite de Sulpitius ils avoient autrefois assiegez & forcez au mesme passage; Que la réputation seule avoit jusques à cette heure-là maintenu le Royaume de Ma-

edoine , & que encore s'en falloit-il beaucoup qu'elle ne fust telle qu'elle avoit esté par le passé. A la venue de Quintius & des troupes qu'il amenoit, es Romains qui estoient dans ce fonds le valée où ils avoient esté poussez , retournerent au combat , & eurent leur revanche de ceux qui les avoient fait fuir. Philippe avec ses porteurs de rondaches & sa phalange , qui est ce que les Macedoniens tiennent pour la principale force de leurs armées , s'en va au grand pas vers les ennemis , & commande à Nicenor , l'un des principaux d'auprès de sa personne de le suivre avecque le reste de l'armée. Comme il fut au haut de la butte , il y trouva des armes & des morts que les Romains y avoient laissez en se retirant. Ce spectacle luy donna une extrême joye ; qui fut encore plus grande quand il vit que déjà le combat se faisoit proche du camp des ennemis. Mais en un instant voyant les affaires changées , & ses gens mis en fuite , il fut sur le point de s'en retourner en son camp. Toutefois comme il eut considéré que ceux des siens qui tenoient ferme estoient infailliblement perdus , s'ils n'avoient du secours , & d'ailleurs que luy-

mesme ne pouvoit plus se retirer qu'avecque peril , en fin sans pouvoir attendre le reste de son armée , ce luy fut force de hazarder la bataille. Et pour cet effet ayant mis à la main droite ceux de sa cavalerie & des armez à la legere , qui avoient déjà esté au combat , il donna la main gauche aux porteurs de rondache & à la phalange des Macedoniens ; auxquels , pource que la longueur de leurs piques estoit empeschante , il fit commandement de les quitter , & mettre du premier abord l'épée à la main. D'ailleurs , il diminua le nombre des rangs , & retira dans les files ce qu'il en osta , pour faire son bataillon plus long que large , & par consequent plus mal-aisé à enfoncer. Il leur fit aussi ferrer les rangs , en sorte que les hommes & les armes s'entretouchoient. Quintius après avoir retiré dans les rangs ceux qui estoient venus du combat , fit sonner la charge. Il est peu souvent arrivé que l'on ait crié au commencement d'une bataille , comme il fut crié au commencement de celle-cy. Car il se rencontra que les deux armées firent leur cry tout à la fois ; & ne fut pas seulement crié par ceux qui estoient aux mains , mais aussi par les

troupes de reserve, & encore plus par ceux qui estoient en chemin pour aller au combat. A la main droite Philippe, à cause du lieu élevé d'où ses gens combattoient, avoit de l'avantage; mais à la gauche ses affaires alloient mal. Et mesme une partie de la phalange, qui avoit esté mise en l'arriere-garde, ayant commandement de s'avancer, ne le faisoit qu'en desordre. Le bataillon du milieu, qui se trouvoit le plus près du costé droit, regardoit faire ceux qui se battoient, comme si c'eust esté chose où il n'eust point eu d'interest. La phalange, qui estoit venue en foule plustost qu'en bataille, & plus préparée à marcher qu'à se battre, n'estoit que bien à peine arrivée au haut de la butte, que le Consul qui se voulut servir de l'occasion, encore qu'il vist ses gens mal-menez au costé droit, s'en va l'attaquer, & fait marcher devant luy ses elephans, avecque cette imagination que ceux qui en seroient renversez feroient vray-semblablement courir la mesme fortune au demeurant. Et certainement la chose luy réussit comme il se l'estoit proposée. Les premiers rangs s'estant mis en desordre par la frayeur que leur donnerent ces



animaux, en firent faire de mesme à ceux qui venoient après eux. D'ailleurs, un maître de camp s'estant avisé qu'il y avoit moyen de rompre un bataillon d'ennemis qui estoit à la main droite en le prenant par derriere, laissa cette partie des siens qu'il voyoit avoir de l'avantage, & avecque vingt compagnies s'en alla le charger, & le défit. Les affaires des Macedoniens estant de tous costez en ces mauvais termes, il y avoit encore un autre inconvenient pour eux; c'est que leur phalange, & pour avoir des armes sous lesquelles elle ne se pouvoit presque mouvoir, & pour se trouver assaillie de ceux mesmes qui venoient de fuir devant elle, ne pouvoit aller où la nécessité l'appelloit. Avecque tout cela le lieu ne leur estoit pas favorable; pourque pendant qu'ils avoient donné la chasse aux Romains, qui leur tournoient le dos, ils avoient abandonné le haut de la butte aux ennemis, qui s'en estoient saisis par derriere. De cette façon ayans à faire en deux lieux, & ne pouvans pas entendre par tout, il en demeura une partie sur la place, l'autre jetta ses armes, & s'enfuit. Philippe, qui avecque quelques gens de pié & de cheval étoit

monté

monté sur la plus haute de ces buttes pour considérer ce qui se faisoit à la main gauche, comme il vit tous les gens en fuite, & que de quelque part qu'il se tournast il ne paroïssoit que les armes & les enseignes des Romains, il se retira luy-mesme hors du combat. Quintius, qui alloit après les fuyars, ayant veu les Macedoniens hauffer les piques, & ne sçachant ce que cela vouloit dire, s'arresta tout court; puis ayant appris que c'estoit un signe que ceux de cette nation avoient accoustumé de faire lors qu'ils se vouloient rendre, il eut opinion de les sauver. Mais les soldats qui ne sçavoient, ny que l'intention des Macedoniens fust de demander la vie, ny que la volonté du General fust de la leur donner, se ruerent sur eux si furieusement, qu'il n'échappa de leurs mains que ceux que la fuite en pût garantir. Philippe à bride abatue se retira à Tempé, & séjourna un jour à Gonnes, pour recueillir ceux qui seroient échappés du combat. Les Romains estans allez au camp des ennemis pour le piller, trouverent que la diligence des Etoliens les avoit délivrés de cette peine. Il mourut en ce combat huit mille des gens de Phi-

lippe, & en fut prins quinze cens. Les Romains y en perdirent environ sept cens. Antias, qui tousjours fait les choses démesurément plus grandes qu'elles ne sont, dit que Philippe y perdit quarante mille hommes. Quant aux prisonniers, il y va plus retenu. Il n'en met que cinq mille sept cens, & deux cens soixante & une enseigne perduës. Claudius fait le nombre des morts de trente-deux mille, & quatre mille trois cens prisonniers. De moy, j'ay suivy Polybe, qui en toutes choses, mais particulièrement aux affaires de la Grece, parle pertinemment de ce que les Romains y ont fait. Philippe ayant rassemblé ceux qui dissipez par les divers accidens de la bataille l'estoient venu retrouver, & ayant envoyé à Larisse brusler ses memoires, de peur qu'ils ne fussent veus des ennemis, se retira en Macedoine. Quintius après qu'il eut vendu une partie des prisonniers & du butin, & donné l'autre aux soldats, s'en alla à Larisse, n'ayant pas encore nouvelles assurées, ny de quel costé Philippe avoit tiré, ny quelle pouvoit estre son intention. Là vint un heraut de la part de Philippe luy demander une suspension d'armes pour empor-

ter les morts, mais en effet c'estoit pour obtenir un sauf conduit aux ambassadeurs qu'il luy vouloit envoyer. Quintius luy accorda l'un & l'autre, & chargea le heraut de luy dire qu'il eust bon courage. Cette civilité ne fut pas au goust des Etoliens, qui déjà commençoient de murmurer. Ils se plaignoient que depuis la bataille Quintius avoit changé d'humeur; Qu'auparavant il n'y avoit affaire, grande ny petite, dont il ne communiquast avecque ses alliez, & qu'à cette heure, dequoy qu'il fust question, ils n'estoient jamais appelez au conseil; Qu'il faisoit toutes choses de luy-mesme, & déjà cherchoit de s'obliger Philippe en particulier; Que les Etoliens avoient eu la principale part des travaux & des perils de la guerre; & que les Romains en vouloient avoir tout le profit. Et sans mentir, ce qu'ils disoient de son refroidissement en leur endroit estoit bien veritable; mais la cause qu'ils en soupçonnoient ne l'estoit pas. Quintius avoit aussi peu d'inclination à l'avarice qu'homme du monde. Neantmoins ils pensoient que ce qu'il ne les honoroit pas comme de coustume, fust qu'il vouloit obliger Philippe, pour en tirer des

presens ; & c'estoit qu'il s'offençoit de les voir infatiables , & ne pouvoit souffrir qu'ils s'attribuassent le gain de la bataille , comme ils faisoient avec des paroles si présomptueuses , qu'il n'estoit pas possible de les ouir sans en estre importuné. Il prévoyoit d'ailleurs que si Philippe estoit mort , & la puissance des Macedoniens détruite , il falloit que la Grece tombast en la domination des Eto-liens. Voilà pourquoy tout exprès il faisoit plusieurs choses pour diminuer leur credit , & humilier leur vanité. On avoit accordé quinze jours de trêves à Philippe , & prins lieu pour traiter avecque luy. Devant que le temps expirast, Quintius appella tous les alliez au conseil , pour avoir leur avis sur les conditions de paix qu'il devoit imposer à Philippe. Aminandre dit en un mot , qu'il falloit si bien faire la paix , que lors que l'armée des Romains seroit retirée , la Grece demeurast assez forte pour conserver d'elle-mesme la paix & sa liberté. Les Eto-liens ne parlerent pas si honnestement. Après quelque préface de belles paroles, ils dirent à Quintius qu'il faisoit ce qu'il devoit de communiquer les délibérations de la paix à ceux qui avoient esté

ses compagnons en la guerre ; mais qu'il se trompoit manifestement s'il croyoit que les Romains se pûssent asseurer de la paix , ny les Grecs de leur liberté , que Philippe ne fust hors du monde , ou pour le moins hors de son Royaume ; qui estoient deux choses tres-faisables , si l'on se vouloit servir de l'occasion. A cela Quintius respondit , que veritablement leur opinion estoit conforme à leur humeur , & qu'en toutes les conférences il ne s'estoit jamais parlé de paix , qu'ils n'eussent tousjours esté d'avis de faire la guerre à toute extrémité , & de ne desfarmer que le party contraire ne fust ou mort ou ruiné ; mais qu'ils se devoient souvenir , que les Romains ont tousjours fait profession de pardonner à ceux qu'ils ont vaincus , dont l'exemple estoit memorable en la paix qu'ils avoient accordée à Hannibal & à ceux de Carthage ; Que pour ne parler que de Philippe , ils avoient plusieurs fois traité avecque luy , mais jamais ils n'avoient fait mention de le deposseder de son Royaume ; Que si à cette heure il avoit perdu une bataille , ce n'estoit pas dire qu'il le falust exclure de toute reconciliation ; Que tant que les ennemis avoient l'é-

pée à la main , il leur falloit faire la guerre à bon escient ; mais que depuis qu'ils estoient par terre , il n'appartenoit qu'à des ames lasches de leur mettre le pié sur la gorge ; Que la Grece avoit jalousie des Rois de Macedoine , mais que si une fois ce Royaume & cette nation n'estoient plus au monde , ce que la Grece craignoit d'eux , elle l'auroit à craindre des Thraces , des Illyriens , & des Galates , qui estoient toutes nations tres-puissantes , & desquelles il ne faudroit jamais esperer ny pitié ny courtoisie ; Que les Grecs devoient prendre garde que se voulant garantir des incommoditez qu'ils avoient à leur porte , ils ne fissent ouverture à d'autres qui les fascheroient bien davantage , & dont il ne leur seroit pas si aisé de se développer. Phaneas Preneur des Etoliens l'interrompant , & protestant que si Philippe échappoit en cette occasion , il ne falloit pas douter qu'au premier jour il ne reprinst les armes , & ne donnast plus d'affaires que jamais , Quintius luy repliqua ; Nous ne sommes pas icy pour crier , nous y sommes pour déliberer. Nous donnerons à Philippe des conditions de paix , qui le garderont bien de recommencer la guerre. Le len-

demain que leur délibération fut cessée , Philippe s'estant rendu au pas de Tempé , qui estoit le lieu de l'assignation , les Romains au bout de deux jours y arriverent , & avecque eux un grand nombre de leurs alliez. En cette conference Philippe ayant mieux aimé laisser passer volontairement tout plein de choses , sans lesquelles il sçavoit bien qu'il ne pouvoit avoir la paix , qu'après les avoir contestées estre contraint de les accorder , declara que de tout ce qu'avoient desiré les Romains , & de tout ce qu'avoient demandé leurs alliez la derniere fois qu'on avoit traité , il s'en remettoit à ce qui en seroit ordonné par le Senat. Il sembloit bien qu'une submission si grande devoit fermer la bouche à ceux mesme qui luy estoient les plus mal affectionnez. Neantmoins le mesme Phaneas , n'y ayant pas un des autres qui respondist mot , s'adressa à luy , & luy dit ; A quoy tient il , Philippe , que vous ne nous rendez Pharfale , Larisse , Cremaste , Echin , & les Thebes de Phtie ? Philippe luy ayant respondu qu'il n'empeschoit pas qu'ils ne les prinssent , il y eut dispute entre Quintius & les Etoliens pour le fait de Thebes. Quintius préten-



doit que par droit de guerre cette ville appartenoit au peuple Romain, d'autant que lors que les choses estoient encore en leur entier les estant allé prier de vouloir estre ses amis en un temps où ils le pouvoient faire sans courir fortune, & ayant tout exprès fait éloigner son armée, pour ne leur donner opinion qu'il voulust rien avoir d'eux que ce que leur propre sentiment leur conseilleroit, ils avoient préféré le party de Philippe à celui des Romains. Phaneas soustenoit que par le traité ce qu'ils avoient eu devant la guerre leur devoit estre rendu par la paix, & qu'il avoit esté convenu entre-eux, que des choses gagnées celles qui se pourroient emporter ou emmener appartiendroient aux Romains, les autres, comme les terres & les villes, demeureroient aux Etoliens. La repliche de Quintius fut, que les Etoliens avoient les premiers contrevenus au traité, lors qu'abandonnant les Romains ils s'estoient jettez au party de Philippe; Que quand cela ne seroit pas, en matiere de conquestes les choses ne se prattiquent jamais d'autre façon; & Que pour le regard des villes de Thessalie, elles s'estoient volontairement données au peu-

ple Romain. Ces raisons furent généralement approuvées de tous les alliez. Les Etoliens furent seuls qui témoignèrent en estre mal satisfaits, & par leurs bizarreries bien-tost après s'attirerent sur les bras une guerre, qui les accabla de toutes sortes de calamitez. L'accord avecque Philippe fut, qu'il bailleroit son fils Demetrius, & quelques-uns de ses amis en ostage, payeroit six vingts mille escus, & pour le surplus députeroit à Rome vers le Senat; Qu'à cette fin il y auroit trêves de quatre mois; Que si le Senat ne vouloit point de paix, on rendroit à Philippe ses ostages & son argent. Ce qui faisoit presser la conclusion de la paix à Quintius, c'estoit qu'il avoit de bons avis qu'Antiochus se préparoit à la guerre, & vouloit passer en Europe. Au mesme temps, & selon quelqu'uns, le mesme jour que Philippe perdit la bataille des Cynocephales, Androsthènes l'un de ses lieutenans fut défait par les Achaïens près de Corinthe. Philippe qui avoit fait compte que cette ville luy seroit une citadelle pour tenir en bride le reste des villes de la Grece, ayant fait venir à luy les principaux habitans sous couleur de traiter avec eux du nombre

de cavalerie qu'ils luy pourroient fournir en cette guerre , les avoit retenus pour luy servir d'ostages ; & de plus , outre la garnison ordinaire , qui estoit de treize cens hommes , dont il y en avoit huit cens Macedoniens , il y avoit envoyé de surcroit mille autres Macedoniens , douze cens Illyriens , huit cens Thraces & Candiots , peuples qui servoient indifferemment en l'un & en l'autre party. Outre tout cela , Androsthènes avoit mille Beotiens , Thessaliens & Acarniens , tous portans rondaches ; desquels & de la jeunesse de Corinthe , ayant mis ensemble jusqu'à six mille combatans , il ne cherchoit que l'occasion de venir aux mains. Niceratus Preteur d'Achaïe , qui en gens de pié & de cheval n'avoit que deux mille hommes , & lesquels encore n'avoit garde d'estre si bons soldats que ceux des ennemis , n'osoit montrer le nez hors des murailles de Sycionne. Les troupes d'Androsthènes , autant l'infanterie que la cavalerie , alloient ordinairement courir sur les terres de Pellene , Phlionte , & Cleonées , & quelquefois mesmes donnoient jusqu'aux portes de Sycionne , reprochans à ceux de la garnison qu'ils leur faisoient garder la chambre. Qui plus est , Androsthènes avoit quelque nom-

bre de vaisseaux, avecque lesquels il pilloit toute la coste d'Achaïe. Niceratus ayant consideré que pour le mépris que les ennemis faisoient de sa foiblesse, ils ne marchent jamais qu'en desordre, s'imagina qu'il y avoit moyen de leur donner sur les doigts. Il advertit donc secretement ceux des villes voisines de se trouver à certain jour à Apelaure en Stymphalie, avecque le plus d'hommes qu'il leur seroit possible. Si-tost qu'ils y eurent satisfait, il part à l'heure mesme, & passant par les confins de Phlonte arrive de nuit à Cleonées, sans que personne se doutast de ce qu'il avoit envie de faire. Il avoit cinq mille hommes de pié; d'entre lesquels il print ceux qui estoient armez legerement, & avecque trois cens chevaux les envoya reconnoistre en quelle part les ennemis seroient allé courir. Androsthènes, qui ne sçavoit rien de cette assemblée, se loge sur la riviere de Nemée, entre les terres de Corinthe & de Sicyonne. Là il fait trois troupes d'une moitié de ses gens, & en envoye courir l'une à Pellene, l'autre à Sicyonne, & la troisiéme à Phlonte. L'avis en ayant esté aussi-tost porté à Cleonées, Niceratus à l'heure mesme fait

partir une bonne troupe de ses mercenaires, pour aller gagner un bois où il falloit passer pour entrer sur les terres de Corinthe, & faisant marcher sa cavalerie à la teste des enseignes, divise ce qu'il avoit de reste en deux troupes. En l'une il met ce qu'il avoit encore de mercenaires, & ceux qui estoient armez legerement, en l'autre ceux qui portoient des rondaches, & en cet équipage s'en alla chercher les ennemis. Il n'eut gueres fait de chemin qu'il les rencontra, infanterie, cavalerie, & particulièrement les Thraciens, en l'estat qu'il desiroit, c'est-à-dire épars & débandez, comme gens qui ne croyoient pas avoir occasion de penser à soy. Il se jette sur les plus avancez. Ceux qui estoient moins éloignez de leur camp eurent loisir de s'y retirer, & y donnerent l'allarme. Ce fut une merveille à Androsthènes de voir jusques à Cleonées ceux que jamais il n'avoit veu sortir de Sicyonne plus avant que les coutaux qui sont auprès de leur porte; & encores estoit-ce chose qu'ils n'avoient faite que bien peu souvent. Il envoie donc un trompette faire revenir ceux qui estoient à la campagne, commande à tout le monde de prendre

Les armes, & sortant luy-mesme à la haste assez mal accompagné, se va ranger en bataille au bord de la riviere. Le reste de ses gens n'ayant eu loisir ny de se mettre ensemble, ny de s'équiper, tournerent le dos à la premiere charge qui leur fut faite. Les Macedoniens furent ceux qui en plus grand nombre se rendirent auprès des enseignes. Et certes ils firent si dignement, que l'on fut longtemps en doute à qui l'avantage demeureroit. En fin, comme ils se virent abandonnez de leurs gens, & assaillis de deux costez, en flanc de ceux qui estoient legerement armez, & en teste des porteurs de rondache, les affaires n'allans pas bien pour eux, après avoir reculé quelque temps ils tournerent le dos tout-a-fait, & la plupart sans s'arrester en leur camp, pour le peu d'esperance qu'ils avoient de le pouvoir défendre, s'en allerent droit à Corinthe. Niceratus les fit suivre par les mercenaires, & quant & quant envoya sa cavalerie avecque le secours des Thraciens charger ceux qui estoient allez ravager sur les terres des Sicyonne. Ils firent les uns & les autres si bien, qu'en ces deux endroits il ne mourut pas moins d'hommes

qu'au lieu du combat. Ceux qui avoient couru du costé de Pellene & de Phlionte, les uns revenans en desordre, comme gens qui ne sçavoient rien de ce qui estoit arrivé, s'allerent jetter ignoramment dans les ennemis, qu'ils prenoient pour estre de leurs gens; les autres, qui par les allées & venuës qu'ils voyoient faire emmy les champs se doubterent de ce que c'estoit, ayant pris party qui deçà, qui delà, tomberent entre les mains des payfans, qui ne leur firent pas meilleur marché qu'eussent fait les gens de guerre. Il mourut en cette journée quinze cens hommes des gens d'Androsthènes, & y en eut trois cens prisonniers. Devant la bataille des Cynocephales, Lucius Quintius General de l'armée de mer avoit mandé à Corfou les principaux des Acarnaniens, qui seuls entre tous les Grecs estoient demeurez au party de Philippe, & pensoit disposer les choses à quelque changement. L'affection de ces peuples à l'endroit de Philippe avoit deux raisons; l'une que naturellement ils ont une forte inclination à garder leur foy; l'autre qu'ils avoient peur des Etoliens, & les haïssoient mortellement. Pour en déliberer, il y eut

une assemblée tenuë à Leucade. Tous les Acarnaniens ne s'y treuverent pas , & ceux qui s'y treuverent ne furent pas tous d'une opinion. Neantmoins les Magistrats & les principaux s'en estant fait accroire , il fut ordonné que l'on s'allieroit avec les Romains. Comme c'estoit chose contre l'avis de la plus grande partie de ceux qui y avoient esté présens , aussi dépleut elle generalement à tous ceux qui ne s'y estoient point treuvez. Cependant que le peuple murmuroit de cette violence , deux des principaux du pays , Androcles & Echidemus , qui arriverent de la part de Philippe , firent non seulement casser l'ordonnance faite en faveur des Romains , mais aussi condamner comme traistres Archelaus & Bianor qui en avoient esté autheurs , & déposer le Preteur Leuxidas qui en avoit fait la proposition. Là-dessus les condamnez prindrent une résolution temeraire , qui toutefois leur réussit. Leurs amis leur conseilloient de s'accommoder au temps , & se retirer à Corfou vers les Romains. Contre cet advis ils s'allerent presenter au peuple , en intention ou de faire leur paix , ou de souffrir tout ce qui leur pourroit arriver. Comme ils furent



arrivez en l'assemblée, il s'y fit premièrement un bourdonnement de voix, pour la merveille que donnoit leur action à tous les assistans, & bien-tost après un profond silence, pour la pitié que faisoit la comparaison de leur dignité passée avec leur misere presente. Leur ayant esté donné congé de parler, ils commencerent leur harangue en termes de supplians. Mais comme ils furent plus avant en matiere, & qu'ils vindrent à leur justification, ils parlerent avecque la hardiesse accoustumée aux personnes innocentes; & passans jusqu'à se plaindre eux-mesmes, dirent tout haut qu'on les avoit injurieusement & cruellement traittez. Leurs paroles firent un tel effet en l'esprit des auditeurs, que sur le champ on revoqua leur condamnation; & neantmoins il fut arresté que l'alliance nouvellement faite avecque les Romains n'auroit point de lieu, & que l'on reviendroit à celle de Philippe. C'est ce qui fut résolu à Leucade, ville capitale d'Acarnanie, en laquelle se tiennent ordinairement les Estats generaux de la province. Comme Lucius Quintius eut la nouvelle de cette revolte, il partit de Corfou, & avec ce qu'il avoit de vais-

seaux s'en vint prendre terre auprès de Leucade, en un quartier qui s'appelle Hereon. De-là avec toutes sortes de machines de batterie il s'approcha de la ville, croyant que la seule peur de sa présence rangeroit incontinent les habitans à faire ce qu'il desireroit. Comme il les en vit fort éloignez, il commença avec mantelets & gabions à gagner le pié de la muraille, & se préparer à la force. Toute l'Acarnanie est située entre l'Étolie & l'Épire vers le soleil couchant & la mer de Sicile. La Leucadie est aujourd'hui une isle séparée de la terre ferme par un fossé fait à la main, où la mer est guéable en beaucoup de lieux; mais alors elle tenoit à l'Acarnanie par une langue de terre d'environ cinq cens pas de long & six vingts de large. C'est en ce détroit qu'est assise la ville de Leucade, partie attachée contre le pendant d'une petite montagne qui regarde l'Acarnanie & le soleil levant, partie étendue en une plaine le long du trajet qui fait la séparation de la Leucadie & de l'Acarnanie. De ce costé là, pource que l'eau y est extrêmement basse, & aussi platte que celle d'un estang, & d'ailleurs que la terre y est si facile à remuer, qu'il n'y a sorte d'ouvra-

ge que les assiegeans n'en pussent faire, en quelque façon que l'on attaque Leucade il n'est pas mal-aisé de l'emporter. Aussi & par la sappe & par la batterie il y avoit déjà beaucoup d'ouvertures à la muraille. Neantmoins aux grandes commoditez que ceux de dehors avoient d'entreprendre, ceux de dedans oppoisoient tant d'assiduité à réparer les brèches, & tant de courage à repousser les assauts, que véritablement ils défendoient plustost les murailles, que les murailles ne les défendoient. Ce qui en fit avoir meilleur marché aux Romains, fut que par l'intelligence de certains bannis d'Italie qui s'y estoient habituez, ils eurent moyen de faire couler des gens dans la forteresse, & de la forteresse dans la ville. Cela ne s'estant pû faire qu'avecques beaucoup de bruit, les habitans coururent aussi tost se mettre en bataille à la place du marché, & y soustindrent quelque temps non moins courageusement qu'ils estoient furieusement assailis. Mais en fin Quintius avec un grand nombre d'hommes, qui entrèrent ou par des échelles ou par les ruines de la muraille, les estant venu enclore par derrière, les uns furent tuez sur la place,

Les autres quitterent les armes, & se rendirent aux victorieux. A quelques jours de là vint la nouvelle de la bataille des Cynocephales, qui en fit faire de mesme au reste de l'Acarnanie. En ce mesme temps, comme si la fortune par une concurrence de toutes sortes de malheurs eust cherché d'avancer la ruine de Philippe, ceux de Rhodes se résolurent de luy oster la Perée, qui est une contrée en terre ferme, laquelle par le passé leur avoit appartenu. Ils en donnerent la commission à Pausistrate leur Preteur, & pour cet effet luy baillerent deux mille sept cens hommes de pié, dont il y en avoit huit cens d'Achaïe, & le reste de toutes sortes de nations, comme Galates, Nisüetes, Pisuëtes, Tamiens, Aræens en Afrique, & Laodicéens en Asie. Avecque ces troupes Pausistrate s'alla camper au terroir de Stratonicee; & devant que les gens de Philippe eussent le vent, se saisit d'un lieu fort avantageux, qui autrefois avoit esté entre leurs mains. Là tout-à-propos Theoxene amena aux Rhodiens un renfort de cent chevaux & mille hommes de pié, que pour cet effet ils avoient envoyé querir en Achaïe. Dinocrates lieutenant

332      L E X X X I I I . L I V R E  
de l'armée de Philippe ayant envie de  
recouvrer cette place , s'en alla du com-  
mencement chercher les Rhodiens en  
leur camp ; puis tout aussi tost retourna  
vers Astragon , qui est un autre fort au  
mesme terroir de Stratonicee , pour y  
ramasser les garnisons qu'il avoit aux  
lieux d'alentour. Cela fait , & ayant mes-  
me tiré de Stratonicee le secours qu'il  
avoit eu des Theffaliens , il print son che-  
min vers Alabande , avecque son pre-  
mier dessein de rencontrer les ennemis.  
Les Rhodiens ne reculerent point ; de  
forte que les Macedoniens s'estans ap-  
prochez , on ne fut gueres sans venir aux  
mains. Dinocrates à son costé droit mit  
cinq cens Macedoniens , au gauche ce  
qu'il avoit d'Agriens , & au milieu les  
hommes qu'il avoit tirez des garnisons ,  
qui estoient Cariens pour la pluspart.  
Sur les ailles il mit les gens de cheval.  
Les Rhodiens à leur main droite mirent  
avecque ce qu'ils avoient de gens du  
pays le secours que la Candie & la Thra-  
ce leur avoient envoyé , à la gauche leurs  
estrangers entretenus , qui estoit une in-  
fanterie merueilleusement bonne , au  
milieu un gros composé de toutes les na-  
tions qui les assistoient , & aux ailles ce

qu'ils avoient de cavalerie & de gens armez legerement. Le premier jour les armées, qui n'estoient séparées que d'un ruisseau, & encore bien petit, furent en presence l'une de l'autre, & après s'estre saluées de quelques coups de trait, se retirerent chacune en son logement. Le lendemain les uns & les autres estans revenus au mesme lieu, & en mesme ordre, la bataille se donna plus furieuse qu'avecque apparence on ne devoit l'attendre de si peu de gens, n'y ayant pas de chaque costé plus de cent chevaux & trois mille homme de pié. Comme leur nombre & leurs armes estoient semblables, aussi estoient leurs courages & leurs esperances. Les Achaïens furent les premiers qui passerent le ruisseau, & allerent charger les Agriens. Après eux passa le gros. Le combat dura long-temps sans avantage d'une part ny d'autre. Les mille Achaïens firent reculer quatre cens hommes qu'ils avoient devant eux, & alors tout le costé droit commença de ployer. Quant aux Macedoniens, tant qu'ils ne se bougerent il n'y eut moyen de les rompre. Mais comme du costé gauche, n'ayans plus rien qui les couvrift, ils s'ébranlerent pour tirer sur les ennemis que

de costé ils voyoient venir à eux, ils firent ce mouvement avecque quelque trouble, du trouble ils vindrent au desordre, & en fin tournerent tout à fait le dos, & à sauve qui peut s'enfuirent à Bargyles. Dinocrates s'y retira aussi. Tant que le jour dura, les Rhodiens continuerent la chasse. La nuit les fit revenir au logis. On demeure d'accord que si de ce pas ils fussent allez droit à Stratonicee, on leur eust ouvert les portes. Mais s'estans amusez à reprendre quelques chasteaux & petites places de la Perée, ils perdirent cette occasion. Cependant la garnison ayant eu du temps pour se r'asseurer, & bien-tost après Dinocrates s'y estant jetté avecque ce qui luy estoit demeuré de la bataille, la ville se treuva en tel estat, que depuis, quelque siege & quelque batterie que l'on y fist, il fut impossible de la r'avoir, jusques à ce que par le traité de paix les Romains la retirerent de Philippe, & en firent un present aux Rhodiens. C'est à peu près ce qui d'un mesme temps se passoit en Thessalie, en Achaïe, & en Asie. Philippe ayant nouvelles que les Dardaniens estoient entrez sur ses terres, & ravageoient la haute Macedoine, en-

cores que de quelque costé que luy & ses lieutenans se tournassent ils eussent tous jours la fortune contraire, neantmoins jugeant qu'il luy valoit mieux se perdre que de ne conserver pas la Macedoine, il fit promptement une levée de six mille hommes de pié & six cens chevaux, & avecque cela s'en alla surprendre les ennemis auprès de Stobes en Pelagonie. Il en demeura une bonne partie au lieu du combat; mais le plus grand meurtre se fit emmy les champs, de ceux qui estoient allez à la picoree. Ceux qui se treuverent assez loing pour n'estre point obligez à se battre, n'estimerent pas qu'il fust à propos de venir chercher noise, & sans tirer l'épée s'en retournerent de bonne heure en leurs maisons. Philippe par cet exploit, où il fut traité de la fortune autrement qu'il n'avoit accoustumé, ayant remis le cœur à ses gens, se retira à Theffalonique. Il s'estoit rencontré fort à propos pour les Romains, que lors qu'il leur falut avoir la guerre contre Philippe celle qu'ils avoient contre Carthage estoit terminée. Mais ce leur fut bien encores meilleure fortune, que lors qu'Antiochus se mit à brouiller en Syrie ils avoient mis Philippe à la rai-



son. Car outre qu'ils eurent meilleur marché d'un ennemy seul qu'ils n'eussent eu de deux ensemble, il estoit indubitable que la furieuse revolte qui au mesme temps s'estoit faite en Espagne leur alloit tailler de la besogne. Antiochus, qui l'esté precedent avoit pris toutes les places qu'avoit Ptolomée en la Celosyrie, s'en estoit allé passer l'hyver en Antioche; mais pour cela il n'en estoit pas demeuré plus en repos. Il avoit levé deux puissantes armées, l'une de mer, & l'autre de terre. Comme le printemps fut venu, il bailla celle de terre à ses deux fils Ardues & Mithridates, & leur commanda de l'allèr attendre à Sardes. Pour luy, il print celle de mer, qui estoit de trois cens vaisseaux, tant grands que petits, & s'en alla terre à terre le long des costes de Cilicie & de Carie, en partie pour taster le pouls aux villes que Ptolomée y avoit, & en partie pour assister Philippe, qui alors n'estoit pas encore entierement ruiné. Certes les Rhodiens ont en beaucoup d'occasions genereusement témoigné leur fidelité au party des Romains, & leur affection à la liberté de la Grece; mais de toutes leurs actions celle qui a eu le plus d'éclat, c'est

c'est qu'en un temps où ils voyoient une guerre si dangereuse prestee à leur tomber sur les bras, ils envoyerent vers Antiochus luy déclarer que si son armée passoit au deçà de la Nefelide, qui est un promontoire de Cilicie renommé pour un ancien traitté qui y fut fait avecque les Atheniens, ils iroient au devant de luy, & se mettroient en devoir de le combattre; non qu'ils luy voulussent du mal, mais de peur qu'il ne se joignit à Philippe, & qu'ensemble ils n'empeschassent le dessein qu'avoient les Romains de remettre la Grece en liberté. Antiochus avoit pris Zephyrion, Soles, Aphrodysiacque, Corique, & Selinonte au de-là d'Anemurion, qui est un autre promontoire de Cilicie, & généralement toutes les petites places de cette coste, ou de gré ou de crainte s'estoient renduës à luy. Coracesion seul, contre ce qu'il s'en estoit promis, avoit eu la hardiesse de luy fermer les portes, & l'avoit obligé à l'assiéger. Il estoit devant, & le battoit lors qu'il ouit les ambassadeurs des Rhodiens. Le message qu'ils luy faisoient avoit de l'aigreur assez pour le piquer. Toutefois il n'en fit point de semblant. Sa response fut, qu'il en-

voyeroit à Rhodes renouveler l'amitié que de tous temps luy & les siens avoient eüe avec eux , Que pour sa venuë , ils n'en prissent point d'alarme ; que ny eux ny les leurs n'en recevroient aucun déplair ; Quant aux Romains qu'ils estoient ses amis , & qu'il ne feroit rien contre eux ; Que les Ambassadeurs ne faisoient que revenir de Rome , d'où ils luy avoient apporté des declarations du Senat les plus honorables , & des responses les plus gracieuses qu'il eust sçu desirer. Et certainement ce qu'il disoit , pour ce dernier point , estoit veritable ; d'autant que les Romains , qui alors avoient encore à faire à Philippe , vouloient ménager Antiochus , & faire , autant qu'il leur seroit possible , qu'il n'eust aucune occasion de remuer. Pendant que les députez d'Antiochus estoient à Rhodes , la nouvelle de la bataille des Cyncephales y arriva , & osta aux Rhodiens toute la peur qu'ils pouvoient avoir d'Antiochus. Leur résolution fut d'aller combattre son armée de mer. Mais pour cela ils ne témoignèrent pas moins le soin qu'ils avoient de conserver la liberté des villes de Ptolomée , qu'Antiochus estoit sur le point d'attaquer. Aux uns ils

envoyèrent des hommes, aux autres ils donnerent des avis. Et ce que les Cau- niens, Myndiens, Halycarnassiens, & Samiens demeurerent libres, il est tres-certain que ce fut aux Rhodiens & non à autre qu'ils en eurent l'obligation. Mais ce sont choses où je n'ay que faire de m'arrester. Il me suffit de reciter ce qui est proprement de la guerre des Romains. En ce mesme temps le Roy Attalus, qui de Thebes, où il estoit tombé malade, s'estoit fait apporter à Pergame, mourut le soixante & onzième an de son âge, & le quarante-quatrième de son regne. La fortune certes n'avoit donné à cet homme autre chose qui luy pût faire esperer une couronne, que les tres-grandes richesses. Mais les dispensant comme il faisoit, judicieusement & splendidement tout ensemble, il se mit en estat de pouvoir prétendre à la Royauté, & donna sujet aux autres de l'en estimer digne. Là-dessus luy estant réussi un combat contre les Galates, en un temps où leur nouvelle venuë en Asie les rendoit extrêmement redoutables, il ne marchandâ plus à prendre ouvertement le titre de Roy. Et certainement il en eut tousjours le courage aussi bien que la

qualité. Jamais il ne fit injustice à ses sujets, jamais il n'abandonna ses alliez, & jamais il ne perdit occasion de faire du bien à ses serviteurs. Sa femme le survéquit, & avec elle deux de ses fils, auxquels il laissa son Estat si bien affermy que jusqu'à la troisiéme race eux & les leurs en conserverent la possession. Comme les affaires d'Asie, de Grece, & de Macedoine estoient en ces termes, la guerre de Philippe n'estant que bien à peine cessée, & pour le moins ce qui avoit esté accordé par la paix n'estant pas encore executé, il s'alluma une grande guerre en Andalouzie. Helvius qui en estoit gouverneur écrivit au Senat que Colcas & Luscin, deux des principaux seigneurs du pays, avoient pris les armes; Qu'avecque Colcas il y avoit dix-sept petites villes, & avecque Luscin deux tres-grandes, Cardonne & Bardonne; Que pour ceux de la coste, ils ne bougeoient encores; mais que leurs voisins remuans, il ne se falloit pas imaginer qu'ils demeurassent les bras croisez. Ces lettres ayans esté leuës au Senat par le Preteur Sergius, il fut résolu qu'après que la creation des Preteurs seroit faite, celui à qui toucheroit l'Espagne dresseroit incontj-

nent un estat de ce qu'il estimeroit necessaire pour y faire la guerre, & en feroit son rapport au premier jour Environ ce meisme temps les Consuls furent de retour à Rome, & ayant fait assembler le Senat au temple de Bellone, demanderent que pour les bons services qu'ils avoient rendus à la Republique le triomphe leur fust accordé. Les Tribuns du peuple Labeo & Ursanius remonstre-  
rent qu'y ayant de la difference aux merites il y en devoit avoir en la récompense, & que pourtant ils requeroient que chacun des prétendans eust à faire sa poursuite separément. Minutius disoit pour sa raison, que le gouvernement d'Italie leur estoit écheu à tous deux ensemble. Cornelius adjoustoit que son compagnon & luy n'avoient rien fait l'un sans l'autre, & nommément que les Boïes ayans passé le Pau pour venir assister les Insubriens & les Cenomans contre luy, Minutius estoit allé ravager leurs terres, & par ce moyen les avoit contraints de s'en retourner chez eux, pour entendre à la deffence de leurs maisons. Les Tribuns avouoient bien à Cornelius qu'il avoit si dignement servy, qu'il y avoit autant d'apparence de ne remercier pas

les Dieux, que de ne luy accorder pas le triomphe. Mais ils disoient que jamais homme ayant obtenu le triomphe pour soy, n'avoit eu ny le pouvoir ny le credit de l'obtenir pour son compagnon, & qui plus est, pour un homme à qui la seule effronterie donnoit la hardiesse de le demander; Que les combats qu'avoit faits Minutius en la Ligurie n'estoient que simples rencontres, & encore si legeres, qu'elles ne valoient pas en parler; Qu'au contraire il avoit esté rudement battu en la Lombardie, & y avoit perdu avec un grand nombre de soldats plusieurs vaillans hommes, & mesmes des hommes de qualité; entre lesquels ils nommoient deux maistres de Camp, Juventius & Cencius freres de Labeo; Que si je ne scay combien de villetes & de bourgades s'estoient renduës à luy, il n'en avoit tiré ny ostages ny aucune autre assurance; de sorte qu'elles estoient demeurées en estat de se revolter toutes & quantes fois que bon leur sembleroit. Cette dispute entre les Consuls & les Tribuns dura deux jours. En fin les Tribuns gagnerent leur cause, & falut que les Consuls fissent leur demande chacun à part. Cornelius d'un consentement uni-

versel emporta ce qu'il desiroit. Ceux de Plaisance & de Cremone le rendirent encore plus favorable, par l'obligation que publiquement ils déclarerent luy avoir de ce qu'il avoit fait lever le siege de devant leurs villes; & mesmes avoit délivré plusieurs de leurs habitans, qui estoient esclaves entre les mains des ennemis. Minutius qui sentit que s'il s'achourtoit à son affaire il auroit tout le Senat à combattre, se contenta d'en faire un simple recit, & s'en alla triompher au mont Alban. Il disoit que comme Consul il le pouvoit faire; & d'ailleurs qu'il en avoit l'exemple de plusieurs grands personnages, qui en semblable refus avoient usé de semblable remede. Cornelius estoit encore en l'année de son Consulat quand il fit son triomphe. Il y fit porter tout plein d'enseignes & de dépouilles sur les mesmes chariots qu'il avoit pris. Plusieurs Seigneurs de marque y furent menez, entre lesquels il y en a qui nomment Amilcar capitaine de Carriage. Ce qu'il y eut en cette monstre de plus regardé, fut une troupe de Cremonois & de Plaisantins, qui en habit d'affranchis voulurent marcher après son chariot. Il mit à l'espargne trente



quatre mille cinq cens quatre-vingts & feize livres quinze sols, & donna à chaque homme de pié trente-cinq sols, à chaque homme de cheval soixante & dix, & à chaque capitaine cinq livres cinq sols. Minutius triompha des Liguriens & des Boies au mont Alban. Son triomphe, & pour le lieu, & pour les faits d'armes, & encore pour la dépense, que l'on sçavoit assez qu'il avoit faite de ses propres deniers, ne fut pas à beaucoup près si honorable que celui de Cornelius. Il mit à l'espargne dix-neuf mille six cens cinquante livres. Quant aux gens de guerre, il leur donna les mesmes sommes que son compagnon leur avoit données. Le triomphe passé, il fut question de travailler à la creation des Consuls. Furius Purpureo & Claudius Marcellus le furent. Le lendemain furent faits Preteurs Fabius Buteo, Sempronius Longus, Minutius Thermus, Acilius Glabrio, Apustius Fullo, & Cajus Lelius. Sur la fin de l'année Quintius écrivit à Rome, qu'en Thessalie il s'estoit battu avecque Philippe, & l'avoit deffait. Ses lettres furent premierement leuës au Senat par le Preteur Sergius, & puis par le commandement du Senat en l'assemblée du peuple. Pour ce bon succez, il

fut ordonné que durant cinq jours il seroit fait processions generales. Bien-tost après arriverent des Ambassadeurs de Philippe, & avecque eux quelques députez de Titus Quintius. Les gens de Philippe furent logez & traitez hors de la ville en une maison qui est à la Republique. Pour les ouïr, le Senat fut assemblé au temple de Bellonne. Il ne s'y fit pas de grands discours, pource que les Macedoniens declarerent que le Roy leur maistre feroit tout ce qui plairoit au Senat. Là-dessus, suivant l'ancienne coustume, il fut ordonné qu'il iroit dix commissaires sur les lieux, pour avecque Quintius. adviser à quelles conditions on accorderoit la paix à Philippe; & fut dit expressément, que Publius Sulpitius & Publius Villius, qui en l'année de leur consulat avoient eu leur département en la Macedoine, seroient du nombre des députez. Le mesme jour ceux de Cosse ayans présenté requeste pour avoir une creuë d'habitans, il leur fut permis d'en prendre jusques à mille; pourveu que ce ne fust point de ceux qui depuis le consulat de Lucius Cornelius & Titus Sempronius avoient porté les armes contre les Romains. Cette mesme an-

née les Ediles Curules, Cornelius Scipio & Manlius Volso, firent faire les jeux Romains au Cirque & sur l'échafaut. Comme ils n'avoient jamais esté faits avecque tant de dépense, aussi pour les bonnes nouvelles que de tous costez l'on avoit eues, ils n'avoient jamais esté regardés avecque tant de plaisir. Ils furent refaits par trois fois. Ceux du menu peuple furent faits par Acilius Glabrio & Cajus Lelius, & reïterez par sept fois. Ils dédièrent aussi de l'argent des amendes trois images; l'une à Ceres, l'autre à Bacchus, & la troisième à Proserpine. Aussi tost que les nouveaux Consuls furent en exercice, la premiere affaire qu'ils mirent sur le tapis fut le département des provinces. Le Senat vouloit qu'ils demeurassent tous deux en Italie. Marcellus qui avoit envie d'estre employé en quelque province, demanda que la Macedoine fust tirée au fort avecque l'Italie; pource qu'à son dire la paix faite avecque Philippe n'estoit qu'une paix simulée, & que si une fois les Romains estoient de retour en Italie, il ne demeureroit en repos que jusques à la premiere commodité qu'il auroit de remuer. Le Senat ne sçavoit ce qu'il en devoit

dire. Et peut estre que les Consuls eussent emporté ce qu'ils desiroient, n'eust esté que les Tribuns du peuple protestèrent de n'y consentir jamais qu'ils n'en eussent parlé au peuple, & qu'il n'eust déclaré qu'il le vouloit & qu'il le commandoit. On s'assembla donc pour cet effet au Capitole. Les trente-cinq tribus furent toutes à la paix. Leurs volontez qui y estoient portées d'ailleurs, y furent grandement confirmées par la triste nouvelle qui vint d'Arragon, que l'armée du proconsul Sempronius Tuditanus avoit esté toute deffaitte; qu'en ce combat il estoit demeuré tout plein de personnes d'importance; & qu'il y avoit luy-mesme esté tellement blessé, qu'il en estoit mort incontinent après. Les deux Consuls eurent l'Italie pour leur département; & fut arrêté que avecque l'armée qu'avoit eüe les Consuls de l'année precedente ils leveroient encore quatre legions, deux pour servir où le Senat ordonneroit, & deux qui seroient baillées à Quintius, avecque lesquelles & ce qu'il avoit déjà il demeureroit encore un an en Macedoine, dont pour cet effet le gouvernement luy seroit continué. Cela fait, les Preteurs firent leurs

departemens au fort. Apustius eut la jurisdiction de la ville, Glabrio celle des estrangers, Buteo l'Andalousie, Minutius Thermus l'Arragon, Lelius la Sicile, & Sempronius Longus la Sardaigne; & fut ordonné que des quatre legions que les Consuls auroient levées, ils en bailleroient les deux que bon leur sembleroit à Buteo & Minutius pour faire la guerre en Espagne, & qu'avecque cela & quatre mille hommes de pié, tant des Latins que des alliez, ils s'en iroient à leurs charges le plustost qu'il leur seroit possible. Il y avoit alors cinq ans qu'une guerre que l'Espagne & Carthage faisoient ensemble contre les Romains avoit esté assoupie. Quant à celle cy, elle se pouvoit dire une guerre nouvelle, d'autant que c'estoit la premiere fois que l'Espagne sans soldat ny capitaine de Carthage avoit pris les armes en son propre nom. Il fut donc arresté que devant que les Preteurs allassent à leurs charges, ny les Consuls aux leurs, il seroit fait des sacrifices, pour l'expiation des prodiges dont on avoit nouvelles de tous costez. Comme Lucius Julius chevalier Romain s'en alloit aux Sabins, luy & son cheval avoient esté tuez de la fou-

dre. Le feu du ciel estoit tombé sur le temple de Ferone au terroir de Capene. En celuy de Monere le feu s'estoit pris aux fers de deux piques. Un loup, qui estoit entré dans Rome par la porte Esquiline, estoit venu jusqu'à la place du marché par les endroits de la ville les plus frequentez, & tout du long de la rue Tusque, & puis de la Melienne s'en estoit retourné par la porte Capene presque sans avoir esté frappé. Tout cela faisant croire que les Dieux estoient courroucez, pour les appaiser on leur sacrifia les grandes victimes accoustumées en semblables occasions. Au mesme temps Cornelius Lentulus, qui devant Sempronius Tuditanus avoit eu le gouvernement d'Arragon, triompha par ordonnance du Senat. Il fit porter devant luy deux mille deux cens soixante & douze marcs & demy d'or, trente mille marcs d'argent, & en especes la valeur de huit mille six cens trente-sept livres dix sols. Stertinus à son retour d'Andalousie mit à l'espargne soixante & quinze mille marcs d'argent, & de son butin fit faire deux arcs en la place aux bœufs, l'un devant le temple de fortune, l'autre devant la mer Matute, & encore un troisième au

grand cirque, sur chacun desquels il fit mettre une image de bronze doré; & avec tout cela, il ne daigna pas seulement ouvrir la bouche pour demander le triomphe. C'est à peu près ce qui se faisoit durant l'hyver. Quintius estoit alors à Athenes, ou de toutes parts les alliez luy venoient faire des requestes. Les Beotiens luy en firent une, que ceux de leur nation qui avoient porté les armes pour Philippe pûssent revenir en leurs maisons, il la leur accorda facilement; non pas qu'il les en estima dignes, mais pource que Antiochus donnant déjà de l'ombrage, il estoit expedient d'acquiescer aux Romains la bienveillance des communautez de la Grece. Les bannis des Beotiens n'eurent pas eu si-tost leur r'appel de ban, qu'ils firent voir le peu de gré qu'ils en sçavoient à celui qui le leur avoit donné. Car ils envoyèrent remercier Philippe, comme s'ils luy en eussent eu l'obligation; & non pas à Quintius. Qui plus est, en la prochaine creation de leurs officiers, ils firent leur capitaine general un Barcy-las, pour la seule consideration qu'il avoit esté chef des Beotiens en l'armée de Philippe. Zeusippe, Pisistrate, & quel-

ques autres qui les avoient portez à s'allier avecque les Romains, se piquoient grandement de cette élction, comme d'un affront qui leur estoit fait. Toutefois le sentiment du present ne les touchoit point comme l'apprehension de l'avenir, quand ils se representoient ce que vray-semblablement on leur feroit lors que les Romains seroient en Italie : & que Philippe qui estoit leur voisin auroit à toutes heures la commodité d'assister ses amis, & persecuter ceux qui ne le feroient pas, puis que l'armée Romaine estant encore dans le pays, & par maniere de dire à leurs portes, on avoit eu la hardiesse de leur faire cette indignité. Pour y remedier, ils penserent que devant que les Romains s'en allassent il se faloit défaire de Barcyas. Comme ils en épioient l'occasion, celle-cy se presenta, qu'ils ne laisserent pas échapper. Un soir que Barcyas revenoit d'un festin qui s'estoit fait en l'hostel de ville, suivy d'une troupe de chantres, baladins, boufons, & autres telles gens dont la profession est de faire passer le temps aux lieux où ils sont appellez, six hommes armez, trois Italiens & trois Etoliens, se jetterent sur luy, & le tue-





cer-  
tion  
soit  
que  
qui  
à la  
om-  
stra-  
con-  
n, &  
sem-  
occa-  
fois  
y fist  
d'un  
gre.  
tout  
Phe-  
voit  
fait  
pifif-  
seule  
écri-  
sca-  
bloit  
ette,  
er, &  
t. Le  
ren-

rent. Ceux qui estoient en sa compagnie s'enfuirent, & en un instant les ruës furent pleines de monde, de cris, & de lumieres. Les meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva la plus prochaine. Le lendemain de grand matin, comme si l'on eust eu des indices de la verité, il fut fait un ban, que chacun eust à se treuver au theatre. On disoit bien tout haut que ces coquins avoient fait le coup, mais il n'y avoit personne qui en son ame ne creust que Zeusippe l'avoit fait faire. Pour l'heure, il fut treuvé bon de se saisir de ceux qui estoient auprès de Barcyas quand il fut tué, & leur bailler la question. Pendant qu'on les cherche, Zeusippe, pour se mettre hors de soupçon, se vint presenter à l'assemblée, où il dit que c'estoit avoir trop bonne opinion de ces maraux, qui n'estoient que demy hommes, de penser qu'ils eussent commis un si notable assassinat. Les raisons qu'il en rendit furent goustées de quelques-uns, & leur firent penser que cette hardiesse de se produire en telle compagnie, & y faire mention d'une chose dont on ne luy disoit rien, estoient marques indubirables de son innocence. Les autres le pre-

ans d'un autre biais, jugerent que cette effronterie de prevenir l'accusation estoit un artifice, par lequel il se pensoit décharger de la mauvaise opinion que l'on avoit de luy. Cependant ceux qui n'en pouvoient mais furent mis à la question, où fondez sur le bruit commun ils chargerent Zeusippe & Pisistrate. Ils n'alleguoient ny preuve ny conjecture qui fortifiast leur déposition, & hors le remors de conscience, il ne sembloit pas que les accusez eussent occasion de rien apprehender. Toutefois Zeusippe, quoy que ce fust qui luy fist peur, sortit de nuit accompagné d'un Stratonidas, & s'en alla à Tanagre. Quant à Pisistrate, il n'en tint du tout point de conte, & ne bougea de Thebes. Zeusippe avoit un valet, qui avoit concerté l'affaire, & qui en avoit fait tous les messages. La peur qu'eut Pisistrate qu'il ne les découvrist, fut la seule cause qu'ils en furent découverts. Il écrivit à Zeusippe que son valet, qui scavoit ce qui s'estoit passé, ne luy sembloit pas si capable de tenir la chose secrette, qu'il avoit esté propre à la negocier, & que son avis estoit qu'il s'en défist. Le porteur de la lettre eut charge de la ren-

356 LE XXXIII. LIVRE

& trois cens mille escus pour cinq cens soldats que l'on treuvoit avoir esté tuez. Comme il vit que pour toute satisfaction les Beociens répondoient que c'estoient fautes personnelles, & qu'ils ne se treuvoit point que les corps des villes y eussent trempé, il fit partir Publius Claudius avecque une partie de ses forces pour attaquer Acrephie, & luy avecque l'autre s'en alla devant Coronée. Ces deux troupes partans d'Elatie desolerent tout par où elles passerent. Il n'y eut lieu qui ne fust ruiné, homme ny femme qui n'abandonnast sa maison. Ce piteux ménage ayant donné de meilleures pensées aux Beotiens, ils envoyèrent vers Quintius. Du commencement il ne voulut point voir leurs députés. Mais les Atheniens & les Achaiens arrivèrent qui intercederent pour eux. La priere des Achaiens fit le plus d'effet. Aussi étoient ils résolus, s'ils n'eussent obtenu la grace des Beotiens, de se joindre avecque eux, & leur aider à faire la guerre. Par leur moyen les Beotiens eurent audience. La paix leur fut accordée, & le siege levé de devant Acrephie & Coronée, à la charge de délivrer ceux qui se treuveroient coupables, & payer dix

uit mille escus d'amende. En ce mesme temps arriverent de Rome les dix commissaires, par l'avis desquels la paix fut accordée à Philippe. Les conditions furent ; Que toutes les villes Grecques, en quelque part qu'elles fussent, seroient maintenues en leurs libertez, loix & privileges ; Que s'il y en avoit où Philippe eust des garnisons, il les en feroit vuider presentement ; Quant à celles d'Asie, Eurome, Pedases, Bargyles, Jasse, Myrine, Abyde, Thase, & Perinthe, qu'elles seroient libres comme le reste ; Que pour la liberté de ceux de Cios, Quintius écrivoit au Roy de Bithinie ce que le Senat & les commissaires en auroient ordonné ; Que Philippe rendroit aux Romains tous les prisonniers & tous les fugitifs ; Qu'il mettroit entre leurs mains tout ce qu'il avoit de navires couverts, & nommément un à seize bancs qu'il avoit fait faire pour sa personne, d'une grandeur si monstrueuse, que presque il estoit impossible de s'en servir ; Qu'il ne pourroit entretenir plus de cinq cens hommes de guerre ; Qu'il n'auroit aucuns elephans ; Que sans le congé du Senat il ne pourroit mener ny envoyer des troupes hors de

la Macedoine ; Qu'il payeroit six cens mille efcus, trois cens mille contant, & trois cens mille en dix années. Antias met six mille mares d'argent par an durant dix ans, & contant trente mille marcs. Le mefme dit que nommément il fut deffendu à Philippe de faire la guerre à Eumenes, fils & nouveau fucceffeur d'Attalus. De tout ce que deffus il bailla des oftages, entre lesquels fut fon fils Demetrius. Antias adjoufte que les Romains donnerent à Attalus l'ifle d'Egine, & quelques elephans ; aux Rhodiens Straticée de Carie, avecques quelques autres villes que Philippe avoit tenuës ; & aux Atheniens les ifles de Paros, Imbros, Delos, & Scyros. Cette paix fut au gré de toutes les communitez. Les Etoliens furent feuls qui treuverent à redire aux ordonnances des commiffaires. Ils difoient que toutes leurs belles lettres, de quelque apparence de liberté qu'elles fuffent colorées, n'eftoient autre chofe que des chanfons. Car à quel propos adjugeoient-ils des villes aux Romains fans les nommer, & en nommoient-ils d'autres pour eftre libres fans les bailler, finon à fin que celles d'Asie qui pour leur éloignement

avoient le moins à craindre fussent libres, & que celles de Grece, comme Corinthe, Chalcis, Orée, Eretrie, & Demetriade, par cet artifice de ne les nommer point demeurassent en leur possession? Et certes la plainte des Etoliens n'estoit pas du tout sans fondement. Car en l'affaire de Corinthe, Chalcis, & Demetriade, il y avoit de quoy douter; pour ce que dans le pouvoir des commissaires il estoit veritablement porté que les autres villes de Grece & d'Asie seroient libres, mais pour ces trois, les commissaires avoient charge d'en faire ce qu'en leurs consciences ils jugeroient le plus expedient. Ils voyoient qu'Antiochus n'attendoit qu'une bonne disposition à ses affaires pour passer en Europe, & ne trouvoient pas à propos que des villes qui estoient si fort à la bienveillance demeurassent en tel estat, qu'aussi-tost qu'il en auroit envie il eust moyen de s'en emparer. Quintius & les commissaires partirent d'Elarie, & s'en allerent à Anticyre. D'Anticyre ils passerent à Corinthe, où ils travaillèrent aux affaires. L'avis de Quintius estoit, que si l'on vouloit fermer la bouche aux Etoliens, faire aimer & reverer le nom des



Romains à tout le monde, & monstrent qu'ils n'avoient point passé la mer pour oster à Philippe la seigneurie de la Grece avec intention de la prendre pour eux, il n'y en avoit point d'autre moyen que de mettre sans exception toutes les villes de la Grece en liberté. Les commissaires n'y contredisoient pas ; mais ils estimoient que à fin qu'elles fussent plus assurées, il leur valoit mieux avoir encore pour quelque temps une garnison Romaine, que n'en ayant point, demeurer en danger qu'au partir de la domination de Philippe, elles ne tombassent en celle d'Antiochus. La résolution fut que Corinthe seroit renduë aux Achaïens, mais qu'on laisseroit une garnison dans la forteresse, & retiendroit-on Chalcis & Demetriade, jusques à ce que l'intention d'Antiochus fust mieux reconnuë, & que l'on sceust de quelle façon on auroit à vivre avecque luy. La feste des jeux Isthmiens estoit proche. C'est un spectacle où de tout temps il aborde un nombre infiny de monde, pour deux raisons ; l'une, que s'y faisant toutes sortes de combats, d'adresse, de force, & de disposition, ce peuple qui naturellement est porté à telles gentilleses, treuve en

ce lieu là dequoy satisfaire à sa curiosité ; l'autre , que de quelque costé de la Grece que l'on vienne à Corinthe , les deux mers , sur lesquelles cette ville est située , rendent le voyage extrêmement commode. Mais en cette occasion , d'autant que les Grecs se promettoient d'y apprendre quelle seroit la fortune generale du pays , & encore la condition particuliere de chaque ville , il s'y treuva des spectateurs plus qu'il ne s'y en estoit jamais veu. Comme Quintius & les commissaires se furent mis en leurs sieges , & qu'un trompette eut fait faire silence , le Heraut s'avança à l'endroit du theatre d'où l'on a accoustumé de proclamer la feste , & prononça ce qui s'ensuit. Le Senat Romain & le General Quintius , après que par leurs victoires ils se sont rendus maistres du Roy Philippe & des Macedoniens , declarent qu'ils veulent que les Corinthiens , Phociens , Locriens , ceux de l'isle Eubœe , les Magnetes , les Perthebes , & les Achaiens de Phtie jouissent des mesmes exemptions , droits , & privileges dont ils ont jouy par le passé. Comme il eut nommé toutes les nations qui avoient esté sous la domination de Philippe , & que la proclamation fut

achevée, il y eut en l'assemblée une joye si extraordinaire, qu'il n'y avoit homme qui ne fust hors de soy. Pas un ne pensoit avoir ouy ce qui avoit esté publié. Ils se regardoient les uns les autres, étonnez comme gens qui pensoient avoir songé. Pour les choses qui les concernoient en particulier, ils ne s'en fioient pas à leurs oreilles, & demandoient à leurs voisins ce qui en estoit. Ce ne leur fut assez d'avoir ouy le porteur d'une si bonne & si grande nouvelle, ils eurent envie de le voir. Ils le firent donc revenir, & le prièrent de leur redire ce qu'il avoit crié. Et alors estant leur joye toute certaine, il se fit des applaudissemens si grands, & des acclamations si hautes & si réitérées, que jamais en occasion quelconque il ne fut reconnu comme en celle-cy, que de tous les biens du monde la liberté est celuy pour qui les hommes ont une plus forte & plus veritable passion. Après cela les jeux furent faits, mais par acquit, & sans estre ny regardez ny écoutez de personne; tant l'imperieux objet de cette joye s'estoit rendu maistre absolu de tous les sentimens, & les empeschoit de s'arrester sur aucun autre plaisir. Les jeux finis, ils

s'en coururent presque tous vers Quintius avec une ardeur si démesurée, que du grand nombre de ceux qui tout à la fois se vouloient approcher de luy, les uns pour luy toucher les mains, les autres pour luy jeter des fleurs, il ne s'en falut gueres qu'ils ne l'étouffassent. Et peut-estre l'eussent-ils fait, si la vigueur de son âge, qui ne pouvoit estre que d'environ trente-trois ans, & la satisfaction que de son costé il avoit d'une si grande gloire, ne luy eussent fourny de la force pour s'en garentir. La fin de la journée ne fut pas la fin de la joye. Il se passa un fort long-temps que les esprits n'eurent point d'autres pensées, ny les compagnies point d'autres discours. Ils ne se pouvoient assez émerveiller qu'il se fust treuvé une nation qui à ses dépens, avecque tant de travaux, & par tant de perils eust fait la guerre pour la liberté des autres; & ce qui est encore plus considerable, ne l'eust pas fait en faveur de quelque peuple son voisin; mais eust traversé un long espace de mers pour oster la tyrannie de la terre, & faire que entre les hommes il n'y eust autorité absoluë que celle des loix & de la raison; Que la délivrance de toutes

les villes de la Grece & de l'Asie, faite par la seule voix d'un Heraut, estoit certainement un ouvrage dont le projet ne se pouvoit faire que par des courages extrêmement relevez, mais que pour l'effectuer, il n'estoit pas possible qu'autre fortune ny autre vertu que celles des Romains en eussent jamais sçeu venir à bout. La feste passée, Quintius & les commissaires donnerent audience aux députez. Les premiers appelez furent ceux d'Antiochus. Comme l'on vit que presque leurs propositions n'estoient que celles mesmes qu'ils avoient faites à Rome, & que de tant de choses qu'ils disoient il n'y en avoit pas une que l'on pût croire, la responce qu'on leur fit ne fut ny perplexe ny ambiguë, comme elle avoit esté du temps que Philippe estoit encore sur ses piez, mais franchement & sans rien déguiser on leur declara qu'il falloit que leur maistre desemparast les villes qu'il tenoit en Asie; Que pour les villes franches, & generalement toutes les villes Grecques, il n'y touchast, ny ne s'en mélast en quelque façon, & pour quelque sujet que ce fust; & sur tout que ny luy, ny personne pour luy ne passast jamais en Europe à main ar-

mée. Après que les députez d'Antiochus eurent eu leur congé, on se mit à dépescher les communautez, L'expédition n'en fut pas longue, pource que les commissaires dans leurs ordonnances exprimoient les noms de toutes les villes, & par ce moyen gaignoient le temps qu'on eust perdu à expliquer ce qu'ils n'eussent dit qu'en general. Les Orestiens, qui sont peuples de la Macedoine, pource qu'ils avoient esté les premiers à quitter le party de Philippe, furent restablis en leurs privileges. Les Magnetes, les Perthebes, & les Dolopes eurent la mesme grace. Pour les Thessaliens, outre leur liberté, on leur donna les Achaïens de Phtie, horsmis Thebes & Pharsale. Les Etoliens, qui prétendoient que par leur traité Pharsale & Leucade leur devoient estre renduës, furent pour ce regard envoyez au Senat. Cependant on leur bailla les Phociens & Locriens, avec leurs dépendances, telles qu'ils les avoient euës auparavant, & leur en fit-on expedier les declarations necessaires. Corinthe, Triphylie, & Herée, qui est aussi une ville du Peloponnese furent renduës aux Achaïens. Pour Orée & Eretrie, les commissaires estoient d'avis d'en faire

un present au Roy Eumenes fils d'Attalus. Mais Quintius y contredisant, le jugement en fut remis au Senat, qui ordonna qu'elles seroient libres, & Caryfite aussi. Lingue & les Partheniens furent baillez à Pleurate. Ce sont deux contrées d'Illyrie, dont Philippe s'estoit accommodé. On laissa à Aminandre les chasteaux que durant la guerre il avoit gaignez sur Philippe. L'assemblée finie, les commissaires après avoir fait entr'eux le département des lieux où ils devoient aller, s'acheminèrent chacun au sien. Cornelius alla vers Philippe, Villius & Terentius vers Antiochus, Lentulus à Bargyles, Stertinius à Ephœstie, à Tasse, & aux villes de la Thrace. Cornelius treuva Philippe à Tempé en Thessalie. Après luy avoir dit ce qui estoit de sa commission, il luy demanda s'il seroit capable d'écouter un amy, qui luy donneroit un tres-bon & tres-salutaire conseil. Philippe luy respondit que non seulement il l'écouteroit, mais encore se tiendroit grandement son redevable, & chercheroit le moyen de s'en revenger. Cornelius alors luy dit, que puis qu'il avoit obtenu la paix des Romains, il estoit d'avis qu'il n'en demeurast pas en

si beau chemin, mais que franchement il les priaist de le recevoir en leur amitié, de peur que ne le faisant pas il ne fust soupçonné de vouloir gagner le temps jusqu'à ce qu'Antiochus remuast, pour recommencer à remuer avecque luy. Philippe luy promit que de ce pas il s'en alloit dépescher à Rome pour cet effet. De-là Cornelius s'en vint aux Thermopyles, où il setient à certain jour une grande assemblée de toute la Grece, qu'ils appellent la Pylaïque. Là il exhorta grandement les Etoliens à demeurer en bonne intelligence avecque le peuple Romain. Leurs responses furent des plaintes, de ce qu'à cette heure que les Romains estoient au-dessus de leurs affaires, ils ne vivoient plus avecque eux comme ils y avoient vécu durant la guerre. Il y en eut qui parlerent plus audacieusement, & luy reprocherent que sans eux les Romains n'eussent pas mis le pié dans la Grece, tant s'en faut qu'ils fussent venus à bout de Philippe. Quintius qui ne vouloit pas que les choses en vinsent jusqu'à la dispute, ne repliqua rien à leurs picoteries; mais en termes generaux leur dit, que s'ils envoyoient à Rome, il s'asseuroit qu'ils ne demande-



roient rien de raisonnable qui ne leur fust accordé. Voilà comme se termina la guerre contre Philippe. Pendant que cela se faisoit en Grece, en Macedoine, & en Asie, il se fit en la Toscane une conjuration d'esclaves, qui la pensa toute mettre en combustion. Le Preteur Acilius ayant eu la charge de cette affaire, print une des deux legions de la ville, & s'y en alla. Ceux qui se treuverent en corps d'armée furent défaits, les uns tuez, les autres pris. Pour les auteurs du tumulte, après qu'ils eurent esté bien foüettez, il les fit mettre en croix, & rendit les autres à leurs maistres. Les Consuls s'en allerent aux provinces. Marcellus estant arrivé aux terres de Boies, comme il estoit sur le point de se camper au haut d'une butte, Corolamus le Prince du pays avecque de grandes forces le vint charger, & ayant treuvé ses gens harassé d'une longue traite qu'ils venoient de faire, luy en tua trois mille, entre lesquels il y eut des personnes de marque, comme Sempromius Graccus & Marcus Junius, qui avoient tous deux commandement aux troupes des alliez, & Aulus Ogulnius & Publius Claudius maistres de camp de

la deuxième legion. Les Boïes après ce bon succez ne croyans plus que rien leur fust impossible , attaquèrent le camp des Romains ; mais ils le trouverent si bien retranché , & qui plus est , si bien défendu , que ce fut à eux à se retirer. Les Romains , pour faire penser leurs blessez , & r'asseurer leurs soldats , que cette première secouffe avoit aucunement ébranlez , ne partirent de-là de quelques jours. Les Boïes impatiens selon leur coustume aux choses qui tirent en quelque longueur , s'en retournerent chez eux. Marcellus tout aussi-tost passa le Pau , & s'en alla droit sur le terroir de Come. Les Insubriens qui y estoient campez , & avoient avecque eux ceux du pays , à qui ils avoient fait prendre les armes , vindrent au devant de luy , & l'attaquerent sur le chemin si vertement , que ceux qui portoient les enseignes furent contraints de lascher le pié. Luy qui reconnut l'étonnement de ses gens , craignant qu'après avoir reculé ils ne tournassent le dos tout à fait , les envoya soustenir par une compagnie de Marses , & en mesme temps commanda à toute la cavalerie Latine de donner. Leur première & se

conde charge ayant arresté les ennemis, asleura premierement le gros des Romains qui branloit, & bien-tost après les fit aller furieusement au combat. Ce fut alors aux Insubriens à pourvoir à leurs affaires, & s'enfuirent sans regarder derriere soy. Antias écrit qu'il en demeura plus de quarante mille; qu'il y fut gagné cinq cens sept enseignes, & quatre cens trente-deux chariots. Il dit aussi qu'il y fut pris force chaines d'or; entre lesquelles s'en estant treuvé une de pesanteur extraordinaire, Claudius écrit qu'on l'estima digne d'estre donnée à Jupiter, & qu'on la luy fit porter au Capitole. Le mesme jour que les Insubriens furent défaits, leur camp fut pris & pillé. Côme le fut bien peu de temps après, & alors vingt-huit petites places se déclarerent pour les Romains. Ceux qui ont fait l'histoire de cette guerre ne demeurent pas d'accord qui furent les premiers attaquez par le Consul, les Boïes ou les Insubriens. Les uns tiennent qu'il avoit esté battu par les Boïes devant qu'il battist les Insubriens, & les autres au contraire qu'il battit les Insubriens, & puis fut battu par les Boïes. Purpureo le

second Consul s'acheminoit vers les Boïes par l'Ombrie. Comme il fut près du château de Mutilé, il eut peur de se trouver enfermé entre les Boïes & les Liguriens. Cette apprehension le fit retourner sur ses pas, & prendre un long circuit de grandes & larges campagnes, par lesquelles hors de toute surprise il se rendit auprès de son compagnon. Comme les armées furent jointes, leur premier exploit fut d'aller courir dans le pays des Boïes, jusques aux portes de Boulogne. La ville, le reste des places, & presque tous les Boïes, horsmis quelque jeunesse qui pour voler s'étoit retirée dans les bois, se rendirent aux Romains. Cela fait, les armées passèrent en Ligurie. Les Boïes qui s'imaginoient que les Romains les croyant éloignés ne se tiendroient pas sur leurs gardes, eurent opinion de les surprendre, & avecque ce dessein se mirent à leur queue par des lieux où il estoit mal-aisé de les découvrir. Ne les ayant peu atteindre, ils passerent vistement dans des batteaux au delà du Pau, où ils coururent & pillèrent tout le pays des Leviens & Libuens. Comme ils s'en revenoient menans leur

butin quant & eux , ils treuverent les Romains en teste sur les derniers confins de la Ligurie. Ils se marchanderent moins , & se battirent plus opiniaftrement en cette rencontre , que fi c'eust esté une journée où les uns & les autres fussent venus bien preparez. Là vit on manifestement ce que la colere peut sur les hommes. Les Romains , comme s'ils eussent eu plus d'envie de tuer que de vaincre , menerent les mains si basses , qu'il demeura bien à peine un seul homme des Boïes qui en pût porter des nouvelles à la maison. Les Consuls ayans mandé ces bons succez à Rome , il fut ordonné qu'il seroit fait processions generales durant trois jours. A quelque temps de-là Marcellus s'en vint à Rome , ou du consentement de tout le Senat il triompha de ceux de Come , & des Insubriens. Pour les Boïes , d'autant qu'ils avoient eu quelque avantage sur luy , & que son compagnon en avoit eu sur eux , il luy en laissa esperer le triomphe Il fit voir au sien de grandes dépouilles des ennemis , qui furent portées dans les mesmes chariots qu'il avoit gagez sur eux. Il y fut aussi porté grand nom-

bre d'enseignes , & en monnoye , tant d'argent que de cuivre , la valeur de soixante-six mille six cens livres. Il donna à chaque homme de pié vingt livres , à l'homme de cheval & au capitaine trois fois autant qu'à l'homme de pié. La mesme année Antiochus passa l'hyver à Ephese , & y travailla à remettre toutes les villes d'Asie en la forme ancienne de leur gouvernement ; se promettant que les autres , ou pource qu'elles estoient en rase campagne , ou pource qu'elles n'avoient murailles , armes , ny hommes qui les peussent deffendre , se laisseroient aisément porter à le reconnoistre. Smyrne & Lampsaque se gouvernoient en villes libres ; & y avoit à craindre que si on le leur souffroit , les autres villes de l'Eolide & de l'Ionie ne fissent comme Smyrne , & celles de l'Hellepont comme Lampsaque. Il envoya donc assieger Smyrne par les troupes qu'il avoit à Ephese , & Lampsaque par celles qui estoient à Abyde , où il se contenta de laisser autant de garnison qu'il en falloit pour la garder. Pendant qu'il tentoit la voye des armes , il n'oublioit pas celle de la douceur. Il leur faisoit di-

re qu'ils avoient tort de s'opiniafter mal-à propos ; que bien-toft ils auroient ce qu'ils demandoient ; & que de cette heure mefme eux & les autres pouvoient bien juger que la liberté qu'ils avoient n'estoit pas un effet de leur dexterité à l'avoir fceu prendre , mais une marque de fon indulgence à les en laisser jouir. Toute la response qu'il en eut fut , qu'il ne devoit trouver ny mauvais ny estrange qu'ils aimassent mieux jouir presentement de leur liberté , que de l'attendre à l'avenir. Au commencement du printemps il partit d'Ephese , & sur ses vaisseaux s'en vint en l'Hellefpont ; où ayant joint ses armées de mer & de terre , il passa avecque toutes deux du costé de la Chersonese. Ceux de Madyte luy ayans refusé les portes , il les investit ; mais il n'eut pas si tost fait commencer les tranchées qu'ils se rendirent. Leur exemple fut suivy des autres villes de la Chersonese. De-là , avecque tout ce qu'il avoit de forces il s'en vint à Lyfimachie. Il n'y avoit pas long-temps que par le sac & le feu les Thraciens l'avoient mise en si mauvais estat , que presque il n'y estoit point demeuré d'habitans. Pour les

Bastimens, ce qu'il y en avoit de reste ne se pouvoit appeller que des mazures. La reputation d'une si belle ville, & la commodité de son assiette luy donnerent envie de la rebastir. Il fit donc tout aussitost mettre la main aux maisons & aux murailles. Au soyn de la rebastir, il adjousta celuy de la repeupler. Pour cet effet, il racheta tous les habitans qui se treuvoient esclaves en quelque part que ce fust, rassembla ceux qui fuyans la desolation de leur ville estoient dispersez deçà & delà par l'Hellespont & par la Chersonese, & de plus y en fit venir de nouveaux sous l'esperance des commoditez qu'il leur proposa. S'il y avoit quelque difficulté à la restauration de cette ville, c'estoit la peur que donnoit le voisinage des Thraciens. Pour la faire cesser, Antiochus print une moitié de son armée, & s'en alla ravager leur frontiere. L'autre moitié demeura avecque la chourme de ses vaisseaux à travailler à Lyfimachie. Cornelius, que le Senat avoit député pour accommoder les differens d'Antiochus & Ptolomée, estoit alors à Selymbrie, Lentulus à Bargyles, Villius & Terentius à Tase. Ils se rendi-



rent tous à Lyfimachie, où peu de jours après Antiochus les vint trouver. Au premier abord, il fit grandement l'honneur de la maison, & n'oublia civilité quelconque pour leur faire croire qu'ils estoient les bien venus. Comme il fut question de parler de ce qui les menoit, & particulièrement des affaires d'Asie, l'honnesteté fut mise à part. Les Romains luy dirent franchement que tout ce qu'il avoit fait depuis son embarquement en Syrie avoit offensé le Senat; Qu'il falloit qu'il rendist toutes les villes qu'il avoit prises à Ptoloméé; Que pour celles de Philippe, qu'il luy avoit ostées pendant qu'il estoit empesché à faire la guerre aux Romains, il n'y avoit pas d'apparence que les Romains eussent couru tant de fortunes par mer & par terre, fait tant de frais, & enduré tant de peine, pour en laisser cueillir le fruit à Antiochus; Que quand les Romains ne voudroient rien dire de son entrée en Asie, comme de chose qui leur seroit indifferente, à cette heure qu'il estoit passé en Europe avecque ses armées de mer & de terre, que s'en falloit-il que ce ne fust leur declarer la guerre ouverte.

ment ? S'il le pouvoit nier , il le pourroit nier tout de mesme quand il entreroit en Italie. Antiochus à cela respondit , que ce n'estoit pas de cette heure que les Romains mettoient le nez en ses affaires ; Que pour luy il les voyoit tous les jours faire des progresz par mer & par terre , & ne s'en formalisoit point ; Que l'Asie n'estant point à eux , ils n'avoient non plus à s'informer de ce qu'Antiochus y faisoit , que luy de ce que le peuple Romain faisoit en Italie ? Quant à ce qu'ils se plaignoient qu'il avoit osté des villes à Ptolomée , il disoit que Ptolomée estoit son amy , & qu'il estoit après de faire que dans peu de temps il seroit son allié ; Qu'il ne s'estoit point prevalu de la mauvaise fortune de Philippe , pour se revestir de sa dépouille ; Que s'il estoit passé en Europe , ce n'avoit pas esté en intention de faire la guerre aux Romains ; Que le droit de la victoire ayant donné à Seleucus les villes qu'avoit Lysimachus en la Chersonese , il croyoit que justement , comme heritier de Seleucus , il en pouvoit aujourd'huy prendre la possession ; Que pendant que ses predecesseurs estoient empeschez à d'au-

tres guerres, Ptolomée le premier ; & après luy Philippe s'en estoient emparez, comme ils avoient fait de plusieurs autres lieux aux frontieres de la Thrace, qui estoient manifestement à Lyfimachus ; Qu'il ne faisoit que reprendre ce qu'on luy avoit pris, & qui par droit de succession luy appartenoit ; Que son dessein estoit de rebastir Lyfimachie, que les Thraciens avoient ruinée, & la remettre en estat que Seleucus son fils y pût faire sa residence, comme en la capitale de la province. Après que ces disputes eurent continué quelques jours, il vint un bruit que le Roy Ptolomée estoit mort. On ne sçavoit qui en estoit l'autheur. Toutefois pource que sur cette nouvelle les uns & les autres, sans faire connoistre qu'ils en eussent rien ouy, formerent quant & quant de nouveaux desseins, l'assemblée se rompit, sans qu'il y fust pris aucune resolution. Cornelius qui avoit envie de se treuver en Egypte devant que la mort de Ptolomée y eust apporté du changement, print son pretexte de partir sur la charge qu'il avoit d'accorder les deux Rois. Antiochus de son costé pensant que si Ptolomée estoit

mort l'Egypte ne pouvoit faillir de tomber entre les mains , donna viftement congé à la compagnie , & laiffant à fon fils Seleucus fon armée de terre , pour continuer les reparations de Lyfimaachie , s'en vint avecque celle de mer à Ephese. De-là ayant depesché vers Quintius , pour l'affeurer qu'à bon ef-cient il defiroit faire amitié avecque les Romains , il pourfuit fon voyage le long de la cofte d'Asie. Comme il fut arrivé en Lycie , & qu'à Patares il eut appris que Ptolomée se portoit bien , il ne penfa plus à l'Egypte ; mais il ne laiffa pas de tenir tousjours la route de Chypre. Au de-là du cap de Chelidoine les mariniers firent quelque rumeur , qui l'obligea de féjourner en Pamphylie à l'emboucheure de l'Eurymedon. Comme il en fut party , & qu'il fut en un certain lieu que ceux du pays appellent les testes du Sar , il ne s'en falut gueres qu'une grande tourmente ne le noyast luy & toute fon armée. Une partie de les vaisseaux donna à travers , les autres allerent à fonds , fans que de tout ce qui estoit dedans il y eust un seul homme fauvé. Il fit là une tres-grande perte ,

non seulement de mariniers & de simples soldats , mais encores d'honnestes hommes , & de personnes dont il faisoit cas. Comme il eut recueilly les restes de ce naufrage , & fait la reveuë de son armée , ne se treuvant plus en estat d'entreprendre sur Chypre , pour la grande diminution de ses forces depuis son embarquement , il s'en revint à Seleucie. Là , pource que l'hyver estoit prochain, il fit tirer ses vaisseaux en terre , & s'en alla attendre le printemps à Antioche. Voilà les termes où estoient les affaires des Rois. En ce mesme temps se fit à Rome la premiere creation de trois intendans des festins sacrez. Licinius Lucullus , Titus Romuleius , qui en avoit proposé l'Edit , & Portius Lecca furent les premiers. On leur attribua le droit de porter la robe en broderie , ne plus ne moins que le Pontife. En la mesme année , il y eut une grande brouillerie entre les Prestres & les Tresoriers de la ville Fabius Labeo & Lucius Aurelius. Il estoit question de rembourser aux particuliers la derniere avance qu'ils avoient faite pour les frais de la guerre. Les Tresoriers demandoient de l'argent

aux Augures & aux Pontifes , qui n'avoient jamais rien payé. Eux pour s'en exempter recoururent aux Tribuns , & les prièrent de s'y opposer. Mais cela ne leur servit de rien. Il falut qu'ils payassent tout ce qu'ils devoient d'arrerages , jusqu'au dernier denier. Cette année-là moururent deux Pontifes , & en fut mis d'autres en leurs places ; à sçavoir le Consul Marcellus en la place de Sempronius Tuditanus , qui estoit mort Preteur en Espagne , & Lucius Valerius en celle de Cornelius Cethegus. Fabius Maximus Augur mourut au mesme temps , estant encore en la fleur de son âge , & devant que d'avoir eu aucune magistrature. L'année se passa sans que l'on pourveust à sa charge. Le Consul Marcellus convoqua l'assemblée pour la creation des Consuls. Valerius Flaccus & Portius Cato le furent. Après les Consuls on fit les Preteurs , qui furent Fabricius Luscinus , Antinius Labeo , Manlius Volso , Claudius Nero , Publius Manlius , & Portius Lecca. Les Ediles curules , Fulvius Nobilior & Cajus Flaminius , distribuerent au peuple un million de boisseaux de blé , à un sol le boisseau. C'es-

toit du blé que les Siciliens en l'honneur de Cajus Flaminius & de son pere avoient fait apporter à Rome. Toutefois Flaminius voulut que l'on en sceust gré à son compaignon comme à luy. Les jeux Romains furent celebrez avecque beaucoup de dépense, & reiterez par trois fois. Les Ediles du peuple, Domitius Ænorbarbus & Scribonius Curio, accuserent devant le peuple plusieurs gardiens de bestail. Il y en eut trois condamnez, & des amendes qu'ils payerent fut basty le temple de Faune en l'isle du Tibre. Les jeux du peuple furent faits par deux fois, & y fut fait un festin solennel. Le propre jour que les Consuls entrerent en exercice, ils proposerent le département des provinces. Le Senat qui voyoit que la guerre d'Espagne estoit en tel estat, qu'il n'y falloit pas de moindre chef qu'un Consul, ny de moindre armée qu'une armée consulaire, ordonna que des Consuls, l'un iroit en Aragon, & l'autre demeureroit en Italie, & qu'ils s'en accorderoient, ou bien tireroient au sort, au cas qu'ils ne s'en pussent accorder; Que celuy à qui écheroit l'Espagne, s'y en iroit avec

que deux legions, cinq mille hommes de pié des alliez du nom Latin, & cinq cens chevaux; le tout porté sur vingt longs navires, qui luy seroient baillez pour cet effet; Que l'autre Consul leveroit deux legions, qui luy suffiroient pour tenir les Boïes & les Insubriens en cervelle, attendu que les deffaites de l'année precedente ne pouvoient pas leur avoir laissé ny grand moyen, ny grande envie de faire du mal. Après les Consuls, les Preteurs tirerent leurs départemens au sort. La Preture de la ville écheut à Lucius, celle des étrangers à Labeo, à Volso la Sicile, à Nero l'Andalousie, & Pise à Lecca. Cette partie de Toscane avoit esté mise entre les départemens des Preteurs, afin que celuy à qui elle toucheroit tint les Liguriens en bride, & fust prest à leur courir sus aussi-tost qu'ils feroient quelque semblant de remuer. Manlius fut baillé pour aide au Consul qui avoit l'Arragon. Quintius, pour l'ombrage que l'on avoit non seulement d'Antiochus & des Etoliens, mais aussi d'un Nabis tyran de Lacedemone, fut continué au gouvernement de la Grece avecque deux legions. S'il avoit besoin





de quelque cruë , les Consuls eurent commandement de la faire , & la luy envoyer. On bailla à Claudius Nero la legion qu'avoit eüe Fabius , & pouvoir de lever jusqu'à deux mille hommes de pié , & deux cens chevaux. Manlius , qui devoit aller en Arragon , eut la legion qu'avoit eüe Minutius , & pouvoir de faire mesme levée que Fabius. A Lecca, qui avoit son département aux environs de Pise , furent ordonnez deux cens hommes de pié & cinq cens chevaux de l'armée qui estoit destinée pour la Lombardie. Le gouvernement de Sardaigne fut continué à Sempronius Longus. Les provinces estans distribuées , les Consuls avant que sortir de la ville , suivant le commandement que leur en firent les Pontifes , mirent en execution le printemps sacré , dont sous le Consulat de Cneus Servilius & Cajus Flaminius par l'avis du Senat & de l'ordonnance du peuple le Preteur Mammula avoit fait le vœu vingt & un an auparavant. En ce mesme temps Claudius Pulcher fils d'Appius fut fait Augure en la place de Quintus Fabius, qui estoit Augure l'année precedente. Comme le monde commençoit

à murmurer que la guerre d'Espagne ne se faisoit pas avec le soin qu'elle meritoit, Minutius écrivit à Rome qu'au près de Tarbe il avoit deffait deux capitaines Espagnols, Budare & Befaside; Qu'il leur avoit tué douze mille hommes sur la place; Que Budare estoit prisonnier, & le reste de leurs gens à vauderoute. Cette nouvelle diminua l'apprehension que l'on avoit de ce costé là, & dès-lors, sur tout depuis le retour des commissaires qui estoient allez en Grece, on ne pensa plus qu'à Antiochus. Après qu'ils eurent fait leur relation de ce qui s'estoit passé avecque Philippe, & des conditions auxquelles on luy avoit accordé la paix, ils adjousterent qu'à cette heure on alloit avoir à faire à Antiochus, qui seroit une guerre aussi perilleuse que celle de Philippe; Qu'il estoit passé en Europe avecque deux grandes armées, l'une de mer, & l'autre de terre; & que sans une vaine esperance qu'il avoit eüe de s'emparer de l'Égypte, sur le bruit qui avoit couru de la mort de Ptolomée, il n'y auroit lieu en toute la Grece où il n'eust déjà mis le feu; Davantage, qu'estans les Etoliens d'une hu-

meur inquiète , il ne se falloit pas imaginer qu'en un temps où ils estoient mal avecque les Romains , lors qu'il se feroit quelque remuëment , ils ne voulussent estre de la partie ; Qu'après tout cela , il y avoit encore un autre grand mal dans les entrailles de la Grece. C'estoit un Nabis , qui pour lors estoit tyran de Lacedemone , mais qui , si on le laissoit faire , le feroit bien tost de toute la Grece , & tel , qu'il iroit du pair avecque les plus cruels & les plus avarés dont on eust jamais ouy parler aux siecles passez ; Que si une fois il tenoit Argos , qui est comme une citadelle à tout le Peloponnese , après que les armées Romaines seroient de retour en Italie , en vain les Grecs auroient esté délivrez des mains de Philippe , puis qu'au lieu d'un Roy , qui au pis aller estoit fort éloigné d'eux , ils se trouveroient à la mercy d'un tyran , qui par le moyen du voisinage auroit tous les jours quelque nouveau sujet de leur faire du déplaisir. Comme l'on eut ouy ce rapport fait par des personnes serieuses , & qui ne parloient point des choses par ouy dire , mais pour avoir esté sur les lieux , il fut avisé que pour ce qui tou-

choit Antiochus, on y donneroit ordre tout aussi-tost qu'il auroit pris le chemin de la Syrie. Quant à Nabis, les opinions furent differentes. Les uns tenoient que l'affaire estoit déjà assez considerable pour y pourvoir à bon escient. Les autres estoient d'avis de la remettre à Quintius, & luy donner pouvoir d'y faire ce que pour le service de la Republique il estimeroit plus à propos. La dernière opinion fut suivie; & jugea-t'on que d'y pourvoir un peu plustost ou un peu plus tard, ce pouvoit bien estre chose de quelque consequence, mais non pas telle, qu'il n'y eust bien plus à penser du costé d'Annibal & de Carthage, s'il falloit que l'on vinst à rompre avecque Antiochus. On avoit chaque jour avis de Carthage, par des lettres que ceux de la faction contraire à Annibal écrivoient à Rome à leurs amis, que Antiochus avoit écrit à Annibal, & Annibal à Antiochus, & mesme qu'Antiochus avoit souvent envoyé vers luy; Qu'Annibal estoit un esprit irreconciliable, & veritablement du naturel de ces bestes qui ne se peuvent jamais apprivoiser; Qu'ordinairement il se plaignoit que le repos & l'oi-

siveté avoient endormy les courages de Carthage , & disoit qu'il n'y avoit qu'une trompette capable de les éveiller. La memoire de la guerre precedente, dont il n'avoit pas moins excité le commencement qu'il en avoit conduit le progres, faisoit aisément adjouster foy à tous ces advis. Mesme depuis peu de temps il s'étoit offert une occasion, où il avoit extrêmement offensé les principaux de Carthage. Les officiers de la justice avoient alors un pouvoir absolu dans la ville. La raison estoit que leurs charges estant perpetuelles, il ne se pouvoit faire que le bien, la vie, & l'honneur de tout le reste ne fussent en leur disposition. Qui en touchoit l'un, avoit quant & quant toute la compagnie sur les bras, & qui avoit un juge pour ennemy, estoit asseuré de n'estre point sans accusateur. Cet excez de pouvoir les ayant portez à ne faire cas de personne, renaitoit leur gouvernement de si mauvais goust & si odieux, qu'il n'y avoit plus de patience qui fust capable de les souffrir. Comme Annibal fut élu Preteur, il fit dire au Tresorier qu'il vinst parler à luy. Le Tresorier, qui estoit de party contraire,

se mocqua de son commandement. Et pource que c'estoit une regle inviolable que de la charge de Tresorier on montoit à celle de Juge, ce Tresorier vouloit estre en mesme consideration que si déjà il eust esté ce qu'il estoit assure d'estre quelque jour. Annibal piqué de ce mépris, l'envoya prendre par un huissier, & l'ayant fait venir devant l'assemblée, se mit à faire des plaintes contre luy, & plus encore contre tout l'ordre des Juges, que leur autorité démesurée les avoit rendus si hauts à la main, & si presomptueux, qu'il n'y avoit loy ny magistrat qu'ils n'eussent la hardiesse de fouler aux pieds. Comme il vit que ce qu'il disoit estoit au gré de la compagnie, & que de ceux qui estoient là presens il n'y avoit homme à qui l'insolence de ces gens ne fust insupportable, il fit à l'heure mesme faire un Edit, que d'orenavant les charges de judicature seroient annuelles, & que le terme expiré il n'y auroit esperance quelconque d'en obtenir la continuation. Si cela fut bien receu des petits, il ne le fut pas des grands. Mais Annibal ne laissa pas de passer outre, & pour le bien public fit

encore une autre chose, qui en son particulier luy acquit force nouveaux ennemis. Les deniers des receptes en partie se perdoient par mauvais ménage, & en partie étoient mangés par les principaux de la ville, qui les partageoient entr'eux; tellement que n'y ayant point de fonds pour payer le droit des Romains, il en falloit venir à une cottisation des particuliers, qui ne pouvoit que leur estre mal agreable. Annibal, après qu'il eut exactement appris ce que se montoient les fermes tant de la mer que de la terre, quelles estoient les causes des impositions, ce qui s'en employoit aux charges ordinaires, & combien il en pouvoit demeurer aux mains des receveurs; tout compté & rabbatu, il fit voir à l'œil & toucher au doigt que quand les restes seroient exigez, il y auroit de quoy payer les Romains sans que personne fust cottisé. Là-dessus tout plein de gens, qui jusques alors avoient vécu de grivelées, estimans que les empêcher de les continuer c'estoit leur ôter leur propre bien, n'oublierent artifice quelconque pour exciter les Romains à une chose à quoy d'eux-mêmes

ils avoient assez de disposition ; qui estoit de ruiner Annibal. Les advis que l'on donnoit contre luy ayans esté proposez au Senat, l'affaire fut mise en deliberation. Scipion y fit de grandes remonstrances , que c'estoit chose contre la dignité du peuple Romain de s'embarasser dans les partialitez de la ville de Carthage , & qu'il leur devoit suffire d'avoir vaincu Annibal l'épée à la main, fans le persecuter encore par des chicaneries. Mais quoy qu'il sceust dire , il ne pût empescher qu'on n'envoyast à Carthage pour accuser Annibal. Le crime dont on le chargeoit , estoit qu'il avoit sollicité Antiochus de faire la guerre contre les Romains. Les députez pour en aller faire la poursuite furent Cajus Servilius, Claudius Marcellus, & Terentius Labeo. Comme ils arriverent à Carthage, ils publierent, suivant l'avertissement que les ennemis d'Annibal leur avoient donné , qu'ils estoient-là pour composer les differends de ceux de Carthage avecque le Roy des Numides. La chose assez vray semblable de soy, fut estimée vraye de tout le monde. Annibal, qui eut meilleur nez que les au-



392      L E X X X I I I . L I V R E  
tres , sentit bien que c'estoit à luy que le  
paquet s'adressoit , & que si les Romains  
avoient fait la paix avec ceux de Cartha-  
ge , ils s'estoient reservé cette pensée in-  
terieure de n'estre jamais qu'en guerre  
avecque luy. Il se résolut donc de ceder  
au temps, & à la fortune ; & après avoir  
pourvû à tout ce qu'il pensa luy estre ne-  
cessaire pour se sauver, s'estant tout du  
long du jour promené emmy la place,  
pour ne donner point de soupçon de ce  
qu'il avoit envie de faire, le soir avec-  
que l'habit mesme qu'il avoit porté au  
conseil, & seulement accompagné de  
deux hommes auxquels il n'avoit rien  
communiqué, sortit de la ville, s'en al-  
la où ses chevaux l'attendoient, & pre-  
nant son chemin par le terroir de Vocan,  
pour la doute qu'il avoit d'estre suivy,  
fit telle diligence, que le lendemain au  
matin il se trouva à une maison qu'il  
avoit entre Thapse & Adrumete, où il  
s'embarqua sur une fregate bien armée  
qu'il y faisoit tenir pour cet effet. Voilà  
comme Annibal sortit de Carthage, plus  
affligé du mauvais estat de son pays,  
que de celuy de ses propres affaires. Le  
mesme jour il passa en l'isle de Cercine.

Comme il y eut pris terre, s'estant trouvé là quelques marchands de Carthage, il fut tout aussi-tost environné de personnes qui luy vindrent faire la reverence. Il avoit fait dire par ses gens qu'il s'en alloit à Thyr en ambassade. Toutefois ayant peur que de nuit il ne partist quelque vaisseau, qui portast nouvelles à Thapse ou à Adrumete qu'on l'avoit veu à Cercine, il fit preparer un sacrifice au bord de la mer, & y convia tout ce qu'il y avoit dans le port, tant de marchands, que de maistres de navire. On estoit alors aux plus grandes chaleurs de l'esté. Cela luy fut un pretexte de leur emprunter leurs voiles & leurs verges, pour faire un lieu où ils pussent manger à l'ombre. Le festin fut magnifique, autant que la chose & la saison le purent permettre. Tant y a qu'il y fut beu à bon escient, & bien avant en la nuit. Comme Annibal vit les affaires en estat qu'il pouvoit partir sans estre apperceu, il leva l'anchre. Les autres qui avoient beu plus que leur saoul, ne s'éveillerent qu'il ne fust bien grand jour, & encores quand ils furent éveillez, ils ne penserent qu'à remettre en leurs navires ce

qu'ils en avoient osté pour le service du festin. A Carthage, ceux qui avoient accoustumé de frequenter chez Annibal s'estans treuvez de matin en grand nombre à la porte de son logis, comme le bruit fut épandu, qu'il ne se treuvoit point, la place fut aussi-tost pleine de gens, qui demandoient ce qu'estoit devenu le premier homme de leur ville. Les uns disoient, comme il estoit vray, qu'il s'en estoit fui; les autres que les Romains l'avoient fait tuer; & c'estoit de toutes les opinions celle que l'on tenoit la plus certaine. Chacun avoit le visage selon sa passion. En fin il vint des nouvelles qu'il avoit esté veu à Cercine. Et a'ors les députez de Rome exposerent le veritable sujet de leur venue; qui estoit que les Romains estoient fort bien advertis que rien n'avoit tant porté Philippe à leur faire la guerre, que les sollicitations d'Annibal; Qu'encore à cette heure il estoit après, & par lettres & par messages, à en faire faire de mesme à Antiochus; Que c'estoit un esprit né au mal, qui ne seroit jamais à son aise qu'il n'eust mis le feu aux quatre coins de la terre; Que si la ville de Carthage vou-

loit faire chose qui fust agreable au peuple Romain, il ne falloit pas qu'il en demeurast impuny. A cela ils répondirent, que si Annibal avoit offensé les Romains, il ne se trouveroit point que leur ville y eust aucune part, & qu'en ce qu'ils leur commanderoient, ils estoient prests à leur donner toute sorte de satisfaction. Cependant Annibal qui eut bon vent, ne tarda gueres d'arriver à Tyr; où pour la reputation des grandes choses qu'il avoit faites, & pour la gloire que les Tyriens se donnent d'avoir esté fondateurs de Carthage, il fut accueilly comme en un autre lieu de sa naissance. Il y séjourna dix jours, & puis s'en alla à Antioche. Le Roy en estoit parti quelques jours auparavant. Il s'en alla donc faire la reverence à son fils, qui estoit lors à Daphné, pour y voir de certains jeux qui ont accoustumé de s'y faire tous les ans. Après qu'il eut fait son compliment au jeune Prince, & qu'il eut receu de luy toutes sortes de bonne chere, il continua son voyage. Antiochus estoit à Ephese, non encore bien résolu à la guerre contre les Romains. Sa venuë luy fit franchir le saut, & ce qui l'y confirma,

396 LE XXXIII. LIVRE, &c.  
fut le mauvais ménage où il vit les Eto-  
liens avecque les Romains ; pour ce que  
ayans envoyé à Rome demander Phar-  
sale , Leucade , & quelques autres villes,  
que par leur premier traité ils préten-  
doient leur appartenir , on ne leur avoit  
donné autre satisfaction que de les ren-  
voyer à Quintius.

*Fin du XXXIII. Livre de Tite-Live.*

N. B. J'ai conféré l'*Avertissement* suivant  
avec l'édition de Tite-Live par Mr Du Ryer,  
& avec celle de Mr le Clerc, in 12. à Paris 1720.  
chés J. & J. Barbou, freres, qui est fort cor-  
recte. Voici le jugement que le même Mr Du  
Ryer fait de la Traduction de ce XXXIII Livre ;  
page 1080. de l'édition *in folio* 1653. *Je n'ai point  
touché au Livre suivant, qui est de la traduction  
de feu Mr de Malherbe, & j'ai tant de respect  
pour la mémoire de ce grand Homme, que quand  
je serois assuré de faire mieux, je ne pourrois me  
résoudre de lui en disputer la gloire.*

ADV E R T I S S E M E N T .

**I**L y a quelques lieux en cette version où j'ay suppléé des choses qui défailloient au texte Latin , & d'autres où j'ay changé des paroles dont la corruption estoit manifeste. Si ceux qui examineront ces difficultez ne sont de mon advis , je seray bien-aise qu'ils en donnent de meilleurs. Pour le moins auray-je cette satisfaction , de leur avoir témoigné ma diligence.

*Accepta ad Aoum fluvium<sup>1</sup> in angustiis cladi (terra)<sup>2</sup> Macedonum phalange ad Atracem vi pullos Romanos opponebat.* Il n'y a personne qui ne voye qu'il y a icy du mal-entendu. J'avois creu du commencement que au lieu de *terra* , il falloit lire *tera*<sup>3</sup> , pource que c'estoit ce qui se pouvoit imaginer de plus approchant. Mais ne se trouvant pas en l'histoire , comme aussi il n'est pas vray semblable qu'en mesme lieu près d'Atracé les Romains eussent eu trois rencontres avecque les

1. Mr le Clerc n. 4. *flumen*.

2. Idem . *ibid* , *terra*.

3. C'est ainsi que je lis dans la seconde édition des Œuvres de Malherbe *in quarto* , 1631. Mr du Ryer a substitué *tria*. Ne pouroit-on point lire *tertig* ? ou encore mieux *ter à* ?

Macedoniens , j'ay quitté cette opinion , & suis revenu à l'incertitude où j'estois auparavant. Querengus <sup>4</sup> pour *terra* substitue *territa*. Ce qui m'empesche d'estre de son avis , c'est que Philippe ayant à donner du cœur à ses soldats , n'eust pas esté bon orateur de leur ramentevoir leur lâcheté ; veu mesme que bien-tost après il dit qu'en cette occasion les Macedoniens estoient demeurez invincibles , & que tousjours ils le seroient quand la partie seroit bien faite. Ainsi ne voyant pas que ny de *terra* ny de *territa* il se puisse rien faire de bon , j'ay tasché sans employer ny l'un ny l'autre d'interpreter le reste le plus à propos , & au plus près de l'intention de l'auteur qu'il m'a esté possible.

*Nam eas (Thebas Phtias) populi Romani jure belli factas esse<sup>5</sup> dicebat, quod integris rebus, exercitu ab se admoto<sup>6</sup>, vocati in amicitiam<sup>7</sup>, regiam societatem Romanæ præposuissent.* Au lieu de *admoto* , je lis *ainoto* ; pource que outre que *ab se admoto* ne se peut dire qu'avecque extravagance , la verité du fait est que Quintius ,

4. Mr du Ryer , Que Rengus.

5. Mr le Clerc n. 13. *Quinctius dicebat*

6. Idem , *ibid. admoto,*

7. Id. *ibid. In amicitiam, quum potestas libera deliscens ab rege esset, regiam &c.*

qui pensoit surprendre les Thebes de Phtie comme il avoit fait celles de Beoce, se fiant sur une intelligence qu'il y avoit, s'en approcha seulement avecque quelque cavalerie legere, & de peur de mettre les habitans en alarme, laissa le reste de son armée en quelque lieu assez loin pour n'estre pas apperceuë, & assez près pour luy servir au besoin qu'il en pourroit avoir.

*Nequicquam inde obsessa oppugnataque urbs est, recipi, nisi aliquanto post, per Antiochum non potuit.* Stratonicée dont il parle, estoit entre les mains de Philippe, & ne passa jamais en celles d'Antiochus. D'ailleurs, en ce mesme livre il est dit que les Romains ayans mis Philippe à la raison, luy firent quitter Stratonicée, & la donnerent aux Rhodiens. *Adjicit Valerius Antias Attalo absenti Aeginam insulam, elephantosque dono datos, & Rhodiis Stratoniceam Caria, atque alias urbes quas Philippus tenuisset.* Comme donc peut subsister ce qu'il a dit auparavant, que *Stratonicea recipi, nisi aliquanto post, per Antiochum non potuit*? Il ya certes de la présomption à changer temerairement ce qui est dans le texte; mais aussi seroit ce une discretion bien niaise & bien ridi-



cule, de suspendre son jugement en des choses visibles comme celle-cy. Le moyen d'excuser Tite-Live, est de s'en prendre à quelque copiste, qui a prins icy Paris pour Corbeil. Il y a encore en ce mesme livre une grande bévue; qui est qu'en la proclamation faite à Corinthe des peuples & des villes que les Romains entendoient remettre en leur liberté, Tite-Live comprend en termes exprés les Phociens & les Locriens, puis un peu après il dit que les Romains en firent un present aux Etoliens. Glareanus ne croit point cette liberalité. Pour moy, je ne vois pas que des propositions si contraires puissent toutes deux estre véritables, ny qu'il y ait explication qui puisse démesler cette fusée. Ceux qui auront du loisir de reste, y penseront si bon leur semble. Je n'aime pas tant le travail, que j'en vueille prendre pour une chose de si peu de fruit.

*Summa justitia suos rexit; unicam fidem sociis prestitit; uxorem ac liberos duos <sup>8</sup> superstites habuit; mitis ac magnificus amicus <sup>9</sup> fuit; regnum adeo stabile ac firmum reli-*

8. Mr le Clerc n. 21. quatuor.

9. Idem, ibid. munificus amicis.

quit, *ut ad tertiam stirpem possessio ejus descenderit.* Il ne faut pas estre bien grand critique, pour reconnoistre qu'il y a icy une transposition, & qu'il faut lire, *summa justitia suos rexit; unicam fidem sociis prestitit; mitis ac magnificus amicus fuit; uxorem ac liberos duos superstites habuit; regnum adeo stabile ac firmum reliquit, ut* &c. De cette façon les choses, qui autrement sont confuses, seront en leur place. Ce qui appartient aux mœurs, comme avoir esté bon Roy, bon allié, & bon amy, se treuvera d'un costé; & de l'autre, ce qui touche l'estat de sa maison, qui est que sa femme le survéquit, & deux fils avecque elle, auxquels il laissa sa succession. Qui ne voit cette lumiere, ne voit pas celle du jour en plein midy. Au reste, il n'y a point de doute que Tite. Live ne se soit abusé de ne donner icy que deux fils à Attalus. Les autres historiens en nomment quatre; & luy-mesme au 37. livre fait dire à Eumenes, fils aîné d'Attalus parlant au Senat, qu'il n'y a simple soldat qui avecque plus d'assiduité ait tenu pié aux armées Romaines que luy & ses freres. A ce compte-là ils ne pouvoient pas estre moins de trois.

*Quaternum millium pondo argenti vectigal in decem annos ; triginta quaterna millia pondo , & ducenta ; praesens viginti millia pondo.* Il y a icy trois sortes de sommes , qui par la paix furent imposées à Philippe. La premiere est , *quaternum millium pondo argenti vectigal in decem annos* , qui sont durant dix ans six mille marcs d'argent par an. La derniere est de trente mille marcs , qu'il devoit bailler comptant. Tout cela semble assez clair. Il reste la somme du milieu , *triginta quaterna millia pondo , & ducenta* , qui vaut cinquante & un mille trois cens marcs ; & c'est là que sont les tenebres. Glareanus dit qu'il n'y voit goutte. Comme de fait dans le Tite-Live Latin , où toutes les sommes du texte sont évaluées à la marge , il n'y a mot de celle-cy. Quant à moy , j'aime mieux faire louer ma modestie , en n'y touchant pas , que blasmer ma hardiesse , en voulant expliquer une chose à quoy tant de grands personnages confessent n'avoir rien entendu.

*Terrestres copias ab Abydo trajecit<sup>10</sup> Chersonesi urbem.* J'ay suivy en ma traduction l'opinion de Glareanus & de Sigo-

10. Idem. n. 38. *Madytum trajecit.*

nus , qui lifent , *terreftrès copias Mady-  
tum trajecit Chersonesi urbem.* Car de lire  
*Abydum* , il n'y a point d'apparence ,  
veu qu' Abyde est du costé de l'Asie en la  
Troade , Seste est au bord de l'Hellef-  
pont du costé de la Thrace , Madyte est  
plus avant en terre ferme. De Seste à  
Madyte il peut y avoir cinq de nos  
lieuës ; & de Madyte à Lyfimachie dix.  
J'en parle selon nos cartes. Si elles sont  
fausses , je m'en rapporte à ceux qui les  
ont faites. Ces deux villes , Abyde &  
Seste , sont assez connuës par les amours  
de Leandre & d'Ero.

Antiochus en la conference tenuë à  
Lyfimachie respond aux Romains , après  
plusieurs autres choses ; *Nec ex Philippi  
quidem adversa fortuna spolia ulla se petiif-  
se , aut adversus Romanos in Europam tra-  
jecisse.* <sup>11</sup> *fuerit , quo victo omnia , qua illius  
fuissent , jure belli Seleuci facta sint , &c.* Il  
n'y a personne qui ne voye qu'en ce lieu  
défaillent quelques paroles , ou plustost  
quelques lignes. Polybe , de qui cecy est  
tiré mot à mot , recite la mesme chose de  
cette façon. Il disoit ( Antiochus ) qu'il

11. Idem. n. 40. *Trajecisse , sed ut Chersonesi urbes ,  
Thraciæque recuperaret. Eorum enim locorum imperium in-  
primis ad se pertinere , quippe quod ab initio Lyfimachi re-  
gnum fuerit :*

estoit passé en Europe avecque des forces, pour recouvrer la Chersonese, & les villes qu'il avoit en Thrace; Que ces lieux-là luy appartenoient, & non à autre, pource que premierement ils avoient esté à Lyfimachus, lequel ayant fait la guerre à Seleucus, & ayant esté vaincu par luy, Seleucus par le droit de l'épée estoit devenu maistre, & de cela, & de tout ce que Lyfimachus avoit eu en sa domination. Qui voudra voir le texte Grec, aille au 17. livre de Polybe, vers la fin. A ce mesme propos on peut encore lire au 34. livre de Tite-Live le langage que tient à Quintius Hegeſianax ambassadeur d'Antiochus. Ce seroit à la verité une chose indigne, & que les oreilles auroient peine à supporter, qu'on voulust faire perdre à Antiochus les villes de la Thrace & de la Chersonese, que Seleucus son bisayeul l'épée à la main a conquises sur Lyfimachus en une bataille, où il tailla son armée en pieces, & le fit demeurer luy-mesme sur la place. Après ces deux textes, il n'y a doute quelconque que ce qui est imparfait dans le texte de Tite-Live, ne soit r'abillé en ma traduction selon la verité du fait.

Si en quelque autres lieux j'ay adjouf

ré ou retranché quelque chose , comme certes il y en a cinq ou six , j'ay fait le premier pour éclaircir des obscuritez , qui eussent donné de la peine à des gens qui n'en veulent point ; & le second , pour ne tomber en des repetitions , ou autres impertinences , dont sans doute un esprit délicat se fust offensé. Pour ce qui est de l'histoire , je l'ay suivie exactement & ponctuellement ; mais je n'ay pas voulu faire les grottesques , qu'il est impossible d'éviter quand on se restraint dans la servitude de traduire de mot à mot. Je sçay bien le goust du college , mais je m'arreste à celuy du Louvre. Si le Lecteur est juste , il considerera que c'est icy la version d'un livre , dont il n'y a exemplaire au monde que celuy que nous a donné un manuscrit nouvellement trouvé à Bamberg , & que par consequent les défauts dont il est plein ne se peuvent reparer qu'en devinant. S'il est injuste , je luy rendray la pareille qui est deuë à ceux qui offensent les premiers. Le mépris qu'il aura fait de mon ouvrage , je le feray de son jugement.

64656684





